

NF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas - Sion
 Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Savoir choisir...
 "le durable"
 AMEUBLEMENTS
PRINCE
 VETROZ - SION
 Tel. 027/36 24 39 027/22 28 85

**AU
 GRAND
 CONSEIL**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

Cette marge d'autofinancement en peau de chagrin

La marge d'autofinancement, c'est ce qu'il reste des recettes lorsque l'on s'est acquitté de tous ses engagements. Le budget de l'Etat du Valais pour 1980 accuse une diminution sensible de cette marge. Alors qu'elle était de 98,3 millions en 1976, de 93,7 millions en 1977, de 81,3 millions en 1978, elle tombe à 68,5 millions. Toute la discussion d'hier matin sur l'entrée en matière du budget a tourné autour de cette constatation. L'excellent rapport de la commission des finances indique que «cette tendance à la diminution des possibilités d'autofinancement constitue un sujet de préoccupation pour l'avenir, tant est important l'effet des investissements publics sur l'évolution de l'économie». Quant aux mesures suggérées pour freiner cette dangereuse évolution, nous renvoyons nos lecteurs au texte de Hermann Pellegrini, rapporteur de langue français...

PAR **GERALD RUDAZ**

se, que nous publions in extenso au cours de cette semaine.

Le président de la commission, M. Edouard Delalay, dans son intervention à l'entrée en matière, a indiqué que «nous nous trouvons devant une distorsion structurelle des finances cantonales que je qualifie de préoccupante». Les porte-parole de tous les groupes ont mis l'accent sur cet aspect de la situation créée par le fait que les dépenses augmentent de 55 millions par rapport au dernier compte (1978), alors que les recettes n'accusent que 29,8 millions de croissance. Cette différence négative de 25,2 millions explique le rétrécissement de la marge d'autofinancement.

Constater, c'est bien. Mais il faut aussi savoir le pourquoi de cette situation, analyser les éléments qui l'ont créée.

M. Delalay, président de la commission des finances, s'est livré à cette étude et a pu donner les renseignements attendus par le Grand Conseil...

Voir page 7

LOI SUR L'AGRICULTURE

Un « petit moratoire »

Hier matin, au Grand Conseil, par 60 voix contre 50 (et 6 abstentions), les députés ont décidé de «renvoyer» le projet de loi sur la viticulture à un nouvel examen, pour permettre une plus large possibilité de réflexion, ou un «petit moratoire» selon la formule de M. Wilhelm Schnyder. Le résultat de ce vote serait surprenant, si ce projet de loi n'avait d'abord suscité la perplexité, sinon l'inquiétude de nombreux parlementaires.

PAR **ROGER GERMANIER**

Dès l'ouverture des débats sur cette question, le rapporteur de la commission, M. Niklaus Stoffel, relève et signale que ce secteur économique «mérite d'être mis au bénéfice d'une législation claire...». Sur ce chapitre, M. Stoffel est évidemment appuyé par le président de la commission, M. Marcel Evéquoz, qui démontre toute sa fougue coutumière à défendre son opinion: «Avant qu'il ne soit trop tard, il est ur-

gent de légiférer afin de pouvoir définir les devoirs et les obligations des producteurs et des encaveurs.» Et M. Marcel Evéquoz de réfuter d'emblée tous les arguments qui pourraient surgir contre ce projet de loi tant «indispensable pour la mise en application du nouvel arrêté fédéral du 22 juin 1979 sur la viticulture, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1980». Mais...

M. Arthur Nanchen parle alors de «lacunes» qui pourraient entraîner par exemple (et par référence à l'art. 21) «la disparition de plus d'une centaine d'entreprises familiales». Dès lors, et pour une douzaine de raisons, M. Nanchen annonce qu'il votera contre l'entrée en matière...

A la suite de cette intervention, des députés des deux groupes du Haut-Valais, en particulier, MM. Richard Heynen et Wilhelm Schnyder, ne combattent plus seulement l'entrée en matière, mais réclament tout simple-

Suite page 22

«SPÉCIAL-HIVER» OLYMPIQUE 1979-1980

Voir pages
 25 à 40



Auto contre un wagon
Jeune femme grièvement blessée
 Voir page 22

★
Berne
Trois initiatives aboutissent... une autre est retirée
 Voir page 23

★
Hockey sur glace
Sensation à Graben
 Voir page 43

IRAN

L'incohérence au pouvoir

La mauvaise foi du Gouvernement iranien a trouvé une nouvelle expression, hier, lorsque le ministre des affaires étrangères, M. Banisadr, a demandé la réunion du Conseil de sécurité des Nations unies pour, dit-il, mettre un terme «au climat de guerre créé par les Etats-Unis...»!

Comme de bien entendu, cette nouvelle progression dans le sophisme éhonté - si cher au bloc communiste et au tiers monde - a été traduit par les «observateurs» comme la marque d'un

assouplissement des autorités de Téhéran.

En fait, la première manifestation de fermeté du président Carter, après une semaine de lamentables atermoiements, a quelque peu surpris Téhéran. Même si l'on a tenté de sauver la face en prétendant que de toute façon, l'Iran avait d'ores et déjà décidé, de son propre chef, de ne plus livrer de pétrole aux Etats-Unis, M. Banisadr et ses compères n'ont guère apprécié que ce soit Washington qui, le premier, recourt... à l'arme du

pétrole!

Mais la crainte n'inspire pas toujours la sagesse. Au lieu de faire appel aux Nations unies, l'Iran devrait d'abord se remettre en règle avec le droit international, en procédant à l'évacuation immédiate de l'ambassade américaine à Téhéran. Et comme cette idée semble ne pouvoir effleurer ni l'esprit des ayatollahs, ni celui de leurs valets, il reste à espérer que M. Waldheim, lui, y pensera... (r.)

Voir page 24

Sous le premier fardeau...



La neige est tombée
 Sur les plus hautes cimes:
 Sous le soleil de midi
 Que de contrastes saisissants

L'automne a pris son envol
 Vers d'autres horizons
 Sous le premier fardeau
 Du ciel venu.

Neige au soleil
 Rêvons à la joie
 D'un univers tout blanc
 De promesses bienheureuses.

Photo NF

(gay)

Le juge et son château

On pourrait croire qu'il s'agit d'un nouveau scandale. L'habitude est prise...

Pourtant, c'est exactement le contraire: un fait divers qui est tout à l'honneur du canton.

Samedi, un juge instructeur, président du tribunal, inaugurerait une exposition de

le coup de **GRIFFE**

peinture dans un cadre historique.

Un juge avenant, bien habillé (comme son exposition) et sachant présenter, en termes sobres et clairs, un ensemble pictural disparate quoique solidement uni par un lien écologique.

L'idée était de lui. La mise en place avait eu lieu, avec une célérité peu commune, sous sa férule. Quant au châ-

teau, c'est un bien public dont il préside le conseil de fondation.

Nous aurions donc en Valais des juges ainsi doués de tact humaniste et de sens artistique, sans compter leur dévouement à la communauté!

Si fait, et nous en connaissons plusieurs, jusqu'au Tribunal cantonal, qui s'adonnent à des activités dites culturelles (l'affreux mot!) sans rien perdre des sévérités de leur profession.

Ce ne sont pas des «roseaux peints en fer» (Jules Renard?), ils l'ont assez prouvé. Tout au plus auraient-ils tendance à leur prêter un «supplément d'âme» dans leurs rapports avec l'humanité défaillante. Est-ce un mal?

Mais le cas cité est exemplaire.

Si jamais vous commettez un délit, tâchez de le commettre à Sierre.

B.O.

Il est à la porte, il s'est déjà manifesté. Depuis quelques petits matins, nos sommets sont blanchis; l'hiver a bientôt pris ses quartiers dans nos stations. Aujourd'hui, par ce cahier «spécial» nous vous présentons les nouveautés de la saison, sous forme d'interviews avec les responsables des magasins de sport et du tourisme.

Affaire Mesrine Plainte pour assassinat!

PARIS (ATS/AFP). - La mère et la fille du criminel français, Jacques Mesrine, abattu par les policiers, le 2 novembre, ont déposé plainte pour assassinat, hier.

Fernande Mesrine, la mère de «l'ennemi public N° 1» et sa fille Sabrina estiment qu'un guet-apens a été organisé pour donner la mort sans sommation, avec des armes particulièrement dangereuses.

Jacques Mesrine avait été tué par plusieurs policiers à Paris, alors qu'il se trouvait dans sa voiture, à l'issue d'une longue filature.

Le citoyen catholique face à la parole du pape

Dans ses discours aux Américains, le pape a rappelé des normes fondamentales de la morale chrétienne.

Face à ces paroles claires et décisives du souverain pontife, la conduite personnelle des catholiques est bien tracée. Pour être fidèles à leur condition de catholiques, ils n'ont pas le droit, dans leur vie privée, ni de contester l'enseignement du pape adressé à toute l'Eglise ni d'agir d'une façon contraire.

Le problème se pose encore de l'attitude qu'ils doivent adopter dans leur vie publique, comme citoyens libres et responsables.

Beaucoup de points de l'enseignement de l'Eglise sont rejetés violemment aujourd'hui dans un grand nombre de pays. Il s'agit en particulier de l'avortement, de la contraception et de l'homosexualité.

Des lois civiles sont proposées et établies, à grand renfort de réclame, qui autorisent des comportements déclarés gravement illégitimes par la morale catholique.

Quelle sera la conduite du citoyen catholique dans ces cir-

constances difficiles et douloureuses?

Il va de soi, en premier lieu, qu'il ne peut pas coopérer positivement à l'établissement d'une telle législation.

Son devoir est de s'y opposer par tous les moyens démocratiques à sa disposition.

On ne peut pas le lui reprocher, pas plus que l'on a le droit de blâmer n'importe quelle

titute ainsi une réserve de conscience précieuse au sein de la cité.

Son action se justifie par le fait que les lois de l'Etat ne s'identifient pas à des normes morales. La source de la moralité est supérieure à l'Etat. Elle se fonde sur les exigences de la nature humaine et sur les données de la révélation divine que le pape, comme vicair de Jésus-

surtout l'interdiction de l'avortement, le pape a été traité de «grand objecteur» par un journaliste célèbre de notre radio romande! Quelle objection y a-t-il, lui dirais-je, à empêcher l'autodestruction de la cité?

Que l'on ne dise pas, d'autre part, comme l'affirme ce même journaliste, dans une émission plus récente, que pour être crédible le pape aurait dû condamner tout usage des armes en même temps que l'avortement. Il n'y a pas identité de situation. L'emploi des armes, si malheureux qu'il soit, peut être légitime et nécessaire pour se défendre contre des injustes agresseurs. Par contre, l'avortement directement provoqué n'est jamais permis. Parce que l'enfant n'est pas un agresseur. C'est un faible qu'il faut protéger.

On ne peut du reste pas oublier les protestations vigoureuses du pape devant l'assemblée des Nations unies contre la course aux armements.

Les paroles du pape s'imposent à toutes les consciences catholiques avec une autorité souveraine. I.D.

A l'écoute du monde

propagande sérieuse et honnête pour ou contre d'autres lois. Moins encore, puisque, dans l'optique catholique, il s'agit ici des intérêts les plus fondamentaux de la cité des hommes.

Si des lois contraires sont tout de même adoptées par la majorité, le citoyen catholique, au nom de la liberté de conscience, réclame au moins de ne pas y être obligé.

Envers et contre tout, par la parole et par l'exemple, il proclame les exigences de la vie morale telles qu'il les voit. Il cons-

Christ, est chargé de rappeler constamment au monde.

Se référer à ces normes suprêmes de la moralité n'est pas introduire de la dissension et de la contestation illégitimes dans une société libérale, comme l'a prétendu une récente émission de la radio romande! C'est au contraire s'efforcer de sauver la cité temporelle en la ramenant à ses fondements.

Pour avoir suivi cette ligne de conduite courageuse, en conformité avec la mission divine, qui lui incombe, en ce qui concerne

Un historien vous parle (3)

La genèse du Valais moderne

MP: Dans votre dernier ouvrage intitulé: *Le Valais de 1798 à 1940*, vous ne vous arrêtez guère sur l'ancien régime valaisan. Ne pensez-vous pas que les graves conflits politiques du siècle dernier ont été engendrés par deux malentendus: le premier émanant des conservateurs - grands propriétaires fonciers, laïcs ou d'Eglise, attachés unanimement à des traditions désuètes et habitués depuis de longs siècles à désamorcer toute tentative de construction étatique en Valais - le second émanant des milieux libéraux et radicaux qui voulaient créer un Etat fort mais, se trompant d'instance, le plaçaient sur le plan fédéral alors que, selon le mot de Napoléon, la nature a fait de la Suisse une confédération?

Michel Salamin: Il est évident que mon dernier livre n'explique pas l'histoire valaisanne antérieure à la révolution helvétique puisque les dates de 1798 et 1940 précisent exactement les limites de l'époque étudiée. Entre ces deux moments, il fallait faire apparaître la préoccupation fondamentale de la population qui pourrait se résumer de la sorte: l'élever peu à peu contre les privilèges des groupes sociaux et politiques afin d'obtenir un supplément de justice. Les familles aristocratiques, les dignitaires ecclésiastiques et tous les adeptes de l'ordre suspectent les partisans du mouvement; ils les considèrent presque invariablement comme les ennemis de l'Etat valaisan quand ils ne les dénoncent pas tout bonnement comme les adversaires de l'ordre établi et de la volonté di-

vine. De là les poursuites judiciaires, les excommunications et la privation des sacrements pour les thuriféraires des idées libérales.

Mais il faut bien reconnaître aussi que les libéraux et les radicaux ne sentent pas l'âme de la population valaisanne. Désireux de participer au partage du gâteau politique, leurs dirigeants détournent les aspirations populaires en faveur de la justice vers l'adhésion du Valais à un Etat suisse fortement structuré. Les masses rurales pouvaient encore moins supporter les apologistes de l'esprit libéral et centralisateur que les tenants du traditionalisme. Elles aspiraient au changement dans le cadre de leur vie routinière; elles demeureraient étrangères à une conception politique d'importation.

MP: Vous paraissez admirer l'œuvre de Maurice Troillet. Croyez-vous que cet ancien conseiller d'Etat ait joué un rôle décisif dans l'adaptation de nos institutions à la société du XX^e siècle?

Michel Salamin: Il est vrai que j'admire l'œuvre de Maurice Troillet. Ceci n'implique pourtant pas que j'en fasse autant pour l'homme. Quant à prétendre que cet ancien conseiller d'Etat ait joué un rôle décisif dans l'adaptation de nos institutions à la société du XX^e siècle, je m'en garderai bien. Son rêve, d'ailleurs, n'allait pas dans ce sens. Ses préoccupations étaient plus terre à terre. Reprenez nos discours du 3 février 1921:

«Ce que nous voulons, c'est développer le pays, c'est amener plus de

bien-être, c'est élever le niveau d'aisance matérielle et le développement intellectuel de toutes les classes de la population et surtout des classes laborieuses.»

Et comme rien ne l'arrêtaient dans la réalisation de sa politique, faut-il s'étonner qu'on l'ait très souvent traité de dictateur?...

MP: Que pensez-vous de cette remarque de Louis Courthion: «Dès que toutes les énergies sont absorbées par le souci de la vie matérielle et que le plus fortuné éprouve sa pensée à maintenir son équilibre, en blâmant celui qui introduit le moindre nouveauté dans le manger, dans le vêtement, dans l'habitation, dans les préoccupations de l'esprit, quel résultat peut-on espérer? On aura par-ci par-là des gens qui réfléchissent, mais de là à innover! Car on ne sera pas injuste à l'égard de l'innovateur, on sera féroce. Et comme toute la classe dirigeante recherche les faveurs du peuple, elle se garde bien de dissiper de telles préventions. De là une action routinière et immobile chez le peuple et une inaction invétérée chez les chefs.»?

Michel Salamin: Louis Courthion fut pendant longtemps le représentant le plus distingué des lettres valaisannes. On l'a dénommé «chantre et l'historien social du Valais». Pour être pleinement comprises, les phrases que vous venez de citer mériteraient d'être situées dans leur contexte. Elles qu'elles sont ainsi isolées, elles pourraient accréditer l'idée d'un Courthion partial à l'égard des responsables politiques de son époque. Et pourtant, à les considérer sans arrière-pensée et indépendamment de leur contexte littéraire et historique, elles acquièrent une portée plus générale et elles prennent plus de gravité. Elles reflètent une situation de fait dénoncée bien avant le début du XX^e siècle et souvent reprise depuis lors par les

politologues venus d'horizons très divers. Michel de Preux

¹cf. remarque 1 de l'introduction.

²Voire à une conception politique tout court, car une petite province comme le Valais ne peut évidemment vivre à un certain niveau de la vie de l'esprit que d'une «culture d'importation». Il ne faudrait pas oublier les dimensions fédérales et relatives de la vallée du Rhône!

Je retiens aussi, dans les propos du D^r Michel Salamin, l'ambiguïté de sa formule: «les masses rurales aspiraient au changement dans le cadre de leur vie routinière.» Sous une autre forme, dans un autre esprit et s'agissant d'une autre époque (les constantes de l'histoire existent donc!), la reine Marie-José, dans son Histoire de Savoie, fait la même observation: «Guillaume VI eut le tort de nommer son oncle, Guichard de Rarogne capitaine général du Valais et administrateur des biens de l'évêché. Ce haut dignitaire, aimé de l'empereur et des Savoies, n'avait rien qui plût aux Valaisans. Il profita de sa charge de grand baillif pour s'imposer par la force aux populations. Il avait des prétentions énormes: revendication de l'héritage de tout le comté du Valais, depuis Martigny jusqu'à la Furka, et l'entière possession des biens de la famille de La Tour. D'autre part, cet arrogant féodal était trop raffiné aux yeux des rudes paysans, et lorsqu'il ordonna quelques innovations hygiéniques, elles furent repoussées avec indignation.» On rapprochera avec intérêt cette observation à celle de Jacques Bainville précédemment citée (cf. 11^e partie, note 1).

³C'est nous qui soulignons en relevant la coïncidence fortuite, mais significative, avec le qualificatif choisi par le D^r Salamin.

⁴«Le peuple valaisan» éditions de la Bibliothèque romande, 1972, page 237.

La Chambre médicale suisse et le frein du coût de la santé

Des exemples concrets

Placée sous la houlette du D^r Jacques Buffle, médecin généraliste, de Genève, vice-président de la Fédération des médecins suisses (FMH), la Chambre médicale suisse, constituée par les délégués des sociétés cantonales de médecine, des facultés de médecine suisse et de l'Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique, a siégé à Berne.

La plus grande partie des délibérations fut consacrée à la discussion de l'avant-projet de règlement des examens fédéraux pour les professions médicales. La FMH soutient le calendrier prévu pour ces travaux de révision, en cours depuis 1975, afin que l'on puisse à nouveau garantir le plus vite possible une certaine continuité dans la formation des médecins. La Chambre médicale est résolument favorable à ce que la formation dispensée pendant six années d'études aux futurs médecins soit axée sur l'exercice de la médecine en cabinet; elle reste également attachée au principe de la liberté d'installation dans tous les cantons pour le médecin porteur du diplôme fédéral. Les examens de laboratoire sont

devenus aujourd'hui un moyen auxiliaire indispensable pour le traitement optimal des patients. En promulguant des «lignes directrices pour les laboratoires», la Chambre médicale suisse entend notamment aiguïser la conscience des coûts chez tout médecin ayant recours au laboratoire. Il ne s'agit naturellement pas de sacrifier pour autant la qualité des examens de laboratoire sur l'autel de l'économie, aussi rigoureux que soient actuellement les impératifs de cette dernière.

Ces lignes directrices devront s'appliquer non seulement dans le cabinet du médecin, mais également à l'hôpital, milieu dans lequel les jeunes médecins-assistants en cours de formation post-universitaire doivent être instruits dans l'utilisation rationnelle du laboratoire. Ces lignes directrices pour le laboratoire - qu'avait déjà précédé en 1977 un règlement concernant le contrôle de la qualité dans le domaine de la radiodiagnostic - constituent une des contributions apportées par la FMH à la lutte contre les augmentations évitables de coûts et contre les abus.

Syndicats des personnels hospitaliers

Des revendications

La Confédération romande du travail communique

Le 8 novembre à Lausanne a eu lieu sous la présidence de Jacqueline Gury une session romande des syndicats des personnels hospitaliers FCHP-CRT (Fédération chrétienne du personnel des services publics - Confédération romande du travail) en présence de représentants de Fribourg, Genève, Jura Valais et Vaud.

Le thème de la session portait sur les soins et les relations avec les malades. Il s'agissait sur la base des constats effectués lors des précédentes sessions de déterminer des revendications prioritaires apportant des améliorations réelles aux travailleurs et aux usagers.

Les participants, après des travaux de groupes et à partir d'un texte diffusé et discuté auparavant dans les cantons et les établissements, ont adopté une série d'axes de revendications concernant les droits des malades, le rôle et les droits des salariés et des équipes hospitalières, la politique des soins et la médecine «technicisée», les droits à la formation permanente gérée par les travailleurs eux-mêmes et la santé du personnel.

Dans un deuxième temps, chaque canton a présenté la situation de ses

établissements hospitaliers ce qui a permis de constater généralement:

1. l'austérité que l'Etat-patron impose aux travailleurs des hôpitaux en restreignant les crédits, ce qui a notamment pour conséquence de bloquer les effectifs, en n'utilisant pas totalement les budgets votés, en ne compensant pas le renchérissement ou seulement partiellement, en maintenant les bas salaires,
2. la division croissante entre les travailleurs hospitaliers par l'Etat en multipliant la diversité des modes d'engagement (contrats de droit privé, infirmières, auxiliaires, contrats de durée déterminée, etc...) et en cloisonnant toujours plus les fonctions et les catégories professionnelles ce qui accroît la hiérarchie et le corporatisme.

Concrètement et à la fin de la journée, les participants ont décidé:

- de reprendre les conclusions de la session dans les cantons et les établissements afin d'en débattre avec les syndicats et les travailleurs,
- de diffuser ultérieurement le résultat de leurs travaux en utilisant le moyen du bulletin romand d'information de la CRT.

Le maximum ou le meilleur?

A la lecture de ces deux textes, je constate que les médecins ont axé leurs délibérations sur les nouveaux devoirs qui leur incom-

bent face à l'explosion des coûts de la santé tandis que les syndicats des personnels hospitaliers ont traité exclusivement de droits supplémentaires à octroyer au personnel hospitalier et aux malades, en réclamant notamment une plus grande participation de «l'Etat-patron».

Si la première attitude est de nature à freiner le coût, la seconde, par contre, ne peut qu'en provoquer un accroissement. Je ne conteste pas les droits des travailleurs à condition qu'ils soient assortis de devoirs correspondants. Et c'est précisément ce que semblent oublier les syndicats à revendiquer sans cesse.

On me rétorquera que ce n'est pas aux syndicats de s'occuper des devoirs de leurs cotisants et que leur mission consiste à les défendre, envers et contre tout.

Les syndicats ont-ils conscience, par exemple, que c'est le personnel qui grève avant tout le budget des hôpitaux, qu'un système de gestion où domine le subventionnement ne renforce pas nécessairement le sens des responsabilités mais entraîne au contraire, bien souvent, une déperdition des forces du travail. Dans ce contexte, un accroissement des droits ne peut avoir comme corollaire qu'une diminution des devoirs. Le dialogue doit donc s'instaurer sur de nouvelles bases. Les médecins l'ont compris puisqu'ils s'engagent dans une voie optimale contrairement aux syndicats qui persistent à croire que le remède ne viendra que de solutions maximales.

CEP

Fin

RP

Le pétrole (8) - ET APRÈS?

- On sait donc du pétrole
 - qu'il est étroitement lié à notre vie par l'apport d'énergie et de matières premières industrielles;
 - qu'il se présente sous forme de gisements très inégalement répartis dans le monde;
 - que le monde occidental, qui en consomme l'essentiel en est ou dépourvu, ou insuffisamment doté;
 - que l'URSS assure son autonomie;
 - que les gisements ne se reconstituent pas;
 - que, selon toute vraisemblance, les réserves connues seront épuisées dans la première partie du siècle prochain (en URSS également);
 - que son prix augmente régulièrement depuis quelques années sous l'égide de l'OPEP;
 - que son remplacement dans ses multiples usages n'a pas été jusqu'ici étudié méthodiquement;
 - que, malgré son renchérissement, il demeure encore une source d'énergie relativement peu coûteuse;
 - qu'il fait l'objet de taxes fiscales importantes tant à l'exportation qu'à l'importation;
 - que, pour des raisons politiques, certains Etats peuvent en être privés avant les autres;
 - que la mobilité des armées repose sur lui.
- On pourrait pousser plus loin

cette énumération qui n'est pas exhaustive, ce qui ne contribuerait qu'à prouver que notre mode de vie actuel repose en grande partie sur lui.

Sa découverte a, conjointement à celle de l'électricité, permis l'avènement de l'extraordinaire ère industrielle que nous vivons.

Faut-il, dès lors, conclure que sa disparition future engendrerait l'écroulement du bien-être actuel? Certainement pas. Ce serait méconnaître et déprécier le génie humain.

Ce serait ensuite ignorer volontairement d'autres sources d'énergie et de matières, dont le charbon relégué provisoirement à l'arrière plan, qui, cependant détient des qualités très voisines de celles du pétrole. (Il est d'ailleurs lui aussi d'origine organique.) Il existe en abondance dans le sous-sol terrestre et on estime qu'il pourrait couvrir les besoins de l'humanité durant des siècles.

On pourra aussi continuer à extraire du pétrole des sables asphaltiques et des schistes bitumineux. Si on ne l'a pas fait jusqu'ici, c'est, tout comme pour le charbon, pour des raisons économiques. Mais comme le pétrole traditionnel renchérit inévitablement en fonction de sa rareté progressive, il arrivera un moment où leur exploitation deviendra rentable.

Autorisés tous les week-ends.

- ~~656.-~~
Rome
328.-
- ~~688.-~~
Amsterdam
441.-
- ~~434.-~~
Gênes
(via Milan)
217.-
- ~~646.-~~
Cologne
355.-
- ~~732.-~~
Londres
467.-
- ~~854.-~~
Vienne
567.-
- ~~728.-~~
Prague
420.-
- ~~962.-~~
Varsovie
544.-
- ~~406.-~~
Stuttgart
222.-
- ~~620.-~~
Bruxelles
384.-
- ~~942.-~~
Hambourg
519.-
- ~~558.-~~
Francfort
306.-
- ~~646.-~~
Düsseldorf
355.-
- ~~932.-~~
Manchester
604.-
- ~~490.-~~
Munich
270.-

Jusqu'à 45 pour cent de rabais: de quoi faire sauter de joie le plus économe des Ecossais; de quoi concurrencer n'importe quelle braderie. Impossible d'obtenir meilleur marché, même sur les marchés où l'on marchandait.

Et comme ces week-ends «soldés» sont offerts tout au long de l'année, inutile de faire la queue, de se bousculer et de craindre pour ses chances. Au contraire: on a tout le temps de choisir et de faire des projets. Et de plus, on peut en toute quiétude profiter doublement de cette aubaine puisqu'entre le vol aller et le vol retour, on dispose (à l'exception de Gênes, Londres, Manchester, Prague, Rome et Varsovie) de quatre semaines.

Cela dit, l'ambiance habituelle des vols Swissair,

elle, n'est en rien dépréciée: atmosphère raffinée et service prévenant à souhait.

Bref, en parlant de ces week-ends, on ne peut même pas dire que seul le fait de rester chez soi coûterait moins cher: les week-ends ennuyeux sont tellement plus coûteux!

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir tous renseignements sur ces incroyables tarifs week-end.

swissair 

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Burgener, tél. 55 11 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24.
Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24.
SOS pannes - accidents
Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amoos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18.
Ambulance. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amoos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18.
Ambulance. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amoos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 sur rendez-vous, tél. 55 58 18.
Ambulance. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amoos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis des 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2e étage.
Crans. - Galerie de l'Etrier: expo de Pierre et Yvon Devanthery.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électricité et carburation. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24.
Kaspar Frères S.A., Sion, jour et nuit, téléphone 22 12 71.
Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.
Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02; 55 18 48, Vœffray, tél. 22 28 30.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96.
Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.
AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du parking.
Croix-d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 heures.
Service d'aides familiales. - M. Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverture: les mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. et 4 h. suivant la saison Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Dimanche dès 16 heures: disco dansant. Tél. 22 40 42.
Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M. G. Fumeaux, avenue Pratifiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Consommateur-information: rue de la Porte-Neuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.
Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M. Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures.
A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.
Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.
Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 heures.
Saint-Maurice
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.
Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M. Marie Rappaz, chemin des Iles, téléphone 65 23 39.
Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Crochetan tél. 71 15 44.
Médecin. - Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.
Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.
Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37.
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Roger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Fux, téléphone 46 21 25.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Meyer, tél. 23 11 60.
Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters tél. 23 12 61.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.
Pharmacie de service. - Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs. Mercredi 14 et jeudi 15, Wuilloud, 22 42 35 et 22 41 68. Vendredi 16 et samedi 17, Zimmermann, 22 10 36 et 23 20 58.
Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Téléphoner au N° 111.
Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. - Ed. Bochayat, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Centre femmes. - Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc., place du Midi 1, tél. 2 51 42.
Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.
Dépannage et accidents. - Garage des Nations, par Frassa Transports 2 43 43.
Fondation Pierre-Gianadda. - Musée gallo-romain (expo archéol.), ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures (lundi, excepté). Jusqu'au 30 décembre: expo d'automne, six peintres valaisans.
Patinoire. - 8 h., écoles; 17 h. 30, novices HCM; 20 h. 45, Charrat (selon programme).

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Description of securities and their values. Includes 'Total des titres cotés', 'dont traités', 'en hausse', 'en baisse', 'inchangés', 'cours payés', 'Tendance générale', 'bancaires', 'financières', 'assurances', 'industrielles', 'chimiques', 'obligations suisses', 'obligations étrangères'.

Cette séance de bourse de mardi a été caractérisée par un petit volume de transactions et un climat irrégulier. A l'exception du secteur des bancaires qui s'est très bien comporté, les autres groupes économiques ont vu les valeurs fluctuer dans des marges assez étroites. Dans le détail de la cote, les titres de Forbo B, Banque Leu, Interfood B, KW Laufenburg, Mövenpick porteur, BPS, Nestlé porteur et Crédit Suisse se sont inscrits à la hausse. En revanche, les Sandoz porteur, Zurich nom., Hero, le bon de la Winterthur, Sika Fin., Atel, Alusuisse porteur, BBC et le bon de la Ciba-Geigy perdent un peu de terrain. Dans la partie étrangère de la cote, les certificats américains se traitent en dessous d'une parité de 1 fr. 67 pour un dollar. Dans le reste de la cote, notons le recul d'Amgold et l'avance de la Norsk Hydro. Les valeurs allemandes ont fait bonne figure durant cette séance. Le marché des titres à revenus fixes continue à rester faible.

Table titled 'PRIX DE L'OR' with columns for 'Lingot', 'Plaquette (100 g)', 'Vreneli', 'Napoléon', 'Souverain (Elisabeth)', '20 dollars or' and their respective prices.

BOURSE DE ZURICH

Table with 3 columns: Country/Company, 12.11.79, 13.11.79. Lists various companies like AKZO, Bull, Courtaulds, etc.

Table with 3 columns: Divers, 12.11.79, 13.11.79. Lists companies like AKZO, Bull, Courtaulds, etc.

Table with 3 columns: Bourses européennes, 12.11.79, 13.11.79. Lists companies like Air Liquide FF, Au Printemps, Rhône-Poulenc, etc.

Table with 3 columns: Fonds de placement (hors cote), Demande, Offre. Lists companies like America Valor, Anfos 1, Anfos 2, etc.

BOURSE DE NEW YORK

Table with 3 columns: Company, 12.11.79, 13.11.79. Lists companies like Alcan, Burrough, Chessie System, Chrysler, etc.

Table with 3 columns: Company, 12.11.79, 13.11.79. Lists companies like Crédit Suisse Bonds, Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, etc.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

- Champignons à la grecque
Côtes de porc
Céleri frit
Salade d'oranges

Le plat du jour

Céleri frit

Faites blanchir un ou deux pieds de céleri bien épluchés et lavés avec soin. Faites-les cuire dans une casserole avec une barde de lard, sel, bouquet garni, mouillez avec du bouillon non dégraissé, et recouvrez avec des bardes de lard et un papier beurré. Quand ils seront cuits, faites-les mariner dans de l'eau-de-vie avec du sucre; mettez vos morceaux dans une pâte à frire, faites-les prendre une belle couleur, et avant de les servir, glacez-les avec du sucre en poudre et un fer rougi.

Conseils pratiques

Si votre fer à repasser colle, voici comment remédier à cet inconvénient: faites chauffer le fer, lorsqu'il est chaud passez sur toute la surface plate une bougie blanche. Essayez immédiatement sur un chiffon sec et propre, ou mieux encore sur un buvard.
Savez-vous que la bière peut vous aider à remplir de nombreuses tâches ménagères?
- Pour vos étains: elle secondera utilement le produit spécial que vous utilisez habituellement. Après avoir dépoussiéré l'objet et vous être assurée qu'il n'est pas recouvert de vernis protecteur, plongez-le dans un demi-litre de bière de ménage que vous aurez fait bouillir (arrosez-le seulement s'il est trop gros). Attendez quelques minutes, puis essayez avant de passer votre produit spécial, l'éclat de vos étains est ainsi renforcé.
- Vos plantes vertes retrouveront leur vigueur si vous nettoyez leurs feuilles, une ou deux fois par mois, avec un peu de bière de table fraîche. Comment faire disparaître ou atténuer les taches de transpiration?
- Sur les tissus de couleur résistante, tamponnez la tache avec de l'ammoniaque diluée.
- Sur les tissus blancs résistants au

Les enfants commencent par aimer leurs parents. Devenus grands, ils jugent; parfois ils leur pardonnent. Oscar Wilde

Trucs pratiques

Si votre poêle en aluminium accroche, frottez-la avec du gros sel et du papier, genre «essuie-tout».
Si une enveloppe refuse de coller, vous avez, bien sûr, la solution du ruban adhésif ou de la colle, tout simplement; mais si vous n'avez sous la main ni l'un ni l'autre, allez chercher votre flacon de vernis à ongles incolore: il fera parfaitement office de colle.
Si votre fermeture à glissière est coincée, prenez un morceau de savon sec et frottez-en les deux côtés de cette fermeture récalcitrante. Elle redeviendra docile.
Vous pourrez garder votre beurre frais, même si votre réfrigérateur est en panne en l'enveloppant dans un linge trempé dans de l'eau vinaigrée, puis essoré.
Le bois verni retrouvera son éclat si vous passez dessus un chiffon de laine imbibé d'un mélange d'alcool à brûler et d'huile de lin (en parties égales).
Où en est le détartrage?
Le meilleur détartrage est toujours celui effectué avec des instruments à main, des curettes et des grattoirs, des brossettes de polissage.
Un appareil à ultrasons permet une préparation d'appoint au détartrage classique. La seule contre-indication à son utilisation concerne les personnes porteuses d'un pace-maker.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: soutenue. Dans un volume d'affaires toujours peu important, la cote parisienne se porte en légère hausse sous la conduite des pétrolières.
FRANCFORT: soutenue. Après les baisses assez importantes de ces derniers jours, le marché allemand marque une légère reprise.
MILAN: affaiblie. Les variations de cours sont pour la plupart totalement insignifiantes.
AMSTERDAM: en hausse. Internationales et valeurs locales font preuve de bonne tenue, dans un marché animé.
BRUXELLES: irrégulière. Aucune tendance bien définie n'arrive à se faire jour, dans une ambiance très calme.
LONDRES: ferme. Le marché anglais s'est porté à la hausse dès l'ouverture. L'indice FT récupère toute sa perte de la veille et gagne plus de 13 points.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Aujourd'hui à 14 h. 30 - Dernière séance - 7 ans
Un film de Walt Disney
LE TRÉSOR DE MATACUMBA
A 20 h. 30 - 18 ans
Une bombe de rire dans
LA BELLE EMMERDEUSE
avec Elisabeth Huppert

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Dernier jour
Le nouveau film-choc de Brian de Palma
FURIE
Le sommet de l'horreur et du suspense !

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans
DOCTEUR FOLAMOUR
de Stanley Kubrick avec Peter Sellers
Une comédie douce-amère

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Ce soir à 21 heures
LE PARRAIN N° 1
de F. Coppola avec Marlon Brando

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
DE L'ENFER À LA VICTOIRE
avec G. Peppard, J.-P. Cassel et G. Hamilton

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
LA TOUBIB DU RÉGIMENT
avec Edwige Fenech

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
LA FILLE
avec Natassja Kinski
Un film d'Alberto Lattuada

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Vendredi et samedi
L'ÉPREUVE DE FORCE

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi et vendredi à 20 h. 30 - 18 ans
L'escalade de la violence !!!
ROLLERBALL

DE PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Chemical Fund	D	8.—	8.74
Technology Fund	D	9.34	10.21
Europafonds	DM	24.96	—
Unifonds	DM	16.70	17.60
Unirenta	DM	38.19	39.40
Unispecial 1	DM	56.46	59.30
Crossbow Fund	FS	3.65	3.72
CSF-Fund	FS	16.02	16.35
Intern. Tech. Fund	D	9.60	9.77

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Dès ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Naturel, gai, réaliste... un nouveau et irrésistible film de guerre !
GÉNÉRAL, NOUS VOILA
avec Pierre Tornade et Darry Cowl

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Dès ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Naturel, gai, réaliste... un mélange de drame et de comédie comme dans la vie
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES
de Pascal Thomas avec Daniel Ceccaldi, Laurence Lignères et Michel Galabru
Aujourd'hui à 14 h. 30 - Enfants dès 7 ans
Un divertissant film d'aventures
LA GORILLE ET L'ENFANT

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Film d'art et d'essai
L'EMPIRE DE LA PASSION
Un film japonais de Nagisa Oshima
Des demain jeudi à 20 h. 30 - 16 ans
Le fameux film suisse d'Yves Yersin
LES PETITES FUGUES

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 71 22 60

Aujourd'hui : RELACHE
Des demain soir à 20 heures - 16 ans
Bruce Lee dans
OPERATION DRAGON

MONTHEY Plaza
Tél. 025 71 22 61

Ce soir à 20 h. 30 - Dès 12 ans
Jacques Villeret dans le film de C. Zidi
BÊTE, MAIS DISCIPLINÉ
Une véritable bombe comique !

BEX Rex 63 21 77

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans
Le deuxième film de Gérard de Villiers
BRIGADE MONDAINE - LA SECTE DE MARRAKECH
Musique de Cerrone

Ne commandez votre mazout qu'après avoir demandé le prix de MIGROL!
Le tél.

021 36 94 94

vous renseignera.

MIGROL
Le spécialiste en mazout et révisions de citernes

TÉLÉVISION

tv Suisse romande

16.35 Point de mire
16.45 La grande aventure
Aujourd'hui: le bourgmestre de Vianden au Luxembourg.

17.10 Au pays du Ratamaïou
Une émission de jardin d'enfants.

17.30 Téléjournal
17.35 Objectif
- Aperçu des « Rencontres écoles et cinéma 1979 » de Nyon.

- Temps libre: le 25^e anniversaire de la Télévision suisse romande vu par une classe d'école secondaire.
Molécules. Aujourd'hui: à partir d'une ampoule vide.
- Il était une fois l'homme: l'Angleterre d'Elisabeth (1)

18.15 L'antenne est à vous
Ce soir c'est « Pro Senectute » qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde.

18.35 Boule et Bill
Pour les petits.

18.40 Système D
Le jeu des incollables.

19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie.

19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure 2^e partie.

20.00 Le menteur
Le jeu des incollables, avec l'invité du soir: Paul-Emile Victor.

20.25 Le casse



Un film d'Henri Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo, Omar Sharif et Robert Hossein.

22.25 A témoin
Jean-François Nicod reçoit Jacques Schaer, un Suisse qui vivait à Grenoble au début de la Seconde Guerre mondiale, entra dans la Résistance, fut dénoncé, déporté en camp de concentration et condamné deux fois à mort.

22.45 Téléjournal

tv Suisse alémanique

17.10 Pour les enfants
18.00 Carrousel
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal

19.05 Mon ami Taffel (4)
Série américaine avec Charles Durning et Pierre Turner.

19.35 Point de vue
20.00 Téléjournal
20.25 Der Unbekannte
Télépièce de Wolfriedrich Schnurre, avec Gert Balbus, Monika Bleibtreu, Thomas Braut.

21.15 Sciences et techniques
Les femmes et la science. LSD, mon souci. La station de limnologie du lac de Zurich.

22.00 Téléjournal
22.15-23.15 Guido Baumann et ses invités

tv Suisse italienne

18.00 Gianni le vagabond
Série. 3. Les voleurs.

18.05 Top
Ce soir: la famille Nicolodi, une vie pour le cirque.

18.50 Téléjournal
19.05 Tous comptes faits
19.35 Rencontres
Faits et personnages de notre temps: Luca Goldoni.

20.05 Magazine régional
20.30 Téléjournal
20.45 Arguments
21.35 Musicalement
Léo Ferré.
22.30-22.40 Téléjournal

tv France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.37 Les visiteurs du mercredi
13.41 Présentation. 13.45

Notre villa, votre chalet sont à louer ?

Notre rubrique immobilière vous y aidera.

Le tableau bleu. 14.10 La bataille des planètes. Interdit aux plus de 10 ans. 15.00 Krempoli. 15.25 Spécial 10-15 ans. 15.27 26 minutes pour comprendre. 16.19 La parade des dessins animés. 16.44 Les infos. 17.02 Zorro. 17.26 Studio 3.

17.55 Sur deux roues
18.00 TF quatre
18.29 1, rue Sésame
18.57 C'est arrivé un jour
19.12 Une minute pour les femmes
Accueillir les étudiants étrangers, une BA que l'on ne regrettera pas.

19.20 Actualités régionales
19.44 Les Inconnus de 19 h. 45

20.03 TF1 actualités
20.35 L'inspecteur mène l'enquête
Le candidat: Jean-Luc Chameau, éclusier.

La nuit de Saint-Brice: dramatique avec Bernard Bauronne, René Breuil, Jocelyne Canöen, Françoise Cingal, etc.

22.15 Une mémoire bien rangée
6. Dessins d'images.

23.00 TF1 actualités

tv Antenne 2

12.00 Au jour le jour
12.10 Passez donc me voir
12.29 Les amours de la belle époque
La statue volée (8).

12.45 A2 1^{re} édition du journal
13.35 Magazine régional
13.50 Face à vous
14.00 Les mercredis d'Aujourd'hui Madame
Le magicien

15.15 10. L'étrange imposture.
16.10 Récré A2
S.V.P. Discobus. Numéros de cirque. Les prénoms masculins. La panthère rose. A 2000 avec Zeltner. Candy, Les Bubblys, etc.

18.10 English spoken
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Top club
20.00 Journal de l'A2 3^e édition
20.35 TV2: Serge Lama
Au Palais des Congrès.

21.40 Magazine scientifique
Objectif demain: les nouveaux beefsteaks.

22.40 Par elles-mêmes
Madame Carter.

23.25 Journal de l'A2 4^e édition

tv France Régions 3

18.00 Travail manuel
18.30 FR3 jeunesse
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3

19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Bucky et Pepito (9)
20.00 Les jeux de 20 heures
20.30 Les Shadoks (3)
20.35 Cinéma 16:
Thanatos Palace Hotel



Avec Dina Walle, Jean-Pierre Bacri, Igor Tycza, Gérard Herold, Daphné Marquet et Deborah Marquet, Bernard Montagner, Tony Librizzi, Djuro Pavlica.

22.00 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 Des étoiles qui passent. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Totes Rennen, téléfilm. 21.45 Magazine culturel. 22.30-23.00 Le fait du jour.

ALLEMAGNE 2. - 16.15 Trick-bonbons. 16.30 Rappelkiste. 17.00 Téléjournal. 17.10 Flam-bards, série. 17.40 Plaque tournante. 18.20 KO-OK. 19.00 Téléjournal. 19.30 In besseren Kreisen (5). 20.15 Bilan. 21.00 Téléjournal. 21.20 Dröles de dames, série. 22.05 La sécurité de l'enfant à la maison. 22.10 Zeitwende. 22.55 Jakob von Gunten, film. 0.30 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesam-street. 18.30 Anglais (35). 19.00 Les forains. 19.50 Das späte Mädchen, film. 21.15-22.00 Le jardin merveilleux de Mary Bauermeister, film.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-11.55 Die Braut kam per Nachnahme, comédie. 17.00 Le cristal enchanté. 17.25 L'autobus écarlate. 18.00 The secrets de la mer Rouge, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine d'actualité. 20.15-22.00 Mädchen-jahre einer Königin, film.

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55.

6.00 Top-matin
Le journal d'informations et variétés

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

6.30 Top-régions
6.50 Top-sports

6.58 Minute œcuménique
7.32 Billet d'actualité
8.00 Revue de la presse romande

8.25 Memento des spectacles et des concerts
8.30 Sur demande
Le 022/28 28 38 pour vous servir

Edition du mercredi: problèmes juridiques

9.30 Saute-mouton
par Janry Varnel

9.40 L'oreille fine
Concours organisé avec la collaboration des quotidiens suisses romands

10.10 La Musardise
par Madeleine Caboche

11.30 Ne tiquez pas!
Les jeux de Bernard Pichon et Philippe Oriant
Avec la vedette du jour: William Sheller

12.00 Le bal masqué
12.30 Le journal de midi
13.25 Hue dada!

Un jeu de Michel Dénériaz

13.30 La pluie et le beau temps
par Jacques Donzel

15.30 Le saviez-vous ?
Le 022/28 28 38 vous répond. Economie politique

16.00 Le violon et le rossignol
par Gil Caraman

17.00 En questions
par Jacques Bofford

18.00 Inter-régions-contact
18.20 Soir-sports
18.30 Le journal du soir

19.02 Revue de la presse suisse alémanique

19.05 Actualité-Magazine
19.30 Transit
par Jean-François Acker

21.30 Spectacles-premières
Le quotidien des manifestations culturelles en Suisse romande

22.30 Petit théâtre de nuit
Film à épisodes:
Un gentleman courageux (4)
de James Olivier Curwood
Avec: Jeanne Dutrait, Benoît Allemann, Anouk Ferrac et c.

23.00 Blues in the night

10.30 Radio éducative
(Pour les élèves de 6 ans)
A vous la chanson!
«Le marché»

10.58 Minute œcuménique
11.00 (s) Perspectives musicales
J. Brahms, B. Bartok

12.00 (s) Stéréo-balade
par Gérard Suter

12.50 Les concerts du jour
13.00 Formule 2
Le journal de la mi-journée

13.15 (s) Vient de paraître
F. Chopin, F. Schubert

14.00 Réalités
14.40 La courte échelle
par Monique Pieri

15.00 (s) Suisse-musique
Musique ancienne:
J.-S. Bach, J. Ockeghem,
I. Dahl, N. Lee, A. Goehr

17.00 (s) Hot line
Rock line
Jazz line
- Dizzy Gillespie
- Jazz classique

18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera

19.20 Novitads
Informations en romanche

19.30 Journal à une voix
19.35 La librairie des ondes
Lire et écrire en Suisse
- Entretien avec Georges Bratschi
- Entretien avec Odette Renaud-Vernet

20.00 Les concerts de Genève
Les beaux enregistrements de l'Orchestre de la Suisse romande
Il y a dix ans, le 3 décembre 1969

21.20 (s) env. Musique de chambre
A. Bruckner, G.-F. Haendel

22.00 (s) Le temps de créer:
Poésie
Avec «Passage d'un poète» par Mousse Bou-

langer, et des poèmes du poète québécois Pierre Morency
Production: Yvette Z'Graggen

23.00 Informations

Beromunster

6.05 Bonjour
8.00 Notabene
10.00 Agenda
11.55 Pour les consommateurs
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Musique légère
15.00 Notes et notices
16.05 Pour les aînés
17.00 Tandem
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Portrait d'interprète:
Helen Donath, soprano

20.30 Prisme:
Thèmes de ce temps
21.30 Pour les consommateurs
22.05 Music-box
23.05-24.00 Das Schreck-mümpfel

Monte Generi

6.00 Musique et informations
9.00 Radio-matin
11.50 Les programmes du jour
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Chants et musique populaires
14.05 Radio 2-4
16.05 Après-midi musical
18.05 La côte des Barbares
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Cycles
20.30 Blues
21.00 Interdit aux moins de 60 ans
21.30 Disco-mix
23.05-24.00 Nocturne musical

TOM et JERRY

LE DR TOUFFU EST UN SAVANT!
NOUS FAISONS DE LA RECHERCHE... DES EXPERIENCES AVEC DES SOURIS!
HE! S'IL PRENAIT NOS SOURIS!
COSMOPRESS
TU ES DOUÉ, TOM... MAIS NOUS N'UTILISONS QUE DES SOURIS!
WOOO!

INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard

Toujours pas de réponse, Monsieur ?
LA VOITURE DE DUTCH SE DIRIGE A VIVE ALLURE VERS LE PORT DE PLAISANCE DE CHELSEA...
J'ai dû l'assommer un peu, Dutch je ne pouvais plus la tenir !
Personne en vue ?
Toujours pas, Je ferais mieux de me rendre chez Lady Gayford !
C'est bon- Harry, ce sera plus facile de la monter à bord sans éveiller les voisins !
Pas âme qui vive, La chance est avec nous...
A SUIVRE

L'an 2500 French Buck Rogers

T. KIRA ÉTAIT DÉTACHÉE APRÈS DE SATURNE. ELLE VOUS APPRENT...
... UN ENLEVEMENT, UN BREVET... ET UNE THÉORIE !
ELLE A BESOIN D'AIDE... ET C'EST VOUS DEUX QUE JE DESIGNÉ POUR LA SECONDER !

météo

Brèves éclaircies de foehn

Ouest et Valais, sud des Alpes et Engadine: en général très nuageux ou couvert et précipitations, neige dès 1000 m. En Valais, brèves éclaircies de foehn. Température: 4 à 9 degrés cet après-midi. Vent du sud-ouest modéré.
Est: éclaircies dues au foehn puis aggravation du temps.
Evolution pour jeudi et vendredi: ouest et sud: couvert, nombreuses précipitations, surtout au sud, neige dès 500 à 1000 m; est: nébulosité changeante, périodes de foehn.
A Sion hier à 13 heures: couvert, 8 degrés, 4 à Berne, 5 à Locarno et Zurich, 7 à Bâle et Genève, -6 à Sântis, 1 à Vienne, 2 à Prague, 5 à Londres, Berlin, Munich et Innsbruck, 7 à Milan, Amsterdam et Francfort, 8 à Paris et Nice, 11 à Madrid, 14 à Rome, 16 à Lisbonne, 18 à Athènes.

Rapport de la commission des finances sur le projet de budget 1980 de l'Etat du Valais

Avec le message du Conseil d'Etat, le rapport de la commission des finances constitue la base du débat sur le budget. M. Wyer, chef du département, puis chacun des porte-parole des groupes ont tenu à féliciter cette commission pour son excellent travail, accompli dans le plus large esprit de dialogue avec les représentants du gouvernement. Une mention spéciale a été décernée à MM. Hermann Pellegrini et Joseph Kuonen, qui ont rédigé ce rapport bien ordonné, clair, reflétant exactement les conclusions unanimes de la commission. Nous ajouterons que ce texte est bien écrit, ce qui n'est pas un défaut! En le publiant in extenso nous pensons rendre service au public qui a ainsi accès directement aux très importants problèmes que pose un budget soumis aux contraintes des «lignes directrices», de la planification financière, de l'ordre des priorités et, finalement, de la situation économique du pays.

Réd.

La commission des finances est composée de MM. Edouard Delalay, président, Maurice Copt, vice-président, Joseph Kuonen, rapporteur de langue allemande, Hermann Pellegrini, rapporteur de langue française, Raymond Fellay, Vital Jordan, William Loretan, Peter Pfammatter, Francis Pont, Jean Rieder, Justin Roux, Wilhelm Schnyder et René Zuber.

Le budget est un instrument essentiel de la politique économique et sociale des collectivités publiques. Il prévoit et autorise l'ensemble de leurs ressources et de leurs charges. Les dépenses permettent le fonctionnement des services publics et ont également une influence directe sur la marche et l'orientation de l'économie. Les recettes, à leur tour, sont déterminées par l'état général de cette économie.

Un budget dépend donc de la conjoncture et, en Valais, il s'inscrit également dans les lignes directrices, le programme quadriennal 1979-1982 soumis au Parlement.

SUR LE PLAN ECONOMIQUE GENERAL, les conditions de base antérieures ne se sont guère modifiées. L'augmentation des prix du pétrole et de ses dérivés, de certaines matières premières entrave la croissance des pays industrialisés occidentaux et augmente les risques d'évolutions inflationnistes.

Mais le renchérissement, en Suisse, demeure plus faible que dans la plupart des autres pays, en raison surtout des mesures prises par les pouvoirs publics et de l'ajustement du cours nominal et réel de notre franc. Les économistes estiment que les tendances qui ont marqué récemment l'évolution conjoncturelle persisteront durant ces prochains mois. Le niveau élevé du franc suisse demeure cependant un fait préoccupant pour certains secteurs de notre économie.

A court terme, les perspectives économiques paraissent donc favorables, mais il faut se garder d'un optimisme exagéré.

EN VALAIS, la situation économique présente les caractéristiques suivantes:

- **marché de l'emploi**: hormis un chômage saisonnier durant les mois de décembre à mars, pour l'heure, le Valais ne connaît pas de tension particulière sur le marché de l'emploi;
- **main-d'œuvre étrangère**: en 1979, sa progression a été de 1,5%;
- **agriculture**: la production viticole est estimée entre 43 et 45 millions de litres. On prévoit un accroissement de la production animale. Mille neuf cent septante-neuf a été une année normale de production pour les fruits et légumes. Mais, la vente n'a pas suivi et les prix ne couvrent pas les frais de production. La commission des finances est très préoccupée par la mévente des fruits et de certains autres produits de notre agriculture. Elle souhaite que le Conseil d'Etat intervienne auprès des autorités fédérales pour obtenir une meilleure protection d'une branche vitale de l'économie valaisanne et une aide efficace à l'exportation;
- **construction**: l'activité dans le secteur privé s'est normalisée en 1979. Pour 1980, il existe certaines inconnues, notamment en ce qui concerne les répercussions des interdictions de vente aux étrangers. Il ne faut pas compter avec une amplification de l'activité dans le secteur public l'année prochaine;
- **tourisme**: saison d'hiver 1978-1979, recul des nuitées dans l'hôtellerie de 19,2%. Après un démarrage difficile, la saison d'été 1979 a été meilleure durant les mois d'août. Pour la saison d'hiver 1979-1980, les responsables du tourisme valaisan tablent sur un total des nuitées semblable à celui de 1978-1979;
- **industrie**: compte tenu de la conjoncture, la situation est satisfaisante, même si certains secteurs affichent des craintes justifiées.

Situation financière de la Confédération

Le budget de la Confédération pour 1979 prévoit un déficit de 1 milliard 324 millions et celui que vient de présenter le Conseil fédéral pour 1980 prévoit un déficit de 1 milliard 297 millions. L'assainissement de cette situation, dans les années à venir, entraînera inévitablement une diminution des parts cantonales au budget fédéral.

Il ne faut pas perdre de vue ces données générales lors de l'examen et de l'appréciation du budget 1980 de l'Etat du Valais.

Son cadre général se présente ainsi:

Dépenses	Fr. 820 475 600.—
Recettes	Fr. 775 683 700.—

Excédent de dépenses	Fr. 44 791 900.—
----------------------	------------------

Compte tenu des amortissements financiers, le découvert s'établit ainsi:

Excédent des dépenses	Fr. 44 791 900.—
- Amortissements financiers	Fr. 6 830 000.—
Excédent net	Fr. 37 961 900.—

La marge d'autofinancement passe de 81,3 millions (budget 1979) à 68,5 millions (budget 1980).

Si LES PARTICIPATIONS AUX INVESTISSEMENTS DE TIERS restent stables (57,7 millions en 1979 et 57,6 millions en 1980), LES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT accusent une baisse (50,5 millions en 1979 et 48,9 millions en 1980).

Cette tendance à la diminution des possibilités d'autofinancement constitue un sujet de préoccupation pour l'avenir, tant est important l'effet des investissements publics sur l'évolution de l'économie. Pour conserver ou améliorer cette marge d'autofinancement, il importe d'étudier soigneusement toutes les nouvelles dépenses et de limiter les dépenses supplémentaires qui peuvent surgir en cours d'exercice. L'état connu à ce jour des crédits supplémentaires indique qu'un contrôle sévère a été entrepris dans ce domaine, conformément aux vœux des différents groupes parlementaires.

Les dépenses pour le personnel augmentent au fil des années et ceci malgré l'application d'une politique sévère d'engagement des fonctionnaires.

En 1976, les dépenses totales pour le personnel étaient budgétées à 185,2 millions. En 1980, elles s'élèveront à 228 millions. En pourcent de la dépense totale nette, cela se traduit par les chiffres suivants: 44,3% et 49,4%. Par rapport aux impôts directs et indirects, les dépenses pour le personnel passent de 66,7% à 72,9% durant la période considérée. En d'autres termes, pour chaque franc d'impôts directs et indirects, 72,9 centimes concernent, en 1980, les dépenses pour le personnel, y compris la participation cantonale au paiement des traitements du personnel enseignant. La croissance de ces dépenses découle de l'augmentation des tâches confiées à l'Etat, tâches qui ont leur origine dans les lois et décrets.

DÉPARTEMENT DES FINANCES

Inspection des finances

Le programme de l'Inspection cantonale des finances met l'accent sur le contrôle des établissements de l'Etat ou subventionnés par l'Etat. Le travail prévu comporte une part de conseils qui visent à améliorer l'exploitation. Ne faudrait-il pas envisager, à l'avenir et progressivement, un contrôle de la gestion des établissements, en plus du contrôle fiduciaire, sous la forme de directives générales, par exemple?

La commission des finances souhaite que l'Inspection des finances puisse accentuer ses contrôles sur les services de l'Etat, même si les dépenses et les recettes font l'objet d'un examen relativement sûr par le canal de la comptabilité générale.

L'application du règlement du 20 juin 1979 concernant la procédure de vérification de fournitures et travaux commandés par l'Etat du Valais déploie d'heureux effets et facilite le travail de l'Inspection des finances.

Comptabilité générale

La trésorerie de l'Etat est bonne et cette situation favorable est due en partie aux acomptes versés par les contribuables (environ 33 millions). Les excédents de liquidités sont versés à la BCV qui sert un intérêt de 1 ¼ %. Les emprunts qu'il est possible et avantageux de rembourser avant l'échéance sont convertis.

La commission des finances a pris connaissance du système comptable et a formulé quelques remarques et suggestions, pour améliorer le contrôle notamment.

Administration des contributions

Grâce à l'informatique et à une organisation rationnelle, le Service des contributions a fourni toutes les données nécessaires au calcul de l'impôt sur les personnes physiques (fortune et revenu). Les supputations reposent sur les résultats 1979 portant sur les deux tiers des taxations. Ce mode de faire tient compte des augmentations intervenues durant l'exercice 1979 et donne aux prévisions un caractère certain de fiabilité.

L'impôt sur les gains immobiliers peut varier en fonction des dispositions fédérales en matière de vente aux étrangers.

Le rendement de l'IDN tient compte d'une augmentation de 15% pour les personnes physiques et d'une diminution de 10% pour les personnes morales (report des pertes, récession ou reprise des amortissements).

Les autres recettes ont été estimées avec la prudence requise, mais sans aucun pessimisme.

Les locaux qu'utilise le Service des contributions ne favorisent pas les rapports de l'administration et des administrés, au point de vue de la discrétion de rigueur et de la conservation du secret.

Cette situation particulière fournit à la commission des finances une occasion de demander au Conseil d'Etat un inventaire complet des besoins de l'Etat en locaux.

Amendes, concessions, patentes et taxes

La loi sur les établissements publics, entrée en vigueur en juillet 1977, a provoqué de nombreux recours qui portent sur la constitutionnalité de certaines dispositions ou l'application des critères entrant dans le calcul des patentes. Ces recours ont été repoussés par le Conseil d'Etat. Ils sont, actuellement, en deuxième instance, devant le Tribunal administratif.

Le service notifie les patentes aux recourants, mais ne peut pas procéder aux encaissements.

Il serait souhaitable que les motions de nos collègues ayant trait à ces questions soient traitées au cours de la présente session.

Office de statistique

Le travail accompli par l'Office de statistique nous incline à penser que les communes et parfois les services de l'Etat pourraient en tirer un meilleur profit. Celui-ci assurera, en 1980, l'exécution du recensement fédéral de l'agriculture, des immeubles et de la population.

A partir du mois de juin 1980, l'office sera en mesure de publier un bulletin de santé de l'industrie, grâce à la collaboration de 58 entreprises valaisannes.

Registre foncier

Les changements continuels des dispositions fédérales relatives à la vente des immeubles aux étrangers et la quantité de demandes surchargent ce service qui, de plus, vient de céder un collaborateur expérimenté au contentieux du Département des finances. Il faut, cependant, signaler que ce service est à jour dans le traitement des requêtes présentées dans le cadre de la Lex Furgler. Cette surcharge entraîne notamment l'abandon de l'inspection des registres fonciers, tâche importante dévolue à ce service et qui ne peut pas être constamment reportée.

La limitation des crédits alloués par la Confédération freine l'exécution des mensurations. De ce fait, l'introduction du registre foncier dans les communes avance très lentement.

La commission des finances souhaite que le Conseil d'Etat informe le Grand Conseil sur la situation actuelle et future découlant des dispositions fédérales en matière d'acquisitions d'immeubles par des étrangers et sur les travaux de la commission consultative chargée d'étudier l'attribution du contingent cantonal 1980.

Office du personnel

Le Conseil d'Etat a décidé de créer, à titre organique, dans le cadre du budget 1980:

- au contingent	10 postes
- hors contingent	7,7 postes

La création de postes hors contingent correspond à l'extension des tâches confiées à l'administration cantonale.

L'Office du personnel étudie une organisation qui permettrait de mieux employer les forces de travail disponibles, en accroissant la mobilité du personnel à l'intérieur des services ou en prévoyant des échanges entre les services. La commission des finances insiste sur l'importance d'une meilleure coordination entre les départements et les services.

Il existe aujourd'hui un cahier des charges pour toutes les fonctions (environ 460).

La commission des finances a pris connaissance de l'achèvement des travaux entrepris dans le cadre de l'AGF. Le coût de cette opération pour l'assistance scientifique extérieure est de 300 000 francs.

Service de l'informatique

Les salaires sont traités par l'ordinateur et il serait intéressant de connaître dans quelle mesure la section des traitements a été allégée. L'informatique ne permet que des économies réduites de personnel, car des tâches nouvelles apparaissent.

Le contrôle des citernes a été mis sur ordinateur. Le fichier étant vendu aux entreprises qui s'occupent de révisions de citernes, cela pose le problème général de l'utilisation des fichiers.

Economat

Le personnel de l'économat travaille dans des locaux qui ne correspondent plus aux exigences d'une exploitation rationnelle. L'économat exploite une activité intéressante en faveur de l'édition scolaire, dans le cadre de la coordination romande et suisse.

DÉPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

En 1980, notre canton doit effectuer les travaux préparatoires au versement des contributions à la surface, selon les directives fédérales. Les frais de ces travaux s'élèveront à 200 000 francs.

Une commission fédérale est venue en Valais où elle a procédé à une vision locale, en vue d'un déclassement de la zone de Sierre à Brigue, en plaine uniquement. Cette opération aurait une influence financière négative pour les propriétaires de bétail et les bénéficiaires de primes aux cultures céréalières, etc. Les pertes possibles justifient une intervention du Conseil d'Etat auprès de l'administration fédérale.

Domaines

Le domaine de Viège est déficitaire. Cela est dû au morcellement des terres, à l'impossibilité d'une extension, à la vente difficile des fruits et à l'aspect saisonnier des cultures.

L'école d'agriculture de Viège reçoit huit élèves par année pour l'enseignement agricole, effectif qui paraît très faible. Les autres classes sont bien fréquentées.

Le domaine de Châteauneuf est bénéficiaire grâce à sa structure et à la culture de la vigne et du blé qui sont également les points forts de l'économie agricole suisse.

L'école d'agriculture de Châteauneuf est bien fréquentée: 147 garçons et 64 filles sur les trois années en cours.

Le domaine des Mangettes est également déficitaire. On pratique surtout l'élevage dans ce centre d'expérimentation et d'essais.

Industrie laitière

La fusion des laiteries de Ried-Brig - Termen et des alpages du Simplon a été entreprise. Capacité totale de la nouvelle laiterie: un million de litres.

On prévoit également à Sierre une cave de stockage pour le fromage à raclette, afin d'y conserver 20 000 pièces.

Améliorations foncières

Contrairement aux années précédentes, les demandes d'investissements sont très fortes. Les promesses de la Confédération seront tenues et le crédit cantonal sera entièrement utilisé.

Pour 1980, le contingent fédéral n'est pas encore connu. On espère qu'il sera le même qu'en 1979. On craint toutefois une légère baisse par rapport à l'estimation prévue.

Le projet d'adduction d'eau potable de la région d'Aletsch est toujours en suspens.

Les engagements pour 1980 sont de 8 800 000 francs répartis de la manière suivante:

Haut-Valais:	Fr. 3 100 000.—
Bas-Valais:	Fr. 4 300 000.—
Alpages:	Fr. 1 400 000.—

Crédit agricole

La Confédération ne nous versera aucun crédit nouveau, alléguant que d'autres cantons sont encore plus mal lotis que le nôtre. C'est donc un service qui s'autofinance.

Les crédits totaux annuels accordés s'élèvent à environ 29 millions.

Police sanitaire du bétail

Si la situation est favorable dans le domaine de la rage, en revanche une nouvelle maladie a fait son apparition: l'IBR-IPV, maladie des voies respiratoires et génitales qui se transmet par virus sur les bovins.

L'Etat doit rappeler aux communes leurs obligations dans l'élimination des déchets carnés et des os.

Commerce, industrie et travail

Les communes pourraient collaborer plus efficacement au reclassement des chômeurs. Les implantations industrielles nouvelles deviennent difficiles. Il sera nécessaire de revoir notre politique dans ce domaine.

Office du logement

Les rénovations, faute de moyens, ne sont plus subsidiées par la Confédération et les constructions nouvelles, en regard des prescriptions de la loi, ne sont presque plus possibles.

Economie montagnarde

Les études des aménagements régionaux sont pratiquement terminées. Le Haut-Valais commencera en 1980 à procéder aux remboursements des crédits reçus.

Tourisme

L'utilisation des crédits supplémentaires alloués à l'UVT se fait normalement. Mais la commande d'un nouveau film a été confiée à un réalisateur confédéré et non pas à un cinéaste valaisan, ainsi que cela avait été demandé.

Le remboursement à l'UVT des taxes d'hébergement n'est pas régulièrement effectué.

Il semble qu'il y ait trop de somnations et de taxations d'office. Il faut prévoir un meilleur système de recouvrement pour éviter le manque à gagner actuellement constaté. L'encaissement des taxes de la parahôtellerie, tel que prévu par la loi, est difficilement applicable.

Dans l'hôtellerie, le manque de moyens financiers est flagrant, malgré la loi sur l'aide à l'encouragement hôtelier. La manne fédérale va surtout aux cantons des Grisons et de Berne:

Valais:	8,7 %
Grisons:	28,6 %
Berne:	33 %

Office social de protection des travailleurs

Pour la première fois, une statistique interne des conflits du travail par branche professionnelle a été effectuée. Elle permet une meilleure intervention des inspecteurs. De tous les conflits, le 10 % environ est soumis à la commission cantonale d'arbitrage.

Le règlement des adjudications doit absolument être revu et corrigé pour lutter notamment contre certaines ententes, conformément à la pratique actuelle du Conseil d'Etat.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

La politique gouvernementale 1979-1982, relative à la formation professionnelle, déclare vouloir intensifier l'aide au placement des apprentis. Ces intentions sont insuffisamment suivies par l'Etat du Valais. D'une enquête réalisée, il res-

sort qu'il n'y a que 26 apprentis de commerce et 6 apprentis de bureau dans l'administration cantonale.

Service administratif

Notre canton est un des seuls à distribuer, dans le cadre des subventions aux études, à la fois des bourses et des prêts d'honneur. Cette dernière forme d'aide repose sur le principe de l'autofinancement. Les bénéficiaires remboursent les prêts, dès la fin de leurs études.

Enseignement primaire et écoles normales

En automne 1979, 20 nouvelles classes primaires ont été ouvertes dans le canton et 19 ont été fermées. Quatre classes des écoles normales ont dû être supprimées. Les effectifs des classes enfantines varient de 11 à 30 élèves environ, suivant l'éloignement des centres scolaires par rapport aux habitations. Les classes à faibles effectifs ne sont en général ouvertes qu'une demi-journée. Le personnel enseignant assume ainsi la responsabilité de deux classes.

Enseignement secondaire

Un crédit de 800 000 francs prévu au budget pour la construction d'une deuxième salle de gymnastique à Brigue est actuellement bloqué par ce service. Une récapitulation des frais payés à ce jour est nécessaire. Des difficultés imprévues au départ de la construction étant apparues, le département est contraint à présenter un nouveau décret pour cet objet.

L'aide aux universités de 101 000 francs figure au budget 1980. Un décret sera soumis au Grand Conseil, puis au peuple, et devrait entrer en vigueur en 1981. Ce décret prévoit une aide de 3000 francs par étudiant en 1981-1982-1983, de 4000 francs en 1984-1985 et de 5000 francs en 1986. Actuellement, 1420 Valaisiens étudient dans les universités suisses.

Pour l'école commerciale de Sierre, il est prévu au budget un montant de 60 000 francs qui servira à l'aménagement de l'école de Goubing. En attendant la construction d'un nouvel établissement, une nouvelle convention sera passée avec l'abbaye de Saint-Maurice. La commune de Sierre a choisi le terrain où sera construit la nouvelle école de commerce. Il est situé au quartier du Paradis.

Formation professionnelle

Actuellement, 5800 apprentis sont en formation. De 1970 à 1978, le nombre des apprentis a passé de 4105 à 5606.

Formation professionnelle des handicapés

Des apprentissages pratiques sont organisés par le centre ORIPH. Cette formation existe dans notre canton depuis plus de dix ans. Elle n'est autorisée que sur la base d'un rapport d'un office d'orientation ou de l'AI. Le canton devrait examiner la possibilité d'un engagement des handicapés dans ses services.

Sports aux apprentis

Selon l'ordonnance du Conseil fédéral du 14 juin 1976, les cantons sont tenus d'instituer l'enseignement obligatoire de la gymnastique et des sports au plus tard au début de l'année 1986. Pour être en mesure de satisfaire aux exigences de cette ordonnance, le canton du Valais se trouverait dans l'obligation de construire six nouvelles salles de gymnastique. La commission des finances estime que ce problème pourrait être résolu par un autre moyen que la construction de nouvelles salles.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES

Une subvention cantonale de 250 000 francs est prévue au budget 1980 pour la construction d'un home dans le Haut-Valais. Il recevra les cas sociaux. La participation de la Confédération à cette œuvre est de 40 % au minimum.

HIER AU GRAND CONSEIL

Cette marge d'autofinancement en peau de chagrin

Suite de la première page

Voici donc les renseignements donnés, hier, au Grand Conseil, par M. Edouard Delalay, président de la commission des finances.

On constate d'abord que les frais de personnel ont augmenté, en deux

ans, de 35 millions ou de 18 %, alors que les recettes fiscales ont progressé, par rapport au compte 1978, de 36,5 millions ou de 13 %. La conclusion s'impose donc que la charge supplémentaire qui pèse sur le contribuable a été presque entièrement absorbée par l'accroissement des frais de personnel tenant à l'effectif, à la compensation du renchérissement et à l'adaptation réelle des salaires.

Toujours en comparant le compte 1978 et le budget 1980, les écarts les plus significatifs apparaissent aux dépenses dans les postes suivants : Département de l'économie publique : + 23,8 millions, soit 35 %. Département de l'instruction publique : + 18,6 millions, soit 10 %. Département de justice et police : + 6,6 millions, soit 14,2 %. Département de la santé publique : + 9,7 millions, soit 15,8 %.

Seul le Département des travaux publics accuse une diminution de ses dépenses de 2,7 millions.

Pour l'économie publique, l'écart s'explique par les montants attribués par le canton à l'aide en matière d'investissements. Au Département de l'instruction publique, il s'agit surtout de la rétribution du personnel enseignant, les dépenses de construction étant en diminution, aussi bien au niveau primaire que secondaire. La même remarque est valable pour le Département de justice et police, à savoir que ce sont les frais de personnel qui augmentent. Pour la santé publique, les subventions aux frais d'exploitation des établissements sanitaires expliquent la progression par rapport au compte 1978.

En conclusion, on peut affirmer qu'à part les 20 millions du Département de l'économie publique destinés à financer des investissements, les écarts par rapport au compte 1978 sont dus à l'explosion des frais de fonctionnement, qu'il devient véritablement difficile de maîtriser. Or, la tendance s'amplifiera encore à l'avenir avec les frais pour la formation supérieure et le coût de la santé. Sans faire preuve d'immobilisme, il est permis de penser qu'un frein à la législation est nécessaire et que l'incidence en personnel est à pren-

Les causes du mal et les remèdes qui s'imposent

En présentant le budget, après la conférence de presse donnée par M. Wyer, nous avons insisté sur les effets de la politique du « tout à l'Etat ». Dans son rapport, la commission des finances constate que « pour chaque franc d'impôts directs et indirects, 72,9 centimes concernent, en 1980, les dépenses pour le personnel, y compris la participation cantonale au paiement des traitements du personnel enseignant. La croissance de ces dépenses DÉCOULE DE L'AUGMENTATION DES TÂCHES CONFIEES À L'ÉTAT, TÂCHES QUI ONT LEUR ORIGINE DANS LES LOIS ET DÉCRETS. » Nous voici au cœur du problème !

L'inflation en recrudescence provoque le renchérissement, donc l'explosion des frais de fonctionnement. On vient de voir les effets de cette explosion sur les dépenses pour le personnel. Mais comme l'a relevé M. Delalay et, avec lui, M. Wyer, chef du département, et d'autres intervenants, c'est aussi - nous dirons surtout ! - la marche trop accélérée de notre moulin cantonal à lois et décrets que nous devons cette montée par l'ascenseur des frais de fonctionnement.

Pour le groupe DC, M. Pierre Moren a dit que l'on ne pourrait plus continuer à cette cadence, tant la législation pèse sur les finances publiques. M. Paul Schmidhalter, pour le groupe DC du Haut, a tenu à peu près le même langage, en insistant sur la nécessité d'un contrôle strict des investissements et d'une politique basée sur des décrets, non plus sur des règlements.

MM. Albert Bass (pour les chrétiens-sociaux), Bernard Morand (groupe radical), Lucien Rosset (groupe socialiste) et André Mabilard (MSI) ont tous partagé les soucis de la commission des finances face à cette « évolution dangereuse », qu'il s'agit de maîtriser. Si les moyens proposés dans ce but ont révélé de fortes nuances, tout le monde tomba d'accord pour demander que l'on appuie sur la pédale du frein. Et pour constater, en définitive, que le budget 1980 ne pouvait être que ce qu'il est puisque l'Etat est bien obligé d'exécuter les tâches qu'on lui confie, avec les seuls moyens dont il dispose ! D'où une entrée en matière non combattue et de bonnes résolutions par brassées...

Le pas à franchir

Face à cette excellente disposition d'esprit de la Haute Assemblée, M. Hans Wyer, chef du Département des finances, était aux anges. Merci, Messieurs, dit-il aux députés, de partager nos soucis, de plaider en faveur de la recherche d'un budget équilibré, de trouver alarmant le rétrécissement de la marge d'autofinancement. Mais il s'agit maintenant de mettre en pratique les bonnes résolutions, de faire le pas décisif qui consiste à NE PLUS ENFLER LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT par des propositions engageant des dépenses non couvertes par des recettes ad hoc !

Nous revoici face à cette politique du « tout à l'Etat » ! Il est bien clair que si le budget 1980 a pu réserver 106,5 millions pour les investissements, alors que la marge d'autofinancement en peau de chagrin tombe de 75,1 à 64,3 %, le résultat ne peut être qu'un lourd déficit. Toute la matinée, on a entendu les porteparole des groupes déplorer l'explosion des frais de fonctionnement, plaider pour le coup de frein à leur donner. Et qu'a-t-on enregistré en fin de cette même matinée ? Une proposition du club culturel nouveau-né d'augmenter de 820 000 francs le budget du Département de l'instruction publique, une demande du député Lauber pour le CVPO de porter de 19 à 24 millions le poste pour travaux et études « d'autres routes » cantonales et une proposition du groupe socialiste (M^{me} Evéquo) de porter de 6 800 000 francs à 10 200 000 francs le montant des subventions aux caisses-maladie reconnues ! Ce n'est certainement pas cette manière de « franchir le pas » qu'envisageait M. Wyer, et il lui a été facile de conclure, face à ces propositions, qu'entre les bonnes résolutions du matin et les faits de midi, il y a des raisons que la raison ne comprend pas...

La situation économique

L'examen du budget s'accompagne tout naturellement du survol de la situation économique du canton. Le rapport de la commission des finances consacre une large part à cet examen. Nous y renvoyons nos lecteurs. Son président, M. Delalay, a

fait plus particulièrement état du marasme dans lequel se débat le secteur des fruits et des légumes et s'est livré aux considérations suivantes, qui méritent d'être soulignées :

« Les événements de cette année démontrent que cette branche de notre économie est dans une situation catastrophique, aussi bien pour les professionnels que pour les ouvriers paysans, qui forment une classe très intéressante de contribuables pour le fisc cantonal et communal. Il a été rappelé dans les débats de la commission des finances que le prix de vente des pommes était de 80 à 90 centimes en 1955 et qu'il se trouve aujourd'hui à 47 centimes, malgré une inflation de 230 %. Le produit brut d'un kilo de pommes équivalait à la valeur de deux œufs et, dès lors, la rentabilité ne peut être calculée qu'en termes négatifs. Nous sommes conscients que le Gouvernement cantonal ne dispose pas à cet égard des leviers de commande. Une première démarche du conseiller d'Etat Genoud, chef du Département de l'économie publique du canton, a amené un succès en ce qui concerne le relèvement des droits de douane sur les produits agricoles concurrents. Nous le félicitons de ce résultat positif pour l'agriculture valaisanne qui a immédiatement soulevé l'opposition des milieux consommateurs. La solution doit être trouvée dans une autre direction également et nous sommes d'avis que le Conseil d'Etat doit intervenir de manière ferme auprès du Conseil fédéral pour obtenir que la production excédentaire suisse fasse l'objet d'une véritable politique de prise en charge et d'aide à l'exportation. L'intervention fédérale se montre généreuse, lorsqu'il s'agit d'autres secteurs comme l'industrie des machines ou l'horlogerie. Les producteurs de fruits et de légumes sont en droit d'attendre les mêmes soins, cela d'autant plus que l'objectif est de maintenir une agriculture indigène saine et apte à satisfaire le marché en cas de fermeture des frontières. »

M. Bernard Morand, pour le groupe radical, a également traité des difficultés de ce secteur de notre agriculture, qui doit être mieux protégé. Il a parlé aussi de l'hôtellerie qui doit être restructurée et suggéré, en faveur de l'industrialisation du canton, la création de parcs régionaux par ententes intercommunales. M. Rosset (soc.) s'est montré « très » nuancé dans l'appréciation de la situation et a abordé le problème de l'exportation du chômage.

M. Bernard Morand, pour le groupe radical, a également traité des difficultés de ce secteur de notre agriculture, qui doit être mieux protégé. Il a parlé aussi de l'hôtellerie qui doit être restructurée et suggéré, en faveur de l'industrialisation du canton, la création de parcs régionaux par ententes intercommunales. M. Rosset (soc.) s'est montré « très » nuancé dans l'appréciation de la situation et a abordé le problème de l'exportation du chômage.

M. Bernard Morand, pour le groupe radical, a également traité des difficultés de ce secteur de notre agriculture, qui doit être mieux protégé. Il a parlé aussi de l'hôtellerie qui doit être restructurée et suggéré, en faveur de l'industrialisation du canton, la création de parcs régionaux par ententes intercommunales. M. Rosset (soc.) s'est montré « très » nuancé dans l'appréciation de la situation et a abordé le problème de l'exportation du chômage.

Le mot de la fin

Entrée en matière sur le budget voté, soucis partagés, mais bonnes résolutions que... l'on s'empresse d'oublier : telle pourrait être la conclusion de la séance d'hier, au Grand Conseil.

Nous laisserons toutefois le mot de la fin au député Pierre Moren, qui a clairement résumé la situation : « Cette marge d'autofinancement devenant toujours plus mince doit nous inciter à tout mettre en œuvre pour lui redonner une consistance convenable. Comme il n'est pas question d'augmenter les impôts, chacun de nous doit donc savoir ce qui lui reste à faire... »

Ordre du jour de ce matin mercredi

- projet de budget pour l'exercice 1980, suite (prés. E. Delalay, rapp. H. Pellegrini) ;
- projet de modification du règlement du 19 avril 1968 fixant le statut des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat du Valais et du règlement du 19 mai 1976 abrogeant et remplaçant le règlement du 13 décembre 1972 concernant l'engagement des fonctionnaires et employés de l'Etat du Valais (prés. J. Zumtaugwald, rapp. Fr. Rouiller) ;
- projet de règlement fixant le traitement des magistrats de l'ordre exécutif (prés. P.-A. Bornet, rapp. Beat Salzman) ;
- projet de modification du décret du 7 février 1973 concernant le traitement du personnel enseignant des écoles primaires et secondaires (prés. J. Zumtaugwald, rapp. Fr. Rouiller) ;
- motion Joseph Blatter et consorts pour une politique culturelle plus active.

Rapport de la commission des finances sur le projet de budget 1980 de l'Etat du Valais

Suite de la page 6

DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

Centre de rééducation de Pramont

Après une année d'exploitation, il est possible d'affirmer que le budget 1979 ne sera pas respecté. Chaque détenu coûte 100 francs par jour, subventions fédérales non comprises. Le centre de Pramont « héberge » actuellement 26 « pensionnaires ». Il peut en recevoir 40.

La commission des finances prie le Conseil d'Etat de fournir au Grand Conseil un rapport sur le fonctionnement et l'exploitation du centre de Pramont.

Corps de police

L'effectif du corps de police est resté stable. On a enregistré plus de démissions que prévues. Seize nouveaux apprentis sont en formation et vingt aspirants seront formés à partir du début 1980.

La criminalité économique connaît une croissance inquiétante et, à l'avenir, il sera nécessaire d'envisager la formation de spécialistes pour lutter contre cette forme de criminalité.

Quatre appartements sont libérés dans le bâtiment de police à Martigny. Les locations pratiquées sont trop élevées et il n'est pas possible de contraindre les agents à louer les appartements de service.

Le département étudie le transfert de la préventive dans le bâtiment de police de Martigny, en occupant des locaux commerciaux.

A la suite d'une erreur de transmission, le poste VIII, A, g 2, de 166 000 francs doit être porté à 300 000 francs.

Police du feu

Les récents incendies de forêts qui ont ravagé et détruit d'importantes zones boisées du canton ont engendré des dépenses considérables. Les frais d'interventions s'élèvent dans chaque cas à plusieurs centaines de milliers de francs. De plus, les travaux de reboisement et de protection indispensables vont se chiffrer par millions de francs. La commission des finances propose de rechercher un nouveau système d'alimentation et d'utilisation du fonds de reboisement constitué par les bourgeoisies et les autres collectivités publiques.

Protection civile

Les contributions de remplacement versées aux communes par les propriétaires dispensés de construire un abri privé doivent servir à créer un fonds de réserve communal affecté à la construction d'abris publics, l'Inspection des finances étant chargée du contrôle de ce fonds.

Le conflit entre l'Etat du Valais et Torsa S.A. fait l'objet d'une cinquième sentence du tribunal arbitral. Une nouvelle convention réglant les modalités d'exploitation du centre d'instruction de Sierre doit être établie dans le plus bref délai.

Service des automobiles

On constate un retard d'une année dans le contrôle périodique des véhicules. Les trois pistes de contrôle ne sont pas utilisées au maximum de leurs capacités. Le pourcentage d'échecs aux examens de conduite est particulièrement élevé pour les candidats qui n'ont pas suivi les cours d'auto-école. Pourcentage d'échecs par tranche d'âge : jusqu'à 25 ans : 24 %, de 24 à 40 ans : 31 % et à partir de 40 ans : 39 %.

Le retrait fractionné du permis a toujours été écarté, afin de faciliter les contrôles et de garder le bénéfice de la valeur éducative du retrait.

DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Hôpital psychiatrique de Malévoz

La rénovation du bâtiment « Le Torrent » sera achevée durant le premier trimestre 1980.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Le projet de budget 1980 prévoit une diminution de dépenses par rapport au budget 1979 d'environ 6 millions, à la suite de la réduction des dépenses budgétées pour la construction des routes nationales. Le présent budget respecte les lignes directrices et le plan financier 1979-1982.

La situation économique générale ainsi que la situation dans le secteur de la construction justifient le budget proposé. Les investissements prévus dans le génie civil permettront de maintenir le niveau de l'emploi.

Office administratif

Les téléphériques sont confrontés au problème que leur pose la concurrence de la route. Une étude demandée à une commission d'experts devrait établir si, dans certains cas, ne s'impose pas une solution de rechange, c'est-à-dire le remplacement du téléphérique par un service automobile.

Routes nationales

Les travaux du Simplon pourront être poursuivis comme prévus en 1980. La même remarque peut être faite pour les travaux prévus entre Saint-Maurice et Riddes. Les travaux du Rawyl ne pourront reprendre que lorsque le service sera en possession des résultats de l'expertise en cours concernant les déficiences constatées au barrage de Zeuzier.

Construction et correction des routes cantonales

Selon le programme d'aménagement du réseau routier établi dans le cadre des lignes directrices, la priorité est accordée à la route du Grand-Saint-Bernard et à la route du Lötschberg.

Les 19 millions prévus pour les autres routes sont attribués comme il suit, par région : Haut-Valais : 7 000 000 ; Centre : 6 500 000 ; Bas-Valais : 5 500 000.

Entretien et réfection des routes

La réorganisation de ce service touche à sa fin. Les sommes budgétées ne permettent pas encore la construction de dépôts décentralisés. Pour la bonne marche de ce service et pour faire des économies à long terme, la construction de ces dépôts décentralisés s'impose.

Bâtiments

Le projet du bâtiment de police de Brigue a été modifié, ce qui retarde le début des travaux.

Office de planification

Selon une décision du Conseil d'Etat, cet office va être intégré dans le service de l'architecte cantonal. Cette solution est-elle la meilleure, à la veille de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire ?

DÉPARTEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne le fluor, les travaux d'assainissement se poursuivent normalement. L'achat d'un laboratoire mobile permettra à l'avenir de surveiller de près les émanations nocives et d'intervenir en temps utile. Afin d'améliorer encore le rendement des stations d'épuration, il est absolument nécessaire d'effectuer les contrôles prévus.

Forêts

L'engagement d'un adjoint au forestier cantonal devrait amener le service à vouer une attention particulière à la formation des jeunes. Le programme d'investissement peut continuer normalement. Aucun relâchement des efforts ne saurait être toléré dans ce domaine.

Nous rappelons les précédentes interventions de la commission des finances concernant l'entretien des forêts et son absolue nécessité.

Energie

Le préposé à l'énergie est directement subordonné au conseil que préside le chef du Département des finances. Il s'est occupé d'organisation et de la constitution d'un groupe de travail. Les réalisations concrètes sont les mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments de l'Etat et une décision de principe des Gouvernements vaudois et valaisan en vue d'actualiser les études d'aménagement du Bas-Rhône.

CONCLUSIONS

Par rapport à la planification 1980, le projet de budget respecte, dans les grandes lignes, les prévisions. L'endettement ne dépasse pas les normes arrêtées pour l'ensemble de la période 1979-1982. Mais, toute l'opération pourrait être compromise par une diminution encore plus forte des prestations de la Confédération. Les parts du Valais aux recettes fédérales sont déjà de 8,9 millions inférieures aux estimations de 1980.

Les efforts entrepris ces dernières années en vue d'arriver à un équilibre budgétaire ont été poursuivis, dans le respect des priorités fixées par la planification.

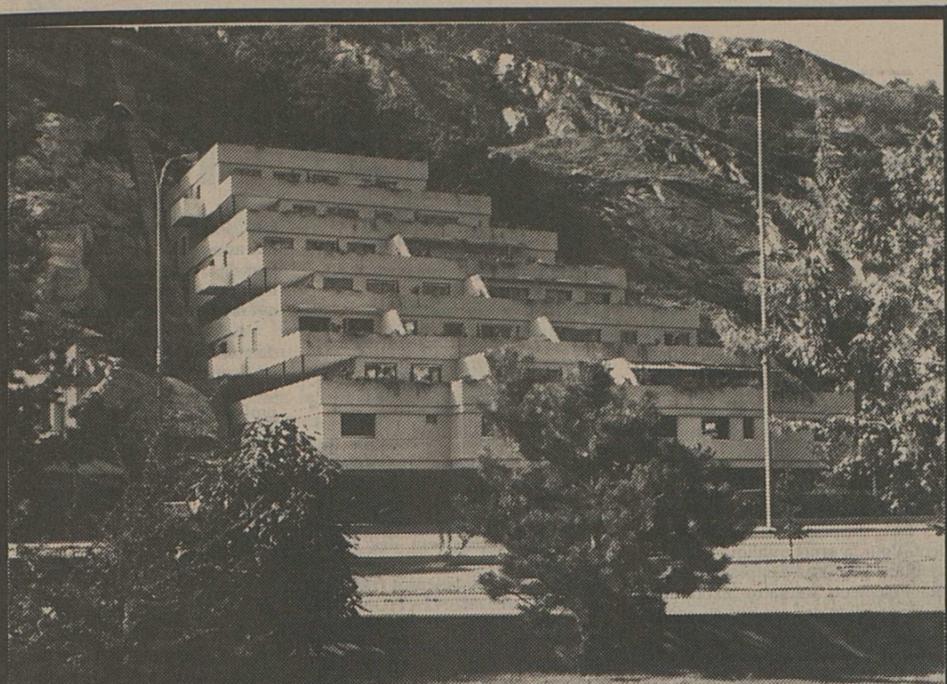
La politique gouvernementale d'encouragement de l'économie pourrait être entravée par la diminution de la marge d'autofinancement. Il conviendra d'accorder une attention toute particulière à ce point. Car le recours à des emprunts altérerait la situation financière actuelle qui est favorable et qui permet d'envisager des actions de relance économique, si cela était nécessaire.

Nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à l'unanimité, à accepter le projet de budget 1980.

Le rapporteur de langue française : H. Pellegrini

Médaille d'argent pour le film de l'UVT

Nous apprenons que le film de l'UVT Valais - 4 saisons vient d'obtenir la médaille d'argent au Festival international du film et de la TV, catégorie tourisme, à New York. Valais - 4 saisons est un assemblage de diverses séquences tirées des films Valais - hiver et Valais - été réalisés en 1975 et 1977. Rappelons que le film Valais - hiver a déjà obtenu une médaille d'or, trois d'argent, une de bronze et le premier prix du public (95 % du public en Italie). Il est réjouissant de constater aujourd'hui que la combinaison de ces deux films soit si hautement appréciée du public et des spécialistes en publicité touristique.



A vendre à Sion dans le bâtiment grand standing

Appartements de 3 à 7 pièces

- Aménagements au gré du preneur.
- Insonorisation
- Terrasse - Vue.
- Garage - Parc extérieur.
- Prise de possession immédiate.

Renseignements et visite auprès des copropriétaires:

- M. Raymond Nellen Sion, tél. 027/22 20 50
- M. Arthur Revaz Sion, tél. 027/22 84 41
- M. André Couturier Sion, tél. 027/22 82 37
- M. René Comina Sion, tél. 027/22 42 01

A louer ou à vendre dans l'immeuble: studios meublés

L'ESCALADE

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Berthod Transports Bramois cherche

chauffeur de train routier

Tél. 027/31 12 51.

36-32427

Boucherie-alimentation des Haudères cherche

jeune boucher qualifié et dame ou jeune fille

pour le ménage et aider au magasin d'alimentation.

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 027/83 11 20 ou 83 18 39.

36-32511

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA.
NEUCHÂTEL

La division des ventes de nos produits bien connus:

Marlboro - Muratti - Philip Morris - Brunette - Flint - Bastos, etc., cherche un

jeune représentant

(21-25 ans)

pour la région Vaud - Valais, avec domicile de préférence dans le Bas-Valais.

Le poste de travail:

- bonne formation commerciale de base et/ou expérience de la vente (service externe),
- grande facilité de contact aussi bien avec les consommateurs qu'avec nos partenaires commerciaux,
- bonne présentation, entregent,
- très disponible de son temps,
- permis de conduire,
- langue maternelle française, très bonnes connaissances d'allemand indispensables.

Nous offrons:

- formation de base et formation continue par nos soins,
- autonomie dans le travail et appui efficace,
- excellent esprit d'équipe, jeune, enthousiaste et dynamique,
- conditions de travail et de rémunération d'une grande entreprise,
- prestations sociales de premier ordre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes, accompagnées des documents usuels, aux **Fabriques de tabac réunies SA**, service de recrutement, 2003 Neuchâtel.

37-150

FTR 2003 NEUCHÂTEL

Entreprise du génie civil du Bas-Valais, cherche

un(e) comptable

avec quelques années d'expérience pour tous travaux de comptabilité, salaires, décomptes de charges sociales, etc. Date d'entrée janvier 1980 ou à convenir. Ambiance de travail agréable. Salaire selon capacité.

Ecrire sous ch. 3350 à Orell Füssli Publicité SA, 1870 Monthey.

Cherchons

manœuvres d'usine

temporaires et fixes.

Tél. 027/55 18 73.

36-6821

Ecole de jeunes gens cherche, pour janvier 1980 ou date à convenir

une gouvernante

pour supervision du personnel de maison, de cuisine et de buanderie et pour relations avec les fournisseurs.

Ce poste requiert des qualités humaines et un esprit d'initiative. Connaissance des langues souhaitée. Eventuellement emploi à mi-temps.

Faire offres sous chiffre PS 902411 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Jeune homme

16 ans, aimerait apprendre le français, cherche place dans l'hôtellerie (cuisine) Entrée: 1-15.12 Région: Bas-Valais.

Faire offre à: Peter Eyer Hôtel Touring, Naters *36-32515

Cuisinier

français, sachant travailler seul, ou second, cherche place dans station, pour la saison d'hiver.

Tél. 0033 (92) 72 19 70 *36-302856

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Café à Sion engage

sommelière

Bon salaire. Entrée 1^{er} décembre

Tél. 027/22 15 62. 36-1202

innovation
MARTIGNY

Pour tous vos achats ALIMENTATION

Nous livrons à domicile dès Fr. 25.-

GRATUITEMENT

Service rapide et consciencieux

Tél. 026/2 28 55/56, int. 21



Parking gratuit - Tél. 026/2 28 55 - Livraison à domicile gratuite

Meubles Furrer - Sion

Pour compléter notre personnel, nous cherchons

représentant

pour le rayon du Valais central.

Nous offrons:

- place stable au sein d'une petite équipe,
- formation faite par la maison,
- larges possibilités de rémunération.

Age idéal: entre 25 - 35 ans.

Faire offre à: MEUBLES FURRER Avenue de Tourbillon 47 1950 SION Tél. 027/23 33 39.

36-12333

De l'argent comptant immédiat

par poste: un chèque dans une enveloppe neutre, encaissable en tout temps à chaque guichet postal! Discret, simple, commode!

p. ex. Fr. 6'000.-, remboursables selon désir en 12 jusqu'à 60 mensualités de Fr. 136.80 à Fr. 539.25.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise:

libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de maladie/accident, **2.** en cas d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue!

Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.



Herzog BSR

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de

Fr. _____ Mensualité désirée _____ env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue/no _____

N.P./lieu _____

Né(e) le _____ État civil _____

Profession _____

Employeur _____

Salaire mensuel Fr. _____ Revenu de l'épouse Fr. _____

Date _____

Signature _____

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

027
21 21 11



SUR NOS ECRANS par Hermann Pellegrini



Le dernier secret du Poséidon

d'Irwin Allen



Le dernier secret du Poséidon, une suite qui n'est que la pâle copie d'un grand succès.

Genre: aventures. **Origine:** Etats-Unis, 1979. **Réalisateur:** Irwin Allen. **Scénario:** Nelson Gidding, d'après Paul Gellico. **Images:** Joseph Biroc. **Musique:** Jerry Fielding. **Montage:** Bill Brame. **Interprètes:** Michael Caine (Michael Turner), Sally Field (Celeste), Karl Malden (Wilbur), Peter Boyle (Mazetti), Telly Savalas (Svevo), Shirley Jones (Gina), Shirley Knight (Hannah), Jack Warden (Meredith), Slim Pickens (Tex), Mark Hamon (Larry), Angela Cartwright (Teresa).

Il y a sept ans, Irwin Allen renouait avec la tradition du film d'aventures à grand spectacle et son *Aventure du Poséidon* régalaient les amateurs du genre et d'un cinéma de pur divertissement. Heurté par une immense lame de fond, un luxueux bateau de croisière se retournait complètement. Alors commençait une lutte pour la survie qui était conduite avec un art très sûr par Irwin Allen. Dans un climat d'angoisse fort bien entretenu, les survivants s'efforçaient de gagner la surface, au milieu de nombreuses embûches. Les effets spéciaux étaient très réussis, les interprètes parfaits. C'était une incontestable réussite. Cette suite n'est qu'une pâle copie du premier film qui connut un succès mondial mérité.

Nous voici donc à nouveau dans l'épave retournée du grand navire qui menace de couler et d'exploser à chaque instant. Deux groupes d'aventuriers arrivent près d'un bateau en détresse. Le premier, commandé par le docteur Svevo, se propose de recueillir les éventuels rescapés restés à bord. Le second, dirigé par Mike Turner, le patron d'un remorqueur de sauvetage, veut s'emparer de la fortune restée dans la carcasse. Les deux groupes unis découvrent bien vite quelques survivants. Mais leur entente ne dure guère. Le docteur Svevo, un fief margoulin, part à la recherche d'une mystérieuse marchandise qui vaut une fortune. Quant à Turner, il parvient à atteindre la salle des coffres où se trouve une fortune en or, bijoux et argent. Tous les personnages vont se livrer à une véritable guerre de gangs pour s'approprier les richesses du navire avant qu'il ne sombre.

Spécialiste du film catastrophe, Irwin Allen s'est ici «emmêlé les pinceaux». Il a mélangé maladroitement l'opération de sauvetage et l'affrontement des méchants et des moins bons qui

finissent par devenir tout à fait bons. Il accumule les poncifs, reprend des situations éculées et mène son affaire avec mollesse. Ses acteurs mal dirigés causent beaucoup dans les décors sauvés de la rouille et rafraîchis pour la circonstance.

Cette seconde mouture laborieusement ficelée, sans être vraiment ennuyeuse, prouve, une fois de plus, qu'il faut de l'imagination pour exploiter un filon. Il ne suffit pas de reprendre une situation insolite et des décors spectaculaires et d'y laisser patauger quelques acteurs populaires. **Sion, cinéma Arlequin** (à partir de jeudi).



Irwin Allen exploite maladroitement un filon.

Une grande reprise

LE GUÉPARD

de Luchino Visconti

Descendant d'une des plus anciennes familles de l'aristocratie lombarde, mais aussi progressiste nourri de Marx et d'Engels, Luchino Visconti a trouvé dans le roman de Lampedusa une riche matière qui lui a permis de concilier les deux aspects de sa personnalité, en peignant la fin d'un monde et la naissance d'un autre. Détaché de lui-même et des vanités du monde, le vieux prince Salina sait qu'il va mourir et pressent que sa mort va coïncider avec celle de sa caste. Les troupes de Garibaldi ont débarqué en Sicile pour en chasser les Bourbons. Le pouvoir passe des mains de la noblesse à celles de la bourgeoisie.

Fresque historique et portrait d'un aristocrate désabusé, *Le*

guépard est un chef-d'œuvre d'une admirable perfection dans lequel apparaissent, parmi les fêtes somptueuses, les thèmes de Visconti: la hantise de l'échec, l'inéluctable nécessité «pour tout ce qui vit» de se dissoudre. La célèbre scène finale du bal restitue parfaitement l'obsession de la mort qui hantait le cinéaste italien. Nous y voyons la lente métamorphose des couleurs: au début, les teintes chaudes et ocres triomphent; au moment du dénouement les bleus et les verts livides de l'aube entourent le prince Salina qui, agenouillé, en prière sur une place, attend «un rendez-vous moins éphémère, loin des épilures et du sang, dans le domaine des certitudes éternelles.» **Sierre, cinéma Casino.**



Le Guépard avec Alain Delon et Claudia Cardinale

Vous pouvez aussi aller voir...

*** **Les petites fugues** d'Yves Yersin

Il avait déjà réalisé *Angèle*, la meilleure partie d'un film composé de quatre courts métrages et intitulé *Quatre d'entre elles* et auparavant encore, en collaboration avec Jacqueline Veuve, *Le panier à viande*. Puis il fut l'un des trois auteurs de *Swiss made*. Il attendait son heure, Yves Yersin, dans l'ombre des «grands» cinéastes suisses: Soutter, Tanner, Goretta, nous offrant, en 1973, un remarquable documentaire, *Les derniers passementiers*, étude passionnante d'un métier qui disparaît et, en même temps, réflexion sur les conditions socio-économiques de son exercice.



Pipe (Michel Robin), le valet de ferme des Petites fugues.

Après une longue maturation - presque dix ans de travail - Yves Yersin réalise, à la façon d'un artisan, *Les petites fugues*. Avec son premier long métrage de fiction, il s'impose comme un auteur de talent dont l'œuvre rallie les suffrages des cinéphiles et du grand public. Il est réjouissant de constater qu'une œuvre fortement enracinée dans un pays, le Gros-de-Vaud, provoque un intérêt aussi large. C'est la preuve qu'Yves Yersin a su, en partant d'un cas particulier, exprimer des sentiments universels, donner une vie exemplaire, palpable à ses personnages et ceci sans jamais oublier la séduction que possède un authentique spectacle. **Saint-Maurice, Zoom.**

** **Play time** de Jacques Tati

Sorti en 1967, après des années de travail acharné, ce film a été un retentissant échec commercial qui ruina son auteur. Sa réédition s'imposait. Jacques Tati a refait le montage et coupé vingt minutes à la version originale.

Play time conte les aventures de M. Hulot aux prises avec la vie moderne, son architecture standardisée et ses gadgets. Les spectateurs d'aujourd'hui sauront-ils apprécier le comique subtil et quotidien de Jacques Tati? L'auteur de *Mon oncle* est un véritable éducateur du regard. Il nous enseigne à voir tous les aspects humoristiques de la vie, sans jamais téléphoner ses gags, sans forcer les effets. **Martigny, Etoile; Saint-Maurice, Zoom, séances d'art et d'essai.**

** **Confidences pour confidences** de Pascal Thomas

C'est la chronique d'une famille française à partir des extraits du journal intime d'une adolescente. Cette chronique possède un charme indéniable. Pascal Thomas renoue avec la veine naturaliste de ses premiers films (*Les zozos*, *Pleure pas la bouche pleine*) et sa réalisation très classique n'empêche pas l'éclosion de moments attendrissants ou cocasses enrichis par des notations justes.

Le film serait une réussite si son auteur était parvenu à garder tout au long de son récit le ton et le

Un nouveau modèle d'aide au cinéma

Au cours d'une récente conférence de presse, le Centre suisse du cinéma a présenté récemment un nouveau modèle d'aide au cinéma. A cette occasion, une intéressante offre a été adressée aux cinéastes débutants.

L'«Action cinéma suisse» se présente publiquement en annonçant l'attribution d'une somme de 20 000 francs réservée au projet d'un réalisateur débutant. Il ne s'agit là que d'un modeste premier pas. L'objectif de l'«Action cinéma suisse» est de compléter, aussi efficacement que possible l'Aide fédérale au cinéma. A cet effet, un fonds de production sera créé auquel contribueront les municipalités et les cantons, la télévision, l'Association cinématographique suisse et l'Association suisse des distributeurs de films ainsi que l'économie privée. Ce «second pilier» de l'aide au cinéma ne manquera pas d'être mis en œuvre là où l'aide fédérale est la plus déficiente: pour encourager la relève.

Le motif extérieur de la conférence de presse au cours de laquelle des représentants du Centre suisse du cinéma, de la Société de film suisse et de l'Association des réalisateurs de films ont présenté le nouveau modèle de leur aide au cinéma est un anniversaire qui, dans l'histoire du film suisse est un événement unique: le 3 novembre 1978, le film *Les faiseurs de Suisses* était projeté sur les écrans zurichois. Aujourd'hui, un an plus tard, il y passe encore. Pendant cette année, le film de Rolf Lyssy, avec 170 000 entrées rien que pour la ville de Zurich, a rapporté près de 1 400 000 francs. 10% de cette somme ont été versés à la ville comme taxe sur les billets, soit près de 140 000 francs, c'est-à-dire que les taxes rapportées par ce seul film suisse représentent plus que les 100 000 francs que la ville de Zurich verse annuellement comme aide à la création cinématographique. Fr. 100 000 bien que son budget pour les dépenses culturelles s'élève à près de 70 millions de francs.

Ce n'est donc pas la moind-

re des raisons pour lesquelles l'«Action cinéma suisse» pense que les cantons et les villes, qui perçoivent des sommes importantes au titre de la taxe sur les billets de cinéma devraient, davantage aussi, participer à l'aide au cinéma et ne pas concevoir leur fonction culturelle uniquement comme le soutien d'institutions établies, le théâtre ou les musées, par exemple.

Action cinéma suisse Premiers résultats: 20 000 francs pour la relève

Le Centre du cinéma a reçu du canton de Zurich et de la ville de Berne deux subventions de 10 000 francs chacune, avec mission de les employer, dans l'esprit de l'Action cinéma suisse, à des aides à la production de films suisses. Pour le Centre du cinéma, cela représente un pas, modeste bien sûr, mais en même temps important, dans la voie difficile vers un fonds de production propre complétant l'Aide fédérale au cinéma. Le Conseil du cinéma du Centre du cinéma va annoncer l'attribution, sous forme d'aide aux cinéastes débutants, des 20 000 francs actuellement disponibles. Cette somme pourra être, éventuellement, répartie entre deux ou trois auteurs différents.

Les personnes intéressées et qui se considèrent comme cinéastes débutants sont priées de présenter leur projet de film dans un exposé de, au maximum, quatre pages dactylographiées. Des informations sur le budget et le financement du film ainsi qu'une notice biographique sont souhaitées. Délai d'envoi impératif: 31 décembre 1979. Adresser les envois sous chiffre «Attribution Action cinéma suisse» au Centre suisse du cinéma, Münstergasse 18, 8001 Zurich. Le jury, nommé par le Conseil du cinéma du Centre du cinéma, annoncera sa sélection lors des Journées cinématographiques de Soleure 1980.

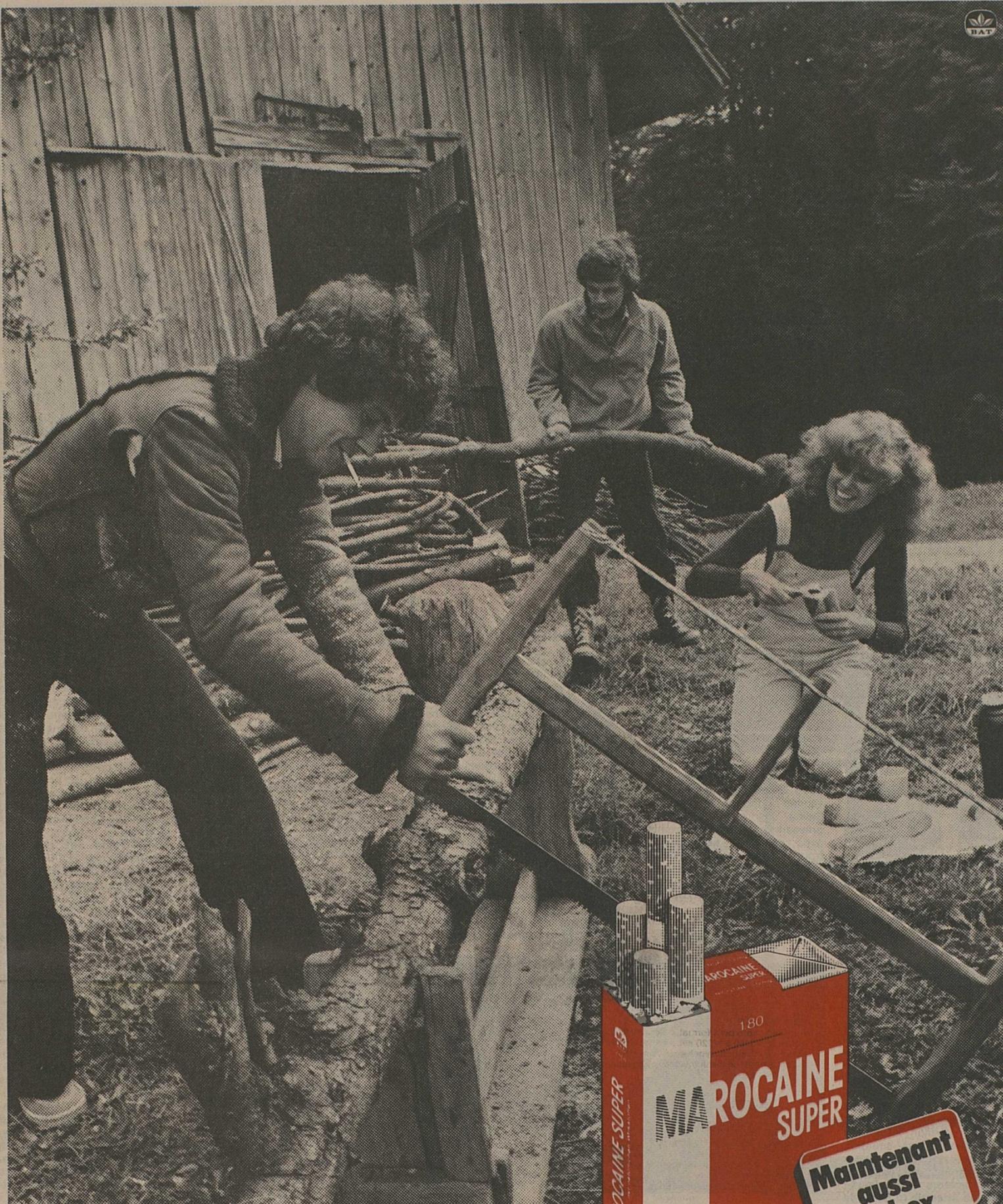
Centre suisse du cinéma

style que lui inspirent l'évocation du terroir, la peinture du bonheur perdu, le pittoresque de Courbevoie ou le charme de la campagne

poitevine. Les séquences parisiennes, en comparaison, paraissent bien faibles. **Martigny, Etoile.** Hermann Pellegrini



Confidences pour confidences, chronique d'une famille française.



Tabac Maryland naturel. Double filtre.

le goût du vrai



Condensat: 13 mg.
Nicotine: 1 mg.

BUCHER



L'hiver est à votre porte!

Pour résoudre votre problème de déblaiement de neige, la bonne adresse:

K. Brandalise, Ardon

Tél. 027/86 13 90
86 10 10.

36-686



Quels sont vos besoins?

Enseignes

Réalisations de panneaux publicitaires
— Panneaux de chantiers — Enseignes lumineuses — Vitrines — Voitures — Autocollants — Stands — Expositions Etc.

Graphisme

Conceptions et réalisations graphiques de toutes sortes — Annonces — Marque d'entreprise — Prospectus — Autocollants — Affiches — Etc.

Matériel promotionnel

Imprimés divers — Carton mobile — Impression sur textile — Autocollants divers — Gadgets publicitaires — Impression sur verres à vin — Etc.

Organisation et gestion de votre budget publicitaire

Une équipe de professionnels est à votre service à l'

Agence PUBLIVAL & PUBLIENSEIGNES

Sion - 14, rue du Scex
Tél. 027 / 23 29 43



Un service rapide et complet pour tout le Valais

Valjoint SA Sion

Isolation par injection de mousse

AMINOTHERM

mousse urée - formaldéhyde

Pour tous renseignements, conseils techniques, devis

Valjoint S.A., Sion

Rue de Lausanne 85
Tél. 027/23 49 59

Entreprise spécialisée pour l'application de procédés spéciaux dans la construction.

Système éprouvé depuis

25 ans

Domaines d'application:



Isolation entre murs et doublages
Plafonds creux
Dalles de combles
Gaines techniques
Baignoires etc.

36-7448

Tapis d'Orient



Gertschen S.A.

Fabrique de meubles,
Brigue, Sion/Centre Magro, Martigny.



NOUVELLISTE

▶ Votre journal

Chaque semaine au départ de Genève par vol IBERIA

Weekend à **Madrid** et sur la

Costa del Sol

Madrid Weekend
jeudi-dimanche dès

Fr. 460.-

choix d'hôtels — avion — transferts compris

Costa del Sol Weekend
jeudi-lundi dès

Fr. 555.-

Renseignements et réservations auprès de votre agence de voyages

ou à **VOYAGES DANZAS** (Organisateur technique)

5, rue du Mont-Blanc, Genève, tél. 32'07'17
32, rue du Petit-Chêne, Lausanne, tél. 20'23'33

Une maison pleine de cadeaux



SET RICOH réflex
comprendant:
- Boîtier SLX-500
- Objectif 2,8/50 mm
- Objectif 2,8/135 mm
- Objectif 2,8/35 mm
- Etui universel
Garantie 1 an ISFL

399.-



HANIMEX MINI 110 EF
Appareil photos de poche avec télé-objectif et flash électronique incorporé. Garantie 1 an **99.-**

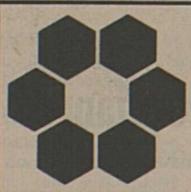


CANON A-35 F
Appareil photo petit format, objectif 2,8/40 mm obturateur 1/60 à 1/320 sec., repère de sur et sous exposition, synchronisation automatique du flash, flash électronique incorporé. Garantie 1 an **239.-**



Flashes électroniques SUNPACK
Auto 122 Nombre guide 22
choix de 2 diaphragmes **59,90**
Auto 124 Nombre guide 24
choix de 2 diaphragmes
réflecteur orientable **79,90**

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



PLACETTE

A vendre

VW 1300
Fr. 1700.-, expertisée et

Lancia Fulvia 1,3 coupé
expertisée.

Tél. 027/36 10 36
dès 19 heures.
*36-302872

A vendre

Mercedes 200

1975.
Boîte mécanique.
Expertisée.

Fr. 9800.-

Tél. 027/22 47 16.
36-32520

Particulier vend

Volvo 144 B 20

1970. Expertisée.

Fr. 3000.-

Tél. 027/22 76 83.
36-32520

A vendre

Yamaha 250 DT 2

(fait que du terrain).
8000 km.

Fr. 900.-

Tél. 027/22 76 83.
36-32520

A vendre

Alfasud

1974.
Expertisée.

Fr. 2900.-

Tél. 027/22 47 16.
36-32520

Cherche

petit monoaxe

avec petite remorque tractée.

Tél. 022/64 25 07.
36-32521

Garantie 1 année

Coupé Lancia HPE

75-76, jaune,
parfait état,
expertisée.

Tél. 021/24 73 40
le soir 22-1562

A vendre

madriers

pour chalets 6 x 4
prêts au montage.

Tél. 026/7 23 55.
*36-401180

Tissu lainage et térylène, larg. 140 cm



Prix discount

Duvet piqué 1 place 120/160

89.- baissé **69.-**
110.- baissé **84.-**
192.- baissé **139.-**
220.- baissé **185.-**

1 place et demi, 135/170

104.- baissé **85.-**
128.- baissé **93.-**
232.- baissé **175.-**

2 places, 160/170

161.- baissé **118.-**
280.- baissé **218.-**
331.- baissé **295.-**

Duvet nordique, 160/200

318.- baissé **235.-**
363.- baissé **329.-**
494.- baissé **415.-**

Oreillers 60/60

18.- baissé **15.-**
19.50 baissé **17.-**
29.50 baissé **21.-**
38.- baissé **28.-**

Magnifique couverture 100% laine

double face,
bordée 4 côtés ruban velours

180/220 370.- baissé **290.-**
220/250 515.- baissé **390.-**

Couvertures unies de laine

170/220 79.- baissé **55.-**
220/240 135.- baissé **95.-**
230/260 220.- baissé **150.-**

Draps de lit molletonnés à fleurs pour lit une place

165/270 **22.-**
pour lit à deux places
240/270 **31.-**

Draps de lit molletonnés uni

blanc 220/275 **23.-**
couleur 220/275 **29.-**

Tissu pour manteau de Saint-Nicolas

coloris rouge vif, larg. 150 cm
qualité nylon le mètre **6.90**
laine et polyester le mètre **12.-**

Chemises à carreaux molletonnées, manches longues N° 37 et 38

9.-

Envois partout

A L'ÉCONOMIE

Edy Römer - SION

Place du Midi, Sion
Tél. 027/22 17 39 - 22 17 40

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Coop Assurances

offre à un candidat dynamique, possédant une bonne formation générale une activité comme

collaborateur pour le service externe

Nous offrons:

- toutes les branches d'assurances
- formation complète et approfondie
- appui permanent et soutien constant
- prestations sociales modernes.

Nous demandons:

- le sens des relations humaines
- esprit d'initiative
- âge idéal 25 à 45 ans

Prendre contact, soit par téléphone, soit par écrit.

COOP ASSURANCES

Gérard Maumary
Case postale 80
1860 Aigle
Tél. 025/26 30 16

Direction suisse romande
Case postale 460
1211 Genève 11
Tél. 022/28 69 04

03-1477

Jeune homme,
27 ans, possédant permis voiture, cherche place comme

magasinier ou aide-chauffeur

Région du Centre.

Faire offre sous
chiffre P 36-302885 à
Publicitas, 1951 Sion.

jeune secrétaire
cherche
travail

bureau ou hôtellerie,
l'après-midi.
Connaissances allemand et anglais.
Libre à convenir.

Ecrire sous
chiffre P 36-32517 à
Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille
parlant couramment
français - anglais -
allemand

cherche place dans boutique
ou autres.

Pour la saison d'hiver.
A Crans ou Verbier.

Tél. 027/22 25 32.
36-5821

Sarina

Nous engageons, pour date à convenir

1 monteur de service

pour le montage des ensembles de cuisine et service après vente de nos appareils ménagers.

Notre entreprise (200 personnes) établie depuis fort longtemps est active dans les secteurs suivants:
- Ensembles de cuisines - appareils de cuisson pour ménage et hôtellerie - radiateurs et parois chauffantes.

Nous demandons: bonne formation dans l'un des domaines ci-après: électricité-métallurgie ou menuiserie; contact facile, entreprenant et efficace sont les qualités indispensables pour cette activité indépendante.

La candidature idéale serait celle qui, en plus des qualités précitées pourrait mettre à notre disposition un local pour le matériel, utilisable aussi comme petit atelier.

Nous offrons: bon gain, avantages sociaux, travail indépendant avec organisation individuelle-véhicule de service à disposition.

Etablissements Sarina S.A.

Route des Arsenaux 29
1700 Fribourg
Tél. 037/22 24 91

17-363

MODE
MARTIGNY

Veste en peluche
pour bébés, en blanc/bleu
ou blanc/rouge
tailles 74-80

dès **19.90**

Jupe en flanelle
pour dames, grise, noire
ou bleue moyen
tailles 34 à 48

prix PAM **65.-**

Bottes
Lizza pour
la pluie, à
talons, divers
coloris

Prix PAM **26.50**

36-7407

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNOBAL

Entreprise de petit appareillage et de décolletage industriel cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

mécanicien-électricien
pour l'entretien de notre parc de machines.

Faire offre par écrit avec curriculum vitae à:
TECHNOBAL, 1860 Aigle
Ch. Valerette 1 - Tél. 025/26 27 15.

22-16810

Gagnez plus

Travaillez avec notre team comme **représentants(es)**

Débutants. Formation complète.
Clientèle industrielle et commerciale.
Fixe, frais et commission.
Nous invitons les personnes intéressées, à nous adresser le coupon ci-dessous sous chiffre PF 902330 à Publicitas, 1002 Lausanne

Nom: _____
Prénom: _____
Tél. _____
Lieu _____
Rue _____
Age _____
N° postal _____

22-622

Scott Fitzgerald

Droits de presse Cosmopress, Genève 23

TENDRE EST LA NUIT

A huit heures et demie, ce soir-là, il vint accueillir ses hôtes, tenant à la main son veston d'un air cérémonieux, un peu comme un toréador tient sa cape. Caractéristiquement, après avoir salué Rosemary et sa mère, il attendit qu'elles parlèrent les premières, comme pour les laisser se rassurer au son de leurs propres voix dans cet intérieur inconnu.

Le point de vue de Rosemary pouvait se résumer en ceci qu'après la grimpe jusqu'à Tarmes, où on rencontrait la fraîcheur, sa mère et elle étaient disposées à jeter autour d'elles des regards très favorables. De même que les qualités intimes se manifestent parfois dans un simple changement d'expression, de même les perfections si bien calculées de la villa Diana transparaisaient tout à coup à travers les minimales erreurs d'une bonne se montrant à l'arrière-plan ou de l'obstination perverse d'une cuisinière.

Tandis que les invites arrivaient, apportant avec eux l'animation excitée de la soirée en perspective, l'activité domestique de la journée leur cédaient lentement la place, symbolisée par les enfants Diver et leur gouvernante qui finissaient leur souper sur la terrasse.

« Quel beau jardin ! s'exclama Mrs. Speers.
— C'est le jardin de Nicole. Elle ne peut jamais le laisser en paix... Il faut tout le temps qu'elle le tracasse, le transforme, se mette en souci pour ses moindres maladies... Je m'attends à la voir arriver un de ces jours les bras rongés de mildew, de taches de mouches ou de parasites variés... »

Quand vous achetez une montre, il ya deux choses importantes. La marque.

Et cet emblème.



Pour les membres de l'ASH, la qualité passe avant tout. Ils ont fourni la preuve de leur qualification professionnelle. Ils sont équipés de manière à pouvoir assurer à leur clientèle un service digne de ce nom et se soumettent volontairement à un contrôle de qualité périodique, effectué par des experts de l'Association. Et puis, comme ils ne pensent pas qu'à leur profit immédiat mais aussi à l'avenir, ils encouragent les écoles horlogères et l'apprentissage et font le nécessaire pour assurer la formation technologique permanente de leur personnel.

Si vous voulez obtenir la meilleure contre-valeur de votre argent, il vous faut non seulement avoir la garantie d'une marque de confiance mais il faut encore disposer du choix, des conseils et du service à la clientèle que les horlogers spécialisés sont seuls à vous offrir. L'achat d'une montre est une affaire délicate. Ne prenez pas le risque d'aller n'importe où. Des prix alléchants sont une chose. Mais ils sont loin d'être, à eux seuls,

la garantie d'une bonne affaire. C'est dans les magasins spécialisés arborant cet emblème que vous trouverez des montres qui valent réellement leur prix. En outre, quoi qu'il puisse arriver à une montre, nous autres, horlogers spécialisés, sommes toujours à votre disposition. Même après des années.

L'horloger spécialisé: un homme de métier digne de votre confiance.

Les magasins portant ce signe font partie de l'Association Suisse des Horlogers.

Si vous avez besoin de personnel...

insérez une annonce dans le **NF**

Et, pointant son index vers Rosemary, Dick dit avec une légèreté qui semblait déguiser un intérêt paternel :

« Je m'en vais vous offrir un chapeau pour la plage. Je serai le sauveur de votre raison, jeune imprudente ! »

Il se dirigea ensuite vers la terrasse pour préparer les cocktails. Earl Brady arrivait en cet instant. Il fut surpris de trouver Rosemary. Ses manières étaient moins abruptes qu'au studio ; on aurait dit qu'il les avait changées en entrant, mais Rosemary, le comparant à Diver, se tourna aussitôt vers celui-ci. La comparaison faisait paraître Brady un tantinet mal élevé, dépourvu de subtilité. Pourtant, une fois de plus, elle se sentit appelée par lui.

Il s'adressait familièrement aux enfants qui se levaient de table : « Hello, Lanier, que dirais-tu d'une chanson maintenant ? Voulez-vous m'en chanter une, Topsy et toi ? »

— Qu'est-ce qu'on va chanter ? dit le petit garçon, acquiesçant gentiment et parlant avec l'accent chantant des petits Américains élevés en France.

— Tu sais bien *Mon Ami Pierrot* ?
Le frère et la sœur se placèrent debout côte à côte sans la moindre timidité, et leurs voix s'élevèrent douces et pointues dans l'air du soir :

Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume
Pour écrire un mot.

Ma chandelle est morte,
Je n'ai plus de feu.
Ouvre-moi ta porte
Pour l'amour de Dieu !

Quatrième tir cantonal valaisan au petit calibre

LE COMPTE À REBOURS SE POURSUIT...

LE CHÂBLE (phb). - 12500 tireurs licenciés ont reçu, de la part des responsables bagnards, le préavis du 4^e Tir cantonal au petit calibre. La manifestation organisée par la société de tir «Le Pleureur» se déroulera au Châble (Gouille des Vernets) les week-ends du 29, 30 et 31 août et du 5, 6 et 7 septembre 1980.

Lundi soir, le comité d'organisation se réunissait une nouvelle fois sous la présidence de M. Norbert Luisier, afin de prendre connaissance de l'état

de préparation de la fête et notamment pour définir de nouvelles tâches. Les responsables ont, à cette occasion analysé par le détail le plan de tir, qui affichera des prix spéciaux pour un montant de 32000 francs. Cette somme sera attribuée aux 20 premiers classés.

Outre le classement séparé pour les vétérans et les juniors les cibles seront réparties de la manière suivante: cinq cibles «distinction», une cible «médaille», 5 cibles «répartition et prix spéciaux», 2 cibles «mai-

trise». Le plan de tir proposé se veut attractif et varié; il devrait par conséquent, trouver une place de choix, dans le programme 1980, parmi les spécialistes intéressés. Deux à trois mille d'entre-eux sont attendus à Bagnes...

Précisons que le carnet de fête, après un départ hésitant, se

présente aujourd'hui sous les meilleurs auspices. Toutes les dispositions sont prises en matière de réservation de tente, d'aménagement de la place de tir. Pour sa part, M. Gaston Barben a donné lecture de la liste des personnalités connues du comité d'honneur, qui hausseront la manifestation.



Tout ce qu'il y a de plus valaisan dans cette cible médaille du 4^e Tir cantonal au petit calibre.

300 000 KILOMÈTRES À PIED EN 37 ANS !

Retraite bien méritée pour le postier de Ravoire

MARTIGNY-COMBE (phb). - Marcheur infatigable au service de la clientèle, M. Pierre-Marie Mathey, né en 1914, s'est acquitté sans faillir pendant 37 ans des tâches ardues de l'acheminement du courrier de Martigny (poste) à Ravoire. Courrier destiné à quelque 80 ménages habitant les 22 groupes (dispersés) d'habitations constituant le hameau.

Au seuil d'une retraite méritée, M. Mathey jouit d'une solide santé forgée au gré des 300000 kilomètres parcourus à pied de Martigny à Ravoire et notamment sur place à raison de 7 heures et demi de distribution journalière, du lundi au samedi.

Avant d'embrasser le métier de postier, M. Mathey fut pendant neuf ans un instituteur apprécié des enfants de Martigny-Combe. Le 1^{er} novembre 1942 l'Administration fédérale des postes lui confiait la charge de l'office de Ravoire.

En dehors de son inlassable activité professionnelle, il occupa parallèlement diverses fonctions. Il fut conseiller communal de Martigny-Combe pendant douze ans dont huit années de présidence. Son souci politique du développement de la commune lui valut une députation au Grand Conseil soit: huit ans en qualité de député-suppléant et une période comme député.

Les sociétés locales se sont abondamment réclamées de ses services: il fut pendant trente ans président de la Société de développement de Ravoire et durant de longues années le responsable de la société de chant l'Espérance.

Une nouvelle poste pour un nouveau ruraliste

Aujourd'hui, M. Mathey se retire avec la satisfaction du travail accompli. Le fait fut relevé par M. Richard, délégué de l'Administration fédérale, lors du transfert de pouvoir persuadé en outre de laisser «ses» bureaux postaux - construction nouvelle au Feylet - en des mains de confiance: celles de M. Modeste Vouilloz.

Chauffeur postal, notoirement connu et apprécié, M. Vouilloz poursuivra dès lors l'œuvre engagée par son prédécesseur. Il le fera d'autant plus volontiers qu'il est heureux aujourd'hui,



Dans la nouvelle poste de Ravoire, à gauche, M. Modeste Vouilloz avec sa fille Fabienne (aide-privée) en compagnie de l'ancien ruraliste M. Jean-Marie Mathey.

après plus d'un quart de siècle sur la route, de pouvoir troquer le siège de chauffeur de car postal contre celui plus «diplo-

matique» de ruraliste. M. Vouilloz pourra compter sur l'appui de sa fille Fabienne, fonctionnant au titre d'aide-privée.

Que tous nos vœux accompagnent l'ancien et le nouveau postier de Ravoire, dans l'exercice de leurs tâches respectives.

THIEFAINE AU MANOIR

Le culte d'un langage « fou »

MARTIGNY. - Hubert-Félix Thieffaine doit souvent en avoir marre d'être traité de farfelu!

Il faut dire qu'il cultive un langage où les idées s'enchaînent sur un mot, sur un calembour, comme dans les rêves apparemment sans queue, ni tête. Le lien est l'humour, l'humour du mot, du gag, du son, des annonces, des poèmes, du visage où les yeux font devenir drôle, m'importe quoi!

N'importe quoi! C'est ce qu'il y a au premier degré, chez Thieffaine.

N'importe quoi, c'est-à-dire, tout! Parce que tout y passe.

Il ne respecte rien; tout est sujet ou prétexte à histoire dingues: l'Etat, la religion, l'amour, la publicité, n'importe quoi!

«Vous êtes priés de laisser l'Etat dans les W.C. où vous l'avez trouvé en entrant!»

Parce que la réalité qui se cache derrière tout ça, c'est la poésie du vingtième siècle terminé, peuplé de mutants, de zombies, et d'anges déchus, de morts qui ne ressentent que pour mieux stigmatiser la folie, le désespoir d'être humains promis à la future destruction apocalyptique



Thieffaine soutenu par son guitariste.

provoquée par les apprentis-sorciers de l'atome et autres!

«Désormais, vivre est un calembour, la mort est devenue un état permanent.»

Voilà ce que j'ai compris, en riant et en m'amusant comme un petit fou, jeudi dernier au Manoir. Et je me suis surpris à penser que Dad, le surréalisme, en passant par Prévert

et Boris Vian, avaient enfanté une nouvelle culture qui est en train de se faire.

J.M.

Dentistes valaisans Martignerain président

MARTIGNY (M.P.). - Dans le cadre de l'assemblée qu'ils ont tenue récemment, les médecins-dentistes valaisans ont appelé un Martignerain à la tête de leur association, M. Bernard Lugon. Le nouveau président sera appuyé dans son mandat par M. Michel Coquoz, vice-président, André Tissières, secrétaire, Emmanuel Burgenner, trésorier.



a lu que, lors du 62^e anniversaire de la Révolution d'Octobre, «M. Brejnev a réaffirmé à cette occasion la volonté soviétique d'entamer des pourparlers «constructifs» avec l'Occident sur le problème du désarmement.»

Tiens, tiens... Brejnev avoue que jusqu'à maintenant, l'Union soviétique n'était peut-être pas très constructive à ces pourparlers...

Du bord du lac à Saint-Maurice

Des cambrioleurs sévissent à Collombey

COLLOMBEY (cg). - Surprise pour le personnel communal à l'ouverture des bureaux mardi matin. La porte d'entrée de la maison de commune et celle des bureaux étaient ouvertes! Le coffre-fort avait été percé au moyen d'un chalumeau. Fort heureusement, celui-ci contient un petit coffre fixé à l'intérieur qui résiste pendant six heures aux effets d'un chalumeau.

Cette tentative avortée de vol s'est déroulée après minuit, le bâtiment ayant été occupé jusqu'à cette heure par une personne qui a fermé soigneusement les portes à clef. Les malfaiteurs ont fait sauté les cylindres des serrures pour pénétrer

dans le bâtiment et les bureaux. Dans le local abritant le coffre, ils avaient soigneusement camouflé toutes les interstices laissant apparaître un peu de lumière. Souffrant de la chaleur, ils ont consommé de la bière, laissant sur place les bouteilles vides.

Les dégâts sont importants, mais les cambrioleurs ont dû repartir bredouilles.

Le coffre-fort de l'administration communale de Collombey-Muraz avait déjà été ouvert au chalumeau à deux reprises il y a quelques années. On admet que ce dernier cambriolage est l'œuvre des malandrins qui ont sévi ce dernier week-end, à Monthey, chez Denner et Gonset ainsi qu'à la Coop.

AU CAF'CONC DU C.R.A.M.

F. G. Experimental Laboratory

MONTHEY (cg). - Qu'est-ce que c'est? Un banc d'essais scientifiques? Un groupe pop? Un institut de recherche?

Non... c'est autre chose.

Un homme et sa musique. Un musicien devant une volumineuse installation... tout seul, quatre claviers, gong, synthétiseur et même flûte douce, un véritable «laboratoire» dont les secrets sont connus de lui seul. Cet étrange personnage

maîtrise néanmoins ce complexe à lui tout seul tel un pilote aux commandes d'un avion.

Une musique, car c'est bien de cela qu'il s'agit, une musique sincère qui exprime tout à la fois, la sérénité, le trouble, l'angoisse, la gloire, la guerre, la destruction, le relèvement des ruines, l'espoir, l'euphorie et l'évasion, la solitude, les grands espaces, les mythes éphémères. En quelques minutes on passe du XVII^e au XXI^e siècle, de l'angoisse à l'espoir et vice-versa.

Comment définir avec exactitude cette musique.

On ne peut la classer dans un tiroir bien défini et bien étiqueté. Elle ne cherche pas à être à la mode: «classique, variété, jazz, folk, contemporaine, divertissante, pop?» Rien et tout cela à la fois. C'est une «autre musique». Elle n'est pas marginale ou intellectuelle. Elle est avant tout elle-même, même si on reconnaît ici ou là une influence de ceci... ou de cela.

Samedi 17 novembre au CRAM, à partir de 20 h. 30, vous laisserez le scepticisme et la méfiance au vestiaire.

Saint-Maurice Les aînés au Comptoir de Bex

Jeudi 15 novembre 1979, dès 16 heures, le Comptoir de Bex organise une réception à l'intention des aînés, réception à laquelle est aussi invité le troisième âge de Saint-Maurice.

Les personnes désireuses d'assister à cette manifestation sont informées qu'un car partira du parc Saint-Jacques à 15 h. 30.

Départ de Bex à 18 h. 15 pour le retour.

Pro Senectute

Formation et action selon le droit naturel et chrétien Une cité pour les hommes

Le 9^e congrès de l'Office suisse de formation et d'action civique selon le droit naturel et chrétien se déroulera, cette année, le dimanche 18 novembre prochain sous le thème: «Les droits de l'homme».

Dans le cadre de ce congrès, deux conférences ont été prévues; la première sera donnée par M. Henry Chavannes, pasteur à Granges-Marnand, et aura pour titre: «Droits de Dieu et devoirs de l'homme». Traitée à 10 heures au 1^{er} étage du restaurant du Rond-Point, av. Bergières 6 à Lausanne, cette conférence sera suivie, à 16 heures, par un exposé du

philosophe chrétien Gustave Thibon qui traitera, en conférence publique, de «Une cité pour les hommes».

Une réponse aux problèmes soulevés par les énoncés des droits sera présentée et exercée sous une forme pratique, chacun pouvant s'exprimer.

Une journée de réflexion attend tous les intéressés par ce thème d'importance cruciale en cette époque; une journée qui pourra contribuer à redresser les esprits dans le sens de l'aménagement, non pas d'une cité-mirage, mais d'une cité pour les hommes, «stimulant le bien, et neutralisant le mal».

L'amour c'est...

...veiller à ce qu'elle bronze sans prendre de coup de soleil.

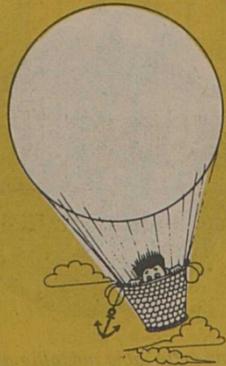
TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

Annonces !

Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil Publicitas est à votre disposition.

Région de Monthey : M. Jean-Guy Micheloud

Agence Publicitas
Rue Pottier 7
1870 Monthey
Tél. 025/71 42 49



UNE MONTGOLFIÈRE OR POUR LA SEMAINE DE L'OR!

Les bijoutiers-horlogers valaisans célèbrent l'année de l'enfance en invitant les écoliers du canton à un **baptême de l'air dans une immense montgolfière or (le tout absolument GRATUIT)**

Soyez tous présents pour le spectaculaire gonflage et les vols captifs à plus de 50 m de hauteur qui auront lieu:

Mercredi 14 novembre dès 14 heures
 Jeudi 15 novembre dès 10 h. 30
 Jeudi 15 novembre dès 14 h. 30
 Vendredi 16 novembre dès 10 h. 30

SIERRE, plaine Bellevue
MONTHEY, terrain de gym du Vieux-Collège
MARTIGNY, place du Collège communal - rue des Petits-Epineys
SION, place de la Patinoire

Un bijou! une bien jolie manière d'aimer l'or

Organisation: Association des horlogers-bijoutiers du Valais et Intergold



Pas besoin de prétexte pour faire une fromagée.

La fromagée, c'est si simple d'aimer!

Gruyère, emmental, sbrinz et les autres...

* Cette vachette gonflable est la mascotte de la fromagée. Elle est en vente à Fr. 5.50 chez votre marchand de fromage. Ou directement par prépaiement au CCP 30-13750, Union suisse du fromage S.A. Berne. (Inscrire svp «vachette» au dos du coupon du bulletin de versement.)

USF

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

On cherche à louer à Sion ou environs

un garage individuel

(box pour voiture).

Tél. 027/38 16 03 heures des repas. *36-302873

A louer à Sion cause double emploi

un magasin de décoration et appartement

Possibilité de louer séparément.

Magasin entièrement aménagé. Libre le 1.12.1979.

Tél. 027/23 24 23. *36-302877

A remettre, dans zone touristique du Bas-Valais

commerce de vins et eaux minérales

Ecrire sous chiffre P 36-401179 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion, Champsec

un terrain à bâtir de 3000 m2 zone 5 sur rez

Eventuellement échange contre vigne

Faire offre sous chiffre P 36-302880 à Publicitas, 1951 Sion.

Automobilistes!

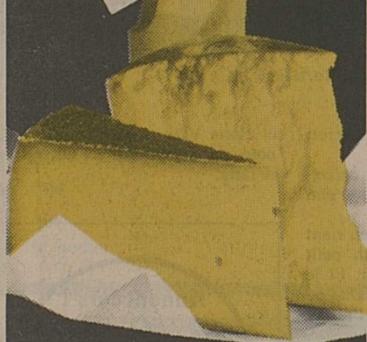
Faites contrôler gratuitement vos phares et tachymètres

TCS VS en collaboration avec la police cantonale

Montana	14 nov.	Garage du Lac	de 13 à 22 h.
Sion	15-16 nov.	Cars Teytaz, rue du Sex	de 13 à 22 h.
Nendaz	17 nov.	Cars Lathion, B.-Nendaz	de 15 à 21 h.
Leytron	19 nov.	Cars Buchard	de 15 à 21 h.
Fully	20 nov.	Dépôt Coop, fruitière	de 15 à 21 h.
Orsières	21 nov.	Gare M.O.	de 15 à 21 h.
Le Châble	22 nov.	Cars Perraudin	de 15 à 21 h.
St-Maurice	23 nov.	Cars Mariaux	de 13 à 22 h.
Monthey	26-27 nov.	Garage de Monthey	de 13 à 22 h.
		Route de Collombey	
Troistorrents	28 nov.	Garage St-Christophe	de 15 à 21 h.
Vouvry-Gare	29 nov.	Séchoir à tabacs S.A.	de 15 à 21 h.

USF

Il y en a trois qui s'imposent. Les autres sont les bienvenus aussi.



La fromagée, c'est si simple d'aimer!

Gruyère, emmental, sbrinz et les autres...

* Outre le tilsit et l'appenzell il existe en effet pas moins de 304 fromages suisses qui permettent encore de gamir une fromagée!

MARTIGNY

A louer

studio

avec cuisine séparée Quartier hôpital.

Tél. 021/32 78 39. 22-307822

A louer à Sion

centre ville

appartement de deux chambres, cuisine, à l'état de neuf.

Libre dès le 1er décembre.

Tél. 027/22 22 85. 36-32552

A vendre sur le col de Saxon, en bordure de route

vigne de 2700 m2

7* feuille, en fendant.

Tél. 027/86 41 74. 36-32480

A louer à 3 km de Sion

appartement de campagne

3 pièces. Confort. Libre tout de suite.

Tél. 027/22 33 34 bureau, 027/22 37 14 appartement. 36-32563

A louer à Martigny

rue de la Moya 14

appartement de 3 1/2 pièces

Libre le 1er janvier. Fr. 445.-, charges comprises.

Tél. 026/2 49 45. *36-302881

Je cherche à louer

vigne

de 500 à 2000 toises.

Faire offre sous chiffre P 36-302816 à Publicitas, 1951 Sion.

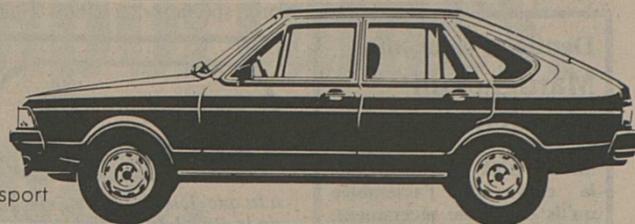
VW: les économes!

Passat

déjà pour fr. 12 830.- + transport

1300*/1600 cm³

* carburant aux 100 à vitesse constante de 90 km/h, 6,8 l; à 120 km/h, 9,5 l; en ville, 10,3 l de normale

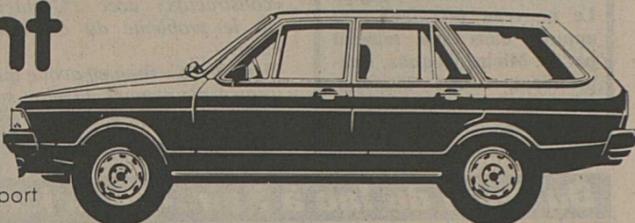


Passat Variant

déjà pour fr. 13 750.- + transport

1300*/1600 cm³

* carburant aux 100 à vitesse constante de 90 km/h, 6,9 l; à 120 km/h, 9,7 l; en ville, 10,3 l de normale



SIERRE

Garage Olympic, A. Antille

55 33 33

SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60

SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 33 33
MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27
ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50

MONTHEY	Garage de Monthey S.A.	71 73 13
MONTHEY	Garage G. Froidevaux	71 22 56

CHAMPÉRY	Garage de Champéry	8 42 76
LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac	7 47 34



Economisez de l'essence: en VW



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

cojo

lausanne-chablais

EN PLEIN ESSOR

Vous qui êtes

décorateur

et qui voulez travailler au sein du service extérieur d'une entreprise en expansion.

Si vous êtes bon bricoleur, que vous aimez travailler dans une ambiance sympa, qu'en plus vous possédez un permis de conduire, alors n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire.

Lieu de travail: Renens.
Entrée en fonction à convenir.

COOP LAUSANNE-CHABLAIS, service du personnel, chemin du Chêne 5, 1020 Renens.
Tél. 34 97 91, interne 325.

Si vous aimez et pouvez voyager à l'étranger, Si vous parlez couramment deux des langues suivantes: français, allemand, anglais, Si vous aimez le contact avec vos semblables, alors, après une période de formation approfondie dans nos établissements, vous pouvez devenir une de nos

collaboratrices

pour la démonstration de nos appareils ménagers de haute renommée. Il s'agit de places stables, bien rémunérées avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous, veuillez téléphoner au 022/45 88 31, int. 369.

18-5053

Administration met au concours un poste de

secrétaire dame de langue française

Formation: diplôme d'une école officielle de commerce ou certificat de fin d'apprentissage.
Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.
Lieu de travail: Sion.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaires, sont à adresser pour le 20 novembre 1979, sous ch. P 36-900527 à Publicitas SA à Sion.

UNE MONTGOLFIÈRE OR POUR LA SEMAINE DE L'OR!

Or

Nous vous convions à notre semaine de l'or 1979. Lisez attentivement le prospectus que nous vous faisons distribuer cette semaine dans votre boîte aux lettres. Participez à notre grande loterie gratuite (vous pouvez gagner des bijoux) et faites coller vos numéros de chance à l'un des magasins mentionnés ci-dessous, membre de l'Association valaisanne des horlogers-bijoutiers

Participent à cette campagne promotionnelle:

Sierre: **Gil Bonnet**, av. Général-Guisan 11; **Buro & Fils**, av. Max-Huber; **Ingo Hansen**, av. Général-Guisan 12
 Monthey: **B. Imoberdorf**, rue du Midi 2/av. de la Gare; **R. Langel**, rue du Coppet 1 - Saint-Maurice: **G. Centanni**, Grand-Rue 2
 Martigny: **H. Langel**, av. de la Gare 25; **R. & G. Moret**, av. de la Gare 5
 Sion: **F. Gaillard**, Grand-Rue 9; **A. Donzé**, place du Midi; **L. Farine**, place du Midi 40



«Vers la réalisation de sa liberté»

La communauté baha'ie de Sion organise, le vendredi 16 novembre, à 20 heures, à l'hôtel du Midi, place du Midi 29, une conférence publique intitulée: «Vers la réalisation de sa liberté.» La conférencière, Christine Samandari, est docteur en sociologie et diplômée d'ethnologie de l'université de Paris.

Le thème présenté tente de s'éloigner d'une certaine tradition sociologique qui rend uniquement le « système » responsable des échecs de l'homme et pose plutôt les questions d'une nouvelle tendance sociologique, telles que: L'homme, peut-il librement modifier son sort et celui de la société? Peut-il changer? Et quels sont ces changements?

La raison d'espoir et la légitimation de toute tentative de progrès résident dans le fait que l'homme découvre qu'il possède de multiples chances d'intervenir directement dans le cours de la vie sociale, d'en modifier et d'en régler les formes, malgré et à cause des difficultés qui lui sont opposées.

Pour répondre à ces préoccupations, la réflexion se porte sur les communautés baha'ies et analyse comment l'homme acquiert cette liberté en développant son potentiel humain et utilise cette découverte pour le progrès de la société et de l'humanité.

POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE... Comment isoler sa maison?

La crise de l'énergie, toujours plus présente, met en évidence combien il est important de prendre toutes les mesures possibles pour l'économiser.

Aujourd'hui, plus personne ne doute que la bonne isolation thermique d'un bâtiment soit à la fois un élément essentiel de confort et un facteur déterminant d'économie. Pourtant, nombre de propriétaires hésitent encore à engager des dépenses pour remédier à un manque d'isolation, par crainte de l'envergure des travaux à entreprendre, des dérangements qu'ils pourraient occasionner, ou tout simplement, par manque d'information sur les moyens à disposition.

Dès lors, il est important de savoir qu'un procédé très simple d'injection permet de remplir d'une mousse

isolante les espaces vides existants entre murs de façade et doublages, que la construction soit en maçonnerie ou en bois.

Cette technique, éprouvée depuis de nombreuses années, consiste à injecter la mousse depuis l'intérieur ou depuis l'extérieur de la construction, par des trous de 30 mm de diamètre environ.

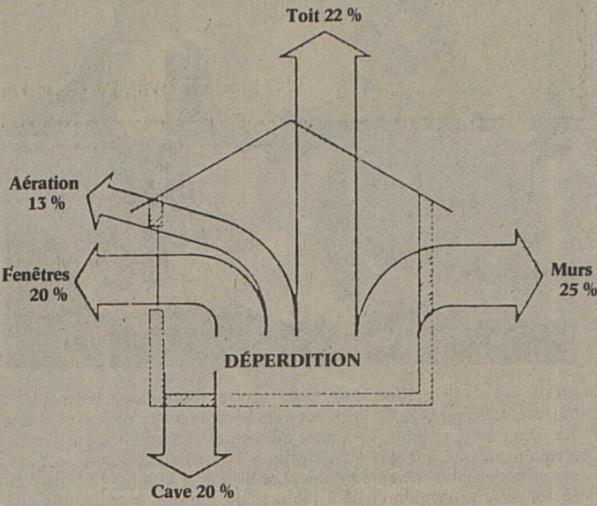
De la même manière, il est également possible d'isoler le dessous d'un toit, d'un plancher, d'une dalle de comble ou d'autres parties du bâtiment.

Les inconvénients créés par des transformations importantes dans les constructions déjà habitées peuvent ainsi être évités.

La mousse synthétique Aminotherm (urée-formaldéhyde) qui est injectée se présente sous la forme d'une mousse légère (10 à 15 kg/m³) possédant une structure cellulaire extrêmement fine.

A ses propriétés isolantes remarquables, s'ajoutent d'autres avantages, tels que, par exemple, sa stabilité au vieillissement, un indice d'incendie V.3 (difficilement combustible), une mise en œuvre simple et rapide.

Déperdition thermique d'une maison familiale



Tout savoir sur la machine à coudre



SION (gé). - La maison Constantin Fils S.A., rue des Remparts 21, en collaboration avec la fabrique de machines à coudre Bernina et le centre Métropole, a mis sur pied une Quinzaine de la machine à coudre, qui durera jusqu'au 24 novembre 1979. Durant cette quinzaine, et pour la première fois en Valais, l'on pourra admirer le musée de la machine à coudre qui est certainement l'un des plus importants d'Europe et dont nous avons ici un bref aperçu de l'un des modèles exposés datant notamment de 1790. Des mécaniciens spécialisés assurent, selon le programme figurant sur les papillons adressés à tous les ménages, un service contrôle de toutes les marques de machines à coudre, soit Bernina, Elna, Husqvarna, Pfaff, Singer et autres. Enfin, dans le cadre de l'Année de l'enfance, une action est ouverte en vue d'offrir une ou deux machines aux handicapés du home de La Pommerai à Sion. Le montant donné par les visiteurs et les clients sera triplé, grâce à l'intervention des trois partenaires désignés plus haut. P - 141,179

Assemblée générale de l'association Sainte-Agnès

SION. - Le 12 novembre, a eu lieu l'assemblée générale de l'association Sainte-Agnès, présidée par le chanoine E. Tscherrig. Cette assemblée, placée sous le signe de l'Année de l'enfance, s'est déroulée en deux parties, avec, tout d'abord, l'assemblée administrative proprement dite avec à l'ordre du jour: le rapport annuel, les comptes et le budget, suivie en deuxième partie d'une visite de l'exposition des enfants, qui ont réalisé des dessins et des objets bricolés par leurs soins.

Tous les participants ont été enchantés non seulement des travaux manuels, mais de tout ce qui se fait durant l'année pour ces enfants avec des difficultés scolaires.

L'institut Sainte-Agnès est soutenu soit par la Confédération, soit par le canton, mais le directeur a aussi pu signaler un don important de la Loterie romande, représentée par M. Norbert Roten, ancien chancelier de l'Etat, et par d'autres dons, sans oublier le loto, qui est soutenu chaque année par les amis de l'institut.

Volontaire, pourquoi pas?

Frères sans frontières (FSF) offre aux chrétiens de Suisse romande et du Tessin la possibilité de s'engager comme volontaires dans des projets au service du tiers monde, avec les gens de la base qui prennent en main leur développement. Auparavant, ils auront manifesté leur souci des autres, à travers leurs activités en Suisse.

On ne revient pas tel qu'on était parti et on ne s'engage pas sans préparation pour une telle expérience.

Frères sans frontières Valais a repris ses activités à fin septembre. Le prochain week-end d'équipe aura lieu les 17 et 18 novembre 1979. Pour tous renseignements complémentaires, téléphonez au 027/23 40 13 aux heures des repas.

Aus der Hauptstadt

SITTEN. - Der Vorstand der deutschsprachigen Gruppe Sitten nahm die Tätigkeit für das Vereinsjahr 1979-1980 wieder auf und kann zu Beginn auf einen sympathischen Anlass hinweisen: auf den alljährlichen Familien- und Tanzabend. Er findet im Saal der Matze statt und dürfte wieder viele Freunde anlo-

cken. Neben den bewährten Leckerbissen von Meister Lamont wird vor allem das Orchester New Acklin aus Gampel, mit Spannung erwartet. Man hofft auf einen unvergesslichen Oberwalliser Abend.

Das datum: Freitag, 23. November 1979, ab 19.30 Uhr.

Menuisiers, ébénistes, charpentiers LES PROCHAINS COURS PRATIQUES

L'Association valaisanne des maîtres menuisiers, ébénistes et charpentiers, d'entente avec le Service cantonal de la formation professionnelle et le centre de formation professionnelle et en collaboration avec la commission professionnelle paritaire de l'industrie du bois, organise en 1980:

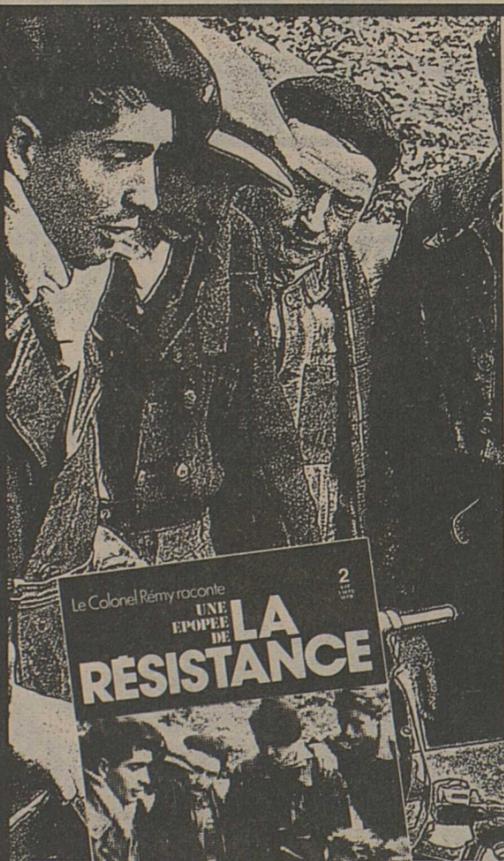
1. un cours pratique sur l'emploi des machines à travailler le bois durant les cinq samedis suivants: 5, 12, 19, 26 janvier et 2 février 1980;
2. un cours de teintage et polissage durant les quatre samedis ci-

après: 9, 16, 23 février et 1^{er} mars 1980.

Ces cours se donneront aux ateliers-écoles du bois, au centre de formation professionnelle de Sion et sont réservés aux chefs d'entreprises décomptant au bureau des métiers.

Sur simple demande, le bureau des métiers, avenue de Tourbillon 33, 1950 Sion, tél. 027/22 58 85, enverra aux intéressés le bulletin d'inscription.

Dernier délai pour les inscriptions: vendredi 23 novembre 1979.



Le Colonel Rémy raconte...

en France, en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg

Les maquis, le renseignement, les sabotages, les passeurs, les parachutages, les représailles, la libération... LA RESISTANCE.

Quatre années d'une lutte sourde et obstinée, menée dans l'ombre par ces résistants de la première heure, les soldats sans uniforme.

Quatre années d'une même lutte menée sur tous les fronts par les soldats de la France libre, de l'armée française d'Afrique du Nord, du corps expéditionnaire français d'Italie, de la glorieuse 2^e D.B. qui mena ses étendards jusqu'aux rives du Danube. L'effort conjugué de tous ces combattants devait contribuer à la victoire finale des alliés sur le nazisme.

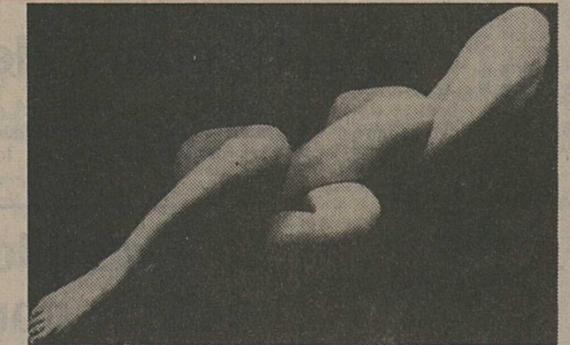
Pour raconter une épopée de la RESISTANCE, le Colonel Rémy a enregistré les récits d'innombrables combattants clandestins. Ces poignants témoignages, il les a illustrés de nombreux documents photographiques. Une épopée de la RESISTANCE, une page d'histoire qui nous concerne tous.

Cette semaine, sortie du No 2 Fr. 3,50 le fascicule. Chaque mercredi, chez tous les marchands de journaux.

Une collection ATLAS de 80 fascicules diffusée par EDITIONS KISTER S.A., Genève 33, quai Wilson, tél. 022/315000.

UNE ÉPOPEE DE LA RÉSISTANCE

Réédition enrichie de nouveaux documents inédits



Beauté du galbe, des cuisses, des chevilles - dissipe les distensions de la peau - facilite la circulation sanguine cutanée - rafraîchit, détend, allège, confère un agréable bien-être - prévient la peau sèche ou écaillée.

Institut des jambes

Une déléguée de Paris aura le plaisir de vous accueillir et de vous conseiller sur tous vos problèmes de jambes

le jeudi 15 novembre à l'institut de beauté

Traline

Rue de la Porte-Neuve, Sion

Tél. 027/22 24 09

«Etre samaritain signifie prendre pour donner» !



SION (gé). - A la maison, dans la rue, sur les routes, les accidents sont toujours très nombreux. Un geste effectué rapidement peut sauver une vie. Dans cette optique, l'Alliance suisse des samaritains, par l'intermédiaire de ses quelque 1350 sections réparties dans tout le pays, organise des cours de samaritains. Lundi soir, à la salle du centre du feu et de la protection civile à Platta, s'est terminé le cours organisé par la section « Les deux collines » de Sion. Ce cours, qui a débuté au mois de septembre dernier s'est achevé par la présentation de magnifiques diapositives et d'intéressants commentaires sur l'action des samaritains et le service sanitaire coordonné.

Le Dr Rickli, à l'aide de schémas et de documents a rappelé et expliqué d'une façon simple et réaliste ce qu'il doit être fait et entrepris face à des maladies courantes dans le cadre familial. Certains petits contrôles, effectués à la maison par exemple, pourront être une base intéressante pour le médecin, en vue d'un premier diagnostic.

A la fin de son exposé, le Dr Rickli a répondu aux différentes questions posées par les participants.

Remise des certificats

Le cours a été suivi d'une partie officielle au cours de laquelle l'on a procédé à la remise des certificats aux 21 participants. M. Gaston Clavier, le président de la section, a dit toute sa joie et sa satisfaction de pouvoir remettre ces diplômes. Il a félicité et remercié les monitrices : M^{lles} Nichini et Aynon pour leur gentillesse et l'excellent travail fait durant ce cours. M. Pierre Ebner, commandant du feu, qui avait été invité à cette séance de clôture, a rappelé l'organisation du service sanitaire dans le cadre de la protection civile avec le groupe GRINSACA et les tâches des sapeurs-pompiers.

Nous félicitons les participants à ce cours de samaritains et tous ceux et celles qui ont assuré son succès.

En marge d'une exposition d'aile delta au collège de Sion «Pas plus dangereux que la bicyclette» !...

SION (bl). - Patrick Schwitter est jeune, très jeune. Il doit avoir 18 ans et il est étudiant au nouveau collège de Sion en classe de « 3 Dip » (diplôme commercial). Si nous nous y attardons aujourd'hui c'est parce qu'il est, avec sa classe, l'organisateur d'une exposition « aile delta » qui a trouvé à se loger dans l'imposant hall d'entrée du bâtiment des classes où l'espace semble avoir été conçu pour ce genre de manifestation.

Dans le but d'animer ce nouveau collège, la « 3 Dip » présente donc aux élèves des diapositives, des films, deux ailes parmi les plus récentes ainsi qu'un mannequin équipé en vélideltiste. Cette intéressante exposition, ouverte depuis lundi passé, durera jusqu'à samedi 17 novembre prochain.

Des ailes sûres à 100 %

L'aile delta a souvent été considérée, et à juste titre, comme un sport dangereux. Pourtant, quelque chose a changé aujourd'hui...

Patrick nous l'explique : « Les deux ailes présentées dans ce hall (une Gryphon et une Fledge II) sont sûres à 100 % pour ce qui est de la stabilité sur les deux axes ; ce qui revient à dire, en terme pratique, que le risque de chute en piqué ou « en drapeau », est désormais inexistant. »

Les caractéristiques de la « Fledge » sont uniques. D'un poids à vide de 28 kilos, d'une surface de 15 m², elle obtient un taux de chute de 80 cm/seconde. Elle atteint actuellement la moitié de la finesse d'un planeur moyen. Avec elle, des dis-

gnées fixées sur le trapèze, ce qui a pour résultante une diminution considérable de la fatigue du vélideltiste.

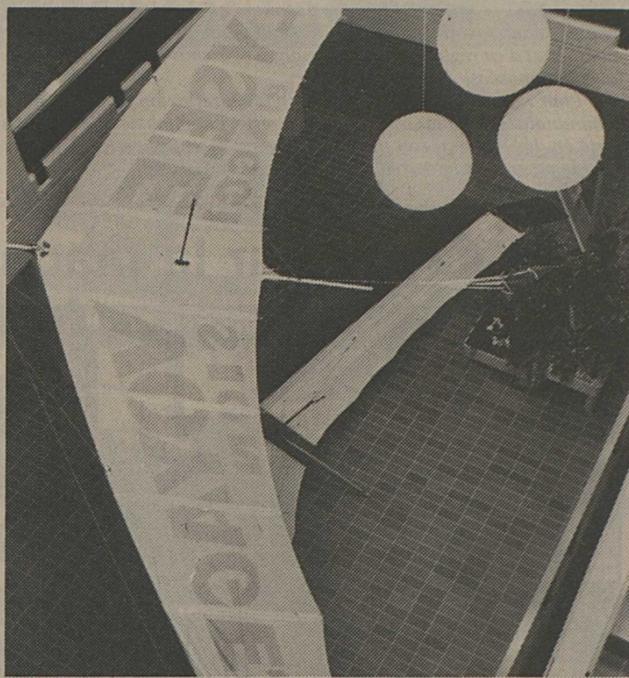
Et les risques d'accidents ? Il

y en a eu deux à Genève récemment, répond Patrick. Mais cela s'est passé avec des ailes à voile non rigide, alors que les nouvelles sont munies de ballestons rigides. Je puis vous dire, vous affirmer même, que ce sport est désormais aussi sûr que la bicyclette ou le golf !

D'ailleurs, l'aile delta n'est-elle pas la bicyclette du ciel ?



Patrick Schwitter nous montre les deux commandes manuelles des dérives qui suppriment la fatigue du vélideltiste



Une des deux dérives à commandes aérodynamiques ; grâce à elles, des ailes aussi sûres qu'une bicyclette !

Le cycle... en question ?

A la demande de nombreux parents et dans la perspective de la révision de la loi sur le cycle d'orientation, l'APS a mis sur pied une commission de travail à ce sujet.

Composée d'une vingtaine de personnes, la commission fonctionne depuis l'automne 1978.

Elle s'est appliquée dans un premier temps à définir clairement le sujet. C'est ainsi que tout d'abord un certain nombre de parents ont pu exprimer leurs préoccupations. A partir de là, devant la diversité et la complexité des questions soulevées, les membres de la commission ont éprouvé le besoin d'élargir leurs informations et de voir ce qui se passait dans d'autres cantons qui comme le nôtre sont en passe de réformer leur enseignement secondaire.

A cet effet, deux spécialistes des problèmes de l'école ont été invités, à savoir :

M. Fernand Barbay, directeur du CREPS (Conseil de la réforme et de la planification scolaire) du canton de Vaud ;

D' Daniel Bain, de Genève, qui a parlé des réformes en cours dans son canton.

Une meilleure connaissance du fonctionnement du CO valaisan est également apparue indispensable et la commission s'est mise à l'étude de deux documents importants, soit :

- le rapport final à l'intention du Conseil d'Etat élaboré par la commission d'évaluation du CO ;
- le document intitulé « Objectif 80 » du PRDV.

A ce sujet, il convient de préciser que la commission n'a pas le désir de porter le débat sur un plan politique. Elle se soucie avant tout conformément d'ailleurs, à l'esprit de l'association, de faire entendre ses opinions et ses aspirations.

Du bilan provisoire de l'activité de la commission, il ressort maintenant, avec une certaine netteté, qu'une réflexion sur une structure scolaire (telle que par exemple le cycle d'orientation) ne peut pas être menée indépendamment d'une réflexion sur les autres composants du système scolaire, à savoir :

- les objectifs généraux de l'enseignement ;
- le contenu des programmes ;
- les méthodes d'enseignement ;
- la formation des maîtres ;
- le problème épineux de la sélection scolaire.

Voici donc les différentes pistes de réflexion que notre commission se propose d'explorer cette année.

La commission entend également faire part de ses travaux aux autres associations du Valais afin de donner aux autorités scolaires une image représentative de l'opinion des parents d'élèves.

L'information sur le fonctionnement du CO valaisan sera complétée par une conférence-discussion avec la participation de M. J.-P. Rausis, directeur de l'ODIS.

Nous vous convions donc ce soir 14 novembre, à 20 h. 15 précises, au buffet de la Gare à Sion.

La commission de travail

tances de plus de 80 km ont été parcourues en Valais. Patrick, dans les yeux duquel se lit une passion sans réserve, l'a utilisée lors de l'établissement du record valaisan de durée de vol. Parti des Giettes sur Monthey, il est en effet parvenu à se hisser sur les hauteurs des Dents-du-Midi où il a volé durant 5 h. 30.

« Mais cela n'est en fait que peu de chose en regard du record du monde qui se situe entre 14 et 15 heures de vol », précise-t-il d'emblée. Toujours avec cette fameuse « Fledge », des gains d'altitude de plus de 2000 mètres ont été effectués ce printemps sur les hauteurs de Nax.

Sur les ailes de première génération, le virage s'obtenait par déplacement du corps et donc du centre de gravité. Aujourd'hui, les ailes de la seconde génération sont équipées de dérives placées aux deux extrémités de l'aile. Elles s'actionnent tout simplement par deux poi-

En souvenir de Jean-Pierre Moix

Il égayait chacune de nos soirées
De sa gentillesse, de son amitié.
Très souvent il nous taquinait
Mais avec tant de joie, de gaieté
Qu'on se devait de lui pardonner.
Comme il va nous manquer,
Lui qui savait encore apprécier
D'une humble fleur, la beauté
Lui qu'on ne pouvait qu'aimer
Pourquoi, en cette nuit

[d'automne
Sa vie sans bruit, s'en est allée
Comme se meurt doucement
[l'été ?

Si le printemps ramène les beaux
[jours
C'est en vain qu'on attendra
[son retour
Car c'est un adieu, un adieu
[pour toujours

Le temps atténuera notre douleur
Séchera de nos yeux, les pleurs
Mais son souvenir vivra en
[nos cœurs

De là-haut, il éclaire
[notre chemin
Il nous apporte,
[comme il le faisait si bien
La force, qu'il nous faut
[pour vaincre le chagrin

Que nous cause son brusque
[départ
Nous qui n'avons pu lui dire,
[ce n'est qu'un aurevoir.

Dans nos sorties aucune présence
Ne pourra remplacer son absence

Ses amis et amies

Sierre, Noble Contrée

GÉRONDE-PLAGE

Le calme après la tempête

SIERRE (Raph). - Géronde-Plage arbore actuellement sa carapace pré-hivernale. Finis les tumultes, les baignades agrémentées de planches à voile.

Le brouhaha des journées estivales a fait place au calme le plus absolu.

Une trêve que l'on ne regrette pas trop, car ce spectacle de sérénité et de limpidité n'est point dépourvu d'attrait et de charme.

Lors d'une prochaine édition, nous analyserons, en compagnie d'un responsable de l'Association Géronde-Plage, les divers problèmes et préoccupations qui se greffent sur ce décor pittoresque.



Pour
votre
publicité



027
21 21 11

ARDON

Fanfare Helvétia, en route pour le 75^e

«Samedi 10 novembre dernier, la fanfare Helvétia tenait ses assises annuelles au local

des répétitions en présence de la quasi-totalité de ses membres et de nombreux supporters.

Le Panathlon-Club de Sion visite le nouveau collège

La réunion de novembre aura permis aux membres du Panathlon-Club de Sion de découvrir toute la beauté, la diversité, le rationnel, la pratique de l'ensemble du complexe formant le nouveau collège. C'est avec plaisir que l'abbé Udry, recteur de ce magnifique établissement, accueillait une vingtaine de panathloniens lundi soir pour une visite des lieux. Après avoir entendu un exposé de M. Jean Cagna, architecte, sur les diverses étapes de la construction et sur la conception du bâtiment principal, les membres visitèrent les salles de classes et les divers locaux de ce centre scolaire.

Le tour d'horizon à travers ce domaine intellectuel, se termina par une découverte admirable. Il s'agit de la salle de sport polyvalente qui livra tous ses secrets grâce aux explications de M. Jean-Pierre Perraudin, architecte. Sous la présidence de M. Roger Blanc, les membres du Panathlon-Club de Sion se retrouvèrent ensuite dans un établissement de la place pour un repas en commun, suivi d'une séance administrative. Celle-ci permit d'effleurer le grand problème du concept du sport suisse placé dans les mains de la Confédération qui n'a pas toujours tenu ses promesses vis-à-vis des cantons. Faut-il s'étonner dès lors que ceux-ci se rebiffent en revendiquant leur autonomie en matière de sport ? De toute manière il serait faux d'ignorer que sans la Confédération nos installations sportives accuseraient un retard plus important encore.

La réunion du Panathlon-Club de Sion du mois de décembre aura lieu le lundi 10 avec la présence de M. Léon Walker, coach de l'équipe nationale de football, comme conférencier.

Le vice-président, Freddy Gaillard, dirigea fort bien les débats et les objets mis à l'ordre du jour furent traités et liquidés avec promptitude et compréhension.

Le dévoué caissier, Raymond Perraudin, grâce à une gestion prudente, présenta à l'assemblée un exercice équilibré et une situation financière très saine.

Au chapitre des nominations, en remplacement du président démissionnaire, Jacques Bérard, l'assemblée acclama André Parvex, nouveau président. Musicien dévoué, dirigeant expérimenté et conciliant, André Parvex saura conduire les destinées de l'Helvétia. A la commission musicale, Roger Dessimoz, est appelé comme membre.

Parmi les échéances futures de l'Helvétia, cette dernière aura le privilège de fêter les 23, 24 et 25 mai 1980 le 75^e anniversaire de sa fondation. A cet effet, l'assemblée apprit avec plaisir que les diverses commissions avaient commencé leur travail avec enthousiasme et que tout serait mis en œuvre pour la réussite de ce jubilé.

L'assemblée se clôture par une généreuse agape dans un climat serein et confiant.

Un participant

HOTEL DU RIONE
Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91

La saison de la choucroute

Choucroute garnie sur assiette Fr. 11.50.
Choucroute «royale» (7 viandes) arrosées à la bière Fr. 18.-
Tous les jeudis: choucroute «royale» et bière pression à discrétion 18.-
36-1065

point
après
point

METZGER CHEMISES



Porc

Cou	kg	13.90
Tranches	kg	14.90
Filet	kg	21.90
Saucisse à rôtir	kg	8.90



Super-Hit

Côtelettes de porc

1 kg **11.90**

Charcuterie

Jambon de derrière 1er choix	100 g	1.70
Mortadella géante	100 g	0.80
Salami ticinello pièce	400 g	4.95
Saucisses viennes 2 paires	200 g	1.85
Cervelas 1 paire	200 g	1.10

Poisson

Truites (imp.)

100 g **0.95**

ACTION

Cuisses de poulet (imp.)	kg	5.90
Hachis de bœuf	kg	8.90
Emincé de poulet	kg	9.90
Noix de jambon fumée	kg	15.90

Notre garantie: satisfait ou remboursé!

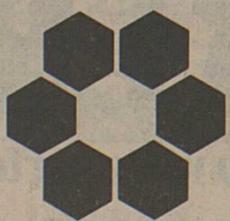
Prix valables du 14.11. au 17.11. 1979

Agneau frais

Gigot paré	kg	16.90
Côtelettes	kg	16.90
Epaule entière	kg	9.90
Ragoût	kg	3.90

ACTION

Filets de meclan	100 g	0.80
Filets de perches	100 g	2.50
Colin français	100 g	1.80
Moules d'Espagne	1 kg	3.50



PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

FW 42/42-3

mercredi
14 novembre
14 h 30 - 16 h 30

Plein feux sur le sport

Au Centre de
l'habitat d'Etoy

Sous le patronage
de l'aide
sportive suisse.

Football



Pour le FC Servette:
Peter Pazmandy
Umberto Barberis et
Piet Hamberg

Pour le FC Lausanne-
Sports:

Charles Hertig
Eric Burgener et
Robert Kok

donnent des auto-
graphes!

Vous pouvez y voir
une extraordinaire expo-
sition consacrée au sport
et aux Jeux Olympiques

Vous pouvez y rencontrer
une formidable brochette
de vedettes sportives

Vous pouvez y gagner
l'un des cent pullovers
olympiques qui seront
tirés au sort gratuitement
chaque jour!

Vous pouvez y assister à
des démonstrations de
différentes disciplines
dans le pavillon «Jeunesse
+ Sport» et vous y informer
sur le camp de jeunesse
olympique de Moscou 1980.



Tel. 021/76 37 41
Essence gratuite, bonification
du billet CFF/car postal
pour tout achat dès Fr. 500.-
8 gratuits réservés
CFF halte d'Etoy

Paradis des enfants
Location sur place de véhicules
utilitaires pour le transport
des articles achetés
Essence - lavage - autoshop

Ouvert:
de lundi à vendredi 9 h.-20 h. Samedi 8 h.-17 h.



Laine/angora: le plus douillet!
Pullover rayé, col roulé
ou encolure «V». Mélange laine et angora.
Cinq coloris d'actualité. Tailles 38 - 46. **30.-**

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

Avant de faire votre choix définitif,
visitez notre exposition de

CARRELAGES

Nous vous offrons:

- un choix très important de première qualité
- un prix compétitif
- un stock important dans tous les carreaux exposés

Notre exposition est ouverte
tous les jours, le samedi également jus-
qu'à 16 heures.

MAJO CUISINES

1907 Saxon
Tél. 026/6 27 27/28

Et mon âme, Docteur?

Ce livre ne condamne pas la
médecine moderne mais lui
rappelle que soulager, soigner
est une chose tandis que
comprendre en est une autre.

Vente
en librairie et dans les
kiosques Naville

EDITIONS DE LA MATZE S.A. SION

Importation directe,
du stock
citerne plasti-
que et bacs
1000, 1100, 1500,
2000 litres
boilers
électriques neufs
avec garantie
100, 150, 200, 300 l
cabines
de douche

Demandez prix:
Orbatec S.A.
Case 75, 1350 Orbe.
Tél. 024/41 29 55.
22-3360

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Vos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. Votre signature suffit.

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:

Banque Procrédit
1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu

VILLE DE LAUSANNE

EMISSION D'UN EMPRUNT
1979-88 de Fr. 30 000 000.-

4%

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 5 1/2% 1969-84 de
Fr. 20 000 000.- dénoncé par anticipation pour le 15 décembre 1979 et au
financement de travaux d'utilité publique en cours d'exécution.

Conditions de l'emprunt:

Durée: 9 ans ferme
Titres: Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000.
Cotation: aux principales bourses suisses.
Libération: 15 décembre 1979.

Prix d'émission:

99%

Délai de conversion
et de souscription: du 14 au 20 novembre 1979, à midi
auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des demandes de
conversion et des bulletins de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CONSORTIUM D'EMISSION DE BANQUES SUISSES
UNION DE BANQUES RÉGIONALES ET CAISSES D'ÉPARGNE SUISSES
GROUPEMENT DE BANQUIERS PRIVÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE

Un hommage à la femme

bouquet



Une enquête explosive:
LA CONTRACEPTION
MASCULINE EN
SUISSE ROMANDE

Shopping à Londres:
nos bonnes adresses

Une mode qui marche,
une mode qui roule:
le patin et l'éco-sais!

Décoration:
Un mariage heureux...
des meubles modernes
dans un cadre ancien



en vente partout

Un festival d'idées-cadeaux dans nos 3 marchés

SIEN MARTIGNY EYHOLZ

Cordial aux œufs 9.30
Fassbind bout. 7/10

Liqueur de Williams 8.70
Fassbind bout. 7/10

Crème de banane 8.70
Fassbind bout. 7/10

Liqueur de Williams 20.50
Morand 1 litre

Punch au rhum 14.90
Saint-Esprit 1 litre

Punch au rhum 17.90
Morand 1 litre

Rhum 23.90
Saint-Esprit 1 litre

Cointreau 27.90
bout. 7/10

Cognac 22.20
Godeau bout. 7/10

Cognac 37.70
Martell bout. 7/10

Williamine 25.90
Morand bout. 7/10

Bon Père Williams 25.90
Eau-de-vie bout. 7/10

Eau-de-vie de poires William 23.90
Rouit bout. 7/10

Kirsch 12.90
Fassbind bout. 5/10

Kirsch 20.90
de Zoug 1 litre

c'est moins cher

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons

mécanicien ou électricien

capable d'assurer les fabrications d'un centre de produits bitumineux et béton ainsi que le contrôle du mouvement des matériaux. Salaire en rapport avec les capacités requises.

Faire offres à: **MADLIGER & CHENEVARD, ing. SA**
Rue du Village - Tél. 021/33 27 21
1052 Le Mont-sur-Lausanne. 22-2368

Entreprise du Bas-Valais
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

secrétaire de direction

connaissance parfaite en sténodactylographie, français, anglais et si possible allemand. Place stable et bien rétribuée.

Faire offre détaillée avec curriculum vitae sous chiffre P 36-900522 à Publicitas, 1951 Sion.

time

cherche

• serruriers-tuyauteurs
• serruriers

- Salaire intéressant.
- Travaux en Suisse romande.

DAVET FRÈRES
Rue du Coppet 1
1870 Monthey
Tél. 025/71 58 91

Manger au restaurant... un plaisir évident

Vos annonces

027/21 21 11

N'abandonnez pas, mais mettez une annonce dans le « NF »

Wir suchen für unser führendes Handelsunternehmen der Schweiz einige versierte

Mitarbeiter im Aussendienst

deutsch- und französisch sprechende im Detail- u. en gros Handel mit Verbrauchsartikeln. Unsere langjährige Kundschaft besteht und wartet auf Sie. Das Reisegebiet wird dem Vertreter nach Wohnsitz zugeteilt.

Ihre Aufgabe

- Verständnis und Sinn für gute Zusammenarbeit
- Kundschaft nach bestem Wissen und Gewissen zu betreuen
- Fähigkeiten sich durchzusetzen
- Aufstiegsmöglichkeit zum Gruppenleiter.

Wir bieten

- gründliche Einführung
- Entwicklungsfähige Dauerstelle
- zugeteiltes Reisegebiet
- vertraglich geregeltes Salär.

Bewerbungen und Unterlagen mit Foto sind zu richten unter Chiffre P 36-900525 an Publicitas, 1951 Sitten.

Maison pour personnes âgées à Genève, cherche pour entrée tout de suite ou à convenir.

infirmière diplômée

Plusieurs

assistantes infirmières

Bon salaire.

S'adresser à: **Maison Les Charmettes**
Chemin des Suzettes 28
1213 Onex (Cressy-sur-Onex/GE).
Bus N° 2 à proximité.
Tél. 022/57 20 33. 18-32658

Mise en soumission

La Société coopérative de la patinoire et halle polyvalente de Graben engage

un maître de glace et concierge

à l'année, pour l'exploitation de la patinoire en hiver et de la halle en été.

Nous exigeons:

- connaissance des machines,
- exécution des travaux d'entretien du bâtiment,
- capable de travailler de manière indépendante,
- souci de l'organisation,
- appréciant les contacts humains.

Nous offrons:

- sécurité d'emploi,
- statut social avantageux,
- salaire mensuel intéressant.

Entrée en service immédiate ou date à convenir.

Faire offre écrite avec curriculum vitae et certificat de capacité, jusqu'au 30 novembre 1979, à: Société coopérative de la patinoire, case postale 415, 3960 Sierre. 36-2456

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Saxon

confortable 4 1/2 pièces
Loyer: 540.- + 60.-
Machine à laver la vaisselle.

Tél. 027/22 66 23, 36-702

A vendre sur Arbaz

terrain à bâtir 1700 m2

Tél. 027/23 58 47.

A louer centre ville, Sion

appartement de 3 1/2 pièces

Fr. 400.-, charges comprises.

Tél. 027/22 33 06 heures de bureau. 36-302875

A louer à Pont-de-la-Morge Immeuble Les Morgettes

2 appartements 3 1/2 pièces
dès Fr. 275.- plus charges. libres le 30 novembre

appartements 4 1/2 pièces
dès Fr. 335.- plus charges libres tout de suite.

Situation privilégiée. Prix intéressants.

Tél. 027/23 22 25. 36-280

TERRE DES HOMMES VALAIS

LA MAISON ACCUEIL C. C. P. 19-9340
C. C. P. 19-8045

Mouton retourné à prix de fabrique

Il n'y a guère de vêtement offrant le confort au porter et la chaleur douillette que procure un manteau ou une jaquette en véritable mouton retourné. Il faut toutefois relever que qualité et finition jouent à cet égard un rôle déterminant. Avec notre longue expérience de spécialistes en peaux, nous avons sélectionné à votre intention les plus belles qualités. Et créé une collection plus riche que jamais: manteaux de luxe doublés de fourrure de classe, jaquettes en mouton Nappa cuir mat et lisse de qualité insensible aux intempéries, blousons très solides et gilets spéciaux pour le travail, entre autres choses. Le tout de qualité supérieure à prix étonnamment avantageux!

Venez directement au magasin de la fabrique!
(ma-ve 8-12/13.30-18 h, sa 8-12/13-17 h)

Peaux, fourrures, cuirs

G. Neuenschwander Fils S.A.
Avenue des Platanes 3
(près de la carrosserie Torsa)
3960 Sierre Tél. 027/55 02 65

PRIX DE FABRIQUE

Quinzaine de la machine à coudre

Programme:

Lundi, 12. 11. 79

une rose offerte à toutes les dames

Exposition

Musée de la machine à coudre
Information scolaire BERNINA
Service de contrôle

Concours

Tour de Suisse avec la machine à coudre

Tirage au sort

d'une BERNINA matic electronic 801
le 24 novembre

Démonstration

de grandes nouveautés

Année de l'enfance

Coin de la
solidarité

12 au 24 novembre 1979

MMM

Centre métropole Sion

BERNINA

Notre confection sur mesures une alternative appréciable et appréciée

Deux bonnes raisons peuvent inciter à préférer la confection sur mesures.

- A) Individualiste inconditionnel vous optez pour un style résolument personnel.
- B) Votre silhouette ne vous permet pas de porter sans autre les articles de série.

Deux cas précis - une solution toute trouvée:
la confection RITEX sur mesures.

Cette marque est synonyme de qualité, de seyant irréprochable et de ponctualité dans les délais.

La confection sur mesures est une question de confiance.
Demandez conseil à notre personnel spécialisé!



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Enchères publiques

Les héritiers de feu Jeannette Allemann-Savioz quand vivait domiciliée à Ayent et M^{me} Victorine Aymon de Joseph, alliée Emile Aymon, à Ayent, exposent aux enchères publiques au **café du Rawyl à Saint-Romain-Ayent, le vendredi 16 novembre à 20 h.** les immeubles suivants sis sur terre d'Ayent:

1. Parcelle N° 5103, plan N° 17-20, Giette des Moos, 3345 m², taxé Fr. 2.- le mètre carré;
2. Parcelle N° 5104, plan N° 17-20, Giette des Moos, 3225 m², taxé Fr. 2.- le mètre carré;
3. Parcelle N° 4913, plan N° 17, Giette des Moos, 815 m², taxé Fr. 3.- le mètre carré;
4. Parcelle N° 2185, Les Frisses, 2646 m², vigne, taxé Fr. 15.- le mètre carré;
5. Parcelle N° 363, Blignoud, four;
6. Parcelle N° 46, Trébutyre-Préménçon, 734 m²; pré taxé Fr. 22.- le mètre carré;
7. Parcelle N° 490, Plan N° 5, Anzère, de cet article, une surface de 2200 m² environ à détacher au sud, taxé Fr. 80.- le mètre carré;
8. Parcelle N° 459, folio 5, MF, Boucielle, 1746 m².

Les conditions d'enchères seront lues à l'ouverture.
Pour les vendeurs:

M^e Bernard Savioz, notaire
Sierre-Ayent
36-32478

A louer
à Sion

appartement
3 1/2 pièces

Libre 1^{er} décembre.

Fr. 450.- + charges.

Tél. 027/23 53 70
heures des repas.
*36-302870

A louer
av. de Tourbillon,
Sion

appartement
4 1/2 pièces

Fr. 520.- + charges

Tél. 027/22 38 48.
36-2840

Cherche

deux
appartements

quatre personnes
chacun dans même
chalet du 30.12 au
6. 11, dans station
au-dessus de 1500 m

Tél. 022/45 00 64.
330977-18

Cherche

appartement

station de ski,
4 ou 6 lits 23.12. au
2.1 (évent. 6.1.)
Tél. 021/28 62 06.
22-307846

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

On cherche à louer
à Martigny
ou environs

dépôt fermé
(sec)

100 m² et plus.
Accès camion.
Installation électrique

René Iten, Martigny.
Tél. 026/2 66 49.
*36-401177

A vendre ou à louer
entre Martigny et
Charrat

terrain
agricole

sans arbre.
Bordure route cantonale.
Surface environ 8000 m².

Ecrire sous
chiffre P 36-401178 à
Publicitas, 1951 Sion.

A vendre appartements 4 - 5 - 6 pièces

LA TOUR-DE-PEILZ

Route de Chailly 14 bis - Résidence Bellerive SA

5 pièces Fr. 265 000.-	3 ^e	4 pièces Fr. 235 000.-	3 ^e	4 pièces Fr. 235 000.-	3 ^e	VENDU
5 pièces Fr. 240 000.-	2 ^e	4 pièces Fr. 210 000.-	2 ^e	VENDU		5 pièces Fr. 240 000.-
VENDU		4 pièces Fr. 195 000.-	1 ^{er}	4 pièces Fr. 195 000.-	1 ^{er}	VENDU
6 pièces - jardin Fr. 295 000.-		VENDU		VENDU		6 pièces - jardin Fr. 295 000.-

Façade ouest

INCLUS DANS LE PRIX: cheminée de salon, cuisine entièrement équipée, cave privée, grand galetas privé, parquet vitrifié, moquettes, tapisseries, carrelages à choix, magnifique exposition est-ouest. Pour traiter, environ 20% nécessaire, le solde à la date que vous aurez choisie d'occuper votre appartement.
Demandez-nous une documentation, visitez l'immeuble.

Tél. 021 / 51 40 37 (heures de bureau)
V. GRANOLI & FILS - Rue des Moulins 33 - 1800 VEVEY

...avec du goût. Muratti 2000

NOUVEAU: Extra Longs

7mg 0,6mg Condensat Nicotine
9mg 0,8mg Condensat Nicotine

Aroma Plus

**AU CASINO-THÉÂTRE DE SIERRE
MARCEL MARCEAU,
SES PANTOMIMES DE STYLE
ET SES PANTOMIMES DE «BIP»**



SIERRE. - Les Galas Karsenty-Herbert de Paris, en ouverture de saison, nous ont permis de voir et d'applaudir la pièce de Barillet et Grédy *Le préféré* avec Jean Piat et Brigitte Auber dans les rôles principaux.

Dimanche 18 novembre, à 20 h. 30, toujours sous la houlette Karsenty-Herbert, la scène du Casino-Théâtre de Sierre sera occupée par le mime Marcel Marceau.

Depuis 1944, élève de Charles Dullin et Etienne Decroux à cette époque, Marcel Marceau a réussi une carrière étonnante et particulièrement éblouissante.

Fervent du mime, il se joint tout d'abord à Eliane Guyon et à Maximilien Decroux. En 1947, au Théâtre de Poche, il crée son personnage «BIP». Ayant incarné «Arlequin» rival de «Pierrot» dans la pantomime *Baptiste*, extraite des *Enfants du paradis*, il gravit les premières marches vers la gloire, au Théâtre de Marigny.

Barrault lance le mimodrame. Marceau emboîte le pas, crée sa propre compagnie. De 1949 à 1959, il monte dix-huit mimodrames dont plusieurs assureront sa consécration de grand artiste. Déjà «BIP» et les pantomimes de style sont insérés dans les mimodrames.

Marcel Marceau se tourne vers l'Asie, plus spécialement vers le Japon. Il va s'initier aux formes du théâtre No et Kabuki et en tire grand profit car cet art est hissé à la perfection dans l'ancien empire du Soleil Levant.

Aux Indes et dans le Sud-Est asiatique il découvre l'art du Mudra. Ces approches lui permettent d'élargir sa grammaire et d'affiner son style.

Chaplin et Keaton l'avaient influencé. Il voulait aller plus loin dans la pantomime théâtrale. Pour la maîtriser toujours mieux, il alla partout dans le monde, se produisant, rencontrant d'autres mimes célèbres, ne craignant pas la confrontation, tirant chaque fois des enseignements nouveaux. Il enseigne dans l'école internationale de mime qu'il ouvrit au Théâtre de la Musique à Paris.

Puis reparti à travers le monde quand il dut fermer les portes, faute de subventions, mais revint à Paris après une tournée très favorable sur tous les plans; à nouveau il implante une école, la sienne: l'école de mimodrame Marcel Marceau.

Cela ne l'empêche pas de repartir de temps à autre présenter son nouveau spectacle de pantomimes de style et de pantomimes de «BIP». «Marcel Marceau est un artiste unique au monde. Il sculpte l'espace de personnages et d'objets invisibles. Il fait parler le silence, et rend le spectateur muet d'admiration. Il est - selon Jean-Louis Barrault, son maître-ès-mime - le poète de la vie intérieure.»

A ne pas manquer, dimanche 18 novembre, à 20 h. 30, le rendez-vous qu'il nous donne à Sierre.

F.-Gérard Gessler

**Association suisse des magasins d'articles de sport
«Nous nous orientons vers un tourisme
du troisième âge»!...**

ZINAL (Raph). - Hier matin, la section du Valais romand de l'Association suisse des magasins d'articles de sports (ASMAS) tenait son assemblée générale dans l'hôtel de la station et cela sous la férule de son nouveau président, M. Marc Zermatten, de Montana.

Après les traditionnels souhaits de bienvenue adressés aux quelque cinquante membres présents, et la lecture, par M. Jacques Mariéthod, vice-président, du procès-verbal de l'assemblée 1978, M. Zermatten donna connaissance de son rapport dont nous vous révélons l'essentiel.

Reflexions d'un président

«Avant de traiter les points particuliers de l'O.J. permettez-moi de vous faire part de quelques considérations d'ordre général.

Après l'été écoulé, en analysant la marche des affaires (toujours le centre de nos intérêts), j'aimerais pouvoir étaler beaucoup de satisfactions financières par des caisses bien garnies. Malheureusement, du moins pour l'ensemble de nos membres, ce n'est point le cas.

Dans le cadre national, nous subissons toujours une situation tendue, pour ne pas dire difficile. La concurrence y est âpre sur tous les fronts.

Lorsqu'on cherche des raisons à la baisse des étrangers de passage ou séjournant en Suisse, de qui nous dépendons dans une large mesure, les causes le plus souvent avancées sont toujours en rapport avec notre position monétaire.

Certes, il s'agit du problème numéro un; handicap qui, par ailleurs, pourrait à mon humble avis être atténué par une information appropriée.

Cependant, je crois qu'il faut se garder de voir dans la cherté du franc suisse le seul obstacle et cause de tous les maux. En esquissant une analyse qui ne fait qu'effleurer le problème, ne faut-il pas se demander, également, si la clientèle étrangère prend toujours et encore plaisir à séjournier chez nous, comme par le passé?

Bien sûr, la Suisse exerce encore un attrait touristique important. La montagne, la pratique de l'alpinisme constituent, précisément, des argu-

ments alléchants. Les gens de Zinal ne me contrediront pas.

Il faut prendre acte d'un changement marqué dans le désir de la clientèle, jeune surtout, qui veut passer des vacances actives tant par la pratique intense de différents sports connus (tel le tennis) que par le bénéfice de distractions diverses.

Pour l'été, en particulier, sommes-nous suffisamment équipés pour cela? Dans beaucoup de stations, ce n'est pas le cas. Les responsables hésitent encore à investir dans des installations qui s'avèrent de première nécessité.

Aussi, nous qui sommes au cœur du problème, nous devons user de toute notre influence, là où faire se peut, pour amener la réalisation de tels aménagements.

Il y va, pour une bonne part, de notre avenir. Ou alors nous nous orientons vers un tourisme du troisième âge qui n'assure plus la relève.

Que devient et que peut faire l'ASMAS pour améliorer cet état de fait? Une telle association a-t-elle sa raison d'être? Est-elle efficace? Il faut quelquefois se poser la question et dresser un bilan. En rejoignant l'idée d'une petite minorité, il est vrai, vaut-il encore la peine d'en faire partie ou, plutôt, suivre une voie individuelle, à l'instar de certains qui pensent avoir trouvé leurs intérêts? Question qui nous vient à l'esprit au moment de déboursier le

montant des cotisations ou autres frais.

Notre section a passé le cap des dix ans d'âge. En faisant un retour sur ces années passées, je me plais à constater une mise en place importante de structures nous permettant d'agir dans différentes directions; structures que nous devons développer davantage, même si, de temps en temps, nous avons l'impression de céder le pas aux intérêts communs. Elles assurent à nos membres des privilèges appréciables et certains sont une barrière de sécurité évitant une prolifération des commerces de la branche. Cela n'est peut-être pas l'avis de la commission des cartels.

Je termine cette rapide analyse en rappelant ceci: dans une association, il ne faut pas seulement voir ce que l'on fait mais ce que l'on empêche de faire.

Sachez aussi que notre comité et les différentes commissions se sont réunis maintes fois, cet été, pour débiter divers problèmes plus ou moins importants mais qui n'en demandent pas moins de temps.

Nous avons également été représentés aux conférences périodiques des présidents des sections suisses et à l'assemblée des délégués à Engelberg, en juin, où je me suis retrouvé... seul! Je demanderai, à l'avenir, un effort de votre part en ces circonstances.

J'ai pu, d'autre part, constater

avec plaisir un regain d'activité au sein de l'ASMAS suisse.

Pour conclure, je remercie vivement mes collègues du comité et des commissions pour leur efficace et agréable collaboration et, particulièrement, notre secrétaire, M. B. Pasquier.»

Des commissions «ad hoc»

Puis, tout à tour, MM. Krummenacher, pour la commission du Comptoir de Martigny, Marcel Savioz, pour la commission de publicité, et Marc Oreiller, pour la commission des «Achat des neiges» ont dressé un bilan de leurs activités respectives, jusque dans les moindres détails, et exposé leurs suggestions pour l'année à venir.

On se lance... la balle!

Le coût de balles de tennis ainsi que celui de location de paires de ski, par exemple, ont fait l'objet d'échanges gratinés surtout au niveau d'une différenciation et d'un certain désaccord entre magasins de plaine et de montagne, d'une part, et entre boutiques appartenant à l'ASMAS et celles n'y faisant pas partie, d'autre part.

Pour terminer cette assemblée générale, M. Roger Müller, de l'Etat du Valais, engagea une causerie relative à l'affichage et au contrôle des prix.



La table du comité où nous reconnaissons, de gauche à droite, MM. K. Baumgartner, B. Pasquier, secrétaire, M. Zermatten, président, J. Mariéthod, vice-président Breu et Krummenacher, membres.

**Pétanque
Concours d'automne
de Montana**

Le tournoi d'automne de Montana vient de se terminer. Vingt rencontres par joueur, au rythme de deux par semaine, cela fait deux mois et demi de concours. Il y a bien de quoi mettre les nerfs des concurrents à rude épreuve et de les voir passer tour à tour par des hauts et des bas. Ce tournoi a pourtant été disputé dans une ambiance très sympathique et dans le meilleur esprit sportif.

Résultats du concours: 1. Fernand Rey, 34 points; 2. G. Piantini, 32; 3. André Rey, 30; 4. Léo Rigert, 24; 5. Ami Robyr, 22; 6. Elio Lando, 20; 7. Gary Perren, 20; 8. Mario Cottini, 14; 9. Heinz Romang, 12; 10. Pierre-A. Gafner, 8; 11. Michel Knecht, 4.

**Etat désastreux des voies de communications
Nos voisins
s'impatientent et grondent...**

BRIGUE-ISELLE (Mt). - Il a de nouveau suffi d'une pluie automnale plus violente qu'à l'ordinaire pour que les voies de communication ferroviaire et routière entre l'Ossola et le Valais soient perturbées, une fois de plus.

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, la paisible rivière qui descend du col du Simplon a de nouveau endommagé la misérable route napoléonienne, déjà sérieusement malmenée lors des précédentes inondations. Entre Iselle et Varzo, tout est encore à l'état provisoire. Seules de modestes planches, même pas signalées de nuit, indiquent les obstacles et les retrécissements de la chaussée provoqués par les crues successives du cours d'eau en furie. A chaque instant, l'automobiliste risque de terminer sa course dans le lit de la Diveria.

Depuis plus de deux ans mainte-

nant, saccagées par les inondations, les nouvelles installations du poste de la douane italienne offrent un spectacle lamentable. Craignant le pire, les douaniers les ont abandonnées en 1977 et refusent d'y revenir. Face au danger, ils ont préféré reprendre possession de leur ancienne caserne sise à Paglino, inconfortable certes, mais beaucoup plus sûre.

Au même endroit, la situation de la voie ferrée n'est pas meilleure. Traversée par la galerie hélicoïdale qui relie les stations d'Iselle et Varzo, la montagne devient de plus en plus menaçante. Non seulement pour la route fréquemment encombrée par les incessantes chutes de pierres,

mais aussi pour la circulation des trains. Outre les conséquences graves que l'éboulement du tunnel pourrait provoquer, il en serait certainement fait de la ligne du Simplon en cas de catastrophe de ce genre. Pour l'éviter, il ne suffit pas d'injecter du ciment dans les fentes les plus grandes.

Rien d'étonnant donc si la colère gronde au sein de la population régionale dont l'économie, notamment, est liée à un double fil: à cette pauvre route dont on a de plus en plus tendance à oublier l'entretien, et à cette voie ferrée qu'un peu d'eau paralyse et que l'éboulement du moindre tronçon de la galerie rendrait définitivement inutilisable.

**Fédération cantonale des sociétés de musique
Les perspectives du prochain festival**

CHALAIS (C). - Dimanche, la Fédération des sociétés de musique des districts de Sierre et Loèche tenait ses assises à Chalais sous la présidence de M. Yvon Zuber. A cette occasion, la société organisatrice du

dernier festival, L'Avenir, donna un concert lors de la réception des délégués. En ouvrant l'assemblée générale, le président souhaita la bienvenue et releva la présence des représentants de seize sociétés de musique sur les dix-sept que compte la fédération. Dans son rapport, il rappela la bonne organisation du dernier festival et adressa des compliments chaleureux au comité d'organisation présidé par M. Edmond Rudaz. Ce dernier, démissionnaire, fut remplacé par un membre du comité d'organisation du festival de Miège, M. Roger Rion.

Après la lecture des comptes par le caissier, M. Benoît Duc, et du procès-verbal par le secrétaire M. Jean-Louis Zufferey, il appartient au vice-président de la fédération cantonale,

M. André Frély, de donner quelques explications sur la mise en ordinateur de tous les musiciens, membres de la fédération cantonale. L'on commenta ensuite le prochain festival de Miège qui sera organisé par la Concordia les 16, 17 et 18 mai 1980.

**VERCORIN-BRENTAZ
Les 25 ans du ski-club**

VERCORIN (Raph). - Le ski-club Vercorin-Brentaz, qui fête, cette année, son 25^e anniversaire, tiendra son assemblée générale d'automne le vendredi 16 novembre prochain, à 20 heures. Cette réunion se déroulera à la salle bourgeoise de Vercorin.

En plus des traditionnels points de l'ordre du jour, tels que programme de la saison d'hiver, lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, figurent également deux chapitres particulièrement importants pour cette société qui a renouvelé son comité au mois de septembre dernier.

D'une part, la répartition des charges entre les différents membres du comité sera présentée à l'assemblée ainsi que la composition des commissions. D'autre part, le comité a préparé de nouveaux statuts qui seront mis en discussion lors de cette réunion.

Les débats seront menés par M. Edmond Rudaz, président, homme actif, généreux et engagé, qui a accepté le renouvellement de son mandat lors de la dernière assemblée générale.



M. Roger Rion, nouveau membre de la fédération.

REDACTION DE SIERRE
Case postale 403
3960 Sierre



Monsieur Joseph AVANTHAY, à Val-d'Illiez ;
Madame et Monsieur Raymond PERRIN-AVANTHAY et leurs enfants Emmanuel et Fabienne, à Val-d'Illiez ;
Madame et Monsieur Marius PERRIN-AVANTHAY et leurs enfants Yves, Hugo et Guy, à Massongex ;
Monsieur Robert AVANTHAY, à Val-d'Illiez ;
Madame et Monsieur Pierre-Maurice BONJOUR-AVANTHAY et leur fils Patrick, à Veytaux-Montreux ;
Mademoiselle Suzanne AVANTHAY et son fils Christian, à Val-d'Illiez ;
Mademoiselle Monique AVANTHAY, à Val-d'Illiez ;
La famille de feu Maurice VIEUX, d'Auguste ;
La famille de feu Jérémie AVANTHAY ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Hélène AVANTHAY

née VIEUX

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, marraine, cousine, enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie courageusement supportée, le 13 novembre 1979, dans sa 61^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Val-d'Illiez, le vendredi 16 novembre 1979, à 10 heures.

Domicile mortuaire : c/o Madame veuve Paul Es-Borrot, au village, Val-d'Illiez.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur et Madame Martial MAYOR-TROESTER et leur fils Alain ;
Monsieur et Madame Roger MAYOR-BERCLAZ, à Sierre ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules MAYOR

ancien directeur L.L.B.

leur cher père, beau-père, grand-père, parent et ami, que Dieu a repris à Lui le 9 novembre 1979, après une longue maladie, dans sa 82^e année.

L'incinération a eu lieu à Lausanne dans l'intimité.

Domicile de la famille : avenue d'Ouchy 8, 1006 Lausanne.
En souvenir du défunt, on peut penser à la Ligue vaudoise contre le cancer, ccp 10 - 22260, Lausanne.

Repose en paix, tes souffrances sont finies.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Alexandrine FOURNIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Un merci tout particulier :

- au révérend curé Devanthéry de Nendaz ;
- au révérend curé Ducrest de Salins ;
- au chanoine Marcel Michelet ;
- à l'abbé Georges Michelet ;

- à M^{me} Odette Fournier-Maytain, Haute-Nendaz ;
- Yvette Déléze-Glassey, Haute-Nendaz ;
- Jeanne Favre-Pralong, Salins et au révérend curé Simon Fournier pour tout leur dévouement à notre chère défunte ;

- au Chœur Saint-Michel ;
- à l'entreprise Lathion-Transports et à son personnel ;
- à la société «Petit Calibre et Pistolet» de Nendaz.

Haute-Nendaz et Salins, novembre 1979.



Le FC Sion et sa section juniors

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Etienne FUMEAUX

père de son joueur Stéphane.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Cagnotte du Réservoir à Sion

a le regret de faire part du décès de son président

Monsieur Etienne FUMEAUX

L'ensevelissement a lieu en la cathédrale de Sion, aujourd'hui mercredi 14 novembre 1979, à 11 heures.

Les élèves du Conservatoire en progrès

SIERRE. - C'était l'unanimité, à l'issue du concert des élèves du conservatoire, vendredi 26 octobre, à l'hôtel de ville de Sierre : la jeunesse a trouvé là l'occasion de donner le meilleur d'elle-même et de manifester des qualités qui ont enthousiasmé le public. La variété des productions, des tempéraments, des âges a donné une idée de la richesse de cette pépinière artistique. Au long des années, ces enfants ont accumulé les heures quotidiennes d'un travail obscur et parfois ingrat (les professeurs et les parents en savent quelque chose !) Et le résultat apparaît au grand jour : la musique prend vie sous leurs doigts et dans leur cœur avec une spontanéité touchante.

Félicitons tous ces enfants et jeunes gens qui, au-delà des petites fautes ou hésitations, ont eu le courage de se présenter à ce concert. J.-L. Ribordy, Anne-Laure et Catherine Devantéry, Daniel Zufferey jouaient des œuvres de compositeurs classiques. Dans les degrés plus avancés, Bénédicte Poscio, Christophe Germanier, Béatrice Bagnoud, Pascal Lamontais faisaient preuve d'un style déjà plus élaboré. Deux petits violonistes ont étonné l'auditoire par la justesse et l'assurance de leur jeu : Jean Cassina, 7 ans, et Patrice Comina, 10 ans, semblent nés pour le violon, dont ils jouent avec un naturel et une vivacité primesautière ; M^{lle} Délia Bogatila les accompagnait au piano avec beaucoup de discrétion et d'habileté. Parmi les très jeunes pianistes, il faut citer les belles interprétations de Béatrice et Isabelle Fournier ; l'aînée, 13 ans, s'exprime avec grâce et finesse ; la cadette, 11 ans, révèle une maturité et une profondeur qui vont droit au cœur. Le jeune soprano Brigitte Bonvin est doué d'un joli timbre, contrastant avec la puissance sonore de l'euphoniste Philippe Travoglini. Quatre jeunes gens concluaient ce concert : Michèle-Andrée Antille, au jeu souple et rebondissant, Patrick Haenni, très musical, Danièle Zufferey, à la poésie colorée et Dominique Lehner, dont la personnalité s'affirme harmonieusement. Chaque production était présentée avec clarté par Karine Bayard. Après le concert, chacun reçut une récompense et un certificat-souvenir au milieu d'applaudissements chaleureux.

Nous nous souvenons avec plaisir de l'ambiance de la salle ; le souci de la performance était bien loin ; la joie de jouer se manifestait à chaque instant et avec elle, l'émotion de faire connaître une musique aimée. La surprise apparaissait dans les yeux des auditeurs ; on s'est aperçu que la musique n'est pas uniquement le domaine de quelques élus, mais qu'elle peut aussi prendre sa place dans la vie de tous les jours. Des enfants comme les autres nous prouvent que la sensibilité existe encore et que l'art est son expression privilégiée.

Nous devons remercier la commission «concert» de la Jeune Chambre économique, qui a eu l'initiative de cette manifestation et le Fonds Georges-Haenni, chargé de sa réalisation artistique. Le travail a commencé il y a plusieurs mois, comprenant l'information de tous les professeurs du conservatoire, l'audition préalable des élèves, l'établissement du programme et sa présentation, la mise au point du concert, etc. Cette organisation méthodique a permis le bon déroulement d'une soirée qui restera longtemps dans les mémoires.

Il appartient à M. Victor Berclaz, vice-président de la ville de Sierre, et à M. Yvan Rouvinet, conseiller communal, de remercier les organisateurs en termes chaleureux.



Madame et Monsieur Albert CLÉMENZO-DELALOYE, à Ardon ;
Monsieur et Madame Jean DELALOYE-PLANET, à Ardon ;
Madame et Monsieur Pierre GASPOZ-CLÉMENZO et leurs enfants Frédéric et Valérie, à Ardon ;
Madame et Monsieur Eddy GAILLARD-CLÉMENZO et leurs enfants Raphaël et Blaise, à Ardon ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Joséphine DELALOYE- BROCCARD

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 96^e année, après une longue maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Ardon, le jeudi 15 novembre 1979, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : Jean Delaloye-Planet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

LOI SUR LA VITICULTURE

Un « petit moratoire »

Suite de la première page

ment, et tout carrément, le «renvoi»... comme le précise bientôt M. Schnyder, personne ne souhaite «le vide juridique», mais chacun désire un examen supplémentaire de ce projet de loi. Ne serait-ce que pour suppléer à l'absence de «bases scientifiques et objectives» concernant la zonification.

Dès cet instant, et en respect du règlement, le président du Grand Conseil, M. Georges Roten, demande que la discussion se poursuive exclusivement sur cette exigence de «renvoi»...

Je ne peux pas citer en ces colonnes tous les députés qui prirent à la fois parole et position (que MM. Vincent Favre et Bernard Varone... et d'autres me pardonnent si je passe allégrement par-dessus leurs propos remarquables), car je dois aller vers une conclusion qui ne saurait trop tarder. Toutefois, je tiens à signaler l'une ou l'autre réflexion émise par M. Bernard Morand, au nom du groupe radical. M. Morand estime d'abord que, si le «renvoi» était admis, le chef du département concerné (en l'occurrence, M. Guy Genoud) ne pourrait être exactement informé des oppositions à ce projet de loi. Chose vraiment logique... Cependant, M. Morand ajoute que n'ont pas été apportés «les correctifs et les apaisements que nous étions en droit d'attendre» après les premiers débats, après les réserves déjà formulées en février dernier par M. Joseph Genetti.

Renvoi... pas renvoi ?

Face à ce soudain assaut (qui résulte des facteurs «zonification» du Haut-Valais et des intérêts «propriétaires-encaveurs» du Bas-Valais), M. Guy Genoud commence par expliquer que le projet de loi a «le souci de laisser l'Etat dans un rôle strictement subsidiaire», en déléguant aux organisations professionnelles le soin de promouvoir la qualité des vins valaisans. Et M. Genoud d'assurer par ailleurs l'assemblée qu'il n'est pas question que nous imposions un équipement dont le coût serait disproportionné à la quantité de l'encavage» (art. 21). Quant aux critères «scientifiques et objectifs» qui feraient défaut dans la méthode, ou dans le choix, de la zonification, M. Guy Genoud s'exclame : «Il faut travailler avec ce qui existe et non pas courir après des chimères»...

Bien des aspects de ce débat devraient encore être soulignés... mais le Grand Conseil avait à se prononcer d'abord sur une proposition de «renvoi» dûment formulée. Or, par 60 voix contre 50 (et 6 abstentions), cette proposition a été finalement acceptée, grâce surtout à l'unanimité des groupes du Haut-Valais, et à la presque unanimité du groupe radical et du groupe socialiste ou social indépendant. Et c'est ainsi qu'il en résulte ce «renvoi»... Dans l'attente d'un au-revoir moins fermé à certaines suggestions.

Roger Germanier

A la rue de la Blancherie à Sion

UNE AUTO EMBOUTIT UN WAGON



Comme le montre notre photo, la partie avant de la voiture s'est trouvée coincée sous le wagon. Petit détail technique : le tampon dudit wagon avait trouvé un point d'arrêt solide derrière le tableau de bord. Il fallut donc défoncer le capot de la voiture à l'aide d'un cric pour permettre à la dépanneuse d'extraire le véhicule de sa fâcheuse posture.

SION (bl). - Un accident peu commun s'est produit hier soir à Sion, peu après les entrepôts frigorifiques de Profruits, à la rue de la Blancherie. Il était 18 h. 15 lorsque, pour des raisons encore obscures, une voiture Opel Kadett, conduite par M^{me} Christiane Fomerod, âgée de 23 ans et domiciliée à Ardon, qui circulait en direction d'Aproz, a terminé sa route dans un wagon de marchandises vers le foyer Saint-Hubert. Le wagon était poussé par une locomotrice de manœuvres, aux commandes de laquelle se trouvait M. Jean-Michel Briguet, domicilié à Fey. Cette composition, qui transportait des matériaux lourds pour le

compte des Téléphones-Télégraphes, circulait dans le sens Châteauneuf-Sion et traversait la route Sion - Aproz.

A la suite du choc, M^{me} Fomerod a été grièvement blessée et a été hospitalisée.

Pour les besoins de l'enquête, les témoins éventuels, notamment un cyclomotoriste circulant à ce moment-là de Sion en direction d'Aproz, sont priés de s'annoncer au poste de gendarmerie de Sion, tél. 23 12 47.

Au conseil communal d'Aigle

Un ange a passé...

AIGLE. - C'était le 24 septembre. Appelés à se prononcer sur l'achat de la propriété de l'hoirie Spozio pour une somme de 220 000 francs, les conseillers communaux aiglons manifestaient une agitation peu habituelle : remarques, critiques, suggestions, exigences et pour finir, renvoi en deuxième débat de la question malgré un vote qui consacrait les intentions de la municipalité. On eut été dès lors en droit d'attendre pour la séance d'hier des interventions « serrées ». Or, l'affaire est passée comme une lettre à la poste.

Sans doute faut-il justifier l'attitude des conseillers communaux par les arguments avancés par la municipalité et surtout le résultat de l'expertise sollicitée par le Légitimatif. En effet, alors que l'Exécutif pronait en septembre une acquisition sur la base d'une somme de 220 000 francs, l'expertise demandée aboutissait à un montant de... 236 000 francs. Les commentaires étaient, dès lors, superflus. Ce qui explique qu'il n'y eut aucune intervention sinon une approbation très large (six avis contraires sur 65 conseillers présents).

Au pas de charge

Le ton était donné et l'ordre du jour, pourtant étoffé, allait être liquidé au pas de charge.

- les conseillers disaient oui (deux voix contre) à un crédit de 97 000 francs destiné à permettre l'installation de quatre cibles électroniques au stand de tir du Favez ;
- ils approuvèrent encore après une seule intervention et à l'unanimité

l'élargissement du chemin de la Valerette (crédit nécessaire : 120 000 francs) ;

- ils se ralliaient aussi (toujours à l'unanimité) à l'octroi d'un droit de superficie à l'entreprise Murabla Aigle S.A. ;

- ils se prononcèrent enfin (encore à l'unanimité) en faveur de l'achat d'une parcelle de 69 058 m² à «en Vuargny», appartenant à la Confédération. A noter que les trois interventions développées à ce sujet appelèrent quelques précisions de la municipalité.

L'A.L. et l'affaire Bitter

Dans les communications de la municipalité, le syndic Pirolet ouvrit une parenthèse sur l'éventuel déplacement de l'Aigle - Leysin de l'avenue de la Gare. Une séance d'information apportera sur ce point des éléments nouveaux.

Invité à se prononcer sur l'affaire Bitter, M. Pirolet se borna à situer la procédure en cours : «Le cas de l'Aiglon n'est pas liquidé. Ce n'est qu'au printemps prochain que l'on sera éclairé sur la question.»

Les Bellerins profiteront-ils du temps qui passe pour préciser leurs vues tendant à l'implantation du Musée du sel sur leur territoire ? Il n'est, en effet, de secret pour personne que la commune sur laquelle se trouvent les mines du Bouillet aspire à un tel vœu. Le «coup» de la Coop pourrait bel et bien coûter cet atout aux Aiglons.

Michel Pichon

Centenaire des Ateliers de Sécheron à Genève « L'Etat ne peut pas faire des miracles... »

BERNE (ATS). - «... C'est par leurs efforts et leurs initiatives que les entreprises suisses pourront rester compétitives». C'est en ces termes que s'est exprimé jeudi à Genève le conseiller fédéral Fritz Honegger à l'occasion du centenaire de la SA des Ateliers de Sécheron. L'essor économique centenaire du triangle «Zurich-Aarau-Bâle» et le fait que les grandes entreprises suisses aient le plus souvent leur siège en Suisse alémanique ne signifie pas que la situation évolue vers un enrichissement généralisé des cantons de langue allemande au détriment des autres régions linguistiques, a déclaré M. Honegger.

Les difficultés de ces dernières années ont touché certaines régions et certaines branches de notre industrie, notamment l'horlogerie et le textile, plus que d'autres, a rappelé le conseiller fédéral, mais rien n'indique que ces difficultés soient plus aisément surmontables en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, ni que la situation évolue vers un enrichissement des cantons alémaniques au détriment des autres régions linguistiques. M. Honegger a précisé que l'essor économique du triangle «Zurich-Aarau-Bâle» impressionne tout autant les autres contrées de la Suisse alémanique que les cantons romands. Il est vrai que la plupart des grandes entreprises suisses ont leur siège outre-Sarine et que les compressions de personnel ont parfois été plus marquées en Suisse romande. Cependant, le nombre croissant des petites et moyennes entreprises est un bon indicateur de la vitalité de la Suisse romande et l'on constate que l'énumération des entreprises genevoises et vaudoises prend plus de place dans l'annuaire suisse du registre du commerce que la liste des maisons zurichoises. M. Honegger s'est déclaré convaincu qu'il fallait tout entreprendre pour que les étroites attaches liant les Confédérés des deux côtés de la Sarine ne soient entamées par les pesanteurs linguistiques et culturel-

les qu'entraînent les relations économiques toujours plus étroites entre la Suisse romande et la Suisse alémanique.

Aide-toi et l'Etat t'aidera

M. Honegger s'est plu à préciser que c'est dans les entreprises d'a-

bord que s'opère l'adaptation au changement et que souvent la collaboration avec d'autres entreprises, sans préjugés raciaux ou linguistiques, est une condition essentielle au maintien de la compétitivité. Le Conseil fédéral et la Banque nationale ont su jusqu'ici prendre leur part de responsabilité, a ajouté le chef du Département de l'économie publique.

Grâce à une action concertée avec les principales banques centrales étrangères, le cours du franc a pu être diminué de respectivement 15 à 13 % par rapport aux cours extrêmes du mark et du dollar de septembre 1978. Il a été ainsi possible, selon M. Honegger, grâce à la stabilisation du cours du franc et à la limitation de l'inflation qui aurait pu en résulter, de maintenir la compétitivité de l'industrie de notre pays. La garantie des risques à l'exportation est un autre domaine où le soutien des ban-

Le centenaire des Ateliers de Sécheron a été célébré en présence des autorités, et notamment du conseiller fédéral Fritz Honegger, chef du Département de l'économie publique, qui a prononcé une allocution (ci-dessus).

Sécheron, qui a été intégré voici dix ans dans le consortium de Brown Boveri (BBC), est le principal constructeur suisse de transformateurs, ses autres activités concernant la traction électrique (notamment les trolleybus) et les produits électroniques. L'entreprise, qui est restée une société anonyme propre (BBC détient 99 % des actions), occupe 1200 personnes, dont 130 ingénieurs. Le

chiffre d'affaires prévu pour l'an prochain devrait être proche de 120 millions de francs.

Au cours d'une conférence de presse, MM. E. Campionovo, membre du comité de direction du groupe suisse de BBC, et Claude Rossier, président du comité de direction de Sécheron, ont commenté les phases du «difficile mariage» conclu il y a dix ans et sans lequel la maison genevoise aurait connu une situation extrêmement difficile. Les premières années ont d'ailleurs été mauvaises. Depuis, la situation s'est constamment améliorée et peut être qualifiée maintenant de satisfaisante.

ques et de la Confédération à une importance primordiale pour les industries tributaires des exportations. M. Honegger a relevé qu'un quart des engagements de la Confédération au titre de la garantie concerne des entreprises de Suisse romande.

Grand Conseil fribourgeois : le budget

FRIBOURG (ATS). - Première journée, hier, de la session de novembre du Grand Conseil fribourgeois, session chargée qui durera quatre semaines. Après l'assermentation d'un nouveau député, M. Ferdinand Brunisholz (PDC), qui succède à M. José Ackermann, démissionnaire, les députés se sont penchés sur le budget général de l'Etat pour 1980 qui présente un déficit de 18,7 millions de francs. L'entrée en matière sur le budget a été acceptée par 77 voix contre 25 et 3 abstentions. Seul le groupe socialiste l'a refusé, tout comme d'ailleurs l'an passé. Enfin le Parlement a entendu le développement d'une motion demandant que soit fixé au printemps le début de l'année scolaire à Chiètres.

● **ARAARU (ATS).** - Le Grand Conseil du canton d'Argovie a accepté hier un crédit de 23,3 millions de francs pour la rénovation de la place d'armes d'Aarau.

L'initiative contre le bruit des routes retirée

ZURICH (ATS). - L'initiative populaire fédérale contre le bruit des routes, qui avait abouti après avoir recueilli 55 000 signatures, a été retirée. Cette décision a été annoncée à la presse hier à Zurich par trois membres du comité d'initiative. Le conseiller national Jakob Bechtold (ind./BE), président du comité et de la Ligue contre le bruit, a déclaré que la raison de cette décision prise à l'unanimité provenait de la crainte qu'en cas de votation populaire, les commerçants et industriels de la branche automobile eussent déclenché une telle propagande contre l'initiative que celle-ci n'aurait même pas remporté un succès d'estime.

L'initiative demandait que le bruit des moteurs des véhicules les plus silencieux soit pris pour norme, ce qui aurait obligé les constructeurs automobiles à baisser le bruit de leurs voitures à cette limite. Des mesures contre le bruit auraient également dû être prévues pour les véhicules anciens.

Le Conseil fédéral avait recommandé le rejet de l'initiative, mais renforcé l'ordonnance sur la construction et l'équipement des véhicules à moteur. Par ailleurs, le Conseil des Etats et le Conseil national ont approuvé

une motion demandant des réductions supplémentaires du bruit.

Trois initiatives ont abouti

BERNE (ATS). - La Chancellerie fédérale a annoncé hier l'aboutissement de trois initiatives populaires: «contre l'abus du secret bancaire et de la puissance des banques», «pour une extension de la durée des vacances payées», «contre le bradage du sol national». Déposées le 8 octobre par le parti socialiste, les deux premières initiatives ont recueilli 121 882 (sur 124 492 déposées) et 122 888 (126 257) signatures valables. La dernière, lancée par l'Action nationale, porte 108 210 (109 281) signatures valables.

Par leur initiative sur les vacances, le parti socialiste suisse et l'Union syndicale ont pour objectif d'offrir une semaine de vacances supplémentaires à près de 2 millions de salariés. L'initiative de l'Action nationale enfin propose que le droit d'acheter une propriété foncière soit réservé aux seules personnes ayant le droit de s'établir en Suisse.

Nouvelle loi sur l'assurance-chômage L'accent sur les mesures préventives

BERNE (ATS). - La nouvelle loi sur l'assurance-chômage doit avant tout, par des mesures préventives, permettre d'agir plus efficacement contre le chômage, le versement d'une indemnité journalière n'étant qu'une prestation ultime et transitoire. Tel est le fil conducteur du projet de loi pour lequel une procédure de consultation a été ouverte auprès des cantons et organisations intéressées. Du côté des mesures préventives, le projet prévoit d'encourager tant la mobilité professionnelle - perfectionnement et reclassement - que la mobilité géographique - indemnités de déménagement, contributions aux frais de déplacement. Du côté des prestations, la nouvelle loi ajoute aux domaines classiques - indemnités pour chômage complet, partiel et pour intempéries (bâtiment) - l'indemnité en cas d'insolvabilité de l'employeur. En cas de faillite, les créances de salaire pour les trois derniers mois seront couvertes. Enfin, la lutte contre les abus a été renforcée, particulièrement dans le domaine des indemnités pour chômage partiel.

Le projet de loi sur l'assurance-chômage - il est destiné à remplacer le régime transitoire mis en place en 1977 pour une durée de cinq ans - a été présenté hier à Berne par M. Jean-Pierre Bonny, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT). Une commission d'experts composée de représentants de tous les milieux intéressés a commencé

ses travaux en novembre 1978. Deux membres de cette commission - l'un représentant l'Union syndicale suisse, l'autre l'Union centrale des associations patronales - ont exprimé leur avis personnel quant à ce projet.

Réactions

Le projet de loi a malheureusement conservé la philosophie de l'ancien régime qui consiste à culpabiliser le chômeur. Les indemnités de l'assurance-chômage sont trop élevées car elles équivalent pratiquement au salaire que perçoit un employé travaillant à plein temps. Le premier avis est celui du représentant syndical, le second émane du mandataire patronal.

Seule la philosophie qui consiste à culpabiliser le chômeur explique la décision de réduire le montant de l'indemnité journalière au prorata de la durée du chômage, estime M. Fritz Leuthi, secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS). C'est pour cette raison, a-t-il poursuivi, que l'on a maintenu l'humiliante obligation de se présenter régulièrement aux offices du travail pour timbrer. Il serait également souhaitable que la loi mette plus fortement l'accent sur l'aide pratique que les offices du travail et les caisses peuvent offrir à la personne en quête d'un emploi. En

outre, les assurances sociales devraient reconnaître le droit au travail si la nouvelle loi en tenait suffisamment compte, l'assurance-chômage se substituerait en quelque sorte à l'entreprise et aurait par conséquent l'obligation de s'employer à compenser pleinement les conséquences du chômage.

De son côté, M. Ernst Schwab, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses, estime que les prestations offertes par les assurances sociales devraient se fonder sur les salaires nets et non bruts. Un chômeur complet touche 75 à 85 % de son dernier salaire brut. Or, le salaire brut d'une personne travaillant à plein temps est amputé de 15 % environ (cotisations AVS, caisse de retraite, assurance-accidents et maladie). Offrir pratiquement le même salaire à un chômeur qu'à une personne travaillant normalement, c'est, d'une part, réduire la motivation de la dernière et, d'autre part, atténuer la volonté du premier de trouver un nouvel emploi. Enfin, les milieux patronaux s'opposent à ce que l'on complique la procédure pour le chômage partiel. Dans de nombreux cas, ce dernier a permis d'éviter des licenciements en palliant des difficultés passagères.

EN BREF

● **LAUSANNE (ATS/CRIA).** - A Lausanne et à Genève, depuis lundi, le personnel d'une grande banque suisse reçoit une pomme à la «récréation», à la suite d'une décision de la direction. 5000 kilos sont livrés par la Coopérative fruitière lémanique, qui groupe 230 producteurs entre Genève et Bex. En Suisse alémanique, une maison de mode remet une pomme à chaque client. A Lausanne, un grand magasin en a fait de même samedi dernier.

● **LAUSANNE (ATS/CRIA).** - M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, a approuvé, au nom de la Suisse, l'orientation donnée à l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) par son directeur général. S'exprimant hier devant la conférence de la FAO réunie à Rome, il a souhaité que les activités techniques de l'institution tendent à l'élimination de la faim et à un développement rural harmonieux dans le monde.

Réunion sur l'environnement à Genève UNE PRÉOCCUPATION DE NOTRE TEMPS

GENÈVE (ATS). - La réunion à haut niveau sur la protection de l'environnement, tenue à Genève dans le cadre de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE), a été ouverte hier matin par M. Janez Stanovnik, le secrétaire exécutif de la CEE. M. Olof Johansson, ministre suédois du personnel et de la fonction publique, a été élu à l'unanimité président de la réunion.

Les participants ont ensuite adopté la convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, dès lors ouverte à la signature, la résolution sur le même sujet ainsi que la déclaration sur les techniques peu polluantes.

C'était ensuite au tour de M. Hans Hürlimann, le chef du Département fédéral de l'intérieur, de prononcer le premier discours. Rappelons que la réunion à haut niveau s'achèvera vendredi.

M. Hürlimann a relevé notamment que l'objectif essentiel de l'activité de la commission est la coopération entre nos divers pays. Il a souhaité que Genève soit un cadre propice au développement de cette tâche. «En signant l'acte final d'Hel-sinki, les hauts représentants des Etats parties à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont conféré à cette démarche de coopération intraeuropéenne une dimension nouvelle», a précisé M.

Hürlimann. Il a relevé que la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement, qui est au centre des débats ces jours à Genève, est «une préoccupation majeure de notre temps». «Malgré les mesures spécifiques prises par la plupart des Etats pour préserver leur propre environnement, pollution et nuisances se portent au-delà des frontières nationales. Il incombe dès lors aux institutions chargées de par leurs statuts de traiter des grands problèmes internationaux, de prendre des responsabilités et de passer à l'action.» «Cette manifestation de pollution transfrontière constitue un signe avertisseur qui ne doit pas être pris à la légère», a poursuivi M. Hürlimann. Il a enfin souligné que la Suisse est heureuse de s'associer à une tâche de coopération internationale en signant la convention de pollution transfrontière à longue distance, en adoptant la résolution y afférente et la déclaration sur les techniques peu polluantes.

La pollution du Léman L'inquiétude des pêcheurs

ROLLE (ATS/CRIA). - Le Léman compte encore 80 pêcheurs professionnels. Vaudois, Valaisans et Genevois constituent un syndicat intercantonal qui a tenu sa 135^e assemblée, dimanche dernier à Rolle, sous la présidence de M. A. Gay. Les pêcheurs lémaniques se montrent particulièrement inquiets de la pollution et, au seuil de l'hiver, ils rappellent notamment le danger que représente le sel déversé sur les routes. C'est par le biais des gardes-pêche, mais aussi des élus politiques, que les atteintes au lac doivent être signalées et combattues, a relevé un participant.

Les problèmes sociaux préoccupent aussi les pêcheurs du Léman.

Un concordat intercantonal devrait améliorer leur situation, notamment par la fixation d'un nombre limité de pêcheurs professionnels. En ce qui concerne l'alevinage, le syndicat envisage la reprise d'une pisciculture à Saint-Sulpice (VD). Autre problème, celui du poisson blanc, qui abonde, en particulier la brème qui fait des dégâts considérables dans les autres populations du lac. Heureusement, sa valeur nutritive est élevée et sa commercialisation en boîte paraît en bonne voie.

Grandvillard: inauguration de la nouvelle place d'armes

GRANDVILLARD (ATS). - Le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi a inauguré hier la nouvelle place de tir des troupes DCA de Grandvillard, dans le canton de Fribourg. La rénovation des bâtiments de la troupe et la modernisation des installations de tir, datant de 1947, avaient été décidées en 1976. Les travaux, pour les-

quels l'Assemblée fédérale avait voté un crédit de 12 millions, ont débuté en avril de l'an passé pour se terminer il y a quelques jours.

La nouvelle place de tir de Grandvillard est composée d'un camp de logement situé près du village et d'une position de tir, à 1 km du camp. Ces installations de tir font largement appel à l'électronique. Leur aménagement a été l'œuvre de l'Office des aérodromes militaires.

Le camp, quant à lui, ne servira pas uniquement des buts militaires. En dehors de l'occupation de la troupe, il est prévu d'y loger des colonies de vacances, des camps de jeunesse et sport.

Lors de son discours d'inauguration, le conseiller fédéral Rudolf Gnaegi a relevé qu'il s'agissait là de la dernière fois qu'il remettrait, en tant que chef du Département militaire fédéral, de nouvelles installations à la troupe. Il s'est félicité de la bonne collaboration entre les autorités fribourgeoises et les représentants du DMF.

● **LAUSANNE (ATS).** - Deux Lausannois fêteront un bel anniversaire le même jour, le 19 novembre prochain: M^{me} Marie Cavin-Cavin, née le 19 novembre 1877 à Vuillens (Jorat), veuve d'un brigadier de police, entrera dans sa 103^e année, tandis que M. Charles Thuillard, né le 19 novembre 1878 à Lausanne, où il exploita un atelier de cycles jusqu'à l'âge de 88 ans, entrera dans sa 102^e année.

Les timbres Pro Juventute 1979

BERNE (ATS). - Les PTT annoncent la parution le 28 novembre prochain de quatre nouveaux timbres complétant la série «armoires communales» commencée l'année dernière. La fondation Pro Juventute recevra 90 % du produit net de la vente, les 10 % restant seront destinés à d'autres institutions s'occupant

de tâches d'importance nationale de l'aide à la jeunesse. Ces timbres seront mis en vente à partir du 28 novembre aux bureaux de poste et services philatéliques des PTT et par les organes de la fondation Pro Juventute.

Cette année, le choix des armoires communales s'est porté sur celles de Cadro (Tessin) pour

le timbre à 20 centimes, de Rüte (Appenzell Rhodes-Intérieures) pour le timbre à 40 cent., de Schwandendingen (Zurich) pour le timbre à 70 cent. et de Perroy (Vaud) pour le timbre à 80 cent. Ces timbres sont l'œuvre de Gastone Cambin de Breganzona (TI) et ont été exécutés par l'imprimerie Courvoisier SA, de La Chaux-de-Fonds.



Nouvelle Constitution

BÂLE (ATS). - Le conseiller fédéral Kurt Furgler a exposé, devant les membres de l'organisation faitière du patronat bâlois, les principaux objectifs de la révision totale de la Constitution fédérale. Il s'agit, a-t-il dit, de rendre une plus grande clarté à la loi fondamentale afin de susciter à nouveau une participation plus active des citoyens à la vie publique. L'homme doit y avoir sa place au cen-

tre d'un Etat humain, un Etat qui ne soit pas propriétaire du pouvoir, mais seulement son dépositaire. En ce qui concerne le projet des experts, le chef du Département fédéral de justice et police a admis que certaines formulations pouvaient y prêter à confusion, mais il a assuré qu'elles seraient corrigées avant que le Conseil fédéral ait à se prononcer.

Après avoir créé un état de guerre

Téhéran sollicite la caution des Nations unies!

WASHINGTON et TÉHÉRAN (ATS/AFP/Reuter). - Le ministre iranien des affaires étrangères, M. Banisadr, a demandé hier que le Conseil de sécurité des Nations unies se réunisse le plus tôt possible en raison du « climat de guerre » créé par les Etats-Unis.

Une centaine d'otages, dont 60 ressortissants américains, sont retenus depuis maintenant plus d'une semaine par des « étudiants islamiques » dans l'ambassade américaine à Téhéran qui réclament l'extradition de l'ex-shah d'Iran. Faisant allu-

sion à des incidents qui se sont produits aux Etats-Unis, où des Iraniens ont été molestés par des Américains furieux du traitement de leurs diplomates à Téhéran et des manifestants iraniens appréhendés, le ministre des affaires étrangères iranien écrit à M. Waldheim: « Nous vous demandons de faire cesser ce climat de guerre. En conséquence nous demandons la réunion du Conseil de sécurité dès que possible. » A Téhéran, on note cependant qu'il n'est plus question d'exiger l'extradition immédiate de l'ex-shah.

Une commission d'historiens?

Dans la lettre ouverte adressée à Kurt Waldheim, dont la radio a diffusé le texte, M. Banisadr pose deux conditions pour la libération des otages de l'ambassade. « Nous voulons deux choses, dit le ministre: primo, que les Etats-Unis acceptent au moins une enquête sur les crimes de l'empereur déposé et acceptent les résultats de cette enquête; secundo, que les biens et la fortune du shah, de sa famille et des dirigeants de son régime soient restitués à l'Iran. »

Le directeur de la Télévision iranienne s'est également exprimé dans ce sens, au cours d'une conférence de presse hier à Téhéran, déclarant par ailleurs que l'Iran attendait de Washington qu'il fasse « un premier pas » vers le règlement négocié. Evoquant la décision américaine de ne plus importer de pétrole iranien, il s'est félicité « du seul point d'accord ainsi réalisé entre l'Iran et les Etats-Unis, l'un ayant décidé de ne plus vendre, l'autre de ne plus acheter de pétrole iranien ».

En fait, cette mesure risque de relancer le marché au comptant des produits pétroliers et d'entraîner de nouvelles hausses. Réunis à Vienne, les experts de la commission économique de l'OPEP ont refusé hier de se prononcer sur les conséquences de l'interruption de ces importations.

niens ne représentent en effet que 7 à 8 % de leurs importations totales de ces produits, soit 3 % de leur consommation. En outre, les Etats-Unis ont, au cours des derniers mois, reconstitué leurs stocks pétroliers.

De son côté, la presse américaine, quasi-unanime, se félicitait hier de la décision du président Carter d'arrêter immédiatement les importations américaines de pétrole.

Les Américains satisfaits de leur président

L'économie américaine ne devrait pas être affectée sérieusement par cette mesure. Les importations américaines de produits pétroliers ira-

Un ballon d'essai

Enfin, à Washington, un porte-parole du Département d'Etat a déclaré hier que son administration examinait soigneusement les informa-

tions reçues sur les propositions de M. Banisadr et que toute ouverture serait bien accueillie. Des hauts fonctionnaires américains ont estimé pour leur part, en privé, qu'il s'agissait d'un ballon d'essai du régime iranien pour entamer des négociations et mettre un terme à la crise actuelle.

Quant au sénateur Henry Jackson, président de la commission des forces armées du Sénat, il a affirmé que les conditions iraniennes n'allaient pas être acceptées par les Etats-Unis. Il a toutefois fait remarquer que les propositions constituaient le premier geste iranien vers des négociations.

CISJORDANIE

Au-delà d'une démission en bloc...

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). - Une vingtaine de maires palestiniens des territoires occupés ont donné hier leur démission pour protester contre

la menace d'expulsion qui pèse sur le maire de Naplouse, la principale ville de Cisjordanie, M. Bassam Chaka.

Cependant, une délégation de personnalités palestiniennes conduite par le maire de Gaza, M. Rachid Chaoua, a rencontré hier le général Ezer Weizman. Elle est sortie de cette entrevue avec le sentiment que la crise ouverte par la décision israélienne pourrait être résolue.

La délégation a demandé au ministre israélien de la défense de relâcher M. Chaka jusqu'à ce que la Cour suprême statue sur l'arrêt d'expulsion pris à son encontre, et de permettre au maire de Naplouse de démentir publiquement par voie de presse les accusations portées contre lui.

« M. Weizman a semblé sensible à notre requête et a promis de donner sa réponse demain mercredi après avoir consulté M. Menahem Begin », a déclaré le maire de Gaza.

De source sûre en Cisjordanie, on indique que les maires palestiniens ont démissionné malgré l'opposition de la direction de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) qui craint qu'une telle démarche ne favorise les « manœuvres » israéliennes pour introduire une autonomie limitée dans les territoires occupés.

● LONDRES (ATS/Reuter). - Deux « reliques » de Marilyn Monroe, une paire de gants blancs et un éventail en ivoire ont été adjugés 400 livres sterling (environ 1500 francs suisses) aux enchères chez « Sotheby », lundi, à Londres. La star disparue les avait utilisés lors du tournage de Certains l'aiment chaud, en 1959.

Terrible explosion à l'hôpital de Parme Au moins 24 victimes



PARME (Italie) (ATS/AFP). - Une forte explosion a entièrement détruit, hier après-midi, un pavillon de l'hôpital de Parme (Emilie Romagne). Il y avait 30 à 50 personnes dans le bâtiment, haut de trois étages, au moment de l'explosion.

Selon les premières informations, l'explosion aurait été provoquée par une ou plusieurs bouteilles d'oxygène dans une salle de réanimation.

Cette catastrophe aurait fait, selon un bilan provisoire, 24 morts. Parmi eux se trouveraient 16 des 25 malades du pavillon de chirurgie cardiaque, cinq soignants et trois visiteurs.

Cette explosion, estiment les responsables de l'hôpital, a fait certainement d'autres victimes auxquelles il est très difficile de porter secours, le bâtiment ayant été entièrement détruit par l'explosion.

Et voilà «l'assouplissement»...

PARIS (ATS/Reuter). - « C'est une déclaration de guerre économique. S'ils la veulent, eh bien ils l'auront! Nous en profiterons pour régler des comptes à l'impérialisme américain », déclare M. Abolhassan Banisadr, ministre iranien des affaires étrangères, dans une interview publiée hier par le journal *Le Monde*.

M. Banisadr, qui réagit ainsi à la décision du président Carter de boycotter le pétrole iranien, ajoute: « Je ne veux pas croire que l'Europe fera sienne la folie de Carter. Elle provoquerait ainsi une crise internationale majeure dont les conséquences sont prévisibles. Les pays musulmans et arabes, notamment les producteurs de pétrole, manifesteront leur solidarité agissante à

l'égard de l'Iran. Nous leur demanderons le cas échéant d'imposer un embargo général sur les livraisons de pétrole. »

Au journaliste lui faisant remarquer que l'Iran n'a pas beaucoup d'amis dans le monde arabe ou musulman, M. Banisadr a répondu: « Ce ne sont pas les gouvernements qui décideront, ce sont les peuples, les travailleurs, les ouvriers du pétrole, qui nous soutiendront par tous les moyens. Nous irions alors vers un bouleversement total au Proche-Orient. »

Le ministre indique que l'Iran a les moyens de se passer des revenus pétroliers pour au moins un an. « Nous disposons de réserves monétaires pour plus de 12 milliards de dollars dans les banques américaines. »

En réponse à la question: et si

les Etats-Unis décidaient de les geler? M. Banisadr réplique: « Non, c'est impossible, nos fonds sont placés dans des filiales de banques américaines, notamment en France, en Angleterre, en Allemagne fédérale, en Suisse. Ces pays ne permettront pas, j'en suis sûr, qu'une telle mesure illégale soit prise. »

M. Banisadr dit qu'il se doutait que les Américains allaient déclencher contre l'Iran une guerre économique, voire une intervention militaire. « Bien qu'une intervention militaire américaine me paraisse encore peu probable, je ne peux rien exclure désormais. Les Américains sont capables de susciter directement ou indirectement une agression contre la République islamique, qu'ils ont cherché à abattre dès les premiers jours... »

Lisbonne: Arafat a fait des émules L'ambassadeur d'Israël blessé dans un attentat Son garde du corps portugais tué

LISBONNE (ATS/AFP/Reuter). - L'ambassadeur d'Israël au Portugal, M. Ephraïm Eldar, a été blessé au bras, et son garde du corps portugais tué, dans un attentat à la mitrailleuse et à la grenade commis par des inconnus, hier, devant le bâtiment abritant la mission diplomatique israélienne. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, s'est déroulé très rapidement, au moment de l'arrivée de la voiture de l'ambassadeur. Outre M. Eldar, qui est le premier ambassadeur de son pays à Lisbonne, depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, en mai 1977, son chauffeur, un policier de faction et une passante ont été blessés.

La première réaction à l'attentat, menée « à la manière des terroristes espagnols » selon un officier de police, est venue de l'Association portugaise des amis des pays arabes. Elle l'a condamné mais a rappelé qu'elle soutenait la lutte du peuple palestinien.

Au début du mois, une conférence de solidarité avec le peuple arabe et la cause palestinienne s'est tenue à Lisbonne, en présence de M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). L'ambassade d'Israël avait ensuite diffusé un communiqué qualifiant la conférence « de spectacle de déchaînement de haine et de mensonges éhontés ».

Par ailleurs, l'OLP « n'a rien à voir » avec l'attentat perpétré contre l'ambassade d'Israël à Lisbonne, a indiqué hier, dans un communiqué, le bureau de l'Organisation palestinienne à Madrid.

Un homme se réclamant de la section de Lisbonne des « militants ouvriers internationalistes » - inconnus jusqu'à présent - a revendiqué, dans un appel téléphonique à la Radio nationale portugaise, la responsabilité de l'attentat perpétré hier matin contre l'ambassadeur d'Israël au Portugal.

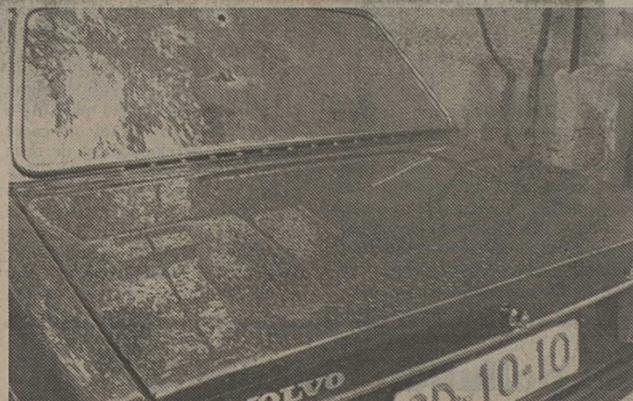
Le Gouvernement portugais a condamné « vigoureusement », hier après-midi, l'attentat commis dans la matinée contre l'ambassadeur d'Israël au Portugal.

Dans un communiqué, le premier ministre, M^{me} Maria de Lurdes Pintasilgo, a réaffirmé la position portugaise de condamnation « des actes de terrorisme » ainsi que « l'urgence nécessaire d'établir un climat international de tolérance et de respect humain ».

De son côté, le Gouvernement israélien a « sévèrement condamné », dans un communiqué publié hier soir à Jérusalem, « l'attentat meur-

trier perpétré à Lisbonne contre l'ambassadeur d'Israël et les hommes qui l'accompagnaient ».

Le gouvernement exprime ses « sincères condoléances à la famille du policier portugais tué, et ses vœux de prompt rétablissement à l'ambassadeur et aux blessés portugais ».



L'ambassadeur Ephraïm Eldar à son arrivée à l'hôpital Santa Maria et, ci-dessous, sa voiture après l'attentat. BÉLINOUS UPI

Présidentielles américaines Revoilà Ronald Reagan!

NEW YORK (ATS/Reuter). - Ancienne vedette d'une cinquantaine de films, ancien gouverneur de Californie, M. Ronald Reagan se lance à son tour dans la mêlée en espérant bien obtenir cette fois l'investiture du parti républicain pour l'élection présidentielle de l'an prochain.



Actuel favori des conservateurs bon teint du parti, M. Reagan bénéficie d'une avance confortable sur ses rivaux républicains dans les différents sondages d'opinion. Mais il se place loin derrière ses rivaux démocrates, MM. Jimmy Carter et Edward Kennedy.

A 68 ans passé, M. Reagan sera, s'il est élu, l'un des plus vieux présidents des Etats-Unis, mais son âge constitue justement

son handicap le plus sérieux. Un sondage publié dimanche dernier par l'institut « Harris » a montré que près des deux tiers des Américains sont préoccupés par le fait qu'en janvier 1981, quand la Maison-Blanche changera de locataire, M. Reagan sera dans sa septantième année.

En 1976, l'ancien gouverneur avait été devancé de peu pour l'investiture républicaine par M. Gerald Ford, qui fut plus tard battu par M. Carter. Il semble qu'il ait conservé la majeure partie du soutien dont il disposait à l'époque et il compte faire campagne dans neuf Etats au cours des cinq prochains jours, en partie pour prouver qu'il est en aussi bonne forme trois ans plus tard.

M. Reagan, qui devait annoncer officiellement sa candidature lors d'un dîner de mille couverts, hier soir, à New York, tire le principal de sa force des Etats du sud et de l'ouest, mais il a décidé d'entamer sa campagne à New York pour montrer qu'il est également soutenu par les populations du nord-est.

Dernier de dix hommes politiques républicains à se porter candidat, M. Reagan aura comme principaux rivaux pour l'investiture MM. John Connally, ancien gouverneur du Texas, et Howard Baker (Tennessee), chef du groupe républicain au Sénat. M. George Bush, ancien directeur de la CIA, promet d'être également un adversaire redoutable.

« TRAIN TOXIQUE »

Un tiers des évacués rentrent chez eux

MISSISSAUGA (ATS/AFP). - Environ un tiers des 240 000 personnes évacuées dimanche de la zone de Mississauga, au Canada, ont été autorisées, hier soir, par les autorités locales à regagner leurs demeures, apprend-on à Mississauga.

Les 50 000 à 100 000 personnes concernées par cette mesure habitent la localité d'Oakville et le long de la bordure ouest de la zone évacuée de Mississauga à la suite du déraillement, dimanche matin, d'un train de 106 wagons transportant des produits chimiques.

Ce retour ne signifie pas toutefois que tout danger soit écarté sur les

lieux de l'accident, ont indiqué les autorités locales. Il prouve simplement que de nets progrès ont été enregistrés dans le contrôle de la situation, surtout en ce qui concerne les 90 tonnes de chlore que contient un des wagons déraillés, toujours étroitement surveillé.

L'incendie des wagons semblait pratiquement éteint hier matin et c'est en principe en début d'après-midi que des spécialistes devaient tenter de réparer les wagons et de « rapiécer » la citerne de chlore de 90 tonnes qui fuit encore malgré une réparation provisoire.



XIII OLYMPIC WINTER GAMES
LAKE PLACID 1980

« SPÉCIAL - HIVER » OLYMPIQUE!

Présentation exclusive NF
Réalisation: J.-P. Bähler
Textes et photos
rédaction sportive

1979-1980 sera saison olympique! Lake-Placid, organisatrice des JO d'hiver apparaît en toile de fond, avec tous les soucis que comportent un tel rendez-vous pour l'ensemble des nations participantes. Depuis de nombreux mois, on prépare avec sérieux cette chasse quadriennale aux médailles. La moisson sera-t-elle bonne pour la délégation helvétique? La réponse nous sera donnée en février prochain. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en parler abondamment dès le début de la coupe du monde à Val-d'Isère en décembre. Avant ce rendez-vous, la saison compétition aura déjà commencé en Valais, à Saas-Fee plus précisément par la coupe « Völkl », premières épreuves (23-24-25 novembre) réservées aux professionnels du cirque blanc. Ce ne seront pas les seules dates importantes en Valais durant la saison d'hiver. On retiendra dans les disciplines alpines, la coupe d'Europe dames (8-9 décembre), les épreuves FIS dames à Zinal (10-11 décembre), messieurs à Haute-Nendaz (5 janvier), Zermatt (28 mars), Loèche-les-Bains (29 mars) et Thyon

(30 mars). De plus, le Valais sera le théâtre des joutes nationales alpines et de saut. C'est à Anzère (dames) et Verbier (messieurs) que se dérouleront du 31 janvier au 3 février, les championnats alpins et à Täsch (2-3 février), les sauteurs se mesureront pour le titre national. On soulignera les efforts importants consentis par les deux stations du Valais romand, qui ont mis sur pied un programme commun qui permettra de suivre avec un grand intérêt le dernier test des sélectionnés pour Lake-Placid. Ainsi, le Valais jouera un rôle déterminant dans l'attribution des derniers billets pour les JO.

Ce cahier des sports d'hiver est un avant-goût de cette passionnante saison, qui est et reste le joyau du tourisme valaisan. En parcourant nos reportages, nos interviews, vous découvrirez tout sur le prochain hiver. A vous, chers lecteurs, d'en tirer profit, de vous préparer physiquement et techniquement à cette merveilleuse et fascinante évasion des vacances blanches.



FEB. 13-24

Soyez en forme avant de vous élancer sur les pistes...

Une bonne condition physique est à la base d'une vie saine. Pour skier, il faut être en forme. Ainsi une bonne préparation physique vous donnera de l'assurance et surtout diminuera le risque d'accident. Les exercices suivants ont pour but une amélioration de la condition physique. Ils seront répétés chaque jour, autant de fois que les aptitudes de chacun le permettent. Alors, soyez en forme et commencez dès aujourd'hui votre préparation physique.

A genoux - s'allonger lentement le plus loin possible bras en avant. 4 à 8 fois.



Assis. Flexion du torse en avant. Pieds fixés! 6 à 12 fois.



Lever les genoux en tournant simultanément le torse. Le coude droit touche le genou gauche et vice versa. 6 à 12 fois.



Se balancer sur le dos en avant et en arrière en se tenant sous les genoux. 10 à 20 fois.



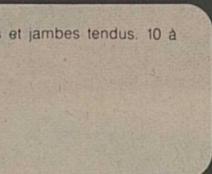
Rotation du torse en avant en cherchant à toucher de la main droite le talon gauche (et inversement). 6 à 12 fois.



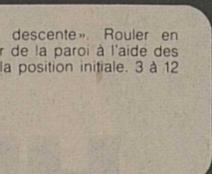
«Slalom en sauts de grenouille». 10 à 30 secondes.



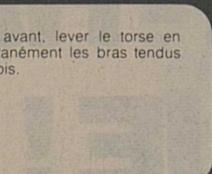
Marcher à 4 pattes. Bras et jambes tendus. 10 à 30 secondes.



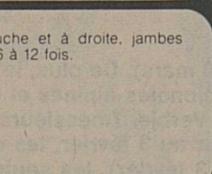
«Position accroupie de descente». Rouler en arrière pour se repousser de la paroi à l'aide des pieds; rouler en avant à la position initiale. 3 à 12 fois.



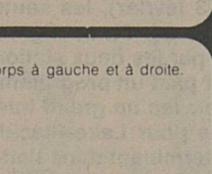
Sur le ventre, bras en avant, lever le torse en arrière et ramener simultanément les bras tendus le long du corps. 4 à 8 fois.



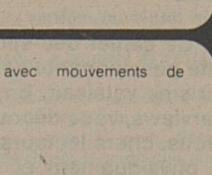
Flexions latérales à gauche et à droite, jambes tendues, toucher le sol. 6 à 12 fois.



Déplacer le poids du corps à gauche et à droite. 6 à 12 fois.



Sautiller latéralement avec mouvements de ressort (godiller). 10 à 30 secondes.



Interview de Kurt Baumgartner, de « Boum-Sports » « La nouveauté, c'est la baisse des prix ! »

Afin de connaître la position d'un magasin de sport et de découvrir les nouveautés sur le plan technique alpin, nous nous sommes adressés à Sierre chez « Boum Sports ». C'est donc en compagnie de l'ex-cycliste Kurt Baumgartner, que nous avons abordé ce sujet. A notre première question, le dialogue fut vite engagé.

« Quelles sont les nouveautés cette saison ? »

« Il n'y en a qu'une, et elle est de poids, il s'agit d'une baisse générale de 10 à 20% sur tous les articles skis, bâtons et chaussures. C'est tout simplement le prix européen. De plus, il faut relever l'assurance des skis, pour casse, défauts, avec échange possible dans n'importe quel magasin ASMAS, dans les vingt-quatre heures. Soulignons également qu'en Suisse auprès des deux compagnies Elvia et Uto, les deux skis sont assurés, alors qu'à l'étranger un seul ski peut l'être. »

« Quelle est votre position pour l'équipement enfants ? »

« De ce côté, nous avons fait de très gros efforts et nos prix sont très concurrentiels, puisqu'une paire de skis juniors (grandeur 80-170 cm) se situe entre 120 et 150 francs. Depuis cette année, toutes les marques ont classifié leur marchandise en familles. On peut les résumer ainsi : 1. skis compacts pour débutants et troisième âge, entre 150 et 400 francs ; 2. skis conventionnels pour skieurs exigeants, entre 150 et 400 francs ; 3. skis MID (plus souples, en spatule) pour skieurs moyens, entre 150 et 500 francs ; 4. skis juniors. »

« Qu'en est-il de la chaussure et des fixations ? »

« Pas de révolution, les fixations sont toujours améliorées en fonction du facteur sécurité; on retrouve cette année le pivot-talonnière (prix, 100 - 200 francs); dans la chaussure, rien de nouveau, une fourchette de prix de 70 à 350 francs. On peut signaler une chaussure de randonnée, pour la Haute-Route notamment, avec coque (3 boucles) et semelle Vibram, alors que l'intérieur est en cuir, pour le prix de 250 francs; du côté des bâtons, le modèle réglable existe toujours, alors qu'on a amélioré la poignée de sécurité, prix entre 15 et 50 francs. »

« Afin d'avoir une idée plus précise, pouvez-vous déterminer un budget minimum et maximum ? »

« Très volontiers. Pour un équipement d'excellente qualité, il faut compter sur un budget minimum de 430 à 600 francs répartis comme suit : skis 350, fixations 100, bâtons 30, chaussures 100; budget de haute gamme, 790 francs, soit 350, 150, 40, 250. Précisons que grâce à notre centrale d'achats nous pouvons offrir une grande variété d'articles à des prix concurrentiels, avec service après vente, réparation et entretien. Notre rôle réside dans le conseil au client en fonction de la dépense envisagée. »

« Dans le service à la clientèle, vous avez, je crois deux innovations cette saison, quelles sont-elles ? »

« Effectivement, nous poursui-



vons notre politique de la location pour enfants (grandeur 80-175 cm), dans tous les magasins ASMAS. On peut donc louer skis, bâtons, fixations, chaussures à des prix très intéressants. Des reprises et des échanges de chaussures peuvent être effectués en tout temps. Ce qui est d'ailleurs très agréable pour certaines familles. De plus, dès cette année, nous avons instauré un système de skis à l'essai durant trois jours, ceci à l'attention des clients

sérieux et intéressés à l'achat de skis de haut de gamme.

« Après ces excellents conseils, avez-vous encore un souhait ? »

« Il s'agit plutôt d'un conseil. Achetez ou faites réserver votre matériel et équipement avant Noël, car durant cette période nos spécialistes peuvent mieux vous conseiller; de plus, j'espère que chaque client recherchera de plus en plus la collaboration avec les magasins ASMAS. »

Veysonnaz se présente à Coop-City

L'exploitation des grands magasins Coop City nouvellement agrandis et complètement restructurés, se veut toujours plus complémentaire et dynamique. Elle organise à cet effet des promotions de vente régulières avec des animations, liées avec le tourisme valaisan chaque saison hivernale.

Veysonnaz se présente, donc à nouveau, à Coop City, dans un cadre typiquement valaisan. Un raccard a été dressé au centre de ses magasins, offrant ainsi une merveilleuse ambiance pour l'achat de tout le matériel sports d'hiver avec des articles de qualité à la pointe de la mode, du confort, de la technique et des sports!

Traditionnel concours: 2500 francs de prix

Les participants au traditionnel concours, organisé par la station de Veysonnaz, devront répondre à cinq questions avec dernier délai le mardi 11 décembre. Une planche de prix d'une valeur de 2500 francs permettra aux lauréats de remporter des séjours de vacances, des abonnements de remontées mécaniques ainsi que des bons d'achats pour des articles de sport. Les bulletins de participation seront à dispositions à Coop City dès le mercredi 28 novembre.

Les cours de ski pour enfants: une nouveauté

Depuis plusieurs années, l'Ecole suisse de ski de Veysonnaz, par son directeur Henri-Bernard Fragnière, et la direction de Coop City mettront à nouveau sur pied des cours de ski pour enfants. Compte tenu de l'expérience, deux nouveaux cours seront organisés pour les juniors avertis et les super-juniors (compéti-



tion). Comme chaque année, cette organisation reposera sur quatre mercredis après-midi du 16 janvier au 6 février, prix forfaitaire 55 francs tout compris. Les inscriptions seront prises au service - clientèle de Coop City dès le début décembre. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante manifestation pour les enfants.

Entretien avec les responsables «sport» du MMM Métropole

« Ne pas attendre que la neige soit là ! »

Après avoir discuté avec les spécialistes de l'ASMAS, il était également intéressant de connaître le point de vue des responsables du secteur «sport» d'un magasin à grande surface. Pour cela, nous nous sommes adressés à MM. Philippe Cheseaux, adjoint à la direction et Paul-Antoine Sierro, responsable du secteur, au centre MMM Métropole à Sion.

« Tout d'abord quels sont les articles de sport d'hiver que vous mettez sur le marché ? »

« Tout, c'est-à-dire que le client peut s'équiper de la tête aux pieds, avec skis, bâtons et chaussures. »

« Que recherche le client dans votre magasin en comparaison de celui du spécialiste ? »

« En tout premier lieu, c'est le problème financier qui retient l'attention du client, et tout spécialement chez les enfants. Prenez l'exemple d'une famille de trois enfants: si la mère et le père désirent également s'équiper, le billet de mille n'est de loin pas suffisant, et de plus, vous n'avez pas encore en poche l'abonnement des remontées mécaniques, nous déclare M. Cheseaux. »

« Pouvez-vous me donner un ordre de grandeur pour un équipement complet ? »

« Je donnerai trois exemples: ski alpin, minimum 250 francs, soit skis 155, bâtons 15, chaussures 80; maximum 400 francs, skis 250, bâtons 30, chaussures 140; ski nor-

dique, 200 francs, skis 90-120, chaussures 50, bâtons 15. Le but recherché par le magasin grande surface peut se résumer ainsi: offrir un assortiment d'articles de qualité, un grand choix à des prix compétitifs pour la majorité de nos clients et pouvoir également satisfaire les désirs du skieur exigeant. »

« Si vous vendez quelques centaines de paires de skis par saison, quelles sont vos prestations après vente ? »

« Lors d'un achat, nos skis sont assurés pour une année contre la casse et le vol. Ensuite, nous avons un service de réparation et entretien. Nous disposons d'un important stock de pièces détachées, ce qui nous permet d'effectuer la réparation immédiatement. Mais nous avons très peu de réclamations, je crois que nous avons dû changer trois paires l'année dernière. Le client doit savoir que nous effectuons volontiers l'entretien des skis d'une saison à l'autre dans notre atelier de Lausanne et que les devis sont toujours gratuits. »

« Votre marque se nomme «Alpin», on la retrouve partout, n'est-ce pas une certaine retenue pour les clients d'acheter chez vous ? »

« C'est possible, mais nous offrons une qualité semblable à celle des grandes marques (d'ailleurs certaines fabriquent des articles pour Migros), c'est cela qui doit être déterminant. C'est à mon avis plus du snobisme de la marque et de plus vous la payez chèrement. Chez le

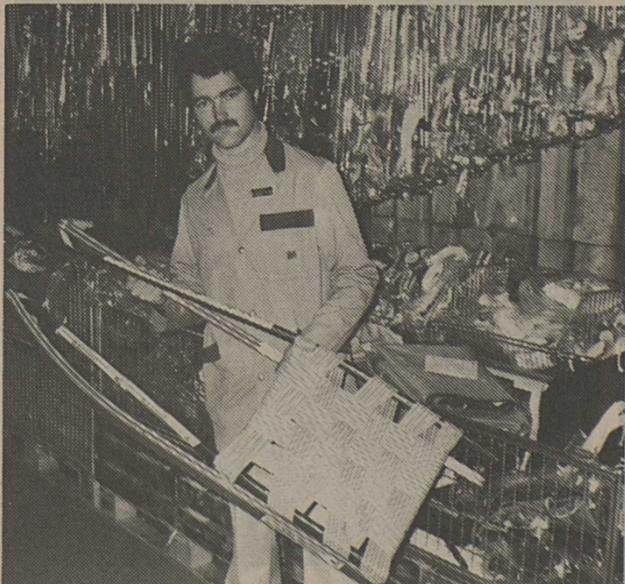
client, il y a également un brin de jalousie et en définitive, tout dépend de ses aptitudes de skieur. A lui de faire son choix en fonction de son intérêt et de son porte-monnaie! »

« Avant le début de la saison, avez-vous un vœu à formuler ? »

« Ce qui est très important pour les magasins, c'est que le client n'attende pas que la neige soit là pour s'intéresser à un équipement. Tout notre large assortiment est à sa

disposition depuis quelques semaines, notre responsable est là pour le documenter et surtout dispose du temps nécessaire pour les conseils. Ce qui n'est pas toujours le cas en période d'avant-fêtes. »

M. Paul-Antoine Sierro, responsable du secteur «sports» au centre MMM métropole, présente une nouveauté de luge pour cette saison.



Les joies de l'hiver

Coop

17.90

9.90

15.90

22.-

14.90

14.90

7.90

Ensemble fantaisie en tricot acryl.
Echarpe Fr. 14.90
Bonnet Fr. 9.90
Gants Fr. 14.90

Gants en cuir nappa, doublure Orlon.
29.-

Botillon très en vogue, en daim souple, avec élastique. Doublure chaude. Semelle crêpe avec talon de 45 mm. Coloris bordeaux, brun et noir. Couleurs: rouge foncé, brun et noir. Pointures: 35-42
59.-

Assortiment tricot Acryl/mohair mélangé.

Echarpe Fr. 22.-
Bonnet Fr. 17.90
Gants Fr. 15.90

Collant pour sport et loisirs pour dames, slip renforcé avec empieusement, tréviria/laine mélangé

Fourrures Petit-Carroz Sierre



Manteau en castor beige canadien

Photo Bruno PETIT

Tél. 027/55 08 01

Rue du Château 6

Un cadeau original ou portrait sur toile

chez
Studio-photo **Bonnardot**
Av. de France 6 - Sion
Tél. 027/22 00 40

Jacobsen Imperial déblaie partout toute neige



ORW 921

la marque de qualité

Otto Richei SA

5401 Baden, tél. 056/83 14 44
1181 Saubraz VD, tél. 021/74 30 15

Le spécialiste dans votre voisinage:
Martigny: Veuthey & Cie; Monthey: Kuderli SA; Meynet SA; Sion: Pfefferlé & Cie

Offrez un disque

Cela fait toujours plaisir
Le plus grand choix du canton
Coffret de 2 disques depuis 31.-

Hallerbäcker
& CIE.
Sion

Musique

Rue des Remparts 15
Tél. 027/22 10 63.

36-3200

Henri-Charles Colsenet
en
exclusivité pour Sierre

boum sport

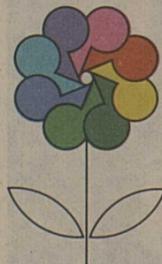
3960 Sierre
Tél. 027/55 60 33

36-642

SKIWEAR

HCC

pillet



Dépliants touristiques
chez le spécialiste
des imprimés en couleurs
Tél. 026/2 20 52

Imprimerie Pillet, Martigny

36-32423



coop city

Place du Midi
Sion

Valais
Val d'Anniviers

Renseignements
Sté de développement
Tél. 027/65 14 93

Grimentz

Remontées mécaniques jusqu'à 3000 m. - Pas d'attente
Pistes variées - Ski de fond
Ecole de ski - Patinoire
Curling - Piscine - Hôtels
Pensions - Chalets
Appartements...
Skiez sportifs - skiez...

GRIMENTZ
Alt. 1570 m.



36-6430

**Ski nordique
avec Bernard Veuthey,
directeur Valaiski**

« ON RESTE DANS LA TRADITION »

Le ski nordique, c'est une vérité qui se vérifie constamment, n'est guère soumise aux fluctuations du temps. Son évolution, indéniable au niveau du ski de compétition, est nettement moins affirmée au niveau populaire où la tradition se respecte de façon quasiment scrupuleuse d'année en année. Cela signifie-t-il que le ski nordique, dans son acceptation générale, se trouve complètement court-circuité par la mode beaucoup plus accentuée par exemple du ski alpin? Pour répondre à cette question à plusieurs volets, nous nous sommes tournés vers un spécialiste en la matière, Bernard Veuthey, directeur de la maison Valaiski, à Saxon, et avons examiné avec lui les quatre domaines principaux, à savoir le ski, le bâton, la chaussure et la fixation, avec une brève parenthèse au niveau de l'équipement.

Le ski

Au niveau de la fabrication du ski, comme dans la majeure partie

des autres domaines qui ont trait au ski nordique, l'évolution n'est guère marquée. « Tout au plus va-t-on vers la suppression quasi définitive du ski bois », explique Bernard Veuthey, qui poursuit: « Le polyurethane, qui entre déjà depuis quelques années dans la fabrication du ski, tend aujourd'hui à se généraliser. Renforcé de fibre de verre, il constitue l'élément fondamental du ski de tourisme. Renforcé de fibre de carbone, il constitue le noyau même du ski de compétition.

Il convient également de rappeler ici au touriste que le ski à peaux reste le ski numéro un sur nos neiges extrêmement changeantes du Valais et que c'est donc sur lui, en dépit de la présence sur le marché du ski à écailles, que doit se porter le choix de l'acheteur. Ces précisions concernent naturellement avant tout le skieur de randonnée. Pour celui qui veut pratiquer le ski nordique au niveau supérieur, le ski à fart est évidemment infiniment supérieur », conclut Bernard Veuthey.

Le bâton

Peu marquée au niveau de la fabrication du ski, l'évolution l'est encore moins au niveau du bâton. « Pour le skieur occasionnel, le bâton en bambou reste plus que jamais d'actualité », enchaîne le directeur de Valaiski. « L'attention se porte toutefois de plus en plus sur le bâton en fibre de verre ajouté de métal, avec la rondelle en demi-lune, le tout n'excédant pas le poids de 110 grammes. Le bâton de compétition, lui, se compose essentiellement de fibre de verre et de carbone (le poids est ici de 65 grammes), mais n'intéresse naturellement au plus haut point que le compétiteur ».

La chaussure

C'est peut-être finalement au niveau de la chaussure que la modernisation se veut la plus marquée. Intimement lié au problème de la fixation, celui de la chaussure a ainsi subi quelques modifications importantes ces dernières années. « Certes, le « nordic

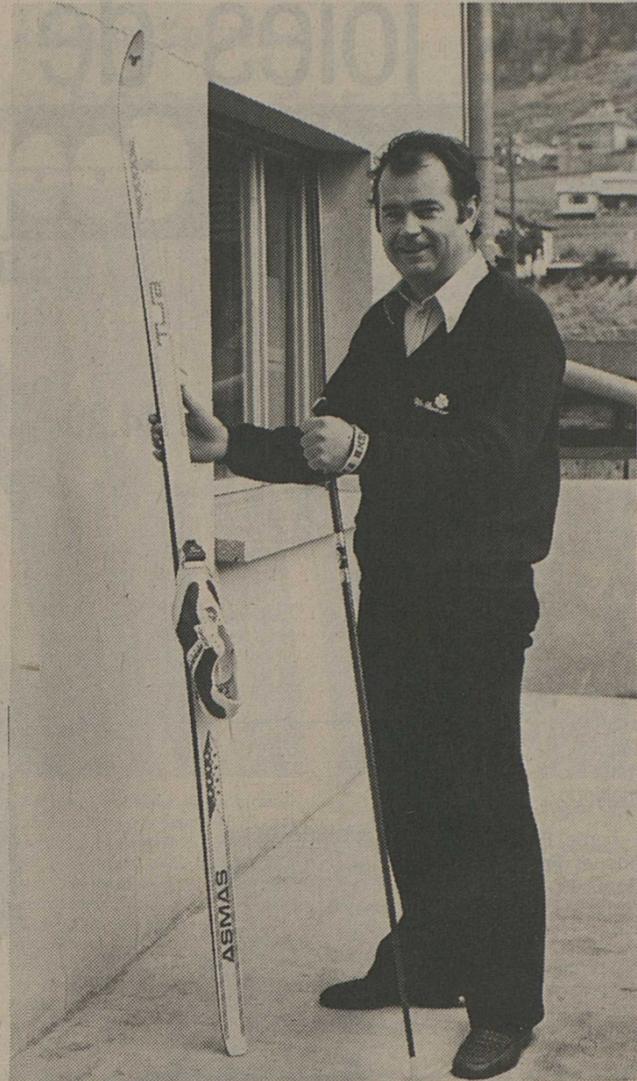
norm » (largeur à la fixation de 75 mm) avec semelles en caoutchouc reste-t-il le modèle traditionnel le plus vendu au grand public mais il faut bien reconnaître que le « racing norm » (50 mm à la hauteur de la fixation) avec semelles en caoutchouc de 12 mm tend de plus en plus à se généraliser », poursuit Bernard Veuthey, qui enchaîne: « Le compétiteur, lui opte pour le « racing norm » avec semelles en nylon de 7 mm de hauteur. C'est le modèle qui lui est presque exclusivement réservé. »

La fixation

Intimement lié au problème de la chaussure, celui de la fixation en suit forcément les mêmes courbes. L'évolution, sensible au niveau du ski de compétition il y a quelques années avec la célèbre fixation utilisée par les Soviétiques lors des derniers Jeux olympiques, l'est également au niveau du ski de randonnée. Ici, si la fixation tradi-

M. Bernard Veuthey, directeur de la maison Valaiski, présente le nouveau ski, chaussure et bâton frappés des treize étoiles et exclusivement fabriqués pour l'ASMAS (Association suisse des magasins d'articles de sport).

Photo NF



Pour être en forme, faites du « Stackning-Systeme AWM... »

On n'a plus le droit d'avoir sa force musculaire en friche

Selon l'avis de bon nombre d'entraîneurs renommés, la force musculaire des bras est pour plus de 80% en friche. Surtout chez les personnes dont l'effort physique dans l'activité professionnelle est totalement exclue. Cette insuffisance musculaire est un frein à la découverte, comme à la formation des champions sur le plan des amateurs. Beaucoup trop de sportifs en sont victimes. C'est un handicap démoralisant qui prive de la vraie joie du sport.

Ce qu'il faut savoir. - Selon les scientifiques de la médecine sportive - tout individu sain, est a fortiori physiquement bien développé, peut fournir régulièrement sans inconvénient pour la santé des efforts musculaires considérables. L'important est de posséder l'entraînement nécessaire. Il s'acquiert par des exercices physiques systématiques, pratiqués chaque jour.

La condition. - C'est de faire un entraînement physique à domicile qui réponde aux conditions de la vie moderne. Un tel entraînement n'est efficace que si l'on dispose d'un moyen technique perfectionné.

La solution - L'utilisation du système AWM. - C'est un moyen technique si perfectionné qu'il occupe une place de premier choix. Développement de la force musculaire des bras, des jambes décontraction des muscles thoraciques facilitant la respiration profonde. Rapidement, il vous permet d'arriver à une superpuissance musculaire que bien des sportifs n'ont jamais atteinte.

Le système AWM super. - a été développé, mis au point avec la collaboration d'entraîneurs renommés, et d'un champion national de ski de fond.

On n'a plus le droit d'avoir le cœur malade

Aujourd'hui, les défaillances du système cardio-vasculaire représentent la plus importante cause de mortalité dans le monde.

Selon l'avis de bon nombre de cardiologues renommés, c'est l'insuffisance de l'activité physique cardio-vasculaire. Les conditions de vie moderne rendent fragile ce système qui a fonctionné tout au long de millions d'années. Si dans la société primitive, l'homme possédait des muscles bien développés et vigoureux, de nos jours, l'activité musculaire relativement minime doit obligatoirement être compensée par des exercices physiques en particulier des bras. Un tel exercice, pratiqué régulièrement, correctement dosé, sans excès bien entendu, est utile à tous, et spécialement aux intellectuels, sans oublier les casaniers, les sédentaires. Selon Pavlov, grand savant, membre fondateur de la gérontologie moderne - « Les cardiopathies sont fréquentes chez les personnes ne se livrant qu'à un travail manuel modéré mais exclusivement soumises aux agitations de la vie; diverses émotions, excitations, qui ne s'accompagnent pas d'un travail musculaire sont nocives pour le cœur. »

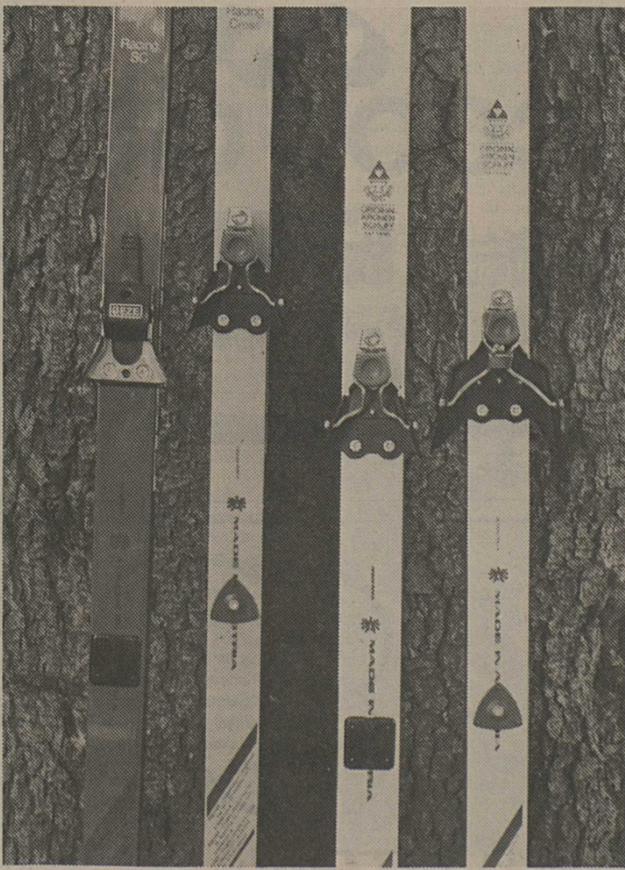
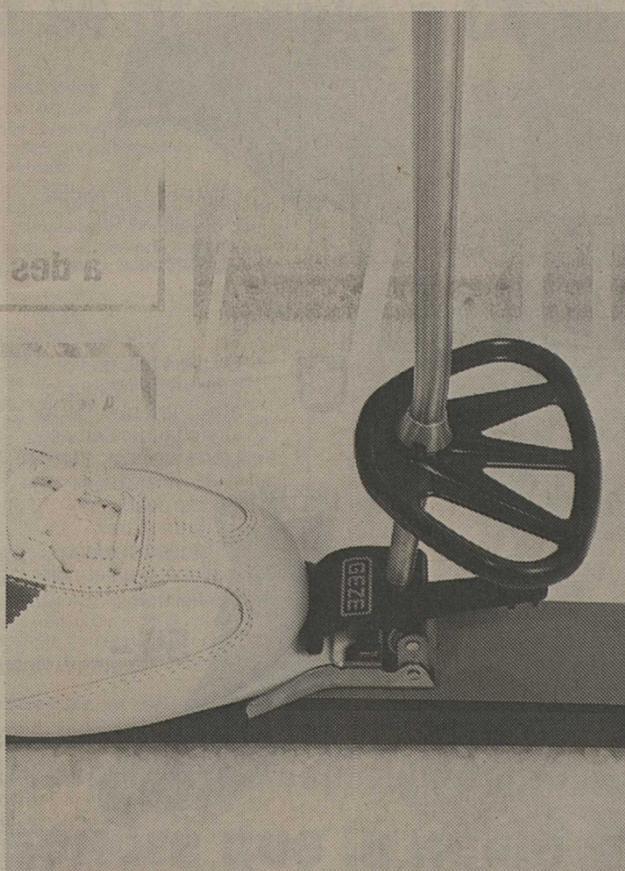
Pour des exercices physiques des bras, rien de mieux que le système AWM. - Les mouvements des bras que vous ferez avec le système AWM, ceci sans excès bien entendu, vous seront très salutaires. C'est un moyen technique d'une valeur préventive inestimable. Les mouvements des bras facilitent le transport du sang dans les veines en direction du cœur. Ils provoquent la décontraction des muscles thoraciques ce qui facilite une respiration profonde.

Le système AWM est utilisable dès l'enfance jusqu'à un âge très avancé.

Prix de vente. - 265 francs.

Agent général: Europaski Denis Mast, route cantonale, 1844 Villeneuve (VD).

Fabrication: Armin Mottet, route de Brügg 80, 2500 Bienne.



tionnelle reste également d'actualité, la fixation à 50 mm avec adaptation aux modèles de chaussures « racing norm » à 12 mm ou 7 mm de hauteur selon que l'acheteur s'inscrit dans la catégorie du grand public ou dans celle, plus restreinte, des compétiteurs, fait une entrée remarquable sur le marché. « C'est là une des tendances indiscutables du marché actuel » constate à ce sujet le directeur de la maison Valaiski, qui se plaît à présenter en passant et en grande première le nouveau gant du skieur de fond, gant rendu antiglisse par la présence de petites pointes de nylon et vendu à un prix dérisoire. « Même les gardiens de football s'intéressent à ce nouveau modèle... » conclut-il.

Pour s'équiper

A titre purement indicatif, nous vous donnons ci-après le montant à budgéter (le premier prix concerne un équipement très simple mais suffisant et le deuxième un équipement supérieur) si vous vous décidez aujourd'hui de vous équiper pour la pratique du ski nordique. Il va sans dire que ces prix s'adressent au skieur populaire.

Equipement traditionnel

Skis à peaux avec fixations: 98.-
Chaussures: 44 francs.
Bâtons: 18 francs.
Total: 160 francs.

Equipement supérieur

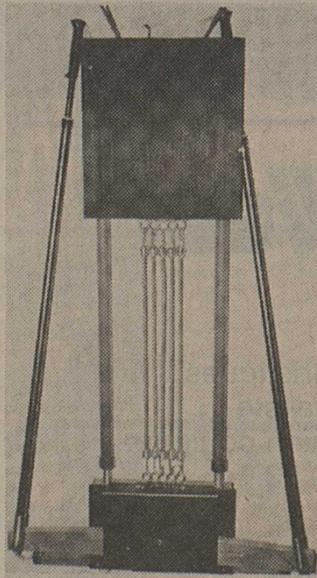
Skis à farter: 100 francs.
Fixations: 20 francs.
Chaussures (12 mm): 70 francs.
Bâtons en fibre de verre: 53 francs.
Total: 243 francs.

G. J.

NOS PHOTOS CI-CONTRE:

Conçue primitivement pour la compétition, mais adoptée depuis lors par de nombreux amateurs de ski de fond: « Geze Compétition », fixation spécialement adaptée aux chaussures à languette Adidas. Vente exclusivement par le commerce spécialisé (35 francs, prix indicatif).

Aujourd'hui, les amateurs de ski de fond peuvent choisir entre trois systèmes de fixations. De gauche à droite: fixation « hautes performances » Adidas-GEZE, conforme à la norme 38; deux modèles répondant à la norme Nordic-Racing, ou Nordic-Touring 50; un modèle conforme à la norme Nordic.



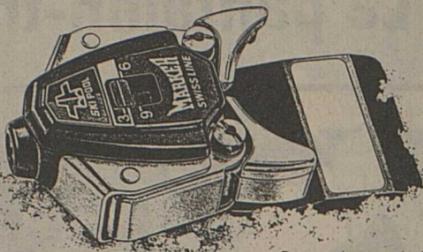
Marker Swiss Line

La fixation de sécurité confortable à la portée de tout le monde - du débutant au moniteur de ski. Fr. 170.- y compris frein-ski.

A l'avant: la butée à quatre pivots d'un extrême dynamisme. A l'arrière: la talonnière à grande élasticité verticale et longitudinale. Débouchage pratique par la pointe du bâton.



une technologie assurée au niveau scientifique.



Le gagnant de la Coupe du monde '79 Peter Lüscher, le vice-champion professionnel Walter Tresch, Ingemar Stenmark et de nombreux autres as de la Coupe du monde font confiance à Marker (M 4 - 15 Rotam RS set à plaque pivotante).

La Marker à succès
Offre de reprise



lors de l'échange de votre ancienne fixation de ski contre la nouvelle Marker Swiss Line. Dans votre magasin de sport spécialisé!

plus sûr chez le spécialiste

du sportif

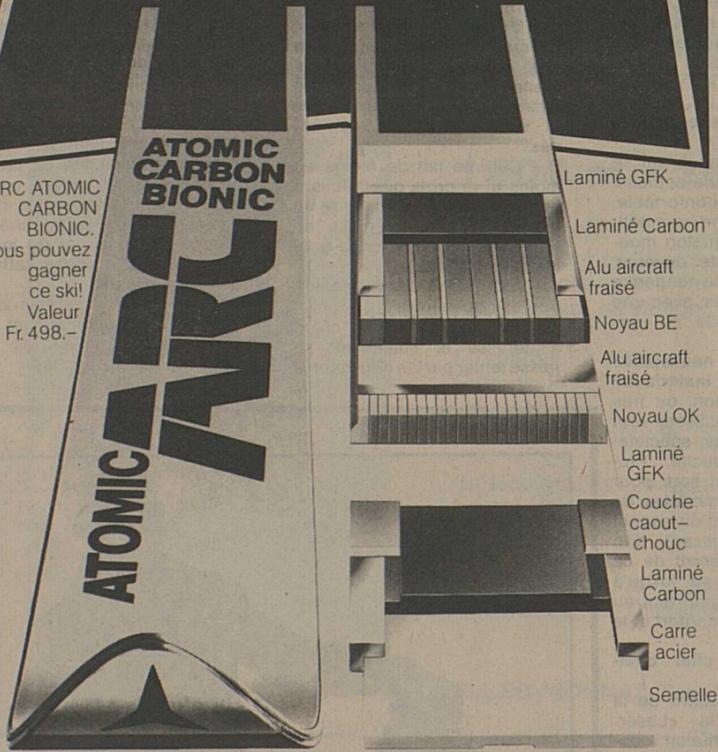


TIRAGE NOVEMBRE
DERNIER ENVOI 17.11.79

**GRAND TIRAGE
AU SORT
DU «JUBILÉ»**

LES PRIX: 25 x 1 paire de skis modèle
ARC ATOMIC CARBON BIONIC à Fr. 498.-
5 x 25 bons à Fr. 100.-

ARC ATOMIC
CARBON
BIONIC.
Vous pouvez
gagner
ce ski!
Valeur
Fr. 498.-



- Laminé GFK
- Laminé Carbon
- Alu aircraft fraisé
- Noyau BE
- Alu aircraft fraisé
- Noyau OK
- Laminé GFK
- Couche caoutchouc
- Laminé Carbon
- Carre acier
- Semelle

Nouveauté mondiale chez Atomic:
ARC ATOMIC CARBON BIONIC à double noyau, garantit les meilleures caractéristiques de conduite. Il sera choisi et spécialement sélectionné pour vous, sous la surveillance des spécialistes de service d'Annemarie Moser-Pröll et de Jean-Luc Fournier.

La sécurité en hiver

AGOM SA

c'est

Le Centre valaisan du pneu



1962 PONT-DE-LA-MORGE
Tél. 027/36 15 04
3960 SIERRE
Tél. 027/55 83 83

- Vente et montage pneus neufs et regommés
- Jantes acier et alliage léger
- Chaînes à neige ultra-rapide
- Cloutage sur demande
- Réparations
- Vulcanisations
- Equilibrage électronique
- Caoutchouc en gros

à des prix exceptionnels

A remettre à Sierre

un magasin de vêtements

Prix selon entente.

Ecrire sous chiffre 600440-17 à Publicitas, 1951 Sion 1.

Ford Transit

Fourgon vitré
FT 100, 1972
Impeccable
Expertisé

Fr. 5350.-

UTILITAIRES OCCASIONS
2, Rte Finges Sierre
ED. REYNARD
027) 55.46.91

PARENTS

plus de frais inutile!
Pour équiper vos enfants, adoptez notre système de location à la saison

Pour Fr. 98.-

nous mettons à votre disposition du matériel de 1^{re} qualité, soit

skis

- + fixations
- + chaussures
- + bâtons
- + stoppers
- + assurance casse

Vu le succès rencontré ses dernières saisons, profitez sans tarder de notre offre spéciale.

Vos enfants skieront avec plus d'aisance et de sécurité grâce à un matériel adapté à leurs poids, longueur, capacité, etc.
A votre service, les vrais spécialistes

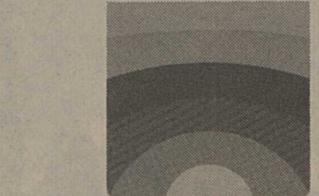


AZ Sports

J.-Cl. Zufferey
M. Antille
Av. du Château
3960 SIERRE

027/55 55 55

36-8219



Polaroid
spécialiste des lunettes
ski et soleil
les lunettes de soleil pour
les Jeux Olympiques de Moscou

plus sûr
chez
le spécialiste

meilleur service
du
sportif



HELISKI
dans
les

Rocheuses canadiennes

De mi-décembre à début mai, découvrez la griserie de la poudreuse dans l'immensité vierge de l'ouest canadien!

Forfaits avantageux, individuels ou en petit groupe, pour REVELSTOKE, VALEMOUNT, RADIUM, MONASHEES, BOBIE BURNS, BUGABOO et CARIBOO LODGES.

Vois de ligne, transferts, logement, repas, 7 jours de ski (hélicoptère, skadis et guides compris) de Fr. 2900.- à Fr. 4200.-. Réduction de Fr. 400.- avec vols apex.

Seulement 44 skieurs par base, demandez donc sans attendre brochures richement illustrées, renseignements, réservations, présentation ou prêt de films:

voyageplan sa
Grand-Rue 98 CH-1820 Montreux
Tél. 021/62 34 54 Télex 25 533

Peter Lüscher, vainqueur de la Coupe du Monde 1979, a fait confiance à Nordica.

Nordica équipe 36 coureurs des équipes suisses de ski, dont notamment Peter Lüscher, Jacques Lüthy, Joël Gaspoz, Bruno Fretz, Werner Rhyner, Erika Hess, Brigitte Glur, etc.

Mais Nordica, c'est aussi des chaussures pour toutes les exigences, tous les budgets, avec 17 modèles différents.

- COMPETITION Fr. 258.-
- LADY COMPETITION Fr. 285.-
- JUNIOR COMPETITION Fr. 148.-
- CYCLONE Fr. 258.-
- SHIROCCO Fr. 248.-
- HURRICANE Fr. 220.-
- ZEPHYR Fr. 195.-
- FORCE 11 Fr. 190.-
- CESMOS Fr. 170.-
- NOVA Fr. 160.-
- GEMINI Fr. 135.-
- ARIES Fr. 125.-
- PULSAR Fr. 112.-
- VENUS Fr. 98.-
- OMEGA Fr. 85.-
- JUNIOR SIALOM Fr. 98.-
- SPRINT Fr. 58.-
- & Fr. 66.-



NORDICA
Pour le plaisir de skier.

plus sûr
chez
le spécialiste

meilleur service
du
sportif

BON DE «JUBILÉ»

Tirage novembre, dernier envoi 17.11.79

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NPLieu _____

ATOMIC

Veuillez envoyer à Schuler Sport AG, agence générale Atomic, 6460 Altdorf. D'autres bons de participation peuvent être commandés directement auprès de Schuler Sport AG.

Attention le temps court. Envoyez encore aujourd'hui votre bon de jubilé. Vous pouvez gagner 1 paire de skis Atomic, modèle ARC CARBON BIONIC ou un bon d'une valeur de Fr. 100.- à valoir sur un achat de ce modèle. On ne peut utiliser qu'un bon par paire de skis. Chaque participant sera avisé par écrit. Le paiement au comptant des prix est exclu. La participation et le gain ne donnent aucune obligation d'achat.



Avant la première neige « Il faut également penser à préparer sa voiture... »



Serge Arcioni présente, à gauche: le pneu pour la plaine, et à droite, le pneu pour la montagne spécialement recommandés.

Dans la branche depuis 1962, et installé depuis 1976, Serge Arcioni sait de quoi il parle lorsqu'on aborde le problème des pneumatiques. Il était donc intéressant de discuter de la préparation de sa voiture pour l'hiver et surtout d'attirer l'attention des usagers de la route sur les dangers d'un véhicule en mauvais état de marche. Spécialiste en pneumatiques, Serge Arcioni a également doté son entreprise de machines modernes pour le montage, l'équilibrage et les réparations de suspensions et de freins. Donc, la partie sécurité est en de bonnes mains expérimentées.

« Vous êtes également grossiste pour plusieurs marques; quel est votre stock de pneumatiques pour l'hiver et quand passez-vous commande? »

— En principe, les commandes se passent à la fin de l'été et je réserve 2500 pneumatiques dans toutes les dimensions.

« Quels conseils donnez-vous à vos clients? »

En tout premier lieu, il faut s'y prendre assez tôt, ne pas attendre que la première neige ait fait son apparition pour passer une commande. Le client doit pouvoir faire son choix dans la gamme des pneumatiques qui conviennent le mieux à son véhicule. Et il n'y a pas que les pneus, il faut penser à l'antigel (de bonne qualité), à l'huile plus fluide, au godronnage de la carrosserie, très impor-

tant pour lutter contre le salage démesuré de nos routes.

« Comment s'y prend-on pour choisir un pneu? »

— Tout dépend du véhicule, traction avant ou arrière, connaissance de l'utilisation de la voiture durant l'hiver (montagne ou plaine), cylindrée, puissance, éléments permettant au spécialiste de proposer une, voire deux marques de pneus au client. Pour mon compte, toutes les marques ont réalisé de gros efforts pour mettre sur le marché un produit de valeur. Il y a néanmoins quelques variations et personnellement j'ai retenu deux pneus au choix de mes clients: 1. le Dunlop, qui est spécialement conçu pour les longs trajets en plaine avec routes enneigées; c'est une gomme très souple et pas bruyante; 2. le Semperit, plus agressif dans toutes les conditions et spécialement recommandé pour nos routes de montagnes. Mais, j'en conviens, il est bruyant.

« Quel est le coût et la longévité de quatre pneus neige de qualité? »

La longévité dépend de la conduite, mais actuellement les gommages doivent faire deux, voire trois hivers. Il faut compter 100 à 120 francs par pneu.

« Existe-t-il encore des conducteurs inconscients circulant avec des « pelures de banane »? »

— Nous en voyons de toutes les couleurs, je vous défie de dénom-

brer plus de cinquante voitures sur la place de la Planta n'ayant pas des pneus défectueux. J'ai même vu dans mon entreprise, la voiture d'un client équipée de quatre pneus de marques différentes et de conception différente. Le client se plaignait que sa voiture tenait toute la route...

« Et les clous, qu'en est-il? »

— Je suis contre, mais commercialement nous en montons toujours sur des pneus. Depuis cette année, il y a une nouvelle prescription. Les clous pèsent trois grammes et ont une dimension de 1,5 mm. Il paraît que cette nouvelle matière use moins de ballast. Les dates autorisées sont restées du 1^{er} novembre au 31 mars.

« Avez-vous encore un souhait ou un conseil pour les automobilistes? »

— Pour ceux qui ont déjà des pneus d'hiver, un petit conseil, vérifiez le profil, l'équilibrage et la pression après la pose par un spécialiste. Car on doit toujours gonfler de 0,2 à 0,3 de plus les pneus à neige. Pour ceux qui doivent faire l'achat de nouveaux pneus, qu'ils fassent un petit sacrifice financier et se procurent quatre jantes pour les roues d'hiver (j'accepte gratuitement de stocker pour les dames les pneus d'été). Quant au souhait, j'espère bien évidemment, un bel hiver, mais avant tout que le conducteur soigne sa voiture et fasse confiance au spécialiste pour le conseiller.

Vue nette pour porteurs de lunettes



Pour le skieur porteur de lunettes de correction, le choix de lunettes de ski présentait par le passé bien des difficultés. Les modèles offerts couramment cherchent à résoudre le problème par une distance accrue entre le visage et l'écran de front afin de laisser une place suffisante aux lunettes de correction. Par là-même se manifeste un « effet de vision tubulaire »: le porteur de lunettes, à priori handicapé quant à la vue latérale, s'en trouve complètement privé par les lunettes de ski traditionnelles.

Par le nouvel écran du modèle « orbit », Uvex ouvre des perspectives toutes nouvelles: l'avancement de l'écran frontal au-delà du corps de lunette crée la place nécessaire aux lunettes de correction. La largeur du corps de lunette est normale et offre ainsi une vue latérale parfaite.

L'écran est doté d'un revêtement antifog évitant la buée. L'admission directe de l'air par le devant — une nouveauté! — ainsi que les fentes d'évaporation recouvertes de mousse hydrofuge assurent une circulation efficace de l'air. La nouvelle zone de compression au niveau du front et des joues est gage d'un maintien en place optimal des lunettes et d'une absorption excellente des impacts.

Par une offre de reprise attractive, Marker prouve une fois de plus qu'il prend au sérieux sa revendication de sécurité accrue sur les pistes. En fait, la plupart des accidents de ski sont imputables à des fixations mal réglées ou hors d'état de fonctionnement. Cette constatation devrait inquiéter également le skieur soucieux du budget.

Le gadget de la saison 79-80

Le pantalon-thermomètre...



M^{me} et M. Marc Zermatten présentent les nouveautés HCC et le pantalon-thermomètre de Ellesse, l'ensemble Killy.

Un pantalon-thermomètre...!

Depuis quinze ans, Zermatten-Sports exploite un magasin d'articles de sports au rond-point de la station de Crans-Montana. Membre de l'ASMAS, le client peut s'équiper de la tête aux pieds dans les meilleures marques, à des prix normaux que l'on retrouve dans tous les magasins de sport. Mais, Marc Zermatten s'est spécialisé dans l'habillement dames et messieurs, pour le ski et l'après-ski. C'est ce problème que nous avons traité, en sa compagnie afin de donner une idée plus précise des nouveautés à nos lecteurs.

« Quelles sont les tendances pour cette saison? »

— Il y a deux lignes qui se dégagent de la mode actuelle: 1. la salopette, confortable, chaude; 2. la ligne compétition, faite d'un pantalon moulant et d'une veste duvetée. Dans l'ensemble, la tendance est aux deux-pièces, avec une coupe fonctionnelle et pratique.

« Y a-t-il des nouveautés dans le choix des matériaux? »

— En principe non, ou très peu, les matières utilisées sont toujours améliorées, spécialement dans l'élasticité. Plusieurs maisons ont sorti pour cette saison des modèles de grande qualité et d'un aspect esthétique très plaisant. Non seulement, ils diffèrent de ce que nous avons vu jusqu'à présent, mais ils apportent au client la qualité, le confort et le fonctionnel.

« Pouvez-vous citer quelques nouveautés? »

— Il y a tout d'abord de la maison Ellesse, le « Laser-Line ». C'est un pantalon moulant d'une coupe normale avec au bas de chaque canon, une plaque sur laquelle a été monté un thermomètre pour prendre la température de la neige. Un gadget vraiment spécial. Quant à dire si le thermomètre fonctionnera à la perfection, c'est une autre histoire... Puis, nous aurons un excellent produit avec la marque « Killy » pantalon et veste; le pantalon se termine par une guêtre réglable depuis le genou, la veste est des plus pratiques puisqu'elle peut se transformer en gilet, les manches se détachant par une fermeture éclair; on peut les ranger dans une poche extérieure placée au dos. Le prix de cet ensemble devrait se situer entre 500 et 600 francs.

« Que proposez-vous pour madame? »

— De nombreuses vestes duvetées, piquées en carreaux, c'est la grande mode de la maison HCC. Elles se portent très cintrées, avec un pantalon assorti. La nouveauté réside dans la possibilité de former un ensemble avec une fermeture éclair reliant veste et pantalon. Quant aux vestes séparées, elles sont plus longues que la saison passée. L'ensemble original « Killy » se porte également pour madame.

« Quels sont les coloris que nous découvrirons sur les pistes? »

— Marine et rouge resteront toujours les couleurs fondamentales de tous vêtements. Pour les ensembles féminins, on verra beaucoup les couleurs mais, vert sapin, bleu-ciel, bordeaux et marron. Pour l'après-ski, le velours côtelé sera le « hit » de la saison. On portera le pantalon avec un blouson ample, et de plus en plus, une veste reversible.

« Depuis quelques années, les créateurs de vêtements de nos équipes nationales les mettaient en vente pour les clients. Est-ce toujours le cas et sont-ils toujours demandés? »

— Cela se fait de moins en moins et je crois que le client ne recherche plus ce genre de vente. Ce qui l'intéresse en tout premier lieu, c'est la qualité et la pratique.

« Est-il attiré chaque saison par les nouveautés? »

— Oui, je crois que le client s'intéresse et finalement se laisse tenter par les nouveautés.

« Avez-vous un vœu à formuler avant ce début de saison? »

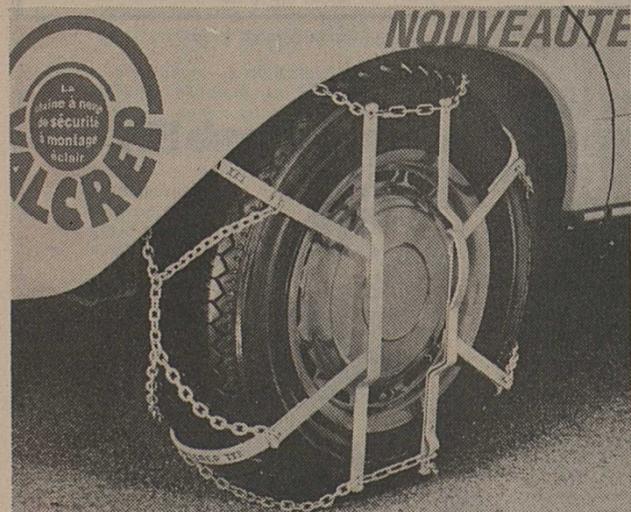
— Je souhaite surtout de bonnes conditions atmosphériques et que nos clients nous fassent confiance et se laissent conseiller par nos spécialistes ASMAS.

« Une dernière question: que pensez-vous du franc suisse, est-ce un handicap pour les clients étrangers? »

— Malgré notre franc élevé, je ne crois pas que nous sommes plus chers qu'à l'étranger. Il suffit de convertir nos prix en monnaies étrangères. Le manque d'information à l'extérieur du pays donne aux étrangers une idée fautive du pouvoir d'achat du franc suisse.

Alors pour faciliter la tâche de nos hôtes étrangers, pourquoi ne pas afficher les prix également dans les monnaies étrangères au cours du jour? Une manière d'attirer l'attention de la clientèle!

C'est sur ces paroles que nous avons quitté M^{me} et M. Marc Zermatten, en les remerciant de leur accueil.



La chaîne à neige et dispositif antidérapant à montage éclair

- Antidérapant pour la neige avec croisillons, chaînes et bandes de polyuréthane.
- Montage simple et facile en environ dix secondes par roue, sans faire avancer la voiture.
- Adaptation rapide à différentes dimensions de pneus.
- Utilisations multiples dans toutes les situations critiques (neige, boue, sable).
- Inventé et éprouvé dans les Alpes suisses.
- Produit de qualité, brevets internationaux demandés.

Adapté une fois pour toutes à la roue, Valcrep est toujours prêt à monter en dix secondes. Il suffit d'accrocher et de tendre une chaîne entre deux fers plats de devant sans faire bouger ni lever la voiture ni la roue.

Valcrep existe en trois tailles, I, II, III qui conviennent à chaque type de pneu.

La rapidité de montage et de démontage permet de parcourir sans chaînes les longs tunnels et parties de route non enneigées. Le temps gagné en roulant plus vite compense largement celui du démontage et du remontage. Chaînes et pneus sont ainsi ménagés, et la route n'en est que plus agréable.



« Jumbo » la luge gonflable

Grande nouveauté sur les pistes, cet hiver: la luge « Jumbo ». Elle a la forme d'une aile delta et a été éprouvée la saison dernière. Ce coussin d'air est d'une grande sécurité; même après un long saut le tracé de freinage est très court. Elle sera vendue en Suisse par la maison Hillenberg à Dällikon. Son prix, selon le modèle, de 59 à 89 francs.

PRÊT-A-PORTER
Misez sur Moix



Label
de bon
goût

Vestes duvet
et pantalons
à assortir
très «mode»



Neige et **skin**
font la joie du ski

SION
Bât. La Croisée

Agence Publival Sion



Bientôt la neige, le ski et les plaisirs de l'hiver!

Suis-je bien assuré contre les accidents?
Et mes enfants le sont-ils?

Indécis? alors consultez donc nos spécialistes

**ZURICH
ASSURANCES**



Bruchez & Zryd, agence générale de Sion
Place de la Gare, 1950 Sion, tél. 027/23 38 12
Bertholet Jean-Pierre, inspecteur
Glassier Léonce, inspecteur
Hermann Armand, inspecteur

36-408



HOT DOG
Ski Compact avec fixation Marker
+ Gertsch + Salomon .

Fr. 185.-

BAGUTTI ports
CHAUSSURES MARTIGNY

36-601

Tél. 026/2 14 14

**Chaînes
à neige
Rapid
Batterie**



Tél. 027 /
22 27 70
SION

Garages

en béton armé, toit
plat avec étanchéité,
porte basculante.
Fabrication suisse!
Mod. standard,
seulement Fr. 3900.-
Mod. utilitaire,
seulement Fr. 4900.-
Garages enterrés
Prix avantageux
Pour commandes rap-
ides, téléphonez
tout de suite au
021/37 37 12,
Uninorm, Lausanne.
109.119.636

Durs d'oreilles!

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Un grand nombre de différents appareils vous est offert et il s'agit de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

Micro-Electric S.A. - Lausanne - Place Saint-François 2

Nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite

vendredi 16 novembre, de 14 à 18 heures chez

Centre Optique

Sion, rue des Remparts 5, tél. 22 12 10

où vous pourrez essayer les appareils les plus perfectionnés.

Fournisseur de l'Assurance-Invalidité et de l'AVS

Nous vous aidons volontiers à remplir les formulaires.



1400 m - 2500 m

8 installations
4000 personnes/heure
25 km de pistes damées
Abonnement de saison:
Adultes: Fr. 330.-
Etudiants: Fr. 280.-
Enfants: Fr. 220.-

Restaurant d'altitude: prix populaires

Service gratuit bus navette.

Parcours de fond.

Hôtels - Pensions - Chalets -
Appartements - Discothèque

Office du tourisme Tél. 027/86 42 93

TÉLÉVRONNAZ Tél. 027/86 45 49
36-7004

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

Nouveau

**Contre
les maux de tête.**

Par son dosage et son extrême solubilité, Aspro 500 permet d'atteindre et de dépasser le seuil de la douleur plus rapidement que les comprimés conventionnels. Parce qu'Aspro 500 est parfaitement dissout dans l'eau il est en fait mieux assimilé par

l'organisme, d'où rapidité d'action et meilleure tolérance par l'estomac. Dès maintenant chez votre pharmacien ou votre droguiste.



Plus rapide - plus efficace.

agence Publival sion

**SKI
DE PISTE**

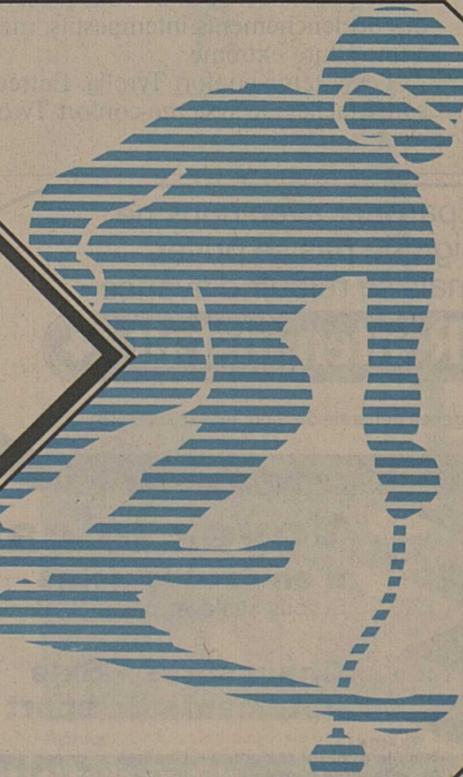
Rossignol - Blizzard -
Authier - Olin - Völkl et
**tous les accessoires
chez le spécialiste**



**Atelier
de réparation
permanent**



Place du Midi
Tél. 027/22 60 56



La supériorité est une question de technique. 6 nouvelles fixations de ski de Tyrolia.



Pour vaincre la piste, il faut une bonne condition physique et la meilleure technique. Les 3 systèmes de sécurité de Tyrolia présentent une supériorité technique sur la piste.

Le système des mâchoires élastiques Tyrolia. Les mâchoires élastiques Tyrolia amortissent les chocs les plus durs. De manière puissante, dynamique et ultra-rapide - comme un amortisseur à haute puissance. Afin de vous préserver des déclenchements intempestifs, même à une allure extrême.

Le système-confort Tyrolia. Entrée et sortie faciles: le système-confort Tyrolia

vous fait économiser du temps et de l'énergie - dans la neige profonde, sur la pente raide et sur la piste préparée.

Le système diagonal Tyrolia. Dans le système diagonal programmé de Tyrolia, la talonnière s'ouvre vers le haut et aussi vers la droite et la gauche, ce qui réduit notablement le risque de blessures lors des dangereuses chutes vers l'avant avec torsion.

Déclenchement diagonal dans la 260 D, la 360 D et la 360 R.



TYROLIA
La fixation officielle du comité organisateur olympique de Lake Placid.

TYROLIA
La fixation des années 80

Epargner avec nous ne signifie pas se priver, mais se réjouir d'avance

Rentenanstalt

Agence générale de Sion, tél. 027. 23 23 33

Lausanne
Restaurant du Rond-Point,
Avenue Bergière 6
Conférence unique
dimanche 18 novembre 1979
Gustave Thibon
Philosophe chrétien
Une cité pour les hommes
Prix des places: Fr. 10.-, étudiants apprentis: Fr. 5.-
Location: cave du Chardon, place Palud 21
Tél. 021/22 22 46. 22-360220

PUBLICITAS
21 21 11

Miele

NOUVEAU

Colonne lave-sèche avec mini-ordinateur

simple sûr économique

Votre spécialiste

Exposition Grand-Pont 24, Sion
Demandez le prix GASSER il n'est pas cher!

Voyez le catalogue intersport
Il en vaut la peine
Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-le au magasin

Chaussures - Skis
Vêtements de sport

89-404

plus sûr chez le spécialiste du sportif

INTERSPORT
Giana SPORTS
Rue du Rhône 23
Tél. 027 / 22 22 25

Skis - Action
Skis Authier Fuery 78-79
Fixations SALOMON 444 + stopper.
complet **270.-**
Assurance une année et montage compris

CURDY SPORT
Avenue des Mayennets 10, Sion
36-1085

Les plus belles listes de cadeaux de mariage

Constantin fils s.a. sion

avec photo couleur et ristourne

CARROSSERIE PLATTA S.A.

Tél. 027/23 23 24
PLATTA - SION

Nos prestations
- Travaux sur marbre « Celette »
- Peinture au four
- Choix du procédé de peinture
- Maxi qualité + mini prix
- Travaux garantis 6 mois
- Auto-secours 24 h./24
- Voiture location Hertz

Dettes = soucis

Assistance efficace.
Discrétion assurée.

Tél. 025/77 27 17 36-797

Fully

YOGA

A repris les cours le 13 novembre à 20 heures.
Salle du Cercle démocratique.

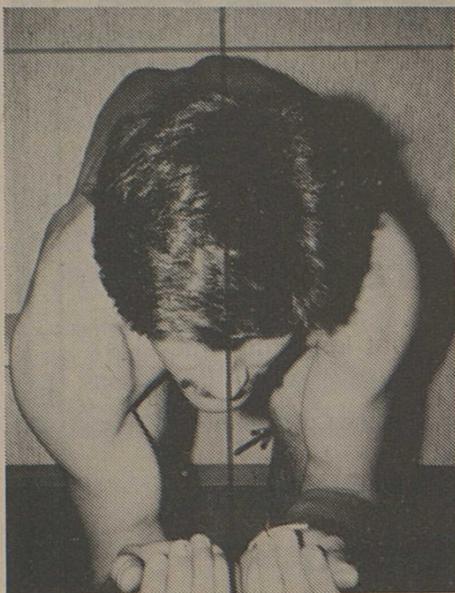
Se présenter au local.
Tél. 027 / 22 98 30.
Catherine Varone. 36-32565

Mercedes 250 automatique

Véhicule très soigné, 65 000 km.
Radio-cassette, housses.
Expertisée. Garantie.
Fr. 8750.-

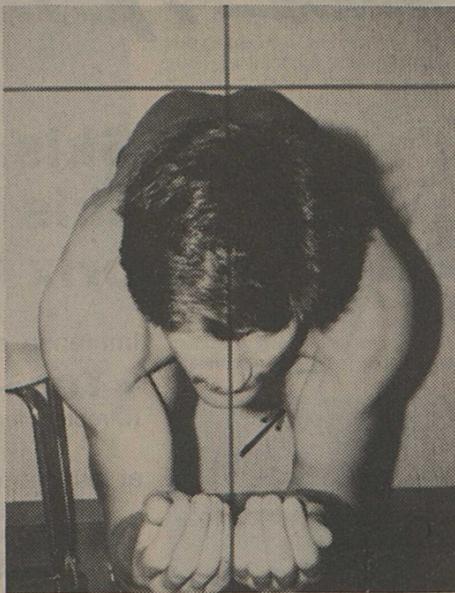
Tél. 027 / 55 46 91 36-2927

Etes-vous bien équilibrés sur vos skis?



Avant

Ce descendeur présentait une triple anomalie (position des épaules, du dos et du genou gauche). La correction de changements statiques au moyen de semelles spéciales a complètement rétabli le juste équilibre de tout le corps.



Après

Un spécialiste de pointe à Naters

Alfred Elsig

21 fois champion valaisan (en gymnastique et au tir)

LORSQUE l'on évoque l'aspect de la correction de changements statiques chez les sportifs, immédiatement le nom d'Alfred Elsig s'inscrit en lettres capitales sur la couverture du dossier. Il

est en effet le pionnier et pour l'instant, pratiquement le seul en Europe à avoir poussé les recherches et l'application de manière systématique aussi loin. Tant et si bien qu'actuellement la notoriété de ce Va-



laisan de Naters fait tache d'encre en direction de tous les intéressés... Et ils sont nombreux, puisque de plus en plus les sportifs de pointe convergent en direction de Brigue où Alfred Elsig poursuit une intense activité.

Mais qui est ce personnage vers lequel Fritz Walter (membre de l'équipe d'Allemagne championne du monde de football en 1954), Edi Hubacher, champion olympique, Bernhard Russi, Peter Muller, Heinz Gunthard, Daniel Gisiger, Ueli Sutter, Markus Ryffel, Karl Lustenberger, Edy Kreuzer et bien d'autres, se sont tournés pour résoudre leur problème de changements statiques?

Un bref retour permet de situer facilement Alfred Elsig dans le contexte du sport. Ce Valaisan, brillant spécialiste des pieds, fêtera ses 46 printemps le 18 de ce mois. Avant de se lancer dans la recherche de la correction des changements statiques, avant de s'occuper de la médecine sportive à Bellikon (Zurich), avant d'effectuer une étude dans ce domaine spécifique en compagnie des docteurs Howald et Spring de l'Ecole Fédérale de Gymnastique de Macolin, avant de participer à des stages universitaires et en clinique, Alfred Elsig, devenu orthopédiste, faisait partie des sportifs de haut niveau du canton du Valais.

C'est en gymnastique artistique (20 titres de champion valaisan) et au tir (5 titres) que cet athlète de valeur dont l'élégance était prisee des spectateurs autour des années 1960, s'exprima le mieux. En 1963 Alfred Elsig, en stage en Allemagne, décrochait même le titre de ce pays en gymnastique (10 branches) à Essen devant 1031 participants. Le diplôme rappelant cet exploit figure en bonne place dans son cabinet de travail à Brigue.

Maintenant ce sportif accompli est devenu un heureux père de famille de quatre enfants (Liliane, Barbara, Fredy et Daniel) et un homme dont le succès professionnel connaît un retentissement à la mesure de son talent. J.M.

L'importance des corrections de changements statiques chez les sportifs de tous genres

MAIS en fait de quoi s'agit-il? Nous avons été les premiers surpris d'apprendre que le 80 pour cent des athlètes souffrent d'une anomalie physique plus ou moins prononcée. Une malformation qui se porte sur les pieds et qui ne provient pas des efforts fournis mais bien souvent de naissance. La plupart du temps on se trouve en face d'un sujet qui accuse une différence de longueur de jambes qui automatiquement modifie la position partielle ou totale de l'individu. Nous sommes donc moins parfaits que prévu!

Il en résulte pour l'athlète ou pour la personne concernée, des variations dans la tenue à l'arrêt ou en mouvement. Cette différence à la base se porte sur la position des genoux, des hanches, de la colonne vertébrale, sur les épaules etc. On constate également l'apparition de certaines douleurs dans la région du dos et des extrémités inférieures.

L'institut de recherches de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin par l'intermédiaire du Dr. Hans Spring et d'Alfred Elsig, spécialiste des pieds, a effectué en 1978 une étude sur la correction de changements statiques chez les sportifs à l'aide de semelles orthopédiques. Il ressort de leur rapport des constatations très intéressantes.

En ce qui concerne les douleurs décelées (dos ou extrémités inférieures), les auteurs de cette étude constatent qu'elles ont un rapport avec des changements statiques de l'appareil locomoteur et qu'elle peuvent être traitées par des thérapeutiques traditionnelles. Cependant elles ne satisfont que relativement, étant donné que la cause du mal, le changement statique, n'est pas éliminé.

Dès lors on arrive tout naturellement à avoir recours à un élément maniable, capable de modifier la base, de rétablir l'équilibre en apportant sous les pieds et dans la chaussure la correction exigée. Une correction de la statique chez le sportif qui selon le Dr Spring et Alfred Elsig ne semble raisonnable que si elle peut être portée dans toutes les chaussures de sport et de ville. Il faut que la semelle soit flexible et qu'elle ne se déplace pas dans la chaussure.

L'expérience vécue

Entre décembre 1976 et janvier 1978 une première série de sportifs (112) dont la statique avait été corrigée avec une semelle en cuir et liège, a répondu à un questionnaire détaillé qui lui a été envoyé pour contrôle par l'institut de recherches de l'EFGS à Macolin.

Il s'agissait de patients venus aux consultations ou pour passer un examen médico-sportif. Le diagnostic proposant de corriger la statique avec des semelles avait été donné par le médecin traitant. Un autre examen spécifique avait été effectué par l'orthopédiste de l'institut.

Quelque 8 mois après la réception des semelles, un questionnaire sur la correction à l'aide de ces semelles fut remis aux 112 sportifs en question. Sur la base des 100 exemplaires, remplis et

retournés il fut possible d'établir des résultats significatifs. Notons encore que ce questionnaire avait été remis à 26 athlètes féminins et à 74 sportifs ayant un âge moyen de 24,4 ans (entre 14 et 59 ans). Leur activité sportive se répartissait sur 25 disciplines et chaque athlète s'entraînait en moyenne 9 heures par semaine.

41% les portaient périodiquement et 5% ne les portaient plus. La correction était donc portée par 77 sportifs dans les chaussures civiles, par 75 dans les chaussures d'entraînement et par 33 dans les chaussures de compétition.

A la question sur l'impression générale de cette semelle, 66% ont répondu qu'ils étaient satisfaits, 27% ne l'étaient que partiellement et 7% ne l'étaient pas du tout.

Au niveau des douleurs

Les douleurs dans la région des tibias et des tendons d'Achille se laissent fort bien influencer. Les douleurs au dos ont également baissé de façon significative. La correction principale dans ce groupe consistait, à côté de la correction statique des pieds, dans l'équilibrage d'une éventuelle position inclinée du bassin.

La correction statique eut aussi une influence positive sur les douleurs dans la région des genoux et des hanches. Il en va de même pour les douleurs dans la région des pieds. Cependant, dans ce secteur il faut surtout veiller à un choix judicieux des chaussures de sport et à des soins appropriés aux pieds (pédicure) et à un bon entretien des chaussures.

Reportage Jacques Mariéthoz

Les résultats

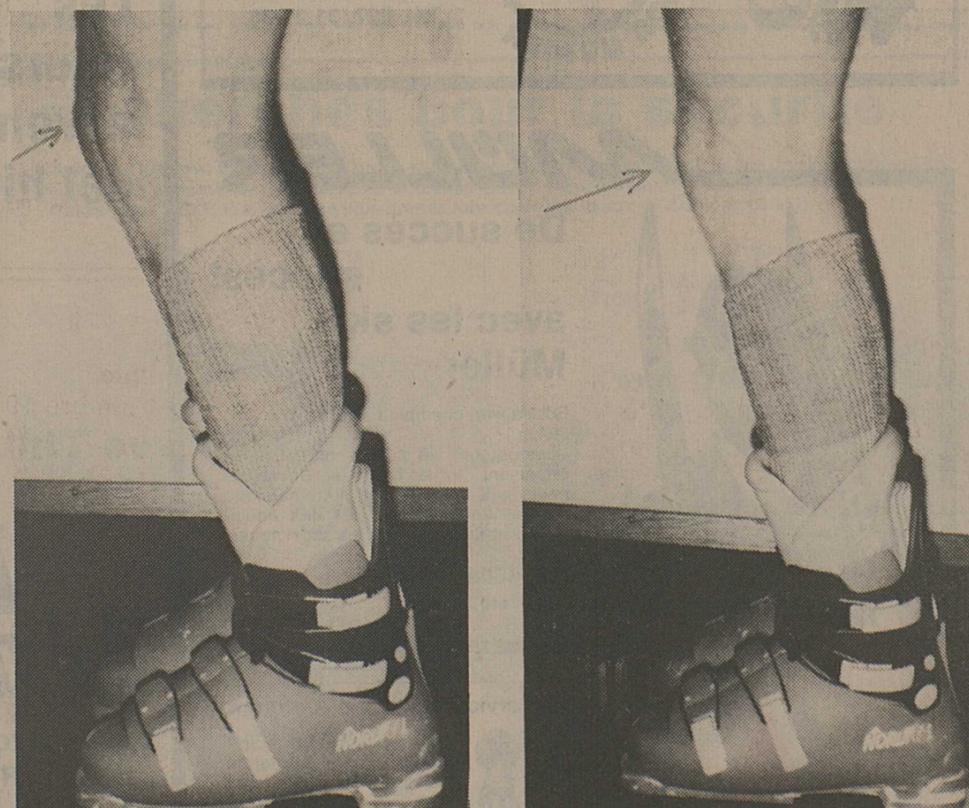
54% des personnes interrogées portaient des semelles régulières.

Le Marker, appareil de diagnostic dynamique pour les fixations de ski



Une fois de plus, le fabricant allemand de fixations de sécurité haute performance, Hannes Marker, a lancé sur le marché une nouveauté révolutionnaire. Grâce à l'appareil de diagnostic dynamique, le commerçant de sport spécialisé est maintenant en mesure d'élargir considérablement ses prestations de service dans le secteur du ski. L'appareil de diagnostic Marker fournit au commerçant autant qu'au client une série d'informations décisives en vue de la sécurité sur piste. Ainsi, il vérifie avec une précision infaillible le comportement dynamique de l'unité fonctionnelle ski-chaussure.

Ne faites pas trop du genou...



Avant

Après

On remarque ici une correction de changement statique nécessitée par la position trop avancée du genou droit. Après la correction au moyen de semelles, tout est rentré dans l'ordre.

SKIS DYNASTAR



Bonjour: nous sommes le deuxième fabricant de skis en France.

L'exclusivité des skis DYNASTAR se trouve dans la fabrication (principe OMEGA) ainsi que dans les propriétés de conduite exceptionnelles.

Bien comparer... c'est choisir DYNASTAR!

Les skis DYNASTAR sont vendus en exclusivité par les magasins de sport spécialisés.

Demandez le prospectus informatif auprès de: SKIS DYNASTAR, 15, route de Villette, 1231 Conches-Genève.

plus sûr chez le spécialiste **S** du sportif

GRANDE ACTION SKIS



Skis alpins, skis de fond, prix Obirama!

Immense choix, dont les excellents skis «**Tua**»
(Directeur technique Roland Collombin)

et les fixations **Salomon**

Montage gratuit
Conseils de spécialiste

OBIRAMA
Tout pour tout faire chez soi

Centre Magro, Sion-Uvrier
Tél. 027/31 28 94

36-5010

Pour être sûr de pouvoir rouler en hiver!

Les pneus neige

SEMPERIT

aux meilleures conditions

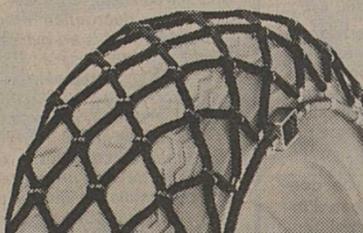
Montage et équilibrage aussi le samedi



Yeti

chaîne profilée en caoutchouc de pneu et en acier.

Le summum de l'adhérence sur neige et glace



AUTO-SHOP MAGRO SION-UVRIER

Tél. 027/31 27 36

36-2899

SKI

Skis alpins et chaussures
Skis de fond - équipement

Prix choc
sur les modèles 78-79

Rossignol, Blizzard, Authier, Fritzmeier, Kästle, Völkl, Dynastar avec ou sans fixations

Service de location-saison bâton, fixation de sécurité ski de 80 à 175 cm

S Exposition permanente

Aux 4 Saisons-Sports J.-L. Héritier
Rue des Mayennets, Sion Tél. 027/22 47 44



Pony 2000



Apprécié depuis des années, le mini-teleiski avec d'énormes possibilités.

7,5 - 25 CV
des Fr. 8000.-

Demandez le prospectus spécial

W&O STÄDELI-LIFT AG
CH-8618 Oetwil am See, Zürich
Tel. 01 929 21 21

MÜLLER

De succès en succès!

avec les skis Müller

Edi Hauser, champion suisse 1979 30 km.

Vous obtenez les skis de fond Müller directement de la fabrique. Demandez-nous, sans engagement, notre catalogue illustré. Vous y trouverez des équipements complets et tous les accessoires

Edi Müller, 8840 Einsiedeln
Tél. 055/53 18 65

36-32400

Les futurs champions auront chaud cet hiver!



La Gaminerie

tout pour l'enfant
Rue des Remparts 8, Sion
Tél. 027/23 55 80

Tricotez ou faites tricoter vos **PULLS DE SKI** manteaux d'hiver à la **BOUTIQUE Penelope**

M^{me} Duc
Rue des Remparts 13
SION

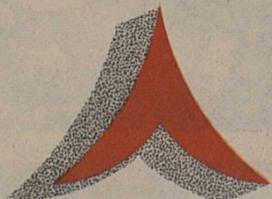
36-759

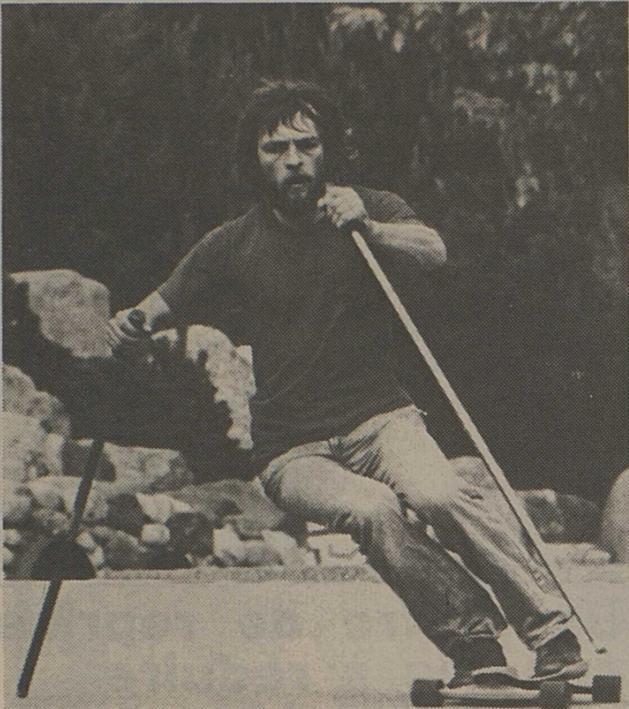
Service - Ouverture - Serrures

Clés en tous genres, coffres-forts, dépannage, fermettes, combinaisons

Grand-Pont 14
Tél. 027/22 44 66

Sion





TECHNI-SKI

Se préparer au ski en slalomant sur le bitume!

C'est la grande nouveauté de cet automne, qui nous vient directement de Californie. Avec le « Techni-Ski », plus besoin d'attendre les premiers flocons pour slalomer sur les pentes. Ce nouveau matériel, vendu avec deux bâtons, permet de faire du ski devant sa porte, sur une pente goudronnée plus ou moins raide, selon les capacités du slalomeur.

Comme le skate-board, le « Techni-Ski » se compose d'une plateforme montée sur quatre roues spéciales. Deux bâtons en métal léger aident le skieur à virer efficacement. La différence essentielle tient à la planche en magnésium injecté, d'une forme très particulière et dont le centre de gravité a été abaissé pour procurer la même sensation que sur des skis traditionnels. Sur la plateforme, les pieds sont parallèles et c'est le poids du corps qui incline l'appareil, comme pour une prise de carres sur la neige.

Le « Techni-Ski » peut être considéré comme un article d'entraînement pour tous les skieurs. Il intéressera les skieurs moyens et expérimentés qui pourront en début de saison travailler leur musculature et leur technique. Pour les skieurs débutants, le « Techni-Ski » leurs permettra d'assimiler les techniques de base du ski. L'absence de fixations et de tiges rigides force le skieur à adopter une bonne position, à accentuer les mouvements de flexion, d'extension et de rotation des genoux.

Le « Techni-Ski » n'est pas fait pour dévaler les pentes à toute allure. Sa vitesse ne devrait pas dépasser celle de la course à pied. On freine l'appareil en enchainant des virages plus ou moins serrés, exactement comme à skis.

Cette nouveauté est commercialisée depuis cette année aux USA. On la trouve déjà dans certains magasins de sport spécialisés. Il faut compter le même prix que pour une excellente planche à roulettes.

Joyeux anniversaire... Bouby Rombaldi!

Concevoir un « numéro spécial sports d'hiver » et ne pas profiter des conseils et de l'expérience de Bouby... impossible! De l'expérience, il en a à revendre! C'est en 1954 qu'il ouvrit son magasin, à Montana, en face de la patinoire. Entraîneur de nos équipes nationales de ski, de 1954 à 1960, il n'a cessé d'être un brillant et dynamique ambassadeur du Valais et du Haut-Plateau qui lui tient tant à cœur. Aujourd'hui c'est à Crans qu'il tient « boutique » et si votre chemin vous y amène n'hésitez pas à demander Bouby.



sport: Bouby Sports Golf and ski pro Shop Crans-Montana. Coup de chapeau Bouby et bonne saison.

Depuis 25 ans au service du

Nouvelle génération le Bio-System Caber

Caber, le célèbre fabricant italien de chaussures de ski, poursuit depuis des années une politique systématique d'amélioration de ses modèles, axée en permanence sur deux critères principaux: sécurité et fonctionnalisme. Des objectifs essentiels, si l'on considère la popularité toujours croissante du ski et le nombre proportionnellement trop élevé d'accidents - souvent dus à une fatigue excessive ou une crispation des articulations des genoux et des hanches.

Le nouveau Bio-System constitue une sensationnelle innovation mondiale: grâce à la semelle Bio-System, le pied n'est plus bloqué

dans la chaussure, mais peut remplir efficacement sa fonction naturelle.

Facteur de sécurité N° 1: la semelle Bio-System de Caber est gage d'un confort exceptionnel, car elle maintient - sans le bloquer - le pied dans sa position naturelle.

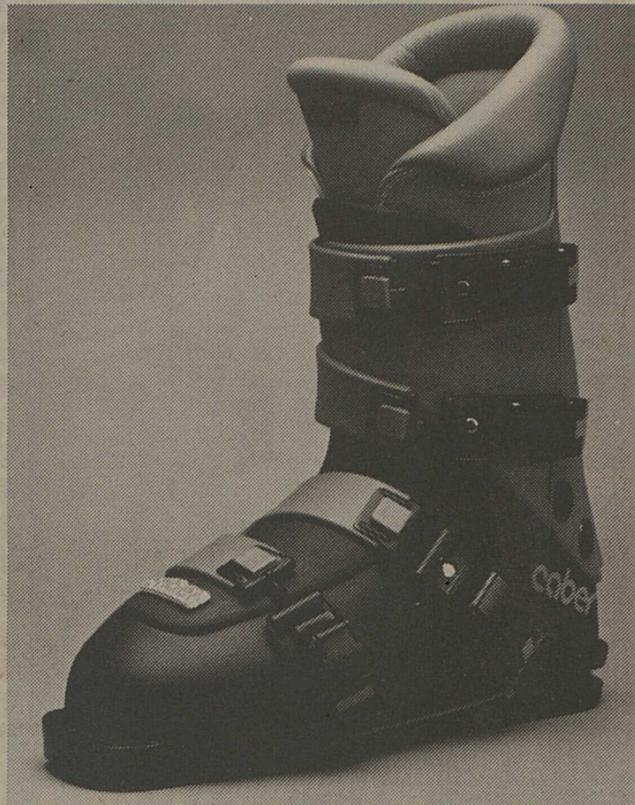
Facteur de sécurité N° 2: moins de fatigue, grâce à une répartition des forces non seulement sur les articulations du genou et de la hanche, mais aussi sur celle du pied.

Facteur de sécurité N° 3: sous le talon, le mécanisme d'amortissement des chocs ménage les articulations du pied, du genou et de la hanche.

Facteur de sécurité N° 4: la semelle Bio-System de Caber permet au pied de donner plus facilement les impulsions précises nécessaires au guidage du ski.

Il existe six modèles de chaussures avec le nouveau Bio-System;

ils sont en vente dans le commerce spécialisé et aux rayons «sports» des grands magasins. Sécurité accrue, design raffiné à l'italienne et nouveaux coloris mode - dès 149 francs - (modèle pour enfants: 129 francs).



Porte-skis inédit de sûreté

pour six paires de skis (alpins ou de fond). Utilisation optimale de l'espace et chargement-déchargement très aisé, grâce à la position inclinée des skis. Convient aussi pour fixations très hautes. Contrôlé par le TUEV, garantie d'une année. Prix indicatif: Fr. 189.-. Vente par le commerce spécialisé.



Une nouvelle fixation à pivot pour le plus grand nombre de skieurs Look L37

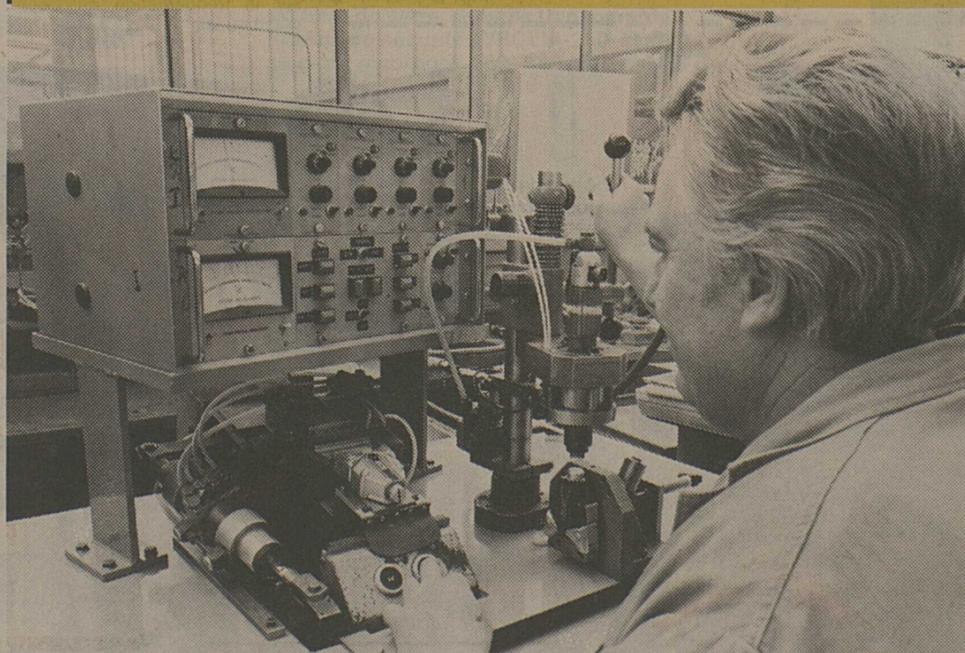
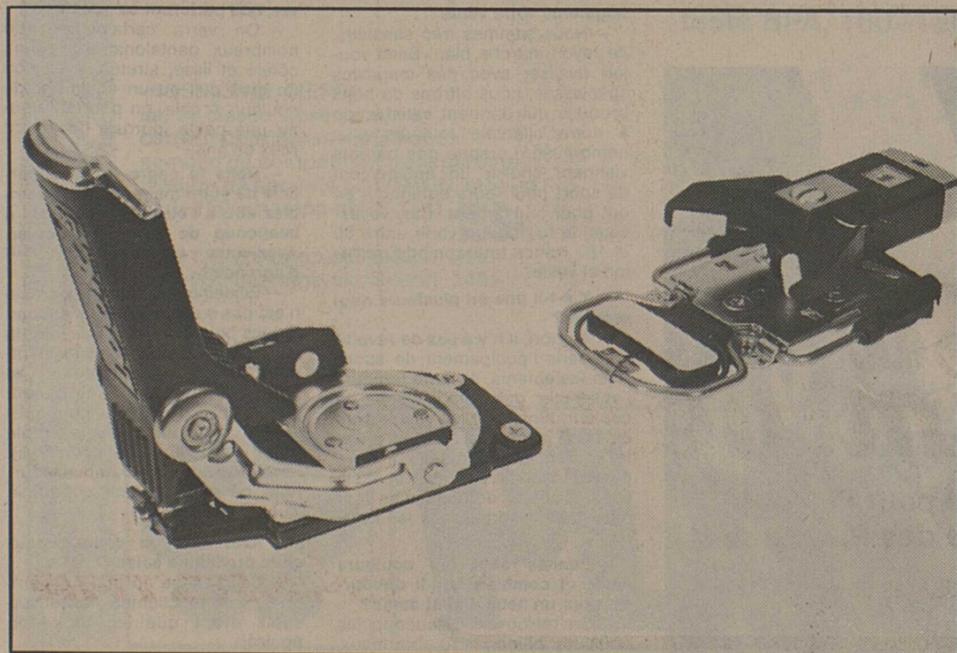
La Look 37 est une fixation à pivot destinée aux 30 à 40% de skieurs qui veulent payer un prix moyen pour leur fixation.

Les deux principales motivations des skieurs moyens sont la sécurité et le confort:

- la Look 37 offre la sécurité du double pivot;
- en plus, la Look 37 offre un très bon confort d'utilisation. Le corps du pivot incliné offre un levier facile à manœuvrer au moyen du bâton ou du pied pour plus de commodité lors du chaussage, déchaussage et rechaussage.

Recherches pour la sécurité

Grâce à d'intenses travaux de recherche et de mise au point, les bonnes fixations de ski répondent aux normes de sécurité les plus sévères actuellement en vigueur (photo: fixations «alpines» au banc d'essai chez GEZE, l'un des cinq plus grands fabricants mondiaux de fixations de ski).



Des exclusivités pour la Suisse

Swiss Exclusive, Vökl lance un programme de skis réservé en exclusivité à la Suisse

Une extension du vaste programme de skis Vökl: les trois modèles Swiss Exclusive SE 500 Compétition, SE 450 Mid-Line et SE 400 Mid-Line!

Une offre destinée aux connaisseurs qui recherchent l'exclusif, sans pour autant l'acquiescer à n'importe quel prix.

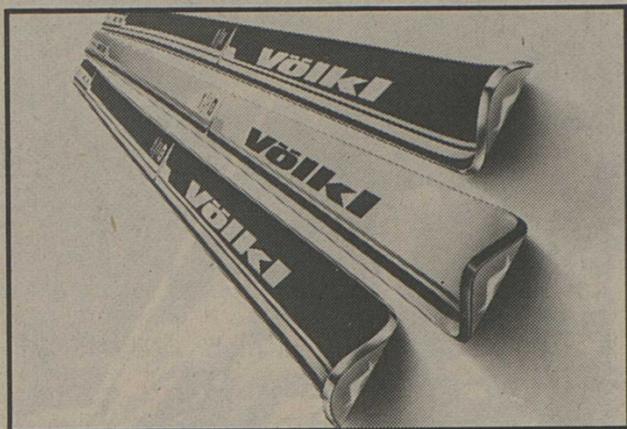
Sous le décor élégant des modèles Swiss Line se cache un savoir-faire qui, lors de tests nombreux - en laboratoire autant que sur piste - s'est adjugé les plus élogieuses distinctions.

Caractéristique essentielle de la technologie Vökl: la construction «caisson de torsion» très exigeante, éprouvée mille fois sous les conditions les plus dures. Son avantage décisif réside dans la conception sur mesure de l'élasticité de chaque type de ski ainsi que dans la résistance extraordinaire à la torsion.

En haut: SE 400 Mid-Line. Le ski de la gamme médiane à conduire sans problème. Il réagit immédiatement et maintient fidèlement la trace - un ski qui permet aussi au skieur moyen de découvrir les vrais plaisirs de ce sport. Longueurs: 160-195 cm. 398 francs.

Milieu: SE 500 Compétition. Un «frère» du légendaire «Renntiger» avec lequel la gagnante de la coupe du monde 1978, Hanni Wenzel, s'est imposée régulièrement au palmarès des vainqueurs. Sportif, rapide, maniable, accrocheur sur glace. Un ski de pointe de conduite si peu problématique qu'il convient également au skieur non encore parvenu à la perfection. Longueurs: 175-210 cm. 498 francs.

En bas: SE 450 Mid-Line. La nouvelle vogue: le top-modèle de la gamme médiane. Ski de tempérament sportif possédant néanmoins les caractéristiques all-round typiques. Construction consacrée par les mentions les plus élogieuses lors de tests: «... Vökl sont les meilleurs». Longueurs: 160-195 cm. 448 francs.



Une offre de reprise appelée à réduire les risques!

Quarante francs sont bonifiés à l'acheteur d'une Marker Swiss Line (170 francs) lorsqu'il remet son ancienne fixation au commerçant de sport spécialisé. Une offre relativement inhabituelle dans le secteur de sport d'hiver, mais justifiée par la devise Marker «la sécurité avant tout!». Le pourcentage de fixations retirées des anciennes lattes et montées sur des skis nouveaux - et vraisemblablement plus rapides - est indéniablement grand et constitue un véritable danger pour le skieur trop peu soucieux de son équipement. En effet, les skis perfectionnés et les capacités individuelles du skieur en constante progression cadrent mal avec une fixation de «l'ancienne génération». Car, au cours de ces dernières années la technologie des fixations de sécurité a fait des progrès énormes. A présent, beaucoup trop de fixations - même si leur extérieur semble irréprochable - ne corres-

pondent même plus aux exigences minimales stipulées par les organisations de test.

Marker Swiss Line (Photo)

C'est l'ensemble de fixation distingué par l'emblème «Pool» de l'équipe suisse nationale de ski. Promise au succès dès son lancement, la Swiss Line est devenue un «best-seller» brillant! Ceci grâce à ses avantages uniques tel que le célèbre système à quatre pivots. Et grâce à son frein-ski intégré de haute fiabilité, compris dans le prix. Ses valeurs de réglage exceptionnelles permettent au moniteur professionnel autant qu'au débutant de skier en toute sécurité, à l'abri de déclenchements intempestifs.

La Marker Swiss Line est offerte exclusivement en Suisse et exclusivement par le commerce de sport spécialisé. 170 francs.



Marc Zermatten, président ASMAS

« Améliorer nos techniciens et personnaliser le service »

Depuis bientôt dix-neuf ans, l'ASMAS existe dans toute la Suisse. Il s'agit comme son nom l'indique d'une association suisse de magasins d'articles de sports; en Valais, elle groupe 60 membres, dont certaines directions de grandes surfaces. La présidence sur le plan cantonal change chaque trois ans. Après Marc Oreiller, c'est au tour de Marc Zermatten de Crans-Montana de mener les destinées de l'ASMAS-Valais. C'est en sa compagnie que nous avons fait un tour d'horizon de la future saison.

« Quel est le rôle de l'ASMAS ? »

- Notre association joue sur deux plans bien distincts, la technique et le vestimentaire. Le but recherché par notre comité est tout d'abord d'améliorer le service à la clientèle, d'offrir d'excellentes prestations après-vente et d'être le meilleur canal de distribution des produits de qualité mis sur le marché. Notre rôle est d'acheter en commun et de faire de la publicité collective.

« Quelle est la différence entre l'ASMAS et les autres magasins ? »

- Ce qui est important pour nos membres, c'est de soigner la clientèle, de la conseiller dans ses achats en assurant un service de qualité après-vente.

« Quels sont les objectifs de l'ASMAS pour la future saison ? »

- Ils sont de plusieurs ordres: continuer notre politique de publicité en commun, renforcer les liens de solidarité entre nos membres, promouvoir la formation qualitative du personnel par des cours de gestion commerciale et technique, afin de toujours rehausser la profession.

« Quelle est la structure de l'ASMAS ? »

- Nous avons un comité-directeur de cinq membres, puis plusieurs commissions du comptoir, de publicité, d'achats, de formation, etc. Mais nous sommes toujours ouverts à toutes nouvelles propositions de nos membres.

« Quelle sera votre conclusion en tant que président de l'ASMAS ? »

- Je souhaite que tous nos membres jouent le jeu de l'honnêteté, qu'ils fassent honneur à l'association par leur sérieux et leur travail de qualité. Pour le sportif, j'espère que la neige tombe en abondance pour le grand plaisir de tous.

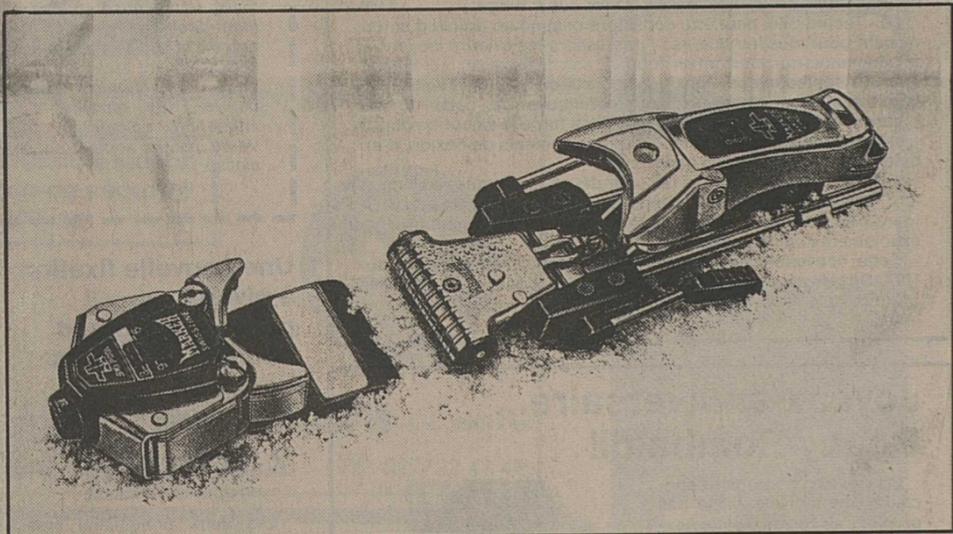
Skis Spalding: une gamme unifiée de très grande classe!



Il faut reconnaître que les Italiens ont une audace et un génie certains en matière de mode: c'est ce qui explique que Spalding présente pour la saison 1979-1980 une gamme de ski unifiée, de très grande classe. Les combinaisons de couleurs insolites - mais combien séduisantes! - soulignent le motif plaisant qu'on retrouve systématiquement sur tous les modèles de cette nouvelle collection entièrement renouvelée.

Ski Neige Glace

paraîtra
régulièrement
LE VENDREDI
dès fin novembre



Interview de M. Aeberhard, directeur de C&A, Sion « Pas de révolution vestimentaire pour cette prochaine saison... »

« Notre magasin se veut populaire, soit ouvert à toutes les bourses », nous déclare d'emblée le directeur Aeberhard, à la question sur la fréquentation du Centre commercial.

La succursale de Sion, des grands magasins C&A a ouvert, il y a deux ans, un rayon vestimentaire pour les enfants, filles et garçons de 4 à 16 ans. La marchan-

dise mise sur le marché est de qualité et surtout à la portée de chaque budget familial.

« Est-ce que le rayon enfants a augmenté votre vente ? »

- Nous sommes très satisfaits, ce rayon marche bien. Sans vouloir rivaliser avec des magasins spécialisés, nous offrons de bons produits qui donnent satisfaction à notre clientèle toujours plus nombreuse. Lorsque des parents viennent choisir un équipement de sport pour leurs enfants, il en ont pour leur argent. Car, voyez-vous, la fourchette varie entre 80 et 180 francs tout compris pantalon et veste.

« Y a-t-il une ou plusieurs nouveautés ? »

- A priori, il n'y a pas de révolution dans l'équipement de sport. Pour les enfants, il y aura toujours l'ensemble, des combinaisons de couleur, alors que les vestes sont en acryl laine ouatinées et duvetées. Pour les dames, on verra plus souvent, le pantalon et veste séparés, cette dernière plus longue, mais assortie dans les coloris.

« Quelles sont les couleurs mode et combien faut-il déboursier pour un habillement dame ? »

- On retrouvera beaucoup les couleurs beige, écru, bordeaux,

marine, blanc. Quant au prix, il peut varier entre 200 et 300 francs pour un produit de bonne qualité.

« Que sera l'après-ski cet hiver, que porteront ces dames ? »

- On verra certainement de nombreux pantalons en velours côtelé et lisse, stretch, avec soit un gros pull ou un chemisier de couleur. A cela, on pourrait ajouter une petite fourrure de renard roux ou gris.

« Dans le cadre de la superficie de votre magasin, vous semblez être à l'étroit, car le client a beaucoup de peine à circuler. Avez-vous envisagé un jour d'agrandir ? »

- Evidemment, notre superficie n'est pas suffisante. Nous souhaiterions pouvoir mieux présenter la marchandise, mais pour l'instant, nous devons nous contenter de pouvoir de temps à autre bénéficier du hall du Centre pour présenter un produit choisi (exemple notre exposition de fourrures). Peut-être qu'un jour, nous pourrions bénéficier d'une superficie supplémentaire.

« Avez-vous un souhait pour cette prochaine saison ? »

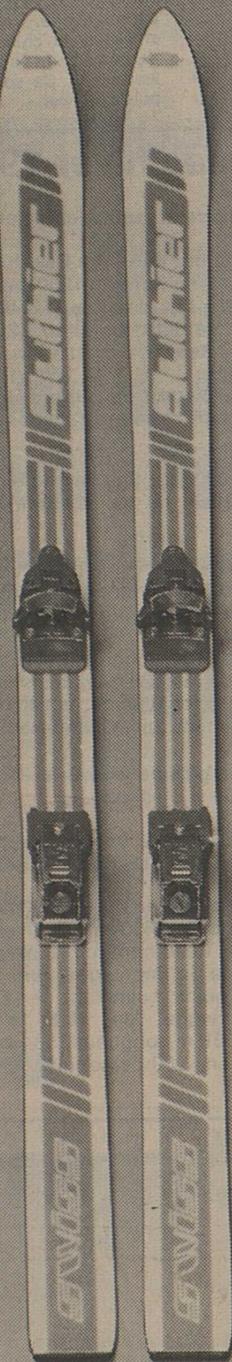
- De la neige au bon moment, et que notre clientèle fasse son choix avant que le stock soit épuisé!



79240

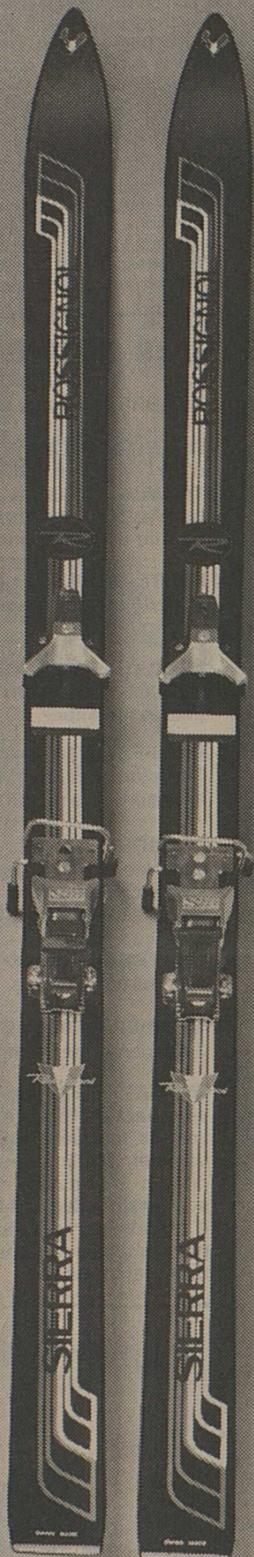
Une maison pleine de cadeaux

99.-



AUTHIER «SWISS»
ski entièrement synthétique
avec semelle P-TEX
fixation de sécurité TYROLIA
testé BPA
100-110 cm **99.-**
120-140 cm 119.-
150-160 cm 139.-

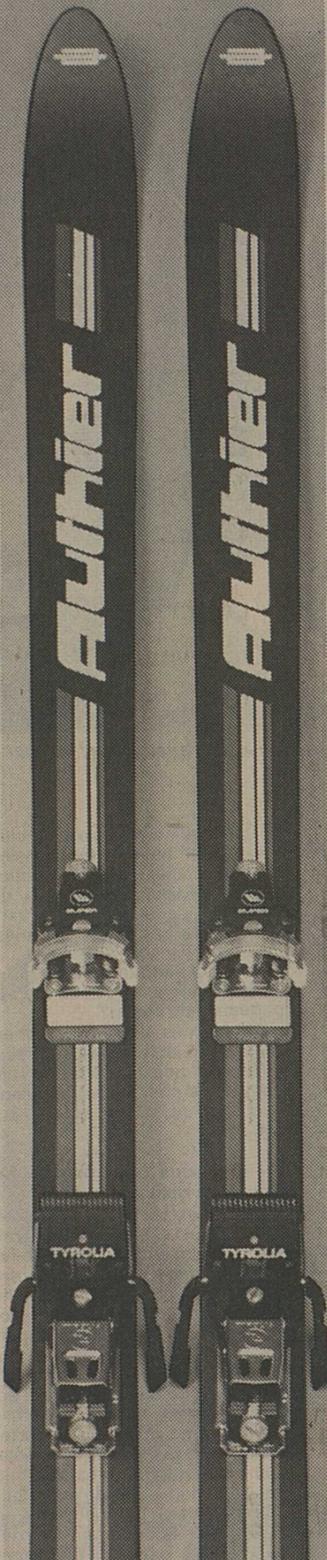
189.-



«ROSSIGNOL SIERRA»
ski de classe, fibre de verre
carres supérieures métalliques
semelle de compétition transparente
fixation de sécurité SALOMON, stop-ski
120-150 cm (stop-ski/S-111) **189.-**

160-175 cm (stop-ski/S-222) 219.-
180-200 cm (stop-ski/S-222) 249.-

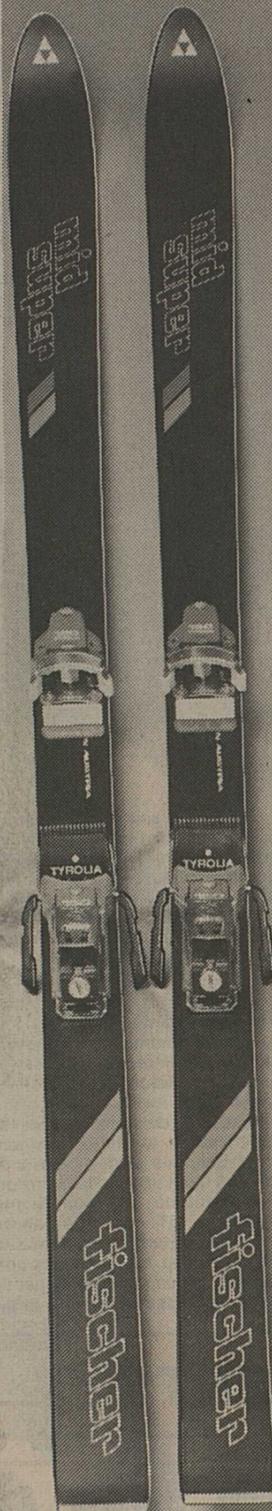
159.-



«AUTHIER COMPACT»
ski fibre de verre, carres
supérieures métalliques
et semelle P-TEX
transparente, fixation de sécurité
TYROLIA STANDARD et stop-ski
testé BPA, 160-180 cm **159.-**

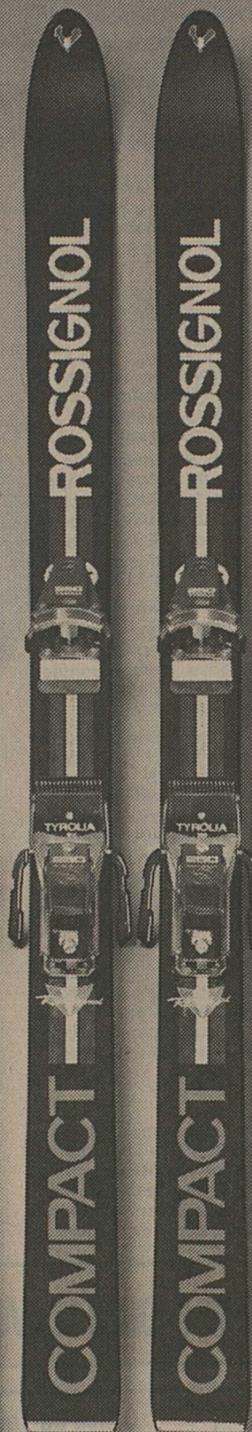
Tous les skis
avec garantie «anti-casse»
sans franchise

239.-



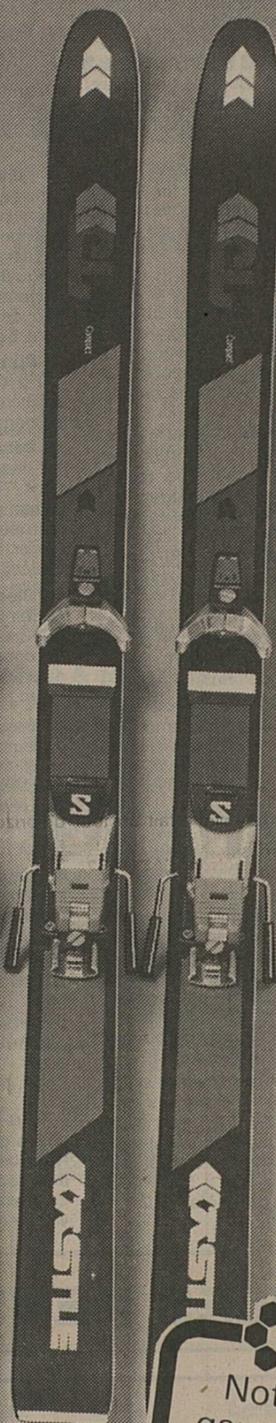
FISCHER «MID SUPER»
modèle en fibre de verre pour skieurs
avancés, carres supérieures métalliques
et semelle P-TEX transparente
avec fixation TYROLIA-150, rouge
170-195 cm **239.-**

269.-



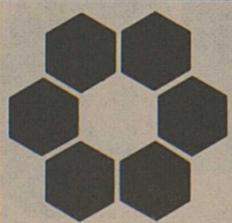
«ROSSIGNOL» compact
ski fibre de verre, semelle transparente
fixation de sécurité TYROLIA-250
stop-ski, incorporé, 160-180 cm **269.-**

299.-



«KAESTLE COMPACT»
ski de classe pour la compétition
fibre de verre avec carres supérieures
métalliques et semelle P-TEX transparente
fixation de sécurité SALOMON 626 et stop-ski
testé BPA, 160-180 cm **299.-**

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



PLACETTE

A Monthey
et Sierre
Essence-Manor-
Super

1.02

Stations valaisannes

Semaines-ski Semaines-soleil

- **Portes-du-Soleil** (Champéry, Planachaux, Val-d'Illicez, Les Crozets, Champoussin). - Tout compris sept jours, comprenant hôtel demi-pension, remontées mécaniques, piscine et patinoire. Six jours et demi, école de ski et deux soirées organisées. Prix: de 520 à 585 francs (selon cat. hôtel).
- **Verbier**. - Du 7 janvier au 3 février et du 10 au 23 mars, semaines blanches, comprenant hôtel, demi-pension, six jours et demi ESS, six jours remontées mécaniques, de 433 à 692 francs selon cat. hôtel. Cours de godille en décembre, janvier et mars, renseignements auprès de l'Office du tourisme.
- **Arolla**. - Week-end deux jours, pension complète dès 66 francs plus remontées mécaniques; sept jours, idem, avec cours de ski et remontées mécaniques, dès 602 francs.
- **Crans-Montana**. - Du 5 au 20 avril, semaines de ski-soleil, dans hôtel avec demi-pension, remontées mécaniques et six jours de leçons de ski (deux heures par jour). Prix: selon le choix de l'hôtel.
- **Crans-Montana**. - Cours de ski du 2 au 8, et du 9 au 15 décembre comprenant six jours de technique, remontées mécaniques, une soirée organisée et une entrée à la piscine, 235 francs, sans remontées mécaniques 135 francs.
- **Haute-Nendaz**. - Vacances blanches du 5 janvier au 12 avril, sept jours demi-pension, remontées mécaniques, ESS et ski de fond. Prix: de 400 à 470 francs selon le choix de l'hôtel.
- **Zinal**. - Forfait de ski, sept jours demi-pension, remontées mécaniques et entrée à la piscine. Prix: entre 450 et 580 francs selon la période et l'hôtel.
- **Brigade**. - Plusieurs arrangements de sept jours, avec ski, excursions, soirée raclette, remontées mécaniques, à partir de 380 francs.
- **Loèche-les-Bains**. - Semaines forfaitaires de ski, sept jours demi-pension, six jours ESS, six entrées dans les piscines thermales, sept jours de libre parcours remontées mécaniques, de 464 à 769 francs selon hôtel. Semaines de curling, dès 366 francs demi-pension.
- **Grächen**. - Semaines de ski alpin et ski de fond en janvier, ski-soleil en mars, sept jours en demi-pension, six demi-jours à l'ESS, entrée à la piscine et remontées mécaniques, de 309 à 508 francs selon le choix de l'hôtel et la période.
- **Saas-Fee**. - Semaines de ski en décembre, janvier et avril, comprenant hôtel, cours de ski, livres parcours et piscine, dès 215 francs, cours de ski de fond 90 francs en plus (nouveau parcours de 8 km).
- **Zermatt**. - Cours de godille, en novembre, décembre et janvier tout compris 240 francs par semaine. En plus, chaque participant doit réserver son hôtel.
- **Fiesch**. - Semaines de ski en décembre et janvier, 7 jours de pension complète, 6 jours remontées mécaniques, 12 demi-leçons de ski, deux entrées à la piscine, de 395 à 486 francs selon le choix de l'hôtel.
- **Unterbach**. - Arrangements d'hiver, 7 jours demi-pension, 7 jours remontées mécaniques, entrée prix-forfait à la piscine, taxes et service compris, les enfants jusqu'à 6 ans ont la gratuité s'ils partagent la chambre des parents. Prix de 295 à 324 francs avec ou sans bains.
- **Bürchen-Ronalp**. - Semaine de ski à forfait, tout compris, cours ESS, remontées mécaniques, demi-pension, 375 francs.
- **Bettmeralp**. - Semaines de ski en décembre et janvier, comprenant 7 jours pension complète, remontées mécaniques, 11 demi-journées de cours ESS, un aller-retour Betten-Bettmeralp, 497 francs.
- **Riederalp**. - Semaines de ski décembre, janvier, février et mars, 7 jours pension complète, 6 jours de cours ESS, 7 jours remontées mécaniques, de 245 à 455 francs, selon le choix de l'hôtel.
- **Belalp**. - Semaines de ski en décembre et mars, 7 jours demi-pension, cours ESS, remontées mécaniques, enfants jusqu'à 12 ans réduction de 30% s'ils partagent la chambre des parents. De 450 à 488 francs selon l'hôtel.
- **Lauchernalp**. - Semaines de ski alpin et nordique, en janvier et mars, arrangements tout compris de 329 à 428 francs, selon le choix de l'hôtel.
- **Ulrichen**. - Semaines de ski de fond vallée de Conches, de décembre à mars, pension complète et leçons de ski, soirées et taxes, Ferienlager Aegina, Ulrichen, dès 255 francs.

Tous ces programmes sont proposés par les offices de tourisme respectifs, qui donneront volontiers tous les renseignements, ou s'adresser directement à l'Union valaisanne du tourisme, à Sion.

Comment se porte le tourisme valaisan ?

« Il faut améliorer la qualité du service et l'accueil... »



M. Guy Rey-Bellet: « On a encore beaucoup à faire pour soigner le client... »

Après une saison d'été peu satisfaisante sur l'ensemble de nos stations, il était intéressant à l'approche de l'hiver de connaître le point de vue d'un responsable de l'Union valaisanne du tourisme. M. Guy Rey-Bellet a bien voulu répondre à quelques questions.

« Quelle est la situation actuelle dans notre canton ? »

- Nous sommes en régression sur ces dernières années, cet été encore, la saison fut peu satisfaisante. Nous avons dû enregistrer jusqu'à 20% de moins de clientèle allemande et tout autant du côté de la Belgique et de la Hollande. Le taux d'occupation de notre hôtellerie fut de 36% sur l'année, pour 10 à 15% dans la parahôtellerie. Cette dernière branche est trop forte par rapport à l'hôtellerie. Mais, nous ne sommes pas les seuls, la Suisse entière a enregistré

une inquiétante baisse, si bien que, l'Office national du tourisme fait actuellement des recherches afin de dépister les raisons de l'abandon de la clientèle étrangère auprès des pays concernés.

« A quoi attribuez-vous la grande différence entre l'hôtel et l'appartement du chalet ? »

- C'est très simple, on recherche de nos jours, de plus en plus l'indépendance. Mais il faut également rechercher les raisons dans la qualité du service et de l'accueil.

« Avez-vous beaucoup de réclamations dans ce sens ? »

- En effet, les réclamations arrivent ici à l'UVT et ce n'est vraiment pas drôle de donner une réponse pour expliquer ces carences. Je vous donnerai deux petits exemples pour illustrer mes propos: « On loue magnifique appartement dans chalet moderne », publicité parue dans de nombreux quotidiens. Lorsque les clients arrivent sur place pour leurs vacances, ils découvrent un appartement aménagé dans les sous-sols, quant au confort, il n'existait que sur l'insertion publicitaire... Pour l'accueil des propriétaires, je préfère ne pas en parler. Deuxième exemple dans un restaurant de la capitale: un couple américain veut manger une fondue et il commande deux décis de fendant. Jusque-là tout va bien, puis madame désire un verre d'eau tiède avant de boire un café. Combien croyez-vous que l'eau fut facturée? Je vous le donne en mille, deux francs! Avec de telles attitudes, l'hospitalité et l'accueil valaisans sont bien bafoués. Quant au personnel, il est en principe à l'image du patron, les cas pourraient se multiplier...

Nouveauté:

garder les mains libres tout en portant ses skis!

Jusqu'à présent, porter ses skis, c'était accepter plusieurs désagréments. Les skis étant lourds et encombrants, il fallait les tenir à deux mains et il en manquait une troisième pour les bâtons, les enfants, etc. L'invention de notre ceinture porte-skis résout ce problème. Elle permet à chacun de porter ses skis d'une façon pratique et confortable tout en prévenant les accidents. Notre ceinture porte-skis (marque Ski-Pal) prend peu de place.

Liste des fournisseurs par: Akaram Trading Company SA, case postale 224, 6301 Zoug.

« Comment remédier à ce « tourisme malade » ? »

L'UVT a lancé de grandes actions avec la présence de toutes les stations valaisannes en Suisse allemande, notamment à Winterthur, Spreitenbach, Pfäffikon Schwitz et Emmen, nous avons également été présents au Comptoir de Payerne, à l'Expo d'Utrecht, au Salon des vacances à Bruxelles, à l'ITB à Berne, ainsi qu'aux expos de Londres et Munich. Les stations font de louables efforts dans ce sens. Nous espérons que ces actions donneront des fruits. Quant aux hôteliers, je souhaite qu'ils redescendent sur terre. Le temps des vaches grasses est du

passé. Ils doivent faire preuve d'originalité, améliorer la qualité du service et de l'accueil, offrir des distractions à leurs hôtes, culturelles, artistiques et sportives. Il faut personnaliser le service au top-niveau, c'est à ce seul prix, que nous retrouverons une clientèle fidèle.

« Quelles seront les réservations pour la prochaine saison ? »

En principe satisfaisantes dans l'hôtellerie et bonnes dans la parahôtellerie. Nous espérons améliorer le chiffre de la saison passée afin de compenser les pertes subies. Ce sont là nos vœux pour cet hiver.

Les nouveautés hiver 1979-80

ANZÈRE (1500 m): patinoire et curling artificiels.

CRANS-MONTANA (1500 m): télésiège Pas-du-Loup-Cry-d'Err, longueur 830 m, débit-horaire 1200 personnes. - Téléskis Tsa-Bona, Bella-Lui, longueur 650 m, débit-horaire 900 personnes. Verdets, longueur 720 m, débit-horaire 600 personnes. - Babylift à Chetzeron.

HAUTE-NENDAZ (1300 m): tarif du bus Haute-Nendaz - Super-Nendaz compris dans l'abonnement des remontées mécaniques.

LOÈCHE-LES-BAINS (1400 m): liaison routière Loèche-les-Bains - Albinen. - Piste de ski éclairée sur 600 m (Maressen supér.).

SAAS-FEE (1800 m): télésiège près de Längfluh prolongé. Nouvelle capacité: 800 personnes à l'heure; station inférieure sise à 2600 m et supérieure à 2900 m.

TORGON (1100 m): télésiège, longueur 1700 m; station d'arrivée à 1906 m, qui permet avec les téléskis Tour-de-Don - Chaux-Longe et Portes-d'Onne, la liaison avec les stations de Morgins, Champoussin, Chalet-Neuf et Châtel.

UNTERBACH (1230 m): piscine couverte Montanara. - Restaurant à Ginals, 2000 m d'altitude.

VERBIER (1500 m): 1 télésiège d'une capacité-horaire de 1400 personnes remplace le télésiège de La Chaux.

ZERMATT (1620 m): téléphérique du Petit-Cervin avec la plus haute altitude d'Europe (3820 m). Dénivellation 891 mètres, longueur 3835 m, débit-horaire 600 personnes. Au sommet, à l'intérieur de la montagne, un ascenseur permet d'atteindre le point culminant. - Funiculaire souterrain Zermatt-Sunnegga, de 1600 à 2288 m d'altitude, dénivellation 688 m, longueur 1584 m, capacité par composition de wagons 200 personnes, débit-horaire 2600 personnes.

UTILES RENSEIGNEMENTS

STATION	Altitude	Office du Tourisme		Mise en service installations
		Téléphone	Télex	
VALAIS				
Anzère	1500 m.	027 38 25 19	38122	20.12
Arolla	2003 m.	027 83 13 78	-	15.12
Bettmeralp	1950 m.	028 27 12 91	-	8.12
		27 24 01	-	15.12
Le Châble-Bruson	850 m.	026 7 13 22	-	1.12 +
Champéry-Planachaux	1100 m.	025 79 11 41	25980	nov. si neige
Champex	1478 m.	026 4 12 27	-	15.12
Chandolin	2000 m.	027 65 18 38	-	15.12
Crans	1500 m.	027 41 21 32	-	-
		41 33 35	38173	1.12
Evolène-Les Haudères	1380 m.	027 83 12 35	-	15.12
Fiesch	1050 m.	028 71 14 66	-	8.12
Grächen	1620 m.	028 56 13 00	38582	16.12
Grimenz	1570 m.	027 65 14 93	-	15.12
Loèche-les-Bains	1411 m.	027 61 14 13	-	3.12
Montana	1500 m.	027 41 30 41	38203	1.12
Morgins	1400 m.	025 77 23 61	-	sel. neige
Haute-Nendaz	1300 m.	027 88 14 44	38643	1.12
Ovronnaz	1350 m.	027 86 42 93	-	8.12
Riederalp	1950 m.	028 27 13 66	-	15.12
Riddes				
Saas-Fee	1800 m.	028 57 14 57	38230	1.12
Simplon				
Super-St-Bernard				
St-Luc	1650 m.	027 65 14 12	-	15.12
Thyon-Veysonnaz	1300 m.	027 22 92 66	-	-
Torgon	1100 m.	025 81 27 24	25064	1.12
Val d'Illicez-Les Crozets	1672 m.	025 77 25 45	-	sel. neige
		77 11 35	-	-
Verbier	1500 m.	026 7 62 22	38247	15.11
Vercorin	1340 m.	027 55 26 81	-	15.12
Zermatt	1620 m.	028 67 10 31	38130	24.11
Zinal	1670 m.	027 65 13 70	-	8.ou 15.12



Représentation générale pour la Suisse: Otto Ernst AG, 8712 Stäfa

LASER LINE

L'«étincelante»
collection de vêtements
de ski exclusif Ellesse.
Vedette des années 80.

Venez l'admirer chez nous -
choisissez
maintenant!



ellesse
ski wear

savioz sport

Mode - Ski - Tennis
Avenue de la Gare 30 - SION

Machines à laver linge - vaisselle

Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais
Miele - Schulthess
AEG - Bauknecht
Gehrig - Bosch
Indesit - Hoover
Crosley - Zanker

Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement
Location dès Fr. 30.- par mois.
Réparations toutes marques.

MAGIC VALAIS
Tél. 027/22 73 21
Lausanne
Tél. 021/36 52 12
83-7506

A vendre
Jeu de quilles
à planche, parfait état.
Prix à discuter.
Fr. 200.- min.
Blanc
Camping Praz-Collet
Chalet-à-Gobet
Tél. 021/91 62 45.
22-307842

A vendre
Uwe-Sunstream-Solarium
neuf, avec console, dim. 71x48x17 cm
Prix d'achat: 900.-
Prix de vente: 600.-
Tél. 027/55 78 20.
*36-32516

Skis saison 79-80

Theytaz-Sports aux Collons

Le magasin
vous propose pour vos enfants
location à la saison: skis + chaussures

Egalement nombreux skis de fin de série à des prix avantageux avec assurance

Rossignol - Authier - Blizzard - Völkl

Tél. magasin: 027/81 13 56

Vex: 027/22 22 60

le spécialiste **S** du sportif

Agences FIAT et BMW

Tél. 026/2 10 28 - Télex 38 172

Occasions

Fiat 128, 4 portes	28.06.76	41 000 km
BMW 316	14.10.75	66 000 km
Daihatsu-Jeep	21.04.77	21 000 km
Fiat 128, 4 p.	10.01.75	55 500 km
Ford Capri II 2300 GT	7.06.74	88 000 km
Opel Kadett	21.06.73	70 000 km
Peugeot 504	28.06.78	44 200 km
Simca 1100 Ti commerciale	26.09.74	62 800 km
Fiat 128, 2 portes	16.05.72	53 000 km
Autobianchi A 112	19.09.75	81 800 km
BMW 3.0 inj, 4 p.	16.10.75	90 200 km
Citroën CX 2000 commerciale	25.10.76	30 300 km

Véhicules expertisés, entièrement contrôlés et vendus avec garantie écrite.
Grandes facilités de paiement.
Leasing avantageux.

Bruchez & Matter S.A.
Garage City, rue du Simplon 32B
MARTIGNY
Tél. 026/2 10 28

36-2809

PRIX GELÉS POUR PIEDS CHAUDS profitez...

Tige en cuir véritable, doublée chaude, semelle profilée
27/39 dès **47.-**



Botte «NORDICA» bleue, garnitures blanches
28.-



Botte en daim semelle profilée fortement doublée chaude
36/42 **59.-**



Botte en cuir véritable fortement doublée chaude semelle profilée
39/46 **69.-**



Un service à votre pointure

HENRI UGON CHAUSSURE

SION
Rue de Lausanne
Parking la Planta
(Bâtiment UNIP)

Agence Publival Sion

Mariage

Je cherche
Homme dans la cinquantaine, situation stable, cherche compagne âge en rapport pour sorties éventuelles.

Prière de donner numéro de téléphone.

Ecrire sous
chiffre P 36-401176 à Publicitas, 1951 Sion.

Machines à laver le linge et vaisselle

marques suisses, d'exposition, neuves avec garanties.

Gros rabais
Facilités de paiement.

Fr. 30.- par mois
12 mois minimum

Nos occasions
des 390.-

Réparations toutes marques sans frais de déplacement.

SAM
Appareils ménagers
Sion
Tél. 027/23 34 13.
140.263.384

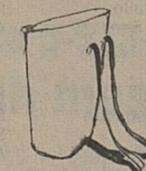
MARIAGE Je cherche

Je cherche
35-40 ans sérieuse, sachant entretenir soigneusement son ménage, évent. aider aux travaux de bureau, ville exclue, en vue mariage, photo désirée.

Ecrire sous
chiffre 3352 à Orell Füssli Publicité SA, case postale, 1951 Sion.

PENSEZ PLASTIQUE PENSEZ BURNAND

Brante à fumer couleur noire.
Brante à granulés à manche articulé.
Réhaut de brouette de vigne



BURNAND S.A.
021 / 25 38 81
Av. de Morges 46
1004 LAUSANNE

Machines à coudre d'occasion

entièrement révisées et garanties.

Prix minimum
Fr. 180.-

Elna S.A.
Av. du Midi 8, Sion.
Tél. 22 71 70.
Radiomoderne-Télévision S.A.
Général-Guisan 29
Sierre.
Tél. 55 12 27.

18-5053

Machine à écrire

neuve, entièrement électrique, garantie: 1 année.
Fr. 340.-

Tél. 064/51 87 51
107.358.425

Le style Charles Dickens

bibliothèque, bureaux Chesterfields, meuble TV, etc.
Import direct, prix sans concurrence.

Tél. 027/23 32 97
de 9 h. à 21 h.
36-32221

Occasions

1 bureau 170x80x78, bon état	145.-
1 bureau 90x56x70 avec 6 tiroirs	85.-
1 joli fauteuil	15.-
1 chaise de bureau	25.-
1 banc d'angle, métallique avec plastique 155x110, état de neuf	95.-
1 machine à écrire portative, «Hermes Media» révisée	125.-
1 mini-vélo avec 3 vitesses, parfait état	149.-
1 vélomoteur «Peugeot», parfait état de marche	295.-
1 joli meuble en bois, 80 haut., 56 larg. avec radio-tourne-disque et 25 disques, le tout	125.-
1 accordéon chromatique (pour enfant), touches piano, 12 basses	98.-
1 accordéon chromatique, touches boutons, 120 basses, 3 registres	425.-
1 frigo avec congélateur, 80 cm haut., bon état	85.-
1 machine à coudre à pédale	65.-
1 saxophone tenor, argenté avec valise, état de neuf	590.-
1 amplificateur électrique pour guitare	85.-
Souliers de ski, la paire	10.-
Souliers de hockey avec patins, la paire	10.- à 25.-

E. Flühmann, Münstergasse 57, Berne
Tél. 031/22 29 11
Frais de transport tarif CFF.
Fermé le lundi.

05-305480

SWISS SKI HANDICAP

Il y a toujours plus de gens qui s'adonnent au ski.

Comme enfants typiques de notre société, ils cherchent la compétition directe avec leurs camarades et en même temps avec leurs idoles. Chacun aimerait donc connaître sa performance en relation directe avec celle des grands et fameux champions.

Pour des raisons d'organisation il y a plus de difficultés pour les skieurs alpins que pour les skieurs de fond.

Ces derniers ont la possibilité de se mesurer directement avec les champions lors des compétitions ouvertes au public. (Marathon d'Engadine).

Par contre, les skieurs alpins se trouvent dans une situation telle que seuls les membres d'un club de ski et les grands champions eux-mêmes peuvent participer aux courses alpines.

L'intention du Swiss-Ski-Handicap est d'enthousiasmer tous les skieurs alpins, sans distinction d'âge, de sexe ou de condition, pour une compétition juste et sportive. Depuis plus d'une année on travaille sur ce projet. Indépendant, l'un de l'autre Walter Tresch, Peter Caprez et B. Rutz de Sportissimo à Bâle, se sont occupés de cette idée. Et bientôt se formait le team Swiss-Ski-Handicap sous le patronage de la Fédération suisse du ski avec l'Association suisse des écoles de ski. Lors d'une course handicap «zéro» au début de la saison, sept champions évalueront en cinq manches le handicap zéro. Nous pouvons compter sur la participation de plusieurs membres de l'équipe nationale. Le vainqueur de ces courses recevra le handicap zéro.

Par la suite, les représentants des écoles de ski se mesureront directement avec le coureur-zéro sur une piste de slalom géant. Leur temps de course (+/-) déterminera leur handicap.

Mesurés de telle manière au champion, les moniteurs se mettent dans leurs stations respectives, en concurrence avec les participants du Swiss-Ski-Handicap.

Par l'intermédiaire du moniteur les amateurs ont ainsi la possibilité de se comparer avec les champions, ou avec leurs camarades. Tenant compte de l'âge et du sexe des critères pour obtenir la distinction «or», «argent» ou «bronze» sont fixés. Lors de la grande finale à la fin de la saison (avril 1980), les meilleurs coureurs auront l'occasion de se comparer directement avec les champions.

Et qui a le droit de participer?

C'est tout simple: tous ceux qui s'intéressent à la compétition à ski.

Les cartes de participation se vendent dans les offices de tourisme, les magasins de sport, dans des bureaux des écoles de ski et auprès du bureau de voyages Sportissimo à Bâle. C'est dans les journaux qu'on trouvera les détails concernant les lieux et dates de ces courses «handicap». Après avoir accompli les formalités d'inscription (réduction de prix pour les membres FSS) les futurs champions se mettent en action et essaient de faire au mieux. Immédiatement après la course le coureur est informé de son handicap.

Les manches peuvent se répéter. Ces courses «handicap», connues également aux Etats-Unis, enrichiront sans doute le sport alpin. Nous espérons fortement apporter ainsi notre contribution à ce sport sain et très apprécié chez nous.



Le ski héliporté!

Qu'est-ce que Canadian Mountain Holidays?

(ci-après CMH)

Une organisation canadienne fondée en 1965 par le guide autrichien bien connu Hans Gmoser, émerveillé par la beauté et les possibilités illimitées des **Rocheuses canadiennes**. Vu l'éloignement de toute habitation, il a eu l'idée d'utiliser l'hélicoptère pour rendre accessible aux skieurs des régions immenses, sans traces de vie humaine. Faisant ainsi œuvre de pionnier, il a créé au fil des ans les six différentes bases de **ski héliporté** que nous décrivons ci-après: Bobbie Burns, Bugaboos, Cariboo, Monashees, Radium Hot Springs et Valemount.

Pourquoi au Canada?

Parce que cette nouvelle forme de ski n'est pas réalisable en Europe, où la densité de population réduit à quelques-unes les places d'atterrissage. De plus, les Alpes sont si bien desservies par les remontées mécaniques que les pentes de neige poudreuse sont dessinées dans les heures qui suivent les chutes de neige; et les amateurs de neige profonde sont de plus en plus nombreux... En Colombie britannique et en Alberta par contre, vous trouverez des milliers de kilomètres carrés de pentes splendides, absolument vierges, et l'air y étant infiniment plus sec, la neige reste extraordinairement légère.

Le ski héliporté se pratique du milieu de décembre au début de mai.

Ce qu'il faut savoir du ski par hélicoptère

Compétence et condition physique. - Il faut être non seulement un **très bon skieur** (capable de se débrouiller aisément dans toutes les neiges), mais encore **bien entraîné et en bonne forme**, sinon vous n'apprécierez pas cette forme de ski.

Domaine skiable. - Tous les types de terrain et de pentes s'y rencontrent, douces comme extrêmement raides. Chacune des régions où nous skions, de l'ordre de 2000 km², est aussi vaste que 40 stations alpines réunies, et plus de cent descentes différentes y ont été reconnues, tout ceci dans



l'un des plus beaux paysages de montagne du monde. Les seules limites sont la portée de l'hélicoptère et la force de vos jambes!

Vous skiez sur des glaciers, des pentes dégagées, **comme aussi au travers de forêts clairsemées**. Les descentes ont une dénivellation variant de 500 à 2500 m (la plupart entre 800 et 1200 m). Par temps incertain, nous devons rester dans les zones boisées.

Qualité de la neige, temps. - Il s'agit de ski sauvage en altitude, dans des montagnes tout à fait vierges et inhabitées. Vous n'y trouverez pas uniquement de la neige poudreuse, mais toujours

de la neige profonde. Elle est excellente dans 70% des cas. Le reste du temps elle peut être meilleure ou pire que vous ne pouviez l'imaginer. Skier peut y être parfois difficile, et il faut accepter ce risque si vous décidez de skier avec nous. Mais comme l'a dit un de nos habitués «le fait d'être là-bas constitue déjà 50% de l'aventure». La profondeur de la neige varie. En début d'hiver, vous pouvez avoir de la poudreuse jusqu'aux épaules, alors qu'en fin de saison, en mai, vous trouverez du gros sel.

Bien que généralement assez stable, le temps peut également

varier grandement, et des surprises sont toujours possibles; nous avons vu de la pluie à 2800 m en janvier, et de la poudreuse jusqu'à 900 m en mai; la température est descendue un jour à -42° C, 210 cm de neige sont tombés en une semaine, et une certaine année il y a même eu dix jours de pluie en mars...

Toutefois, il n'y a, en moyenne, que cinq jours sur les cent quarante que compte la saison où il n'est pas possible de voler.

Si cela vous intéresse, l'agence «Voyage Plan S.A.», à Montreux vous donnera tous les renseignements nécessaires.

Compétitions coupe du monde de ski alpin 1979/80

Femmes

				Descente	Slalom	Slalom géant	Parallèle
1979							
5.-6. 12.	Val d'Isère	FRA	C	X		X	
8.-9. 12.	Cervinia	ITA			X	X	
14.-15. 12.	Piancavallo	ITA	C	X	X		
19. 12.	Zell am See	AUT		X			
1980							
6.-7. 1.	Pfronten	BRD		XX			
9.-10. 1.	Berchtesgaden	BRD			X	X	
15.-16. 1.	Arosa	SUI	C	X		X	
20.-21. 1.	Bad Gastein	AUT	C	X	X		
23. 1.	Maribor	JUG			X		
25.-26. 1.	St. Gervais-Mégève	FRA			X	X	
26.-27. 2.	Waterville Valley	USA			X	X	
1. 3.	Mont Ste Anne	CAN			X	X	
9. 3.	Vysoké Tatry	TCH			X		
11.-12. 3.	Saalbach	AUT			X	X	X
Total				7	9	8	1

Compétitions coupe du monde de ski alpin 1979/80

Hommes

				Descente	Slalom	Slalom géant	Parallèle
1979							
7.-8. 12.	Val d'Isère	FRA	C	X		X	
11.-12. 12.	Madonna di Campiglio	ITA			X	X	
16. 12.	Val Gardena	ITA	C (Madonna GS)	X			
22. 12.	Schladming	AUT		X			
1980							
6. 1.	Pra-Loup	FRA		X			
8. 1.	Lenggries	BRD			X		
12.-13. 1.	Kitzbühel	AUT	C (Lenggries S)	X	X		
19.-20. 1.	Wengen	SUI		X	X		
21. 1.	Adelboden	SUI				X	
26.-27. 1.	Chamonix	FRA	C	X	X		
28.-29. 2.	Waterville Valley	USA			X	X	
2. 3.	Mont Ste Anne	CAN			X	X	
8. 3.	Oberstaufen	BRD			X	X	
10.-11. 3.	Cortina	ITA			X	X	
13.-16. 3.	Saalbach	AUT			X	X	X
Total				7	8	8	1

«Entretien des pistes et itinéraires de ski de randonnée» de la FSS

Le réseau de plus de 3000 km de pistes de ski de fond et 2000 km d'itinéraires de ski de randonnée, créé depuis dix ans par la communauté de travail «Lattes légères, longévité/Fédération suisse de ski» (LLL/FSS), est à la disposition de tout un chacun à titre gratuit.

Tandis que les itinéraires sont indiqués par un randonneur stylisé mais n'ont pas besoin d'être tracés, les pistes de fond et de randonnée sont tracées tous les jours ou au moins les samedi-dimanche et sont munies du sigle LLL/FSS.

Dans les stations de plus grande importance, le financement du service de traçage est assuré par des rentrées en provenance de taxes de nuitées, dans le cadre de l'Office du tourisme. La mise à disposition quotidienne d'un réseau de pistes de fond tracées fait partie, comme bien d'autres prestations, de l'offre de services de la station. En beaucoup d'endroits qui ne peuvent pas être désignés comme stations et qui ont seulement acquis une certaine signification par le ski de randonnée, les frais de traçage ne peuvent pas être compensés par des taxes de nuitées abondantes. **Ici des organisations se sont formées, sous une forme de société simple, dont le but était de garantir, par une contribution annuelle des membres, le financement des frais du service de traçage.** Outre cette possibilité, il existe diverses autres formes de financements qui cependant se sont révélées moins appropriées. **Le prélevement de contributions facultatives à l'entrée des pistes de fond s'est révélé un échec complet!**

La communauté de travail «Entretien des pistes et itinéraires de randonnée» veut à présent essayer, au cours des cinq prochaines années, de réaliser partout où le financement n'est pas encore assuré, la garantie de celui-ci sur la base de sociétés avec cotisations annuelles de membres. Les organisations déjà créées et celles qui le seront de sociétés pour l'entretien des pistes de fond seront réunies en deux groupes régionaux (l'un de langue française, l'autre de langue allemande) et intégrés à la FSS en tant qu'association régionale.

But de l'action

«Chacun contribue à l'entretien des pistes de fond»

Dans chaque endroit qui entretient un réseau de pistes de fond, une organisation correspondante doit exister devant assurer le financement du service de traçage. Là où aucune forme ne peut être trouvée, la création d'une société est recommandée, dont les membres financeront le service du traçage par une contribution annuelle raisonnable. En compensation, tous les membres de la société reçoivent pour leurs skis un autocollant dont la couleur sera modifiée chaque année.

Chacun devient membre de la société de sa piste d'élection et peut, en tant que tel, utiliser toutes les autres pistes de fond en Suisse à titre gratuit.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

SPORTS

Heinz Günthardt: forfait partout!

En raison d'une elongation musculaire à la cuisse, le champion suisse Heinz Günthardt ne participera pas au Grand Prix de Londres. Il pourra probablement faire sa rentrée pour le Grand Prix d'Afrique du Sud, à Johannesburg, du 26 novembre au 3 décembre. Par ailleurs, Günthardt, classé 56^e ATP, a fait savoir à la Fédération suisse qu'il ne serait pas disponible pour disputer la coupe du Roi, qui aura lieu du 6 au 20 janvier 1980. La principale raison de ce désistement provient du fait que la Fédération suisse n'a pas prolongé le contrat la liant à l'entraîneur sud-africain Bob Hewitt.

HOCKEY

Championnat suisse

LNA

Poursuivant sur sa lancée, le néo-promu davosien a réussi un nouvel exploit au cours du 10^e tour du championnat suisse de ligue nationale. Il s'est imposé sur la patinoire du leader, le HC Langnau, battu par 4-3 après avoir encaissé deux buts en l'espace d'une minute en fin de rencontre.

Face à des Bernois très nerveux et un peu désorganisés en défense à la suite de l'absence de Res Meyer, les Davosiens, très combattifs, ont finalement obtenu un succès qui n'est pas usurpé. A deux reprises, ils ont renversé la situation: au premier tiers, après l'ouverture du score par Berger, puis au troisième, lorsque Langnau reprit l'avantage à 4-3.

Langnau se trouve ainsi rejoint à la première place par le CP Berne, qui est sorti vainqueur de son derby contre Bienne. Dans le bas du classement, le HC La Chaux-de-Fonds est plus que jamais isolé à la dernière place. Les Chaux-de-Fonniers ont en effet concédé au HC Lausanne, et sur leur patinoire, leur huitième défaite de la saison. Leur retard sur les deux avant-derniers, Klotten et Lausanne, est maintenant de cinq points. Un handicap qui sera vraiment difficile à combler.

RÉSULTATS

Bienne - Berne	3-5
	(1-2, 2-2, 0-1)
Chx-de-Fonds - Lausanne	1-2
	(0-1 1-1, 0-0)
Klotten - Arosa	5-5
	(3-1, 1-1, 1-3)
Langnau - Davos	4-5
	(1-2, 2-1, 1-2)

CLASSEMENT

1. Langnau	10	6	2	2	43-32	14
2. Berne	10	6	2	2	43-34	14
3. Arosa	10	6	1	3	43-32	13
4. Davos	10	6	-	4	46-37	12
5. Bienne	10	4	-	6	42-39	8
6. Klotten	10	3	2	5	38-44	8
7. Lausanne	10	4	-	6	39-53	8
8. Chx-de-Fds	10	1	1	8	28-51	3

SAMEDI PROCHAIN

Berne - Klotten
Bienne - Arosa
Davos - Chaux-de-Fonds
Lausanne - Langnau

FOOTBALL

Transferts

Schneider sur la liste!

Trois noms seulement figurent sur la 11^e liste des transferts de la ligue nationale, qui vient d'être publiée: Markus Schmid (Nordstern Bâle), Lothar Schneider (FC Sion) et Hanspeter Zwicker (FC Zurich).

Championnats à l'étranger

● **URSS.** - Championnat de première division (32^e journée): Spartak Moscou - Chaktior Donetsk 3-1; Lokomotiv Moscou - Ararat Erevan 2-1; Cska - Thernomoretch Odessa 3-0; Kouibichev - Kairat Alma Ata 2-1; Zenith Leningrad - Zaria Vorochilovgrad 1-2; Dynamo Moscou - Nefch Bakou 3-0; Torpedo Moscou - CKA Rostov 1-0; Dynamo Kiev - Partakor Tachkent 4-3. - **Classement:** 1. Spartak Moscou 48; 2. Dynamo Kiev 47; 3. Chaktior Donetsk 44; 4. Dynamo Tbilissi 42; 5. Dynamo Moscou 40.

● **MUNICH.** - Match d'entraînement: Munich 1860 - Equipe nationale d'Autriche 1-3 (1-3). 4000 spectateurs. Buts de Prohaska (2) et de Welzl pour l'Autriche.

NOUVEL EXPLOIT DU BENJAMIN!

Langnau - Davos 4-5 (1-2, 2-1, 1-2)

Langnau: Grubauer; Ernst Lüthi, Peter Lehmann; Nicholson, Samuel Meyer; Simon Schenk, Peter Wüthrich, Tschiemer; Berger, Horisberger, Haas; Bohren, Bernhard Wüthrich, Hans Lüthi.

Davos: Bucher; Claude Soguel, Cadieux; Hepp, Marco Müller; Triulzi, Walter Dürst, Sarnier; Waser, Jacques Soguel, Reto Dürst; Reto Müller, Gross, Jenny.

Patinoire de Langnau. 6105 spectateurs. Arbitres: Mathis, Spiess / Ungemacht. - **Buts:** 7^e Berger 1-0; 10^e Jacques Soguel 1-1; 13^e Jacques Soguel 1-2; 26^e Horisberger 2-2; 34^e Tschiemer 3-2; 40^e Walter Dürst 3-3; 52^e Schenk 4-3; 57^e Triulzi 4-4; 58^e Waser 4-5.

Pénalités: 1 x 2' contre Langnau, 2 x 2' contre Davos. Langnau sans Res Meyer (blessé) et Graf (obligations professionnelles).

Paul-André Cadieux était bien sûr rayonnant après la rencontre. Il avait de quoi: battre le leader sur sa patinoire n'est pas à la portée de la première équipe venue! «Nous nous sommes battus jusqu'au bout et jamais mes joueurs n'ont abdiqué, jamais non plus ils n'ont paniqué quand l'adversaire réussissait un but comme ce fut souvent le cas jusqu'ici. Et cette fois, la chance fut de notre côté. Le tour était ainsi joué», ajoutait l'entraîneur de Davos d'un clin d'œil.

Ce match fut palpitant d'un bout à l'autre et les nombreux renversements de situation ne furent pas pour déplaire au public. Les Bernois avaient pourtant eu la chance d'ouvrir la marque sur un «rouleau» et Bucher, peu sûr, fut assisté durant cette rencontre plus souvent qu'à son tour par la chance. Mais avant la fin du premier tiers, le score avait déjà été renversé et il correspondait bien à la physiologie du jeu.

Après l'égalisation survenue alors qu'un joueur davosien se trouvait sur le banc des pénalités, Tschiemer re-

donnait l'avantage à ses coéquipiers. Avant la fin de cette période toutefois, sur un des nombreux contres, rapidement mené par les Davosiens, remettait les équipes à égalité.

Les dix dernières minutes allaient être folles au possible. Après un but de Schenk, que l'on pensait alors décisif, les hommes de Cadieux, par deux raids éclairés, allaient renverser définitivement la vapeur en quarante secondes. Pas une de plus! C'était d'abord Triulzi, qui traversait toute la patinoire pour réussir un but d'anthologie, puis Bader profitait de la panique dans le camp adverse en déviant un tir de la ligne bleue de Claude Soguel.

Par son ardeur à la tâche, Davos n'a pas volé son succès alors que Langnau, en montrant surtout une peine infinie à sortir de sa zone de défense notamment, a joué nettement en dessous de ses possibilités; l'absence de deux titulaires ne pouvant excuser cette carence, surtout de la part d'un leader!

G. Bersier

Les Seelandais à la dérive!

Bienne - Berne 3-5 (1-2, 2-2, 0-1)

Bienne: Anken; Zenhäusern, Kölliker; Dubuis, Lohner; Schmid, Burri, Courvoisier; Latinovich, Lindberg, Blaser; Conte, Lörtscher, Widmer.

Berne: Jäggi; Hofmann, Kaufmann; Bhend, Weber; Uahnd, Fuhrer, Wyses, Holzer, Wittwer, Mäusli; Mononen, Martel, Dellsperger.

Patinoire de Bienne: 8400 spectateurs. Arbitres: Frei, Hugentobler / Spycher. - **Buts:** 3^e Martel 0-1, 6^e Blaser 1-1, 15^e Holzer 1-2, 29^e Kölliker 2-2, 32^e Dellsperger 2-3, 34^e Lörtscher 3-3, 39^e Mononen 3-4, 42^e Holzer 3-5.

Pénalités: 5 x 2 et 1 x 10 (Kölliker) contre Bienne, 4 x 2 et 1 x 10 (Mononen) contre Berne.

Bienne sans Lott (blessé). A trois défenseurs seulement pendant les dix dernières minutes à la suite de la sortie de Kölliker.

On avait osé supputer que les hockeyeurs biennois seraient remis en selle par l'aisance que certains d'entre eux avaient affichée lors du premier match disputé contre l'Italie à Lausanne. Or, non seulement il n'en a rien été, puisque les moins en vue et les plus inefficaces d'entre eux se sont révélés être, hier soir, des garçons, tels que Widmer, Conte et Zenhäusern qui, devant leur propre public, ont fini par rater des choses absolument impardonnables.

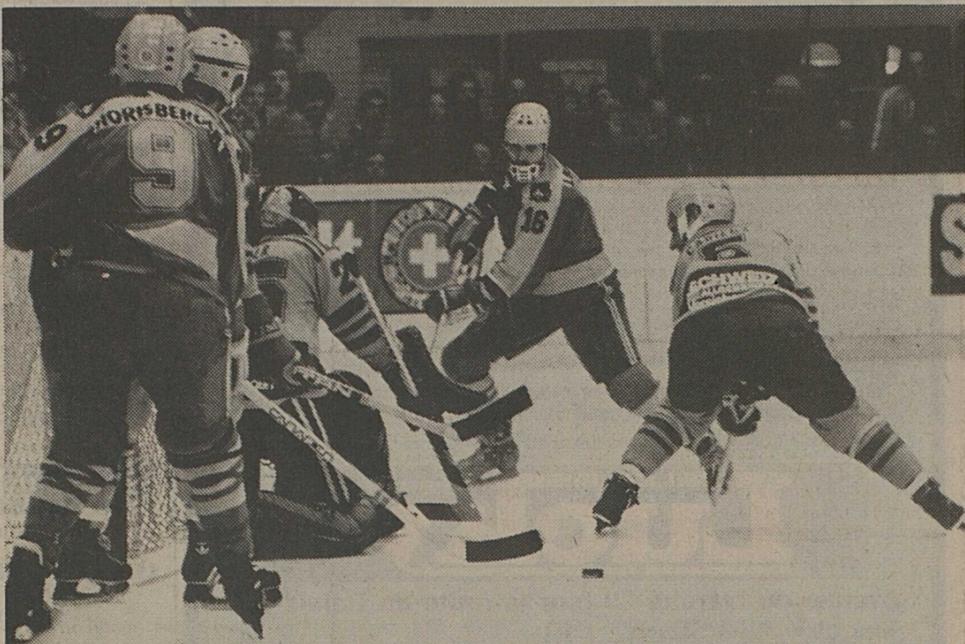
Minée par un mal dont on finira pourtant bien par connaître la nature, la formation biennoise a donc perdu là son 4^e derby cantonal de la saison. Elle s'est certes valeureusement battue durant les deux premiers tiers-temps de la rencontre, réussissant à répondre par trois fois à un avantage pris par sa rivale de la capitale. La quatrième était de trop et lorsque les champions suisses obtinrent leur cinquième réussite dans les premières secondes de l'ultime période, elle se désagrégea d'un seul coup pour retomber illico dans une médiocrité indigne des noms qui la composent.

Les joueurs de la ville fédérale sont pourtant loin de paraître actuellement irrésistibles. Ils ont toutefois su mériter leur succès par un labeur acharné, chacun d'entre eux faisant preuve de beaucoup d'altruïsme et d'abnégation. Attendant leurs adversaires à la ligne bleue, ils se lancèrent à l'attaque chaque fois que la possibilité leur en était donnée. Et c'est ainsi qu'ils parvinrent à surprendre un contradicteur manquant par trop de rigueur en défense et opérant de façon beaucoup trop désordonnée en attaque.

Manquant de plus en plus de confiance en eux-mêmes, les Seelandais pourraient bien être très bientôt des proies faciles pour des équipes autrement moins bien armées sur le papier, mais qui peuvent espérer les mettre en échec à leur tour si elles savent faire preuve d'un minimum de discipline. A elles de saisir les occasions qui ne manqueront pas de se présenter.

J. Vd

PALPITANT!



Paul-André Cadieux (à droite) est à la lutte avec trois Bernois (de gauche à droite: Horisberger, le gardien Bucher et Berger). Un combat inégal qui se terminera pourtant par la victoire des Davosiens!

Bélino UPI

La Chaux-de-Fonds -
Lausanne 1-2
(0-1, 1-1, 0-0)

A moins d'un miracle!

La Chaux-de-Fonds: Schläfli; Sgualdo, Girard; Locher, Gobat; Willmann, Houriet, Yerli; Flotiront, Hänssler, Neining; Piller, Gosselin, Dubois.

Lausanne: Andrey; Vincent, Domeniconi; Benacka, Ulrich; Friedrich, Dubi, Gratton; Messer, Bruguier, Niederer; Stoller, Bongard, Joliquin.

Patinoire des Mélézes: 3100 spectateurs. Arbitres: Wenger, Meyer, Zurbriggen. **Buts:** 14^e Vincent 0-1; 25^e Dubi 0-2; 31^e Dubois 1-2.

Pénalités: 1 x 2' contre La Chaux-de-Fonds, 2 x 2' contre Lausanne.

La Chaux-de-Fonds, au dernier tiers, sans la ligne Willmann. Lausanne, sans Guio.

A moins d'un miracle ou d'une sérieuse reprise en main de ses dirigeants, le HC La Chaux-de-Fonds évoluera, la saison prochaine, en LNB.

Hier soir, les Neuchâtelois ont laissé passer une grande occasion d'obtenir leur première victoire sur leur patinoire et, surtout, de glaner deux points précieux qui leur auraient permis de ne pas perdre contact avec Lausanne, Klotten et Bienne. Désormais, les protégés de Jack Tremblay sont relégués à cinq longueurs des hommes de Real Vincent. Si La Chaux-de-Fonds se retrouve l'an prochain en LNB, après avoir tenu le haut du pavé helvétique du hockey durant une quinzaine d'années, elle le devra aussi à un homme: M. Wenger. Ce dernier, à lui seul, par ses jugements absolument arbitraires et injustes, a fait perdre actuellement trois points à l'ex-champion suisse. Contre Davos, il a annulé un but tout à fait valable, un but qui aurait permis aux Neuchâtelois, durant cette rencontre, de mener 3 à 0 avant le dernier tiers temps. Hier soir, il s'est encore permis le luxe de refuser, à 11 secondes de la fin de la partie, l'égalisation à la formation neuchâteloise, une égalisation amplement méritée, qui fut l'œuvre de Piller. Malheureusement, au moment du tir, Flotiront fut poussé par Domeniconi dans la zone du gardien. Cette décision eut pour conséquence d'exciter les joueurs et le public.

A un certain moment, on s'est même demandé si la partie pour-

rait reprendre. C'est en tous cas sous escorte que les trois directeurs de jeu ont quitté la glace.

La Chaux-de-Fonds aurait mérité le partage des points, car Lausanne, hier soir, ne s'est pas montré sous son meilleur jour. Bien au contraire. L'équipe vaudoise a bénéficié d'un maximum de chances et de réussites, surtout lors du premier tiers temps. La première ligne fut incontestablement la meilleure. Epaulée de plus par un

défenseur de classe en la personne de Real Vincent, elle a su galvaniser toute l'équipe vaudoise. Mais les Lausannois ont laissé passer leurs chances durant le premier tiers temps, où les Neuchâtelois furent absolument inexistants. Avec un peu plus de confiance, il est certain que les Gratton, Dubi et autre Friedrich se seraient envolés vers un succès beaucoup plus net.

D.S.

Klotten - Arosa 5-5 (3-1, 1-1, 1-3) Quel match mes amis!

Klotten: Schiller; Bärtschi, Baldinger; Rauch, Wettenschwiler; Wick, Gassmann; Gagnon, Nussbaumer, Beat Lautenschlager; Wäger, O'Brien, Frei; Rüger, Andreas Schlagenhaut, Urs Lautenschlager.

Arosa: Brun; Kramer, Sturzenegger; Kelly, Ritsch; Guido Lindemann, Stampfli, Jenkins; Neining, Reto Dekumbis, Mattli; Koller, Christoffel, Schranz.

Patinoire de Klotten: 5700 spectateurs. Arbitres: Vuillet, Urwyler/Baumberger. - **Buts:** 10^e Gagnon 1-0, 15^e Urs Lautenschlager 2-0, 16^e Wäger 3-0, 17^e Ritsch 3-1, 23^e Urs Lautenschlager 4-1, 38^e Jenkins 4-2, 46^e O'Brien 5-2, 53^e Guido Lindemann 5-3, 56^e Kramer 5-4, 56^e Stampfli 5-5.

Pénalités: 9 x 2 et 1 x 10 (Baldinger) contre Klotten, 9 x 2 contre Arosa.

L'amélioration que nous avons relevée chez Klotten il y a une semaine s'est confirmée hier soir. Cela n'a cependant pas suffi pour vaincre une équipe grisonne d'une volonté incroyable. Il faut pourtant bien préciser que les arbitres ont donné un coup de pouce certain à la formation d'Arosa au troisième tiers-temps, ceci en expulsant tour à tour O'Brien et Balsinger pour des fautes qui n'existent que dans leur imagination. En remaniant ses lignes, Jurg Ochsner, qui fit évoluer Gagnon dans la première garniture et O'Brien dans la seconde, sembla avoir visé juste durant deux tiers-temps. En effet, sans dominer outrageusement son adversaire, la troupe de la banlieue zurichoise prit régulièrement l'ascendant sur une équipe qui eut de la peine à trouver le bon rythme. Sans paraître péremptoire, l'avance prise par les «aviateurs» au terme de la seconde période paraissait pourtant suffisante pour enlever le débat. Plus même, à la 46^e minute, O'Brien marqua le cinquième but. On était plus que certain que plus rien de désagréable n'allait se passer dans le camp des locaux. C'était sans compter avec la foi de l'équipe visiteuse qui, comme dit plus haut, avec la complicité des directeurs de jeu, désorienta totalement la troupe d'Ochsner. D'une rapidité folle, Arosa eut, en moins de quatre minutes, trois fois raison de la défense «bleue et blanche» qui, jusque-là, s'était montrée en net progrès.

Mais si le match nul obtenu par les Grisons a paru flatteur, on ne saurait le reprocher à cette formation qui confirmera d'excellentes qualités pour savoir profiter des éléments qui lui furent favorables.

A. de Peri

Liquidation totale Lucky Meubles Sierre

autorisée du 1er juin au 30 novembre 1979

La dissolution de la société Lucky-Meubles à Sierre, motif cessation de commerce, nous oblige à liquider la totalité, soit plus d'un million de francs de marchandises en dépôt, à notre grande exposition, sur 4 étages, et plus de 2000 m².

Profitez... dans un mois tout doit être liquidé

Encore un grand choix de chambres à coucher, parois, salons, bibliothèques, tables, chaises, etc. avec **35%** de rabais minimum et même jusqu'à **60%**

Tapis

Tapis mécaniques dès Fr. 174.-
Tapis d'Orient et berbère, plus de 100 pièces, dès Fr. 72.- (50 x 70)
Tapis mur à mur dès Fr. 10.-

FIANCÉS/FIANCÉES: achetez aujourd'hui votre mobilier complet à un prix de liquidation. Au lieu de payer Fr. 20 000.- à 25 000.-, vous trouverez un mobilier magnifique et de haute qualité pour moins de Fr. 10 000.-. Vous épargnez maintenant des milliers de francs!

GARANTIE

Chaque tapis d'Orient acheté chez nous bénéficie de la garantie d'authenticité.

IMPORTANT

Tous nos meubles et rembourrés proviennent de fabricants suisses et étrangers renommés et sont de haute qualité.

Entreposage gratuit des meubles jusqu'au 31 décembre 1979 au plus tard.

MEUBLES Sierre
Lucky

Avenue du Marché 20 (sur la route du Relais du Manoir), 3960 Sierre

Lundi matin fermé... après-midi 13 h. 30 - 18 h., 30
Mardi-vendredi: 9 h. - 12 h. / 13 h. - 18 h. 30
Samedi: 9 h. - 12 h. / 13 h. - 17 h.

Entreprise située dans le Valais central (Sierre), engage

Café-restaurant Le Carrefour Montana cherche pour la saison d'hiver

un ou une employé(e) de commerce

Bonnes notions d'allemand nécessaires.
Place stable, horaire libre.

Nous attendons volontiers vos offres de service sous chiffre P 36-900518 à Publicitas, 1951 Sion.

une sommelière

et

une fille de cuisine

Pas de travail le soir.

Tél. 027/41 38 63.

36-32557

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Freshcount PAM à Crans engage

une vendeuse à l'année

un magasinier

pour la période du 20.12.79 au 5.4.80.

Faire offre à la centrale PAM à Sion, tél. 027/22 91 33 ou au Freshcount Crans, tél. 027/41 56 60.

36-7407

On cherche

un boulanger

Entrée: janvier 1980.

S'adresser à Robert Delacombaz, boulangerie, 3960 Sierre. Tél. 027/55 17 23.

36-32567

On cherche

une sommelière

connaissant les deux services, pour samedi et dimanche, comme extra.

Restaurant des Chasseurs Mayens-de-la-Zour. Tél. 027/22 14 05.

36-32566

Restaurant du Club alpin Champex, cherche

une sommelière- fille de salle

débutante acceptée

un garçon d'office

Tél. 026/4 11 61.

36-32248

Entreprise agricole B. & M. Varonne, Bramois, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

un mécanicien-serrurier

Place à l'année. Horaire régulier.

Tél. 027/31 15 86.

36-32553

Café de l'Union, Sion cherche pour compléter son équipe

une sommelière

- Gain assuré.
- Travail par équipe.
- Congé un dimanche par mois.
- Entrée immédiate.

Tél. 027/23 15 36.

36-1217

Si vous êtes jeune et dynamique, si vous aimez le contact avec la clientèle, si vous cherchez un travail dans une ambiance agréable, vous êtes la

jeune caissière

que nous engagerons pour notre magasin **Magro Ménager** situé dans le centre commercial d'Uvrier.

Travail à plein temps, dès janvier 1980.

Téléphoner au 027/31 28 53 pendant les heures de bureau.

36-4929

Einmalige Verdienstmöglichkeit für einen willigen, einsatzfreudigen

Mitarbeiter im Aussendienst

zwischen 25 und 50 Jahren.

Reisegebiet: Wallis.

Unsere landw. Verbrauchsartikel und unser fortschrittliches Lohnsystem bieten Ihnen Gewähr für eine sichere und gute Existenz. Sie werden eingeführt und im Verkauf unterstützt.

Französisch und deutsch sprechende Interessenten melden sich bei uns unter Beilage eines kurzgefassten, handgeschriebenen Lebenslaufes, Zeugnissen und einer Foto.

WALSER & CO. AG
Artikel für die Landwirtschaft
9044 Wald AR.

88-19

médailles pour les champions du monde d'Europe et de Suisse fabriqué par



p. faude medailleur
5316 Gippingen
Tel. 056 45 25 17

Kiosque à Martigny cherche

vendeuse remplaçante

Trois demi-journées par semaine.

Tél. 026/2 21 17.

36-32560

Snack-restaurant Le Mignon Verbier arrivée piste de ski, cherche, pour la saison d'hiver 1979-1980

sommelière

Tél. 026/7 66 22.

36-32559

MODE



Blouse en tissu mouche-té, 50% polyester, 40% laine et 10% autres fibres. Brun/beige.

49.90

Une sélection pour vous :
haute qualité, bas prix.

49.50

"Slack" en simili-cuir (83% coton et 17% polyester), de coupe très près du corps, façon jeans, avec fente au bas des canons étroits. Brun, noir.

BUSSIGNY
Route de Crissier
LAUSANNE
Rue de l'Ale 24
MARTIGNY
Avenue de la Gare 25
NEUCHÂTEL
Rue de l'Hôpital 4
BERNE
Kramgasse 78
BIENNE
Rue de la Gare 44

Weillon

**CHAUSSURES
ROMEO**
Rue du Rhône 13
SION

Holzschuhe Socques



Notre nouveau programme
HIVER 79-80

Socques Bottes socques Guêtres } **ROMEO**

Envois par poste

CANATCH SPORTS
Boutique du sportif

RAYMOND GIANADDA

Tél. 027/22 10 71

Rue du Rhône 13

Sion

CHAUSSURES ROMEO
Spécialiste sport-chic pour messieurs

36-2668

HOCKEY
Championnat suisse
LNB

Sensation à la patinoire de Graben!

MÊME À SIX CONTRE QUATRE... Sierre - Langenthal 3-5 (2-1, 0-3, 1-1)

En ligue nationale B, c'est une sensation qui a été enregistrée dans le groupe ouest avec la première défaite de la saison du HC Sierre, lequel s'est incliné devant son public face à Langenthal (3-5). Les Sierrois conservent néanmoins la première place du classement, mais leur avance n'est plus que d'un seul point sur le HC Fribourg, qui n'a pas connu trop de problèmes à Villars.

Dans le groupe est, le classement n'a pas subi de modification en tête étant donné que les deux leaders, Zoug et le CP Zurich, ont été tenus en échec, respectivement par Olten et Lugano.

Groupe ouest

GE Servette - Fleurier	4-4
(2-2, 1-2, 1-0)	
Sierre - Langenthal	3-5
(2-1, 0-3, 1-1)	
Villars - Fribourg	4-8
(1-4, 1-3, 2-1)	
Viège - Lyss	9-1
(2-0, 4-1, 3-0)	

CLASSEMENT

1. Sierre	9 7 1 1	46-21	15
2. Fribourg	9 6 2 1	55-31	14
3. Langenthal	9 5 1 3	42-29	11
4. Villars	9 5 1 3	58-46	11
5. Viège	9 4 - 5	44-53	8
6. GE Serv.	9 2 2 5	38-34	6
7. Fleurier	9 1 3 5	32-52	5
8. Lyss	9 1 - 8	18-67	2

Groupe est

Dübendorf - Rapperswil	1-3
(0-3, 1-0, 0-0)	
Coire - Ambri	4-6
(1-1, 1-3, 2-2)	
Olten - Zoug	5-5
(1-1, 1-1, 3-3)	
Zurich - Lugano	3-3
(2-2, 1-1, 0-0)	

CLASSEMENT

1. Zoug	9 5 3 1	42-29	13
2. Zurich	9 4 4 1	35-25	12
3. A. Piotta	9 4 3 2	43-31	11
4. Lugano	9 4 3 2	30-27	11
5. Rap./J	9 3 4 2	38-32	10
6. Olten	9 1 5 3	38-45	7
7. Coire	9 2 1 6	24-40	5
8. Dübendorf	9 1 1 7	22-43	3

Sierre : Schöpfer; R. Debons, J.-Cl. Locher; Nanchen, Schlatter; J.-B. Debons, Tscherrig, Métrailler; Forny, Lemaire, Bagnoud; Mathieu, Krupicka, Pochon; E. Locher, Tschuss, Soffredini; Massy.
Langenthal : Chehab; Snell, Schärer; Wyss, Pfander; Meyer, Sägeser, Dähler; Pfister, Hutmacher, Born; Wüthrich, Schneeberger, Hugi; Salzmann, Möri.

Notes : halle de Graben. 2900 spectateurs. Très bon arbitrage de MM. Faton et Zeller. A Sierre manquent R. Locher (blessé) et E. Senggen. Pénalités: 4 fois 2' contre Sierre et 5 fois 2' contre Langenthal.

Buts : 6'35 Pochon 1-0; 6'49 Wüthrich 1-1; 19'35 Krupicka 2-1; 21'15 Snell 2-2; 28'16 Dähler 2-3; 33'20 Wüthrich 2-4; 41'14 Hugi 2-5; 59'99 R. Debons 3-5.

L'anecdote, qu'on le veuille ou non, remplit souvent le rôle efficace d'un révélateur. Hier soir, sur la glace jusqu'ici fétiche de Graben, le HC Sierre a alimenté la chronique des faits d'hiver. Involontairement, bien sûr. Ce qui donne plus de poids encore à cette petite histoire qui déroule la son fil au troisième tiers-temps. On jouait depuis cinq minutes dans cette dernière période. Langenthal, logiquement, menait avec trois buts d'écart. A ce moment Wyss se vit désigner le banc des pénalités. Une sacrée occasion pour les Sierrois de réduire le score et de se redonner confiance! Tout à coup, les excellents arbitres stoppent le déroulement de la partie sans qu'une action hors la loi ne se manifeste de façon éclatante. Il y avait tout simplement... six Valaisans (sept avec Schöpfer) sur l'aire de jeu. Conséquence: un joueur sierrois s'en va « en prison », pas tout seul, non, puisqu'il est accompagné des derniers espoirs locaux...

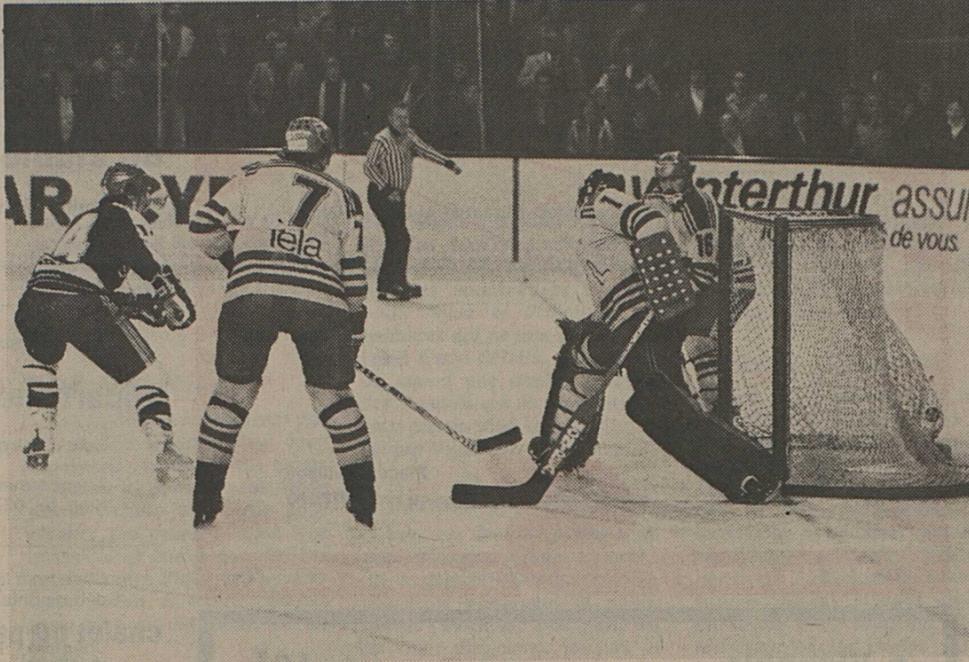
Si nous avons passé cette action au crible de notre plume, c'est parce qu'elle éclaire parfaitement l'état second dans lequel « l'intouchable » HC Sierre a évolué hier soir. Un état permanent depuis la première élimination bernoise. Auparavant, les poulains du « Canadzin » Lemaire avaient donné l'impression d'offrir à leur public une chatoyante symphonie. Le moins qu'on puisse écrire, c'est qu'elle fut inachevée et tourna rapidement à un concert de fausses notes. Mauvaises passes, actions personnelles,

inexistant contrôle de la rondelle, perte d'une grande partie des corps-à-corps: voilà un résumé plus que succinct du hockey offert par des joueurs en dehors de leurs patins. Il aurait fallu mettre la tête à la place des pieds pour que les idées étalent un minimum de fraîcheur. Certes, les Valaisans possédaient une longueur d'avance à la fin du premier tiers. Mais on pressentait que ce score trompait autant que des promesses électorales...

En face, l'équipe bernoise qui avait déjà malmené son adversaire lors du premier tour, joua avec simplicité et efficacité. Le gardien Chehab (fantastique et chanceux), le Canadien Snell et le revenant Sägeser (ex-Kloten) faisaient tourner la tête à des Sierrois en mal d'organisation. Pour une fois, les Valaisans avaient trouvé à qui parler sur le plan de la santé morale et de l'engagement continu.

Cette première défaite du club de la cité du soleil, aussi méritée que la victoire de son adversaire, ne doit cependant pas faire l'effet d'un drame irréparable. Au contraire. Avant d'aller affronter successivement Fribourg et Villars, elle peut replanter la tête sur les épaules à des joueurs qui l'avaient oubliée dans les vestiaires. De toute façon, une gifle sportivement administrée n'a jamais fait de mal à personne. Le HC Sierre, honnête avec lui-même, est capable de le prouver dans les plus brefs délais.

MIC



Snell, Chéhab et Born (de gauche à droite) restent de glace sur le tir de Pochon (extrême gauche). C'est 1 à 0 pour Sierre et, paradoxalement, le début d'une inhabituelle cacophonie locale. (Photo Varonier)

Un ton au-dessus Viège - Lyss 9-1 (2-0, 4-1, 3-0)

Viège : Truffer; Furrer, L. Schmidt; Roten, Mazotti; Ch. Schmidt; B. Zenhäusern, A. Wyssen, Anthamatten; Marx, Peltonen, F. Wyssen; Jäger, W. Zenhäusern, Kuonen; Zeiter, Zuber.
Lyss : Christen; Zumwald, Mäder; Oppliger, Schenkel; Remund; Eicher, Kohler, Bula; Riesen, A. Schannen, Luchsinger; D. Tschannen, Kiener, Ramseier; H. Löffel, Jeanrenaud, Remaud.
Notes - Litternahalle de Viège. 1600 spectateurs. Arbitres: MM. Zanti et Reichen. Au HC Viège, manque Matter (blessé) et au HC Lyss Rettenmund, Pellegrini, Patanza, P. Löffel.
Buts : 10' Marx 1-0; 20' L. Schmidt 2-0; 23' Tschannen 2-1; 25' Peltonen 3-1; 30' Marx 4-1; 34' W. Zenhäusern 5-1; 37' Anthamatten 6-1; 41' B. Zenhäusern 7-1; 50' B. Zenhäusern 8-1; 53' Marx 9-1.
Pénalités : 4 x 2' et 1 x 10' contre Viège, 7 x 2' et 1 x 10' contre Lyss.

Dès le début des hostilités, on se rendit rapidement compte que Lyss ne ferait pas le poids et que l'occasion serait belle pour la formation locale de se refaire une beauté. Toutefois, la concrétisation de la supériorité des Valaisans, fut bien longue à se dessiner, notamment pendant le premier quart d'heure de jeu qui vit les Viégeois manquer une bonne demi-douzaine de buts pour creuser l'écart. Dépassés dans tous les compartiments, les Bernois finirent par baisser les bras malgré les prouesses de leur gardien qui fut le véritable héros de la rencontre. Au moment où Marx fit passer la marque à 4-1, après trente minutes de jeu, c'en fut fait de la résistance de Lyss qui n'était vraiment pas armé pour inquiéter la formation locale.

Cette dernière mena le débat sans connaître de problèmes. Toutefois, il est bien regrettable qu'à deux minutes et demie de la fin de la rencontre, les deux arrières « intellectuels », Roten et L. Schmidt, se distinguèrent à leur façon pour terminer la rencontre sur le banc des pénalités. Quant à la formation visiteuse, elle fut bien la plus faible que nous avons vue cette année à Viège et son classement, en ce moment, est bien le reflet de sa valeur.

MM.

Le ski alpin à l'heure olympique RFA: l'hiver de la femme

Pour le ski alpin de la République fédérale allemande, l'hiver 1979-1980 pourrait bien être, une nouvelle fois, celui de la femme. L'équipe féminine de la RFA est, sans doute, la plus complète de toutes celles qui forment l'élite mondiale. Elle bénéficie du long et rigoureux travail entrepris, naguère dans l'ombre de la souriante et talentueuse chef de file Rosi Mittermaier.

La championne bavaroise, vouée aux places d'honneur depuis ses débuts en 1966, recueillit la récompense de son obstination et de son enthousiasme pour la compétition juste avant ses « adieux » à la course. Deuxième du slalom géant de JO d'Innsbruck, en 1976, après s'être adjugé la descente et le slalom spécial, elle manqua d'extrême justesse le retentissant exploit - le « triple » olympique - réussi seulement dans le ski masculin par l'Autrichien Toni Sailer (1956) et le Français Jean-Claude Killy (1968).

Au surplus, Rosi Mittermaier remporta cette année-là la coupe du monde dont elle était la « doyenne » au nombre des participations. Elle pouvait partir rassérénée. Elle n'avait pas lutté en vain sur toutes les pistes du monde.

Derrière elle, la relève était prête. Sur le terrain, à Garmisch-Partenkirchen, les jeunes Allemandes s'illustrèrent effectivement dans les trois disciplines des championnats du monde 1978: Irene Epple, 2^e de la descente, Maria Epple, 1^{re} du slalom géant et Pamela Behr, 2^e du spécial.

Les résultats de l'hiver passé ont encore donné totale satisfaction aux dirigeants de la RFA, puisque, en guise de récompense, ils n'ont pas hésité à envoyer leurs skieuses en vacances d'été en Californie.

Même si la tenante du titre mondial de « géant », Maria Epple, n'a pas éliminé entièrement les séquelles de sa chute survenue il y a un an, à Val Gardena - l'entraîneur Klaus Mayr estime qu'elle aura besoin de quelques courses pour recouvrer toute son assurance - la formation n'est pas

dépourvue d'individualités de valeur pour interpréter le rôle de premier plan que les observateurs lui prêtent. Aux noms précités, ajoutons encore ceux de Christa Zechmeister, de Christa Kinshofer et de la jeune Traudl Hächer (16 ans).

A l'exemple de leur ancienne compagne Rosi Mittermaier en 1976, les skieuses de RFA souhaitent se distinguer plus particulièrement sur les pentes olympiques. Dans cette perspective, leur encadrement a élaboré un tableau de marche hivernal qui accorde la priorité au rendez-vous olympique plutôt qu'aux étapes de la coupe du monde.

Celles-ci serviront en quelque sorte de rodage en vue de la « conquête des médailles ». Les skieuses éviteront de la sorte de disperser leurs efforts et d'arriver saturées à Lake-Placid. Ce choix interviendra principalement en janvier. Les Allemandes s'efforceront d'être au mieux de leur forme en deux circonstances: au mois de décembre, afin de créer des conditions psychologiques propices à la réussite, et ensuite à la mi-février pour arriver aux Etats-Unis en possession de tous leurs moyens.

Plus limités, en revanche, paraissent les espoirs de l'équipe masculine. Les responsables miseront sur des garçons dont ils connaissent les possibilités mais, aussi, les limites: les descendeurs Sepp Ferstl, Michael Veith - ce dernier tout de même vice-champion du monde 1978 - et celui qui est devenu un inconditionnel de la spécialité, bien avant l'heure, Christian Neureuther.

Le Munichois, depuis plusieurs années, se consacre exclusivement au slalom géant, sinon au slalom spécial. A 30 ans, il s'appare à boucler ses bagages pour sa dixième coupe du monde.

Toujours en place parmi les coureurs de slalom les plus réputés du monde, Neureuther se tiendra en permanence en embuscade. Prêt à dépasser les rivaux qui lui sont présumés supérieurs, surtout aux JO où l'expérience facilite souvent les desseins des candidats à une médaille.

Villars - Fribourg 4-8 (1-4, 1-3, 2-1)

Villars : G. Croci-Torti; Y. Croci-Torti, Giroud; Arnold, Dupertuis; J.-L. Croci-Torti, Boucher, Chamot; Riedi, Grobety, Bonzon; Favrod, Suter.

Fribourg : Meuwly; Weber, Schwartz; Riedo, Jeckelmann; Ludy, Raemy, Stoll; Uttinger, Brand, Marti.

Notes : patinoire de Villars. 1600 spectateurs. Arbitres: MM. Ledermann et Plaude. **Pénalités** : 6 x 2' contre Villars et 5 x 2' contre Fribourg.

Buts : 1^{re} Lussier (0-1); 3^e Lussier (0-2); 12^e Ludi (0-3); 13^e Lussier (0-4); 18^e Bonzon (1-4); 21^e Rouiller (1-5); 28^e Jean-Luc Croci-Torti (2-5); 32^e Ludi (2-6); 36^e Rotzetter (2-7); 44^e Boucher (3-7); 46^e Raemy (3-8); 55^e Boucher (4-8).

Victoire logique de Fribourg, dont l'équipe forme un tout bien équilibré, jouant sur un rythme extrêmement rapide, les crosses étant maniées avec une totale dextérité. Lors des tirs au but, on soigne la manière, et c'est là qu'on reconnaît le bon travail de l'entraîneur Pelletier. Si Villars avait concrétisé ses nombreuses occasions de but, le résultat eut été extrêmement serré, mais l'imprécision règne en maître chez tous ses avants. Une autre différence, le Canadien Lussier est vraiment le patron de l'équipe - le Martignier Rouiller doit éprouver énormément de plaisir à jouer avec un tel coéquipier - tandis que Boucher est parfois individualiste et ne varie pas assez son jeu.

Au niveau de la LNB, ce fut un très bon match!

H. C.

Première ligue (gr. 4)

Champéry - Montana 7-1 (0-0, 5-0, 2-1)

Constantin; Géo Bonvin, Dekumbis, C. Bonvin; Gillioz, G. Bonvin.

Notes. Patinoire de Champéry. 300 spectateurs. Arbitres: MM. Progin et Keller.

Pénalités : 4 x 2' contre Champéry, 3 x 2' contre Montana.

Buts : 21^e A. Grenon 1-0; 25^e Stève Perrin 2-0; 28^e Luthi 3-0; 31^e Ahmad 4-0; 38^e Tiedemann 5-0; 48^e Tiedemann 6-0; 55^e M. Grenon 7-0; 57^e Dekumbis 7-1.

Privés de ses arrières Milani et Grand, blessés dans un accident de la circulation, Montana-Crans n'a pas fait le poids à Champéry. Ceci d'autant plus que Granziero n'avait pas sa sûreté habituelle et que Dekumbis, obligé de jouer au centre de deux lignes, fut assez rapidement fatigué.

Et puis, cette première défaite de l'équipe du Haut-Plateau est aussi due à la belle performance des Champérolains. Ceux-ci imprimèrent en effet un rythme endiablé à la rencontre, tant et si bien que Montana-Crans, ne sachant plus où donner de la crosse fut souvent débordé, subissant ainsi la plus normale des défaites. Champéry, sur sa forme actuelle, peut incontestablement vaincre les meilleurs.

J.-Cl. C.

RÉSULTAT

Champéry - Montana	7-1
(0-0, 5-0, 2-1)	

CLASSEMENT

1. Forward	5 4 1 0	26-12	9
2. Serrières	6 4 1 1	29-22	9
3. Montana	5 4 0 1	30-16	8
4. Champéry	6 3 1 2	27-21	7
5. Sion	6 3 0 3	26-20	6
6. Ch.-d'Œx	6 1 3 2	24-34	5
7. Martigny	6 2 0 4	31-26	4
8. Lens	6 1 2 3	16-30	4
9. Monthey	6 2 0 4	14-29	4
10. Yverdon	6 1 0 5	20-33	2

VENDREDI PROCHAIN

Monthey - Forward	
Yverdon - Château-d'Œx	

Savioz sport - mode

Marcel Savioz ex-entraîneur de l'équipe nationale de ski

- Conseils** le conseil gratuit d'un professionnel du ski
- Qualité** les meilleures marques mondiales
- Service** atelier d'entretien et de réparation de vos skis
- Choix** skis Rossignol - Blizzard - Authier - Vökl - Lacroix
chaussures Caber - Nordica - Raichle

Av. de la Gare 30
Sion

Place du village
Anzère

plus sûr chez le **S** spécialiste du sportif

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

MARTIGNY

A louer, dans immeuble résidentiel neuf

magnifiques appartements
1, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces
disponibles dès le début 1980.

Léonard Gianadda
Avenue de la Gare 40
1920 Martigny.
Tél. 026/2 31 13. 36-2649

A louer à Sion, quartier Wissigen (près du nouvel hôpital)

un studio meublé

Date d'entrée: 15 décembre ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre, Sion.
Tél. 027/22 34 64. 36-207

A louer à Sion, centre ville

appartement 3 pièces

Date d'entrée: 1er février 1980.

Agence immobilière Armand Favre
Sion, tél. 027/22 34 64. 36-207

Cherche à louer
début printemps 1980

chalet ou petite villa (4 pièces)

Si possible cheminée dans living.
Garage et jardin. Région Monthey,
Troistorrens, Collombey.

Tél. 025/26 16 64. 36-100735

A louer immeuble Les Cigales,
Sion, (proche nouvel hôpital)

appartement 3 1/2 p.

8^e étage. Avec parking.
Pour le 1^{er} décembre 1979 ou à
convenir.
Fr. 420.- par mois + charges.

Tél. 027/23 44 25 après 18 h.
36-32345

Bien plus confortables Bien plus fonctionnelles

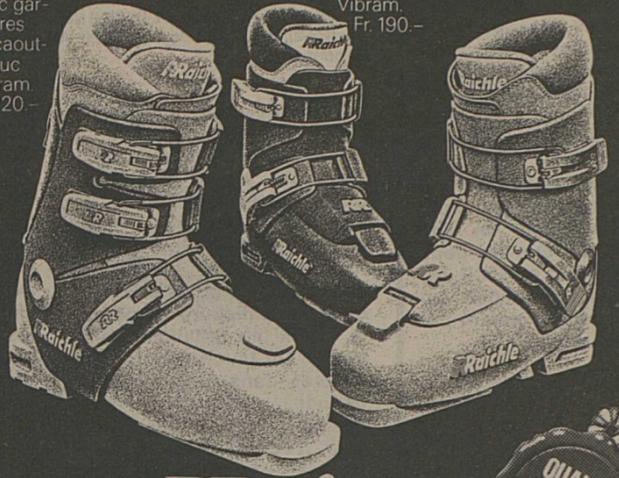
Bernhard Russi sait ce qui importe pour la chaussure de ski. Avec son immense expérience, il a fait bénéficier de ses conseils les designers de la «Collection-jubilé» Raichle. Voici son avis:

« Corsair, Targa et Concorde sont des chaussures de ski de pointe confortables d'un excellent chaussant qui permet la transmission précise des mouvements au ski. Vraiment, elles vous permettent de skier dans une classe supérieure. »

CORSAIR Légère et confortable. Coquille en 3 parties en PU léger de BAYER, avec languette glissante sans compression, 3 boucles RM-Micro, chaussure intérieure en Helanca-confort et semelle de sécurité avec garnitures de caoutchouc Vibram.
Fr. 220.-

TARGA Nouvelle chaussure de haute performance. Elle aussi très confortable - avec un styling agressif! 2 boucles RM, spoiler de talon, shock absorber et semelle de sécurité avec garnitures de caoutchouc Vibram.
Fr. 190.-

CONCORDE La nouvelle Raichle pour le skieur moyen exigeant, à un prix surprenant! D'un chaussant exemplaire, avec coquille en 3 parties en PU léger de BAYER et 2 boucles RM-Micro faciles à manier. Fr. 160.-



Raichle
une classe à part!

QUALITÉ GARANTIE SERVICE

- Vignoble
- Arboriculture

Manque de fumier

Dès l'automne

Utilisez COFUNA

fumure organique/mat org. 50%
sans tourbe - N-P-K: 1-1-1

- Premier générateur d'humus
- Remplace avantageusement le fumier
- Entretien la fertilité

Vente: par les commerces et coop. spécialisés
Agent importateur: Les Fils de Georges Gaillard, Saxon

A vendre à Chippis
quartier ouest

appartement 3 1/2 pièces

Remis à neuf

Fr. 85 000.-

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Agence Marcel Zufferey, Sierre
Tél. 027/55 69 61

A louer pour février 1980,
à Sion, quartier Saint-Guérin

bel appartement spacieux

grand living, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains plus WC, cuisine équipée.
Prix Fr. 995.- charges comprises
Tél. 027/23 52 43 le matin 36-1310

A louer à 5 km de Sion

appartement 4 pièces

Tout confort. Libre dès le 1er février ou date à convenir.

Tél. 027/22 03 20. 36-302887

A Sion, à vendre ou à louer
terrain de 900 m2 avec bâtiment sur un étage de 180 m2, pouvant servir de dépôt ou transformable en atelier divers.

Renseignements: tél. 027/22 38 64
ou écrire sous chiffre P 36-32554 à Publicitas, 1951 Sion.

Je cherche à louer, rive droite, entre Sierre et Leytron

vigne 6000 à 8000 m2 env.

si possible en rouge.
Prix du mètre carré maximum.
Faire offre sous ch. P 35-32500 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion,
angle avenue de la Gare -
avenue du Midi

local en sous-sol pour dépôt, 50 m2

Accès direct par lift marchandises.

Prix très bon marché.

Tél. 027/22 44 22.

36-411

C'est Super!

RESATOUR VOUS PROPOSE 3 VOLS SPÉCIAUX POUR LA

LA JAMAÏQUE

AU PRIX EXCEPTIONNEL DE

seulement **1280.-** non compris le supplément carburant 80.- et l'assurance annulation 35.-

Y COMPRIS 2 SEMAINES au Montego Bay Club (logement seulement)

- toutes les prestations Resatour habituelles
- l'assistance de notre représentante suisse à la Jamaïque, Mlle Heidi Lehnerr

VOLS DIRECTS DE GENEVE en DC 8 de la Compagnie Nationale Air Jamaica

DÉPARTS LES DIMANCHES 25 NOVEMBRE, 2 ET 9 DÉCEMBRE

Montego Bay Club : situé en plein coeur de Montego Bay, la ville touristique par excellence et au bord de la plage. Piscine avec bar. Sports nautiques.

Inscriptions au plus vite auprès de votre agence de voyages habituelle

RESATOUR
La Jamaïque... plus qu'une plage. Un pays!

Demandez les programmes RESATOUR à

Orbite Voyages

Genève
La Placette
022/3112 45

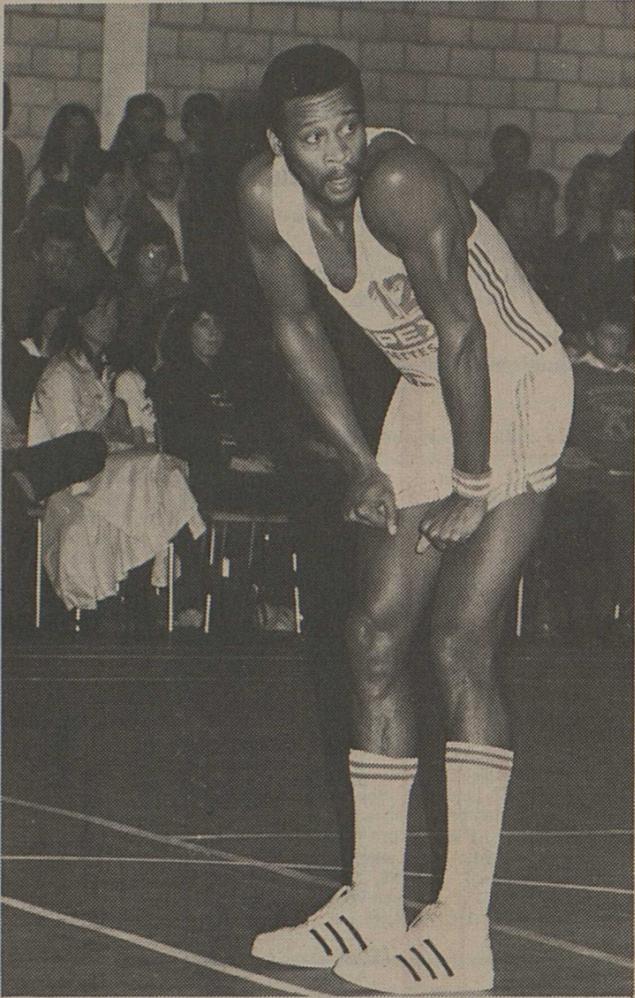
Genève
Grand-Pré 61
022/34 81 60

Lausanne
La Placette
021/20 35 41

Versois
Route de Suisse 26
022/55 36 55



Huitième acte ce soir et demain Un terme au maître ?



Fribourg s'est séparé de Tom Lockart. Le grand vide laissé par cet Américain n'est de loin pas bouché. La vedette lausannoise le démontrera sans doute ce soir à ses anciens équipiers.

ON N'A PAS fini de se remettre de la fièvre de samedi soir et, déjà, le calendrier de ligue nationale A nous oblige à prendre la température du huitième acte. Un acte en deux tableaux. Le premier dévoilera ses secrets - au nombre de cinq - ce soir, alors que vingt-quatre heures s'écouleront avant de connaître le diagnostic d'un fratricide duel tessinois. A quelques tours d'horloge de cette inhabituelle soirée, trois gros « ? » obnubilent nos circonvolutions cérébrales. Les amateurs de basket garniront-ils en plus grand nombre les gradins des salles de jeu en pleine semaine qu'en début de week-end? La boîte à surprises éjectera-t-elle une nouvelle gerbe de résultats inattendus? Le grand malade luganais (Federale) se fera-t-il « soigner » par le chef incontesté et toujours invaincu (Viganello) ou, par inversion des rôles, la grippée formation de Lamanna mettra-t-elle un terme au maître de ce championnat?

Trois questions auxquelles seul le temps apportera une réponse. Une réponse qu'on ne peut plus croire rationnelle...

Horaire du 8^e acte

Ce soir
20.30 Fribourg - SF Lausanne
Lemania - Nyon
Pregassona - Vevey
Pully - Lignon
Vernier - Momo Basket

Demain
20.30 Federale - Viganello

Pregassona - Vevey

Un test capital pour l'équipe de la riviéra vaudoise. Et un test en forme de piège qui pourrait se fermer sur les renaissants espoirs veveysans. Les militaires tessinois ont dit «Ciao, ciao» au gris-vert et ne sont donc plus à court de répétition et d'entraînement. Cependant, Apicella et son artillerie ont les moyens de mettre leurs adversaires au garde-à-vous. Mais il faudra crier fort...

Vernier - Momo Basket

La régularité et Momo Basket ne sont pas spécialement bons amis. Conséquence: Vernier, officiellement plus faible, ne doit pas baisser les bras devant la bande à Crugnola. Au contraire.

Jean-Claude Dubuis n'a qu'à incruster dans les méninges de ses joueurs la date du 20 octobre (victoire contre Olympic). L'histoire, on le sait, se répète parfois.

Lemania - Nyon

Les Nyonnais ne pourront pas arguer des fatigues d'un long voyage au cas où... Mais Goetz et Jordan ne pensent sans doute pas se rendre à Morges pour récolter des prunes. Après leur qualification européenne et leur succès contre Pully, des lauriers commencent à fleurir. Suther aura bien de la peine à les couper!

Pully - Lignon

Sans doute le match phare de

cette soirée. Un phare qui éclairera les réelles possibilités de Genevois qui ont aligné trois victoires consécutives (Pregassona, Nyon et Fribourg). Un palmarès qui ne met pas Pully à l'abri d'une défaite. Cependant, on attend une terrible réaction des Vaudois qui ne désirent pas, mais pas du tout, se faire distancer par Viganello. Ça promet...

Fribourg - SF Lausanne

Avec ces deux formations, on peut envisager n'importe quoi... En engageant Klima, les Fribourgeois pratiquent la politique de l'autruche. Une chose est certaine: dirigeants, joueurs et spectateurs auront la larme à l'œil en dégustant les exploits de Lockart. Déroutants Zozets

qui, maîtres des tommes, ont laissé partir la meilleure. Il ne serait pas étonnant que l'ex-Olympien joue un sale tour à ses anciens camarades. Aïo...

Federale - Viganello

Bien sûr, Viganello part nettement favori. Mais, comme disait l'autre, un derby, c'est un « derby ». Demain soir, la rage de Federale peut très bien déboucher sur la première défaite du leader. On se souvient que Momo Basket avait obligé Stockalper et Cie à disputer les prolongations. Alors... si vous voulez en savoir plus, branchez votre téléviseur sur la chaîne suisse italienne, demain à 22h.35. Vous serez aux premières loges!

Mic

VOLLEYBALL

1^{re} LIGUE NATIONALE

RÉSULTATS

Monthey - Montreux 2	2-3
Yverdon - EOS Lausanne	1-3
LUC 2 - Schmitt	3-0
Sense - Meyrin	0-3
Fribourg - Gatt GE	3-0

MASCULINE

VBC Monthey - Montreux II 2-3

Monthey en recevant Montreux II, avant-dernier du classement, a abordé ce match trop confiant, match qui a tourné à la catastrophe.

En effet, après avoir gagné le premier set vraiment facilement, Monthey s'est décontracté à 50 %, voire 25 %, permettant ainsi à Montreux d'égaliser à un set à un.

Puis Monthey gagne le 3^e set, Montreux II revient au 4^e. A 2 à 2, l'enjeu psychologique est déterminant. D'un côté Monthey, grand favori, se crispe

et doit absolument gagner et de l'autre, Montreux II qui n'en croit pas ses yeux, étant venu avec l'idée d'une défaite de 3 à 0, prend pleine confiance car il a déjà réalisé plus que prévu.

Monthey mène le dernier set par 14-10 quand il perd deux balles de match, chaque joueur croyant apporter sa formule, et Montreux II, calme, serein, remonte ce score déficitaire, égalise et a sa balle de match qu'il utilise. Monthey est vaincu.

FÉMININE

VBC Sion - Riviera 3-0

Face à Riviera, Sion s'est repris de la semaine dernière et en 46 minutes a remporté cette rencontre 3-0.

Les Sédunoises ont bien joué, ne se sont pas laissées prendre par la faiblesse de leur adversaire et ont imposé leur jeu malgré une certaine routine de la 1^{re} ligue de la part de Riviera.

Résultats de la semaine passée :

2^e LIGUE MASCULINE

Sion 1 - Monthey 2	3-1
Naters 1 - Martigny 1	3-0

3^e LIGUE MASCULINE

Savièse - Sion J.	3-1
Fully 2 - Sion 2	2-3
Sion 3 - Viège J.	3-1
Monthey J. - Naters 2	0-3

2^e LIGUE FÉMININE

Bramois 1 - Sion Fémina	3-0
Martigny 1 - Ayent	1-3
Savièse - Sierre	3-2
Fully 1 - Brigue 1	3-0

3^e LIGUE FÉMININE

Sion 2 - Sion J.	0-3
Martigny J. - Chamoson	3-1
Fully 2 - Saint-Maurice	?
Brigue 2 - Viège	3-0
Rarogne - Grimsuat	3-0
Bramois 2 - Nendaz	?

CLASSEMENTS

2^e LIGUE MASCULINE

1. Sion 1	4 6 12-7
2. Naters 1	3 6 9-4
3. Fully 1	3 4 8-3
4. Martigny 1	3 0 2-9
5. Monthey 2	3 0 3-9

3^e LIGUE MASCULINE

1. Naters 2	3 6 9-0
2. Sion 2	3 6 9-3
3. Sion 3	3 6 9-3
4. Viège J.	3 2 4-6
5. Savièse	3 2 5-7
6. Sion J.	3 2 4-8
7. Monthey J.	3 0 3-9
8. Fully 2	3 0 2-9

2^e LIGUE FÉMININE

1. Fully 1	3 6 9-0
2. Bramois 1	3 6 9-1
3. Monthey	2 4 6-2
4. Ayent	2 2 3-4
5. Sion-Fémina	3 2 5-6
6. Sierre	3 2 5-7
7. Savièse	3 2 4-8
8. Martigny	2 0 1-6
9. Brigue	3 0 1-9

3^e LIGUE FÉMININE - GROUPE A

1. Martigny J.	3 6 9-3
2. Saint-Maurice	2 4 6-0
3. Fully 2	2 2 4-3
4. Chamoson	3 2 4-6
5. Sion J.	3 2 4-6
6. Sion 2	3 0 0-9

3^e LIGUE FÉMININE - GROUPE B

1. Bramois 2	2 4 6-3
2. Brigue-Simplon 2	3 4 7-3
3. Rarogne	3 4 7-4
4. Nendaz	2 2 3-3
5. Viège	3 2 5-6
6. Grimsuat	3 0 0-9

LES PANIERS PERCÉS
par Christian Michellod

Sur un air de Sheila...

« Donne-moi ta main et prends la mienne... mais oui, mais oui, les vacances sont finies ! » Et c'est tant mieux pour ces championnats cantonaux qui ont repris leur tranquille cours après la pause due à la fête de la Toussaint. Les derniers résultats enregistrés n'ont pas chambardé la logique qui tend à s'imposer sur ces compétitions. Les ligues inférieures valaisannes ne prennent donc pas exemple sur leurs grandes sœurs de ligue nationale A et B. Pour le moment. Par conséquent, c'est l'avenir immédiat qui retient notre attention avec un match au sommet, vendredi soir. En effet, la salle du collège Sainte-Marie de Martigny sera le théâtre d'un affrontement prometteur entre le tenant du titre de champion valaisan masculin, Martigny 2, et la révélation de cette saison, le BBC Nendaz, équipe qui n'a pas encore connu la défaite. Une rencontre qui révélera les possibilités des montagnards du Centre.

Deuxième ligue masculine

M 1	M 2
Sierre 2 - Saint-Maurice 79-50	Monthey 2 - Bagnes 50-80
Monthey 4 - Nendaz 25-63	Sierre 1 - Hélios 74-48
CLASSEMENT	CLASSEMENT
1. Nendaz 3 3 0 + 90 6	1. Bagnes 3 3 0 + 70 6
2. Martigny 2 1 1 0 + 38 2	2. Sion 2 2 2 0 + 23 4
3. Sierre 2 2 1 1 + 14 2	3. Hélios 2 1 1 - 3 2
4. Saint-Maurice 2 0 2 - 66 0	4. Sierre 1 3 1 2 - 15 2
5. Monthey 4 2 0 2 - 76 0	5. Leytron 2 0 2 - 22 0
	6. Monthey 2 2 0 2 - 53 0

Les Saint-Mauriards devraient rapidement prier saint Antoine s'ils veulent trouver une place parmi les six finalistes. La situation semble plus serrée au sein du deuxième groupe.

D'autant plus que le nouveau venu leytronnain a démontré des qualités capables de faire trébucher n'importe quelle formation. Le temps s'avère être le principal allié de cette jeune équipe.

Promotion féminine

F 1	F 2
Vouvry 1 - Sion 2 76-20	Vouvry 2 - Vétroz 40-29
Sierre 2 - Monthey 46-30	Wissigen - Vouvry 2 66-52
Vouvry 1 - Conthey 65-41	Bagnes - Nendaz 37-12
CLASSEMENT	CLASSEMENT
1. Vouvry 1 3 3 0 + 100 6	1. Wissigen 3 3 0 + 35 6
2. Sierre 2 2 2 0 + 48 4	2. Martigny 3 2 1 + 71 4
3. Conthey 3 1 2 - 25 2	3. Vouvry 2 3 2 1 - 2 4
4. Monthey 2 0 2 - 36 0	4. Bagnes 3 1 2 + 11 2
5. Sion 2 2 0 2 - 87 0	5. Vétroz 3 1 2 - 64 2
	6. Nendaz 3 0 3 - 51 0

Les favorites, déjà, pointent leur ambitieux nez. Une autre constatation ne manque pas d'intérêt. Vouvry place crânement ses deux formations en bonne position, tant en F1 qu'en F2. Une manière comme une autre de compenser l'absence d'une équipe masculine représentant ce gros bourg. Mais l'obsession d'une éventuelle qualification tourbillonne encore dans toutes les méninges.

Mic

LNB féminine Grand-Saconnex - Sion 56-58 (26-27)

GRAND-SACONNEX : N. Pochon 5, B. Gyger 4, M.-Cl. Kung 11, F. Costa, A. Fuchs, Ch. Grivet 30, F. Marti 4.

SION : M. Dolt 6, A. Diserens 5, Ch. Seppey, S. Schröter 11, L. Métrailler, D. Reichenbach 30, M. Métrailler 6.

Après le match de coupe suisse où Sion l'avait emporté de 13 points contre Grand-Saconnex, les deux équipes se rencontraient à nouveau en championnat une semaine plus tard. Ce match-revanche, sur terre genevoise, a été de fort belle allure sur toute la durée du jeu, chaque équipe donnant le meilleur de soi. L'écart se maintint entre 2 et 7 points, Sion gardant néanmoins l'avantage à l'exception d'une seule fois mais de très courte durée. Les Sédunoises retomberent dans le même défaut qu'en match de coupe et n'utilisèrent que très rarement la contre-attaque, système qui réussissait parfaitement à l'adver-

saire où le duo Kung-Grivet faisait merveille d'entente et de précision. Pour l'avenir, il conviendrait que les Sédunoises « taquinent » un peu plus le panier avec des joueuses en meilleure position de rebond. Pour la défense, un progrès évident a été fait depuis la dernière saison. Ce deuxième succès en terre genevoise est tout à l'honneur de l'équipe de Sion qui n'a plus seulement une place à défendre mais le titre de la meilleure équipe, titre partagé avec Chêne qui sera l'adversaire du samedi 17 novembre à Sion. Si une équipe masculine est sensible aux encouragements des spectateurs, il en va d'autant plus d'une équipe de filles qui a droit d'être stimulée par un nombreux public.

Autres résultats : Epalinges - Chêne 41-61. Lausanne SP - Vevey 62-58. Servette - Meyrin 80-62. Plainpalais - Renens 91-59.

Classement : 1. Chêne et Sion, 10 p. 3. Servette 8. 4. Lausanne, Vevey, Grand-Saconnex 6. 7. Renens, Plainpalais, Meyrin 4. 10. Epalinges 2. Prilly 0.

Prochain match : Sion - Chêne, samedi 17 novembre 1979 à 15 heures à la salle de gymnastique du nouveau collège.

Albert Oggier

Programme de la semaine

Mercredi
20.30 Saint-Maurice - Monthey 4 (M 1), collège
Sierre 2 - Sion 2 (F 1)
Goubing

Judi
20.30 Sion 2 - Monthey 2 (M 2), nouveau collège
20.00 Martigny - Bagnes (F 2), Sainte-Marie

Vendredi
20.30 Martigny 2 - Nendaz (M 1) Sainte-Marie
Hélios - Bagnes (M 2), Platta

Super aint-Bernard Altitude 2800 m.
On skie tous les jours
Renseignements: tél. 026/4 91 10 - 8 82 86 - 4 92 98
36-7002

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS VALAIS

Offre spéciale
14-17.11

AGNEAU DU PAYS

Epaule

1/2 kg **5.-** au lieu de 6⁷⁵

Epaule roulée s/os

1/2 kg **7.-** au lieu de 9⁵⁰

Ragoût

1/2 kg **3⁵⁰** au lieu de 4.-



Offre spéciale
14-17.11

Pâté maison

100g
1¹⁰
au lieu de 1⁴⁰

Action
14-17.11



Saumon sans tête

1/2 kg
9⁵⁰
au lieu de 13⁵⁰



Choux "de Chine,"

kg
1.-

Citrons d'Italie

kg
1⁷⁰

Offre spéciale
14-17.11

Poulet GRILL OPTIGAL

pois avant cuisson (kg 5.42)

6⁵⁰

Offre spéciale
14-20.11

Edam de Hollande conditionné

1/2 kg
3⁹⁰
au lieu de 4⁸⁰

Multipack
14-21.11

Riz vialone
2 paq. de 1kg

2⁴⁰
au lieu de 3.-

Offre spéciale
14-17.11

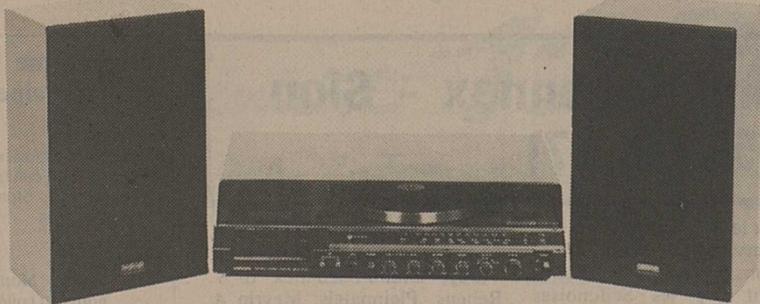
Mille-feuilles

1 paq. de 5 pièces 365g

2⁴⁰
au lieu de 2⁹⁰

Offre spéciale

HITACHI SDT 7710



- Chaîne compacte stéréo Hitachi SDT 7710
- Amplificateur puissance 20 Watt sinus
 - Récepteur 3 longueurs d'ondes
 - Magnétophone à cassettes, entièrement automatique avec commutateur pour bandes au chromdioxide
 - Tourne-disque, entraînement à courroie
 - Arrêt et retour du bras automatique
 - Equipement: boîtier noyer, couvercle plexi, haut-parleurs à 2 voies

650.-



Garantie 1 année - Service après-vente assuré par nos spécialistes

DANS NOS MARCHES DE MONTHEY - MARTIGNY - SION - SIERRE - VIEGE - BRIGUE

ANNONCES DIVERSES

A vendre

un salon une paroi murale vaisselier juke-box deux petits bureaux plusieurs petits meubles

Prix à discuter.
Tél. 027/55 90 38.
J. Erpen. *36-302879

A vendre

peintures

Princesse Lydia Gledroyc nature morte Conspiratoire, la mère de la princesse

Exposé à la Réserve Bellevue à Genève, du 25 juillet au 31 août 1974.
Tél. 027/22 32 93.
36-8214

A vendre expertisée

jeep Willys armée, année 1966, parfait état, Fr. 9000.- à discuter.

Marius Blanc Camping Praz-Collet Chalet-à-Gobet sur Lausanne
Tél. 021/91 62 45.
22-307843

A vendre

moitiés de porc

à Fr. 6.30 le kg.
Tél. 027/43 10 70.
*36-302867

A vendre

veaux

tachetés de 10 - 15 jours. Pour l'engraissement.
Tél. 027/23 54 76.
36-32551

A vendre

un salon

3 pièces brun, transformable en lit.
Fr. 800.-

Tél. 026/2 43 32.
36-90540

A vendre cause grandeur

un manteau de fourrure

vision de Chine, brun, taille 38, très peu porté.

Valeur Fr. 4000.-. Cédé à Fr. 2500.-.

Tél. 027/22 14 72.
*36-302888

A vendre

un chien teckel nain

d'une année.

Fr. 280.-

Tél. 027/22 03 20.
*36-302886

A vendre

Morris Marina 1300

1974, 70 000 km. Moteur neuf, équipement d'hiver plus accessoires. Fr. 2500.-

Tél. 027/58 10 10.
*36-302878

A vendre d'occasion

chasse-neige

hydraulique pour jeep, état de neuf.

Tél. heures repas 027/38 13 38.
38.14.73.
*36-32555

A vendre

labrador

12 mois. Couleur golden. Avec pedigree.

Tél. 027/55 00 49.
36-32558



Avis aux annonceurs

Nous recommandons à nos annonceurs qui utilisent le «sous-chiffre» de donner réponse (même signée du chiffre, si l'anonymat doit être préservé) à toutes les candidatures qui leur parviennent.

Ce faisant, ils contribueront à maintenir l'efficacité de ce type d'annonces et amélioreront le climat des relations entre employeurs et candidats.

PUBLICITAS

18 portions de **CHERRICA** fruité pour moins de **Fr. 13.-**



Championnat valaisan du chien d'utilité



Le CLUB CYNOPHILE de Sion avait la responsabilité d'organiser le dimanche 11 novembre le championnat valaisan. Cette compétition a eu lieu sur les terrains à proximité de la cabane du club au bois de la Borgne. Quelque 35 concurrents ont pris part à cette journée, qui s'est déroulée dans un esprit amical et sportif sous la conduite du chef de concours Carlo Balzacchi et des membres du club.

Au cours du repas servi à l'auberge du Pont à Uvrier, le président Luc Fournier remercia les juges et toutes les personnes ayant collaboré à la réussite de cette magnifique journée, félicita les participants et souhaita la bienvenue aux invités. Il releva particulièrement la présence de M. Serge Margelisch, secrétaire municipal et de son épouse, de la présence sur les terrains d'exercice du colonel Théodor Wyder, cdt de la place d'armes de Sion, et de son épouse, de MM. Bernard Chérix, plé de la police municipale et Eric Pétremand, président de l'Association valaisanne de cynologie et de son comité, du président du club de Monthey, Toni Rouiller et de son épouse, ainsi que des accompagnants et public venus de tout le canton.

Il excusa l'absence de personnalités retenues par d'autres obligations, soit MM. Ernest Schmid, commandant de la police cantonale, Paul Dayer, commissaire de la police municipale, Sigisbert Zumthum, officier adjoint à la commission technique de secours en montagne.

Le délégué officiel de la municipalité, M. Margelisch, apporta le salut de l'autorité, et son

discours fut très écouté et fortement applaudi. Il en fut de même, pour M. Pétremand, président de l'AVC et membre du comité de la Fédération romande.

Résultat du championnat valaisan

CHIENS SANITAIRES: Classe I: 1. Corvasce Guido, Sierre, 372 points. Classe II: 1. Walker Walter, Haut-Valais, 584; 2. Perrig Heidi, Haut-Valais, 533; 3. Michlig Erwin, Haut-Valais, 478. Classe III: 1. Ruffiner Mathias, Haut-Valais, 594; 2. Glassey Gérard, Martigny, 587.

CHIENS DE DÉFENSE: Classe I: 1. Kluser Félix, Haut-Valais, 393; 2. Es-Borrat Jean-Philippe, Monthey, 390; 3. Darbellay Monique, Martigny, 389. Classe II: 1. Brocard Paul-André, Martigny, 564; 2. Chervaz Jean-Claude, Monthey, 537; 3. Andenmatten Stéphane, Haut-Valais, 510. Classe III: 1. Devènes Georges, Sion - champion valaisan, 579; 2. Raboud Louis, Monthey, 572; 3. Gaillard Georges, Martigny, 536.

serait son prochain adversaire, en février prochain, à Boston.

Antuofermo est le seul champion du monde de boxe reconnu conjointement par la WBA et le WBC.

Monzon devant les tribunaux

L'ancien champion du monde des poids moyens, l'Argentin Carlos Monzon est appelé à comparaître devant le tribunal de justice de Santa Fe, à 540 km au nord de Buenos Aires.

Le boxeur est accusé d'avoir troublé l'ordre et causé des dommages, le 27 octobre dernier, dans un bar de la cité où se trouvaient son fils Carlos, 20 ans, accompagné d'amis du même âge.

BOXE

Avant Hagler - Antuofermo

Le poids moyen américain Marvin Hagler, qui tentera de ravir le titre mondial à l'Italo-Américain Vito Antuofermo le 30 novembre à Las Vegas (Nevada), a déclaré qu'en cas de victoire, il défendrait pour la première fois sa couronne face au Britannique Alan Minter.

Hagler, une fausse-garde de 27 ans, s'entraîne à Las Vegas depuis la semaine dernière. Le frappeur de Brockton, ville du Massachusetts d'où était également originaire l'ancien champion du monde des lourds Rocky Marciano, a affirmé qu'il triompherait d'Antuofermo avant la limite: «Cinq ou six rounds au plus: ce combat ne durera pas plus longtemps car Antuofermo est trop frêle pour moi», a-t-il indiqué.

Le challenger a ensuite confié que Minter, classé numéro deux mondial,

Le bilan de la saison au vélo-club montheysan

Au cours de cette saison 1979, le Vélo-Club montheysan a fait disputer une quinzaine de courses comptant pour le championnat interne des diverses catégories. La participation a été assez régulière et importante, puisque, en tout, plus de cinquante coureurs se sont disputés les divers challenges et prix mis en compétition.

Cadets B (4 épreuves): 1. Olivier Zuber, 92 points; 2. Ralph Kastl, 85; 3. Gérard Szabo, 79; 4. Stéphane Galletti, 73.

Cadets A: 1. Gilles Lonati, 96 points; 2. Christian Posse, 82; 3. J.-C. Hocédéz, 79; 4. Martin Chaperon, 75; 5. Yannick Russien, 72; 6. Pascal Hauswirth, 68; 7. François Moret, 64.

Juniors - amateurs (7 épreuves - 13 participants): 1. Y.-Ph. Crittin (A) 151 points; 2. Dominique Barlaty (J) 145; 3. Zoltan Szabo (A) 121; 4. Christian Parvex (A) 118; 5. Gérard Emery (J) 116; 6. Jérôme Posse (J) 113; 7. F.-R. Hocédéz (J) 113; 8. Michel Trombert (A) 112; 9. Daniel Riedo (J) 104.

Populaires (7 épreuves - 13 participants): 1. Raymond Meynet, 140 points; 2. Harry Meylan, 140; 3. Mario Rosano, 124; 4. Nicola Derrico 111; 5. J.-Pierre Lambiel, 102; 6. Pascal Bujard, 99; 7. J.-Pierre Friedrich, 97.

Seniors (7 épreuves - 6 participants): 1. Serge Broquère, 117 points; 2. Angelo Sabbadini, 109; 3. Michel Défago, 90.

Vétérans (6 épreuves - 11 participants): 1. Dominique Bussien, 80 points; 2. Yvon Crittin, 76; 3. Alain Dupont, 71; 4. André Galletti, 71; 5. Diotalvi Bottarel, 68; 6. Gérard Nellen, 64; 7. Michel Barlaty, 44. Pour cette catégorie, deux sorties cyclotouristes comptaient également pour le classement.

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Juniors - amateurs: 1. Y.-Ph. Crittin; 2. Dominique Barlaty; 3. J.-F. Emery.

Populaires - seniors: 1. R. Meynet; 2. H. Meylan; 3. M. Rosano.

SPRINTS VOLANTS

Juniors - amateurs: 1. Y.-Ph. Crittin; 2. D. Barlaty; 3. C. Parvex.

Populaires - seniors: 1. R. Meynet; 2. H. Meylan; 3. M. Rosano.

ATTRIBUTION DES CHALLENGES (tous définitifs)

Cadets B: challenge Bernard Galletti; Olivier Zuber.

Cadets A: challenge Pio Valvona; Gilles Lonati.

Juniors-amateurs: challenge Gérard Contesse; Yvon-Ph. Crittin.

Populaires: challenge café de la Promenade; Raymond Meynet.

Seniors: challenge Théodore Breu; Serge Broquère.

Prix spécial 1^{er} junior: chal. André Galletti; Dominique Barlaty.

Deux rendez-vous encore importants pour cette année 1979, l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu vendredi 16 novembre, à 19 h. 30 précises, au nouveau local officiel du club, le café des Cheminots, et, enfin, le loto annuel, le dimanche 25 novembre.

Cross: record à la course de la jeunesse sédunoise 468 participants à l'Ancien-Stand!

Durant toute la semaine, le temps maussade, la pluie persistante, nous portèrent à croire que la course se déroulerait dans des conditions quasi déplorables. Non! La chance fut de notre côté et le vent qui souffla dans la nuit de vendredi à samedi réussit à assécher suffisamment les terrains mis à la disposition du CA Sion par la commune.

A treize heures trente, le balisage du parcours terminé, les premiers bambins, à peine âgés de huit ans, pouvaient s'élancer entre les banderoles jaunes.

Faisant fi des conseils prodigués par de nombreux adultes, ces mioches, merveilleux de spontanéité, s'élancèrent à toutes jambes dès le départ; heureusement, ils comprirent vite que, pour «tenir», on doit courir autrement, plus calmement, et ils le firent.

Geneviève Bonvin, toujours calme et encourageante, se chargeait de préparer les muscles pour l'«épreuve»; rarement, dans les classes, les enfants paraissent aussi attentifs et disciplinés. Mais, «une course, c'est pas pareil que l'école tous les jours»!

Pour nos benjamins, pas plus hauts que trois pommes, il s'agit là simplement d'un jeu collectif où chacun trouve sa place et son plaisir. Mais, chez les «grands», toutes les tendances semblent se trouver: certains courent pour «gagner», d'autres pour «arriver» et d'autres encore pour «participer», tout simplement. Chacun peut ainsi trouver une bonne raison d'être satisfait. Bravo à tous! Les derniers comme les premiers sont arrivés au bout de l'épreuve, il s'agit là d'une école de la volonté. D'après les samaritains, les participants ont bénéficié d'une excellente préparation: aucune intervention sur l'ensemble des courses! Les enfants montrèrent généralement un visage rayonnant à l'arrivée et ne manquèrent pas de savourer le thé qui leur était offert.

Patronée par la Crédit Suisse, organisée par le CA Sion aidé de nombreuses bonnes volontés recrutées notamment parmi le personnel enseignant, cette course, malgré le temps froid et le ciel gris, eut un remarquable succès dans la jeunesse de Sion et des environs. Les enfants ont encore l'esprit sportif, et de nombreux parents les encouragent, tant mieux!

Luc Brouyère

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Filles 1966 (2800 m): 1. Miserez Balbine, 13'04"; 2. Fournier Patricia, 13'33"; 3. Ruff Rolande, 15'15"; 4. Fellay Sandra, 15'52".

Filles 1967 (2800 m): 1. Joris Fabienne, 12'22"; 2. Devènes Béatrice, 12'38"; 3. Puidoux Véronique, 13'07"; 4. Filliez Isabelle, 13'15"; 5. Aymon Isabelle, 13'27"; 6. Monnet Véronique, 13'41"; 7. Pellaud Martine, 13'46"; 8. Solioz Romane, 14'46"; 9. Bonvin A.-Raph., 14'48"; 10. Delaloye Patricia, 14'52"; 11. Lauthamann Chantal, 14'54"; 12. Rittiner Fabienne, 15'05"; Cucinelli Antonella, 15'05"; 14. Michellod Nathalie, 15'20"; 15. Luillier Isabelle, 15'35".

Filles 1968 (2100 m): 1. Perruchoud Sandrine, 9'50"; 2. Solioz Sarah, 9'52"; 3. Michellod Frédérique, 10'12"; 4. Filliez Nicole, 10'19"; 5. Truffer Jacqueline, 10'25"; 6. Studer Nathalie, 10'34"; 7. Luyet Nathalie, 10'35"; 8. Cuennet Nadine, 10'48"; 9. Marguelisch Manuella, 10'58"; 10. Pollini Marisa, 11'12"; 11. Insand Nathalie, 11'19"; 12. Francey A.-Brigitte, 11'20"; 13. Giroud Jocelyne, 11'38"; 14. Semier Cornélia, 11'58"; 15. Perrier Geneviève, 12'30".

Filles 1969 (2100 m): 1. Favre Sabine, 9'19"; 2. Michellod Nadine, 9'27"; 3. Bruchez Marianne, 9'43"; 4. Besse Carole, 9'46"; 5. Franze Geneviève, 10'44"; 6. Vultaggio Nathalie, 10'49"; 7. Burket Raphaëlle, 10'50"; 8. Gerster Michèle, 10'53"; 9. Jollien Cathy, 10'56"; 10. Moulin Catherine, 10'59"; 11. Roth Nicole, 11'01"; 12. Michelet Annick, 11'04"; 13. Baillifard Sonia, 11'06"; 14. Udry Ariane, 11'09"; 15. Rossier Valérie, 11'11".

Garçons 1968 (2100 m): 1. Zufferéy Pierre, 9'00"; 2. Fragnière Christian, 9'07"; 3. Lorenz Jérôme, 9'15"; 4. Emery Stéphane, 9'20"; 5. Oggier Jacques, 9'22"; 6. Mattei Pierre, 9'28"; 7. Briquet J.-Baptiste 9'35"; 8. Moulin Serge 9'36"; 9. Perruchoud Antoine, 9'42"; 10. Constantin Nicolas, 9'45"; 11. Merceron Pierre, 9'53"; 12. Dubuis P.-Yves 9'55"; 13. Carrupt Eddy, 9'57"; 14. Jollien Eddy, 9'58"; Géroudet Thierry, 9'58".

Garçons 1969 (2100 m): 1. Brouyère Laurent, 8'26"; 2. Fournier Nicolas, 9'03"; 3. Delaloye Thierry, 9'08"; 4. Hofmann Christophe, 9'10"; 5. De Quay Tristan, 9'12"; 6. Freysinger Armand, 9'23"; Arnold Cédric, 9'23"; Dubuis Pascal, 9'23"; 9. Longean Ch.-André, 9'25"; 10. Mermoud Frédéric, 9'46"; Sarrasin Boris, 9'46"; Glassier Frédéric, 9'46"; 13. Marcozzi Eric, 9'48"; 14. Camus Marcos, 9'53"; 15. Ruff Eric, 9'56"; Callet-Molin Antoine, 9'56".

Garçons 1970 (1400 m): 1. Toffol Nicolas, 5'58"; 2. Germanier Henri, 6'01"; 3. D'Uva Giulio, 6'08"; 4. Romailier François, 6'14"; 5. D'Andria Mauro, 6'16"; 6. Bitz Stéphane, 6'20"; 7. Rossier David, 6'22"; 8. Filliez André, 6'24"; 9. Constantin Christophe, 6'25"; 10. Ruten Laurent, 6'27"; 11. Altero Alexandre, 6'29"; 12. Willa J.-Claude, 6'30"; Ficzko Franck, 6'30"; 14. Ampola Eric, 6'37".

Garçons 1971 et plus jeunes (1400 m): 1. Cotter Alain 6'09"; 2. Cordonier Cédric 6'11"; 3. Sierro Alain, 6'14"; 4. Sergi Pietro, 6'20"; 5. Cuesta José, 6'21"; 6. Hofmann Michaël, 6'26"; 7. Fauchère Vincent, 6'40"; 8. Achard Dominique, 6'56"; 9. Bonvin Frédéric, 6'57"; 10. Müller Alexandre, 6'59"; 11. Papilloud Christian, 7'00"; 12. Beyrison Raymond, 7'01"; 13. Fellay Jean-Yves, 7'03"; 14. Imboden Alain, 7'04"; 15. Schneider Patrick, 7'05".

Garçons 1966 (2800 m): 1. Carrupt Antoine, 11'19"; 2. Treglia Dino, 11'21"; 3. Combe Didier, 11'42"; 4. Riller Kilian, 11'43"; 5. Arnold Pierre, 12'02"; 6. Maceiras Carlos, 12'03"; 7. Fauchère Didier, 12'19"; 8. Oggier Ian, 12'27"; 9. De Kalbermatten Christophe, 12'40"; 10. Gillieron Antoine, 12'55".

Garçons 1967 (2800 m): 1. Ancay Didier, 12'21"; 2. Glassey Alain, 12'25"; 3. Loréan Cl.-Alain, 12'28"; 4. Theytaz Daniel, 12'31"; 5. Barbieri Sandro, 12'45"; 6. Vaucher Stéphane, 12'47"; 7. Fiseher André, 12'50"; 8. Fragnière François, 12'56"; 9. Lagger Johann, 12'57"; Gillioz Stéphane, 12'57"; Rossier Frédéric, 12'57"; 12. Willommet Stéphane, 12'58".

Garçons 1968 (2100 m): 1. Favre Sabine, 9'19"; 2. Michellod Nadine, 9'27"; 3. Bruchez Marianne, 9'43"; 4. Besse Carole, 9'46"; 5. Franze Geneviève, 10'44"; 6. Vultaggio Nathalie, 10'49"; 7. Burket Raphaëlle, 10'50"; 8. Gerster Michèle, 10'53"; 9. Jollien Cathy, 10'56"; 10. Moulin Catherine, 10'59"; 11. Roth Nicole, 11'01"; 12. Michelet Annick, 11'04"; 13. Baillifard Sonia, 11'06"; 14. Udry Ariane, 11'09"; 15. Rossier Valérie, 11'11".

Tournée cantonale de cross Le règlement a été établi

- De décembre 1979 à mars 1980 la FVA met sur pied, en collaboration avec les clubs, une tournée de cross aux points pour la jeunesse.
- Quatorze catégories seront inscrites au programme de chaque course. Filles: 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971. Garçons: 1965 - 1966 - 1967 - 1968 - 1969 - 1970 - 1971.
- Finances. La finance d'inscription est fixée à 3 francs par coureur et par course. Paiement et inscription se font auprès des clubs organisateurs.
- Des points allant de 20, 19, 18... à 1 seront attribués du premier au 20^e dans chacune des 14 catégories.
- Le classement final de la tournée se fera par l'addition des quatre meilleurs résultats de chaque coureur. En cas d'égalité de points, celui qui aura les meilleurs classements de course sera placé avant. Si l'ex-aequo subsiste, les coureurs concernés seront classés à égalité.
- Récompense. Une médaille récompensera les coureurs à l'issue de chaque course. Une autre médaille ou prix spécial sera attribué aux trois premiers de chaque catégorie. A l'issue de la tournée, les 5 premiers de chaque catégorie recevront un prix spécial.
- Pour l'année 1979-1980 cinq cross sont prévus pour la tournée: 1. 2 décembre 1979, CA Sierre, 2. 13 janvier 1980, SFG Braimos, 3. 20 janvier 1980, CABV Martigny, 4. 2 mars 1980, SC Troistorrens, 5. 30 mars 1980, SFG Miège. Cette tournée est placée sous le patronage du Nouvelliste. FVA - Ressort 3, J. Lamont

Course de Noël à Sion GP Titzé le 15 décembre

Organisation: Centre athlétique de Sion.
Date-lieu: samedi 15 décembre 1979, au long des rues de Sion.
Inscriptions: par écrit: avec nom, prénom, année de naissance, catégorie et club. Individuels sur coupon c.c.p. acceptés. Adresse: CA Sion, case postale 3058, 1951 Sion. L'inscription ne sera prise en considération qu'à la réception de la finance d'inscription. Aucune inscription ne sera acceptée sur place. Délai 20 novembre 1979.
Finances: à régler au moment de l'inscription au c.c.p. 19-10417, Centre athlétique de Sion.
Vestiaires: hommes: ancien collège des garçons, N° 2 sur carte. Dames: collège des filles, N° 3. Ouverture des vestiaires: 13 h. 30. Pour libérer au maximum les vestiaires, les athlètes de la région de Sion sont priés de venir en training. Merci!
Dossards: remise des dossards dès 14 heures au café Industriel, à 50 m de la ligne de départ. A retirer au plus tard 30 minutes avant le départ. Le dossard perdu sera facturé 5 francs. Le dossard doit être porté sur la poitrine.
Récompenses: chaque athlète terminant la course recevra un prix-souvenir contre restitution du dossard, immédiatement après l'arrivée. De nombreux autres prix de valeur récompenseront les coureurs.
Résultats: la proclamation des résultats se fera à l'arrivée pour toutes les catégories. Des feuilles individuelles de résultats seront mises gratuitement à disposition des coureurs. Résultats complets sur commande 3 francs.
Assurances: l'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, d'accident ou de maladie.

CATÉGORIE	ÂGES	DISTANCES	FINANCES	HORAIRE
Ecoliers C	1970-1971	1 km	gratuit	15 h. 30
Ecoliers B	1968-1969	1 km	Fr. 3.-	15 h. 40
Ecoliers A	1966-1967	1 km	Fr. 3.-	15 h. 50
Ecoliers C	1971-1972	1 km	gratuit	16 h. 00
Ecoliers B	1969-1970	1 km	Fr. 3.-	16 h. 10
Ecoliers A	1967-1968	1 km	Fr. 3.-	16 h. 20
Cadettes B	1965-1966	2 km	Fr. 6.-	16 h. 30
Cadets B	1964-1965	2 km	Fr. 6.-	16 h. 40
Cadets A	1962-1963	3 km	Fr. 6.-	16 h. 50
Cadettes A	1963-1964	3 km	Fr. 6.-	17 h. 05
Dames-Jun.	1962 et plus âgées	3 km	Fr. 8.-	17 h. 05
Juniors	1960-1961	4 km	Fr. 8.-	17 h. 25
Populaires	1959 et plus âgés	5 km	Fr. 10.-	17 h. 45
Elite	1959 et plus âgés	7 km	Fr. 10.-	18 h. 10
Vétérans	1938 et plus âgés	7 km	Fr. 10.-	18 h. 40

Classement interclubs: finance d'inscription 20 francs par équipe. L'inscription doit être faite en même temps que les inscriptions individuelles. Les trois meilleurs temps des Elites-Vétérans détermineront l'attribution du challenge interclub.

Notes: les athlètes doivent se présenter sur la ligne de départ cinq minutes avant le départ. A l'arrivée, les coureurs passeront dans le couloir pour le contrôle.

Renseignements: M. Hervé Lattion, tél. 027 22 81 27. CA Sion

ATHLETISME

Les records homologués

La Fédération internationale a homologué plusieurs records du monde établis en 1979 dont voici la liste:

DAMES. - 1 mile (1609,32 m): Natalia Marasescu (Rou) 4'22"1 à Auckland le 27 janvier. - **200 m:** Marita Koch (RDA) 22"02 le 22 février à Leipzig, le 3 juin et le 21 juillet à Karl Marx Stadt. - **Relais 4 x 100 m:** RDA (Koch, Schneider, Aüswald et Göhr) 42"10 le 10 juin à Karl Marx Stadt. - **400 m haies:** Marina Makeyeva (URSS) 54"78 à Moscou le 27 juillet. - **400 m:** Marita Koch (RDA) 48"89 à Potsdam le 29 juillet. - **Relais 4 x 200 m:** Ukraine (Makhova, Zjuskova, Prorochenko et Ulchunova) 1'30"8 à Moscou le 29 juillet. - **Javelot:** Ruth Fuchs (RDA) 69 m 52 à Dresde le 13 juin.

MESSIEURS. - 75 km: Bill Rodgers (EU) 1 h. 14'11"8 à Saratoga le 21 février. **30 km:** Jose Marin (Esp) 2 h. 08'00" (28,165 km en 2 heures) à Barcelone le 8 avril. - **110 m haies:** Renaldo Nehemiah (EU) 1'31"16 à San Jose le 14 avril. **20 km:** Anatoly Solomin (URSS) 1 h. 22'59"4 à Crimée le 26 avril. **20 km:** Gérard Lelievre (Fr) 1 h. 22'19"4 à Epinay le 29 avril. - **50 km:** Raul Gonzalez (Mex) 3 h. 41'39" à Fana le 25 mai. - **20 km:** Domingo Colin (Mex) 1 h. 20'58"6 à Fana le 26 mai. - **200 m:** Pietro Mennea (It) 19"72 à Mexico le 12 septembre. - **800 m:** Sebastian Coe (GB) 1'42"4 à Oslo le 5 juillet. - **1500 m:** Sebastian Coe (GB) 3'52"1 à Zurich le 15 août. - **Mile:** Sebastian Coe (GB) 3'49"0 à Oslo le 17 juillet.

FOOTBALL

ASF: membres en augmentation

Les nouveaux membres continuent d'affluer au sein de l'Association suisse de football (ASF). Cette tendance, qui se dessine depuis 1976, est concrétisée par les 7838 nouveaux membres pour l'année 1978-1979, soit un total de 317 757. Ce chiffre ne semble pourtant pas devoir marquer un maximum définitif.

Parallèlement, les finances de l'ASF se montrent également sous de bons auspices. Cela est notamment dû aux mesures draconiennes prises pour ce qui concerne les dépenses ainsi qu'aux recettes de la finale de coupe d'Europe des vainqueurs de coupe et au jubilé de la FIFA à Berne. Ces différentes manifestations ont apporté un bénéfice net de 4218 francs, sous déduction des 50 000 francs portés en compte des réserves ouvertes et des 135 000 francs qui sont allés à l'équipe nationale pour la saison 1979-1980. Il faut également relever, que la répétition de la finale de la coupe aura apportée un supplément de 71 000 francs.

Le contingent des membres est formé de 76 095 actifs (+1608), 79 049 juniors (+5279), 976 dames (+150), 3544 arbitres (+109), 24 410 membres d'honneur (+257) 133 683 passifs (+435). Au cours de l'année, sept clubs et 361 équipes ont fait parvenir leurs inscriptions à l'ASF.

Le bilan actuel de la commission technique note huit matches internationaux pour la formation helvétique, avec cinq défaites et trois victoires. En plus du 2 à 0 face aux Etats-Unis, la Suisse a pris le meilleur sur l'Islande à deux reprises (2-0 et 2-1) dans le cadre du tour éliminatoire du championnat d'Europe des nations.

La sélection française

L'entraîneur de l'équipe de France, Michel Hidalgo, a retenu les joueurs suivants pour affronter la Tchécoslovaquie le 17 novembre, à 20 h. 30, au parc des Princes, dans le cadre du championnat d'Europe des nations:

Gardiens: Drosy (Strasbourg), Etti (Monaco). - **Défense:** Battiston (Metz), Bossis (Nantes), Lopez (Saint-Etienne), Specht (Strasbourg), Tusseau (Nantes). - **Attaque:** Amisse (Nantes), Lacombe (Bordeaux), Pecout (Nantes), Zimako (Saint-Etienne), Wagner (Strasbourg).

Le tournoi juniors de Monaco

La France a réussi des débuts victorieux dans le tournoi juniors de Monaco, en battant l'Espagne par 3-1. En match d'ouverture, la Belgique et la Tchécoslovaquie se sont partagés l'enjeu 0-0. Les résultats: Belgique-Tchécoslovaquie 0-0. France-Espagne 3-1 (1-0).

PATINAGE ARTISTIQUE

Les débuts en couple pour Rieder

Après avoir passé avec succès son premier test pré-olympique à Saint-Gervais, l'ex-championne suisse Danièle Rieder fera ses débuts en couple avec le Bernois Paul Hubert à l'occasion du concours international de La Haye. Les autres participants helvétiques sont: Chantal Zürcher, les champions suisses Regula Lattmann-Hanspeter Müller en danse alors que Patricia Claret, longtemps absente des compétitions en raison d'une blessure, se voit dans l'obligation de remettre une nouvelle fois sa rentrée.

QUATRE VALLÉES = SKI À GOGO



Publicité



Veysonnaz
1300 m - 2750 m
A la porte des 4-Vallées
Station familiale
et sportive.
Ski « à la carte »
du Mont-Gele à la piste
de l'Ours par le Greppon
blanc.
Abonnement de famille
Abonnement journalier:
Fr. 20.- adultes
Fr. 10.- enfants
valable sur toutes les
installations de Veyson-
naz, Super-Nendaz et
Nendaz, 23 installations
Rens.: Société de déve-
loppement,
027/22 03 53.

Télé-Nendaz S.A.
Domaine skiable
au cœur des 4-Vallées.
Réduction pour les fami-
lles. Car Haute-Nen-
daz - Super-Nendaz in-
clus dans l'abonne-
ment.

La Tzoumaz

Mayens-de-Riddes
L'une des portes
des 4-Vallées.
Accès très aisé depuis
la plaine du Rhône.
Renseignements par
l'Office du tourisme,
027/86 18 51.



Nouveau
Télesiège de Chaux I:
1400 pers./h.
**Débit du télésiège de Sa-
voleyres-Sud** porté
à 1000 pers./h.
Facilités pour familles.
Période basse saison:
de 50 à 60 ans: 50%.
**Personnes de plus de
60 ans: 50% pour la sa-
ison.**
- Cours de godille
du 3 au 8.12
et du 10 au 15.12.79
Prix basse saison
jusqu'au 22.12.
- Ouverture des instal-
lations: 15 novembre
- Championnats
suisses de ski alpin,
descente hommes/
dames: 28 janvier au
3 février 1980.